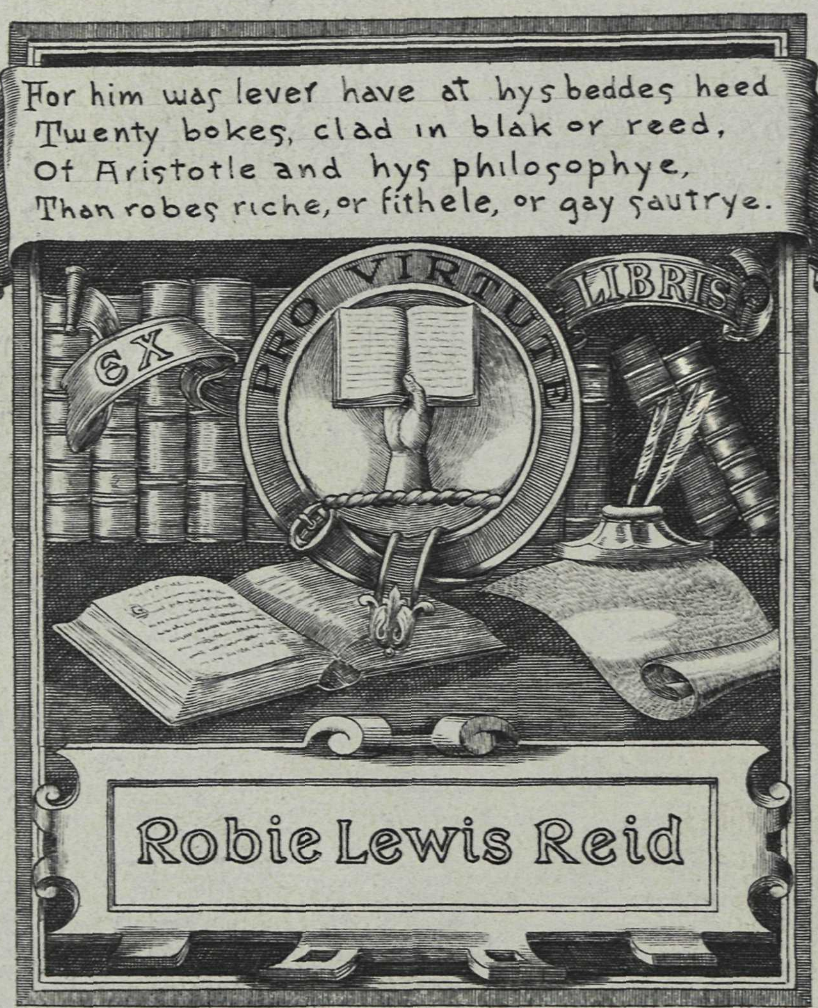


The F. W. Howay and R. L. Reid
Collection of Canadiana
The University of British Columbia

EXPLORATION

DU TERRITOIRE

DE L'ORÉGON,

DES CALIFORNIES

ET DE LA MER VERMEILLE,

EXÉCUTÉE PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841 ET 1842.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
IMPRIMEURS DE L'INSTITUT,
Rue Jacob, n° 56.

Voyage de M. D. de Mofras. Vig. N° 5.



Publié par Arthus Bertrand. *Imp. par Bougeard.* *Ch. Ransonnette. sc.*

INDIENS KODIAKS CHASSANT LA BALEINE.

AMÉRIQUE RUSSE

EXPLORATION

DU TERRITOIRE

DE L'ORÉGON,

DES CALIFORNIES

ET DE LA MER VERMEILLE,

EXÉCUTÉE PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841 ET 1842,

PAR

M. DUFLOT DE MOFRAS,

Attaché à la Légation de France à Mexico;

OUVRAGE PUBLIÉ PAR ORDRE DU ROI,

SOUS LES AUSPICES DE M. LE MARÉCHAL SOULT, DUC DE DALMATIE,

Président du Conseil,

ET DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

TOME SECOND.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue Hautefeuille, n° 23.

1844.

EXPLORATION

DU TERRITOIRE

DE L'ORÉGON,

DES CALIFORNIES

ET DE LA MER VERMEILLE,

EXÉCUTÉE PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841 ET 1842,

PAR

M. DUFLOT DE MOFRAS,

Attaché à la Légation de France à Mexico;

OUVRAGE PUBLIÉ PAR ORDRE DU ROI,

SOUS LES AUSPICES DE M. LE MARÉCHAL SOULT, DUC DE DALMATIE,
Président du Conseil,

ET DE M. LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

TOME SECOND.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
Rue Hautefeuille, n° 23.

1844.

153,552
HR
F5820.2
D85
v.2
cop.1

EXPLORATION

DU TERRITOIRE

DE L'ORÉGON,

DES CALIFORNIES

ET DE LA MER VERMEILLE,

EXÉCUTÉE PENDANT LES ANNÉES 1840, 1841 ET 1842.

CHAPITRE PREMIER.

Établissements russes en Californie. — Leur origine et leur importance. — Los Farallones. — Fort de Ross. — Port de la Bodega. — Hospitalité du Gouverneur et des officiers russes.

M. de Résanoff, chambellan de l'Empereur de Russie, revenant de son ambassade du Japon, après avoir inspecté, par ordre de la cour de Saint-Pétersbourg, les postes, établissements et

comptoirs que la Compagnie Impériale Russo-américaine des Fourrures possédait, tant sur la côte d'Asie, au Kamschatka et dans les îles Aléoutiennes, que sur le continent et les îles de la côte nord-ouest de l'Amérique, vint mouiller au port de San Francisco au mois de mai 1807. Le navire qu'il montait s'était arrêté à l'embouchure du Rio Colombia, avec l'intention d'y former un établissement ; mais le mauvais temps, le manque de vivres, et surtout les difficultés et les dangers sans égaux que présente le passage de la barre qui ferme en quelque sorte l'entrée du fleuve, forcèrent les Russes à continuer leur navigation vers le Sud [1].

Le savant M. Langsdorff faisait partie de l'expédition en qualité de naturaliste. Il visita avec soin la contrée qui entoure la magnifique baie de San Francisco. Les officiers russes reçurent des moines et des autorités espagnoles l'accueil le plus amical, et M. de Résanoff fut même fiancé à la fille de Don Luíz Arguello, commandant du Presidio. Il partit pour Saint-Pétersbourg, pour obtenir de l'Empereur l'agrément à son mariage,

[1] Voir : Voyages and travels of Langsdorff. London, 1816, 2 vol. in-4°.

et mourut d'une chute de cheval au moment où il revenait en Californie.

A cette époque, les religieux espagnols n'avaient encore fondé aucune Mission au nord du port de San Francisco, bien qu'ils eussent exploré le pays. Dans les courses que MM. Langsdorff et de Résanoff firent en compagnie des autres officiers, ils furent tous frappés de la beauté et de la fertilité de la contrée.

Le port de la Bodega, dont la partie sud est éloignée de huit à neuf lieues seulement de la partie nord du port de San Francisco, l'immense quantité de loutres et de veaux marins qui s'y trouvaient alors, les superbes bois de construction qui l'avoisinent, attirèrent surtout l'attention des voyageurs. Aussi, d'après le rapport fait au gouvernement de Saint-Pétersbourg, M. de Baranoff, gouverneur général des colonies russo-américaines, envoya de Sitka, au commencement de 1812, M. de Kuskoff au port de la Bodega, avec cent Russes et cent Indiens Kodiaks; ils eurent le soin de demander auparavant, aux autorités espagnoles, la permission de s'établir sur ce point, dans le but spécial de se livrer à la pêche, et de préparer les peaux et fourrures.

La Compagnie réalisa d'immenses bénéfices dans cette branche de commerce. Les Kodiaks,

dans des canots en cuir de phoque nommés kayoukas ou baïdarkas, firent une guerre acharnée aux loups marins, aux castors, et surtout aux loutres de mer; ils exploitèrent toute la côte, les îles voisines, les Farallones, et même les marais et canaux innombrables du port de San Francisco. Il y eut des semaines où cette baie seule produisit sept ou huit cents peaux de loutres. Les fourrures étaient transportées par mer au port de Okhotsk, sur la côte d'Asie, et de là, par terre, aux foires de Kiakta ou Maïmakin, ville moitié russe et moitié chinoise, située sur la limite des deux États. Ces foires se tiennent en février et en octobre, et les loutres s'y vendaient, il y a dix ans encore, de quatre-vingts à cent piastres espagnoles la pièce; leur prix est aujourd'hui tombé à quarante-cinq [1].

Les colonies moscovites que nous décrirons plus loin en détail en traitant de l'Amérique Russe, situées dans de hautes latitudes et toutes au delà du 54e degré, ne produisent point de cé-

[1] Okhotsk : Lat. Nord : 59° 20′ 10″. Long. Est : 140° 53′ 30″.
Kiakta : Lat. Nord : 50° 20′. Long. Est : 103°.
Voir dans l'Atlas la carte n° 2 de l'Océan Pacifique.

réales, et les navires de la Compagnie Impériale ont souvent été forcés d'aller chercher de la farine à Guaymas, et même à Valparaiso. Cependant la Californie a toujours été le point principal de leur approvisionnement. Dans les premières années, les Russes payaient avec des piastres, mais plus tard ils apportèrent des marchandises qu'ils donnaient en échange des grains, du suif, de la graisse et de la viande sèche. Le prix moyen de la fanègue (0 hectol., 563) de blé, à San Francisco et à MonteRey, était de deux piastres.

En 1815, les Russes avaient déjà établi quelques fermes à l'intérieur; ils avaient acheté du bétail aux colons espagnols et commençaient à recueillir du froment. Ce développement inattendu, joint à la prise de possession d'une des îles Sandwich, donna l'éveil aux autorités espagnoles qui n'avaient encore aucun établissement au nord de la baie de San Francisco. Le P. Mariano Payeras, préfet apostolique et président des religieux franciscains, adressa un rapport au roi d'Espagne à ce sujet, le 2 mai 1817, et au mois de décembre de la même année, il fonda la Mission de San Rafael, située à douze lieues au sud du port de la Bodega et à vingt-cinq lieues de la première des fermes russes situées à l'intérieur, et nommée de Klebnikoff ou de Vasili. Le mal-

heureux état de l'Espagne et les troubles qui agitaient la vice-royauté du Mexique, permirent aux Russes de devenir possesseurs définitifs du terrain qu'ils occupaient. Ils construisirent à douze lieues de la Bodega, au delà du Rio de San Sebastian, qu'ils nommèrent Slawianska, le fort de Ross, où le gouverneur établit sa résidence; ils donnèrent dès lors le nom de Romanzoff au port de la Bodega, et firent flotter leur pavillon sur la côte.

Il faut cependant remarquer qu'il n'est pas fait mention de l'établissement de Californie dans l'ukase relatif à l'Amérique russe, que l'Empereur Alexandre publia le 4 (16) septembre 1821, par lequel il déclare que les îles et la côte située à partir du détroit de Behring jusqu'au 51e degré de latitude nord, appartiennent à la Russie, et il défend aux bâtiments étrangers d'approcher des côtes à moins de cent milles nautiques.

En août 1823, les Pères Fortuni et Amoros fondèrent la Mission de San Francisco Solano, située à treize lieues de San Rafael et à douze de la ferme de Klebnikoff, et en 1827 ils commencèrent la Mission de Santa Rosa, éloignée seulement de six lieues des terrains occupés par les Russes, avec lesquels les habitants conservèrent toujours les relations les plus amicales. Dans le traité entre la

Russie et les États-Unis, du 5 (17) avril 1824, et dans celui entre l'Autocrate et l'Angleterre, du 16 (28) février 1825, il n'est point question de la Californie, bien que l'Empereur s'engage envers les deux autres gouvernements à ne point fonder d'établissements sur la côte nord-ouest ou sur les îles de l'Amérique, au sud du 54ᵉ degré 40 minutes de latitude nord ; mais ces traités n'ont rapport qu'à des îles et territoires tels que celui de l'Orégon, sur lesquels les Anglais ou les Américains pouvaient avoir des droits encore indivis.

En 1821, à l'époque de la séparation du Mexique de la couronne d'Espagne, aucune négociation ne fut entamée entre le nouvel État et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le territoire que les Russes occupent en Californie ne saurait donc en aucune manière être considéré comme une enclave mexicaine; en effet, dans les conférences tenues à Mexico en janvier 1828, entre MM. Esteva et Camacho, plénipotentiaires mexicains, d'une part, et M. Poinsett, plénipotentiaire des États-Unis, de l'autre, pour le règlement des limites entre les deux Républiques, il fut solennellement reconnu par MM. Esteva et Camacho, que leur gouvernement devait agir invariablement d'après ce principe, que le Mexique est tenu d'observer à l'égard des autres nations les traités conclus par

la Monarchie espagnole, alors que la vice-royauté de la Nouvelle Espagne en faisait partie [1].

C'est en vertu de ce principe que les Anglais qui avaient reçu du gouvernement espagnol l'autorisation de faire des établissements dans le golfe de Honduras, ont conservé la possession absolue de Balize, depuis la séparation du Yucatan et de Guatemala de l'Espagne. Les Russes fondèrent leurs établissements de la Bodega en 1812, avec l'assentiment des autorités espagnoles, et depuis l'indépendance du Mexique, leur souveraineté sur ce point n'a jamais été contestée, le pavillon russe y a toujours flotté, les navires des autres nations y abordent librement : nous y avons été nous-même à bord d'un trois-mâts anglais, et chaque fois que les bâtiments marchands russes vont de la Bodega à MonteRey ou à San Francisco, ils payent les droits de tonnage comme provenant d'un port étranger.

Les fermes russes produisaient environ deux mille cinq cents fanegas de blé (mille quatre cent sept hectolitres), et on en achetait à peu près au-

[1] Voir le Document du Congrès de Washington, n° 42, pag. 27, et le Traité entre le Mexique et les États-Unis, du 12 janvier 1828, acceptant et ratifiant le Traité des Florides, du 22 février 1819, entre les États-Unis et l'Espagne.

tant aux Espagnols et aux Missions, surtout à celles de San José et de San Clara. Récemment on a pensé qu'il serait plus avantageux d'acheter entièrement la provision de blé et celle de viande sèche et salée, et on a vendu, en septembre 1841, à M. Sutter, une partie des fermes d'exploitation, et environ trois mille cinq cents têtes de bétail. M. de Rotscheff, gouverneur de Ross, a quitté la Californie le 1er janvier 1842, à bord du brig *Constantin*, après avoir renvoyé à Sitka ceux des colons devenus inutiles par suite de l'abandon de la culture des terres, et a laissé le soin des affaires à M. Nicolai, résidant au port de la Bodega, ou à l'établissement de Chlebnikoff, éloigné de deux lieues.

Pendant notre séjour en Californie, les établissements russes étaient dans le meilleur état ; le noyau de la population était formé par huit cents individus russes ou russo-asiatiques, autour desquels se groupaient des tribus d'indigènes qui travaillaient moyennant un salaire. Les Russes traitent les Indiens avec la plus grande douceur, ils les payent exactement et ne les maltraitent jamais. Cependant, pour tenir en respect les tribus hostiles, les colons russes sont soumis à tour de rôle à un service militaire, et cette protection s'étend sur toute la population espagnole qui ha-

bite le nord de San Francisco, et qui se trouve ainsi à l'abri des incursions des Indiens qui dévastent le pays situé au sud, volent les bestiaux, et tuent quelquefois les habitants.

Le terrain occupé par les Russes n'a jamais eu de limites bien fixes, puisqu'à l'époque de leur établissement en 1812, il n'existait aucune ferme espagnole au nord du port de San Francisco, et qu'ils commirent alors la faute de ne pas y fonder quelques maisons. Cependant, d'après les renseignements les plus précis, on peut dire que la ligne de démarcation commençait au sud du port de la Bodega, à la lagune nommée *el Estero americano*, et qu'elle se prolongeait vers l'est-nord-est jusqu'à la rencontre de la petite rivière de San Ignacio (Avatcha des cartes russes). Mais il y a au moins six lieues inoccupées entre cette limite et la chaumière espagnole de Bohorquez, qui est la plus au nord-ouest. Au sud-est, à une lieue de la ferme de Vasili, ils ont laissé s'établir, il y a cinq ans, l'Écossais Mackinstosh et l'Américain Dorson : les fermes de l'ancienne chapelle de Santa Rosa sont éloignées de six à huit lieues ; au nord-est et au nord on ne trouve que des tribus indiennes peu nombreuses, et à l'ouest la mer. Les Russes ont souvent fait des excursions à l'est pour tuer des castors, et parcouru la côte par mer pour

chasser les phoques et les loutres ; mais par terre, ils n'ont pas dépassé la Punta Barra de Arena, long promontoire très-bas qui s'avance dans la mer.

La topographie est celle de toute la Californie; une chaîne de collines court parallèlement à la côte, et derrière, vers l'orient, se trouvent de belles prairies où paissent des troupeaux de cerfs et les bestiaux des fermes. Ces plaines sont très-fertiles et arrosées de petits ruisseaux ; les mamelons sont boisés. Le long de la mer, depuis la Bodega jusqu'à la rivière Slawianska, il n'y a pas de pins ; mais au delà, jusqu'au fort Ross et jusqu'à Barra de Arena, ils croissent presque dans l'eau, et garnissent tous les versants occidentaux, de manière qu'en les coupant, ils roulent au bord du rivage. Rien n'est alors plus facile que d'en former des radeaux et de les remorquer, soit au port de la Bodega, soit près de la petite anse qui est devant le fort de Ross où les Russes ont construit des bricks et des goëlettes. Les coteaux de l'intérieur sont remplis de chênes, de frênes, de sycomores, d'énormes lauriers royaux, de petits lauriers-camphre, et de plus de vingt espèces différentes de pins et autres arbres de la famille des conifères. Quelques-uns atteignent une hauteur de trois cents pieds.

Sur une étendue de vingt lieues de côte, on ne trouve aucune rivière navigable. Le petit Rio San Ignacio ou Avatcha se jette dans le port de la Bodega ; la Slawianska ou Rio de San Sebastian présente, pendant la saison des pluies, une embouchure de six cents mètres; mais en été, elle est fermée, et l'on passe à pied sec sur le bord de la mer. Le ruisseau de Ross mérite à peine d'être mentionné, ainsi que la rivière Kostromitinoff, qui est située à quelques lieues au nord. Aucune de ces rivières n'est navigable, si ce n'est pour de petits canots, mais elles sont utiles pour abreuver les bestiaux ; elles fertilisent les plaines, et leurs rives, celles de la Slawianska surtout, sont bordées de bois magnifiques. La côte comprise entre la Bodega et Ross est très-saine ; il n'y a ni bancs ni écueils, et les quelques roches qu'on rencontre sont très-visibles. Des fermes intérieures, les charrettes peuvent aller porter les produits aux ports de la Bodega et de San Francisco, pendant la saison sèche.

Au bord de la mer, les arbres fruitiers d'Europe viennent bien, ainsi que le tabac, la vigne, les légumes et les céréales ; cependant les blés semés sur les coteaux exposés à l'Ouest peuvent souffrir des brouillards. Tout croît plus vite et plus abondamment dans la plaine où se trouvent les

deux fermes de Klebnikoff et Don George, qui sont en outre très-boisées; celle de Kostromitinoff a d'excellents pâturages, et celle de Don George de très-belles vignes.

Le fort de Ross avec ses beaux jardins est dans une superbe position; il n'existe rien de plus pittoresque ni de plus grandiose que les forêts de pins gigantesques qui les entourent. Ross présente un quadrilatère de quatre-vingts mètres de front, au centre duquel se trouvaient la maison du gouverneur, celles des officiers, l'arsenal, la caserne, des magasins, et une chapelle grecque surmontée de croix et de clochetons de l'effet le plus agréable. L'enceinte, formée par d'épais madriers, avait quatre mètres de haut; elle était percée d'embrasures garnies de caronades, et aux angles opposés s'élevaient deux bastions hexagones, à deux étages, et armés de six pièces. Dans les autres établissements principaux, tels que Kostromitinoff, Vasili, Klebnikoff, Don Jorje Tschernick, les bâtiments d'exploitation, les fermes, les corps de garde et les maisons des officiers sont entourés de jardins et bâtis en bois avec de fort jolis ornements. Ces maisons, nommées *isba* par les Russes, ressemblent à celles des villages moscovites. Au port de la Bodega il n'y a que les deux ou trois petites maisons d'habitation des

pilotes et du chef du port; mais les magasins sont vastes; ils servent à renfermer les marchandises, les grains, les barils de viande, les cuirs, et les agrès et apparaux des navires. Chaque ferme a des maisons de bains, de grandes loges pour les Indiens, des moulins à vent et à bras, des scieries, des greniers et des séchoirs pour les tabacs. Les grands ateliers des menuisiers, forgerons, tonneliers et charpentiers de la marine, se trouvaient au pied du fort de Ross, au bord de la petite crique où mouillent les embarcations.

Quant à la température et au climat de la colonie russe, le tableau suivant en donnera la meilleure idée. Ces tables météorologiques ont été construites avec le plus grand soin d'après les données des officiers russes. On doit remarquer qu'il ne gèle jamais, et que la chaleur moyenne de l'année est de plus de 12 degrés centigrades. On ne voit de la neige que sur les pics élevés de la Sierra Nevada qui se trouve à quarante ou cinquante lieues dans l'Est, mais il n'en tombe jamais dans la plaine, ni au bord de la mer. Ce tableau de la météorologie d'un point situé à l'extrémité nord de la partie habitée de la Haute Californie, donne une juste appréciation de la douceur du climat de toute cette magnifique province.

FORT DE ROSS (Haute Californie). LATITUDE NORD : 38° 33′ ; LONGITUDE OUEST DE PARIS : 125° 35′ 24″ ; EN TEMPS : 8^h 22^m 21^s ; DISTANCE DU RIVAGE : 250 MÈTRES ; ÉLÉVATION AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER · 45 MÈTRES.

TABLEAU MÉTÉOROLOGIQUE.

1840.	THERMOMÈTRE DE RÉAUMUR.			PHÉNOMÈNES.						BAROMÈTRE EN MILLIMÈTRES.		
MOIS.	6 h. du matin.	2 h. du soir.	8 h. du soir.	Jours de pluie.	Jours de brouillard.	Jours nuageux.	Jours sereins.	Tonnerre et éclairs.	Jours de grêle.	Maxim.	Minim.	Différence.
JANVIER.	+4°,16	9°,12	4°,50	11	1	16	3	1	»	761,99	754	37
FÉVRIER.	3°,43	9°,41	4°,50	8	4	16	1	1	2	767,07	754	37
MARS.	4°,38	8°,90	6°,69	7	4	17	3	»	1	761,99	751	83
AVRIL.	6°,46	10°,93	6°,86	2	2	10	16	»	1	769,61	756	81
MAI.	9°,97	14°,22	10°,29	1	1	17	12	»	»	764,53	»	»
JUIN.	10°,53	14°,55	10°,16	»	6	19	5	»	»	764,53	»	»
JUILLET.	10°,93	14°,50	10°,54	»	13	8	10	»	»	761,99	»	»
AOUT.	10°,32	13°,65	10°,27	»	12	13	6	»	»	764,63	»	»
SEPTEMBRE.	10°,20	14°,06	10°,46	»	4	19	7	»	»	761,99	»	»
OCTOBRE.	8°,93	12°,54	9°,69	1	4	19	7	»	»	764,63	»	»
NOVEMBRE.	9°,86	12°,60	9°,56	8	1	16	3	»	»	767,70	»	»
DÉCEMBRE.	6°,83	10°,42	7°,51	2	4	17	8	»	»	767,70	»	»
MOYENNE AU-DESSUS DE ZÉRO.	8°,60	12°,70	8°,87	40	56	187	81	2	4	Différence.		mm. 17,78

Température moyenne de l'année d'après 1095 observations : + 10°,8 Réaumur, ou + 12°,60 centigrades.

Le thermomètre du baromètre a été toujours semblable dans ses variations au thermomètre libre exposé à l'ombre et au Nord.

Saison des pluies, d'octobre à avril; vents régnants, sud-est et sud-ouest.

Saison sèche, de mai à septembre; vent régnant, nord-ouest. — Dans l'intérieur des terres il fait plus chaud en été et plus froid en hiver. — Variation de l'aiguille, 16 degrés nord-est. — Comme dans toute la Californie, le tonnerre se fait entendre si rarement, que les Indiens n'ont même pas de mot pour exprimer ce phénomène.

En tout temps, l'entrée du port de la Bodega est très-facile, même pour les navires d'un fort tonnage; ils peuvent venir mouiller en arrivant du sud et évitant la pointe des brisants de la petite île, ou en venant du nord et de l'ouest, en prenant la passe entre l'île et le cap : elle est excellente et a assez de fond pour les navires de cinq cents tonneaux. La frégate de soixante canons *l'Artémise*, jaugeant au delà de deux mille, n'y est pas passée, mais nous avons nous-même pris cette route plusieurs fois. Les bâtiments de quatre à cinq cents tonneaux peuvent mouiller bien en dedans du cap, et à deux encablures de terre, par dix et douze mètres. Les navires d'un fort tonnage devront rester plus dans l'Est,

près de la grande côte, en tenant la petite île à l'Ouest; ils trouveront jusqu'à dix-huit et vingt mètres; le fond est de sable et de bonne tenue partout[1].

Ce port est excellent depuis avril jusqu'à octobre, saison du vent du nord-ouest; mais avec les vents du sud-est, qui règnent généralement de novembre à mars, il peut présenter quelques dangers. J'y ai cependant rencontré un capitaine russe et un Anglais qui m'ont assuré qu'avec de bonnes ancres ils ne craindraient pas d'y mouiller en tout temps.

A l'extrémité nord du port, se trouve un passage étroit donnant entrée à une lagune qui a assez de fond, et pourrait aisément devenir un second port pour les petits navires en creusant le goulet qui y conduit. La source d'eau douce qui se trouve près du grand magasin est bonne et

[1] Voir dans l'Atlas la carte de la côte russe et le plan du port de la Bodega, n° 17.

La Bodega, au mouillage :	Latitude Nord : 38° 18′ 30″.
	Longitude Ouest : 125° 24′ 20″.
	En temps : $8^h\ 21^m\ 30^s$.
	Établissement du port : $11^h\ 40^m$.
	Hauteur de la marée : $2^m\ 1$.
	Variation : 16° N. E.

abondante ; mais il y a peu de bois de ce côté. En suivant la côte pour aller à Ross, on trouve la ferme de Kostromitinoff, et quatre postes ou vigies qui servaient aussi aux gardiens des bestiaux. La ferme de Vasili est éloignée d'environ deux lieues dans l'est, et celle de Don George de six lieues vers l'est-nord-est.

Les Russes n'ont construit aucune espèce de fortifications au port de la Bodega, ils y ont seulement une pièce en bronze pour répondre aux signaux des navires. La défense de ce point serait rendue très-facile au moyen de cinq batteries ainsi situées : au sud à la pointe de la Grande Bodega, à l'est en face de l'île, au nord au milieu de la lagune de terre qui sépare les deux ports, et sur le cap Romanzoff, à l'ouest de la petite île qui commande en quelque sorte les mouillages. Depuis la Bodega jusqu'à Ross, il n'y a point d'abri, et la petite anse qui est devant les ateliers du fort, bien qu'elle ait un fond suffisant, n'est tenable que dans un beau temps.

Tant que les îlots los Farallones, qui sont en face du port de San Francisco, ont été habités par des veaux marins ou des loutres, les Russes y ont laissé à demeure quelques Indiens Kodiaks excellents pêcheurs ; mais ils les ont retirés dès que la chasse n'a plus été favorable. Les autres

comptoirs ou postes de l'Amérique Russe, au delà du Territoire de l'Orégon, ne sauraient présenter moins d'intérêt que les établissements de Californie; et nous regrettons d'autant plus qu'aucun bâtiment de l'État ne les ait visités, que dans le séjour de *la Vénus* au Kamschatka, à Pétropaulowski en 1837, nos officiers ont pu juger de l'empressement avec lequel ils seraient reçus.

Quant à nous, nous ne saurions nous montrer trop reconnaissant de l'accueil amical que, dans nos différentes visites en 1841, nous avons toujours trouvé auprès des agents russes. Le gouverneur de Ross, M. Alexandre de Rotscheff, sa dame, née princesse Gagarin, M. Kostromitinoff, chef du comptoir de Sitka, le capitaine Sagoskin, commandant la corvette *Hélène,* M. Wosnesenski, naturaliste de l'Académie de Saint-Pétersbourg, se sont empressés de nous rendre le séjour de leurs établissements agréable. Indépendamment d'une réception tout européenne, ils nous ont facilité l'exploration d'une partie de la contrée, mettant à notre disposition des embarcations, des mougiks, des soldats, et organisant pour nous de nombreux relais d'excellents chevaux. Ces soins, ces attentions sont surtout appréciables lorsqu'on a passé de longs mois ne vivant que de privations, et n'ayant pour toute société que de

pauvres Indiens. Il faut avoir mené cette terrible vie de trappeur, cette vie de *la Longue carabine*, avoir été poursuivi par les hurlements des Sauvages, pour savourer le plaisir d'une bibliothèque choisie, des vins de France, d'un piano et d'une partition de Mozart! Aussi saisissons-nous avec satisfaction cette occasion de témoigner publiquement notre gratitude aux officiers russes pour leur hospitalité vraiment impériale.

CHAPITRE II.

Mœurs des habitants de la Nouvelle Californie. — Partie habitée par les Indiens. — Météorologie. — Hydrographie.—Résumé. — Avenir de la Haute Californie.

Avant de décrire la partie inhabitée de la Californie, de parler de son avenir politique, et de dire quel avantage les autres nations pourraient tirer d'établissements dans ces contrées, il importe de jeter un coup d'œil rapide sur les usa-

ges et coutumes de ses habitants. Leurs mœurs sont celles des anciens colons de l'Amérique espagnole; les Californiens ont conservé les qualités et les défauts de leurs ancêtres. Malheureusement un grand nombre de circonstances ont, dans ces derniers temps, contribué à les corrompre; le contact des étrangers, en introduisant parmi eux des habitudes de luxe, a augmenté leurs besoins, et n'a fait que les exciter au pillage des Missions; la désorganisation des milices espagnols les a rendus moins braves, et leur penchant naturel pour le jeu et l'ivrognerie surtout s'est accru à ce point, qu'on ne rencontre guère de Californien qui ne porte dans les fontes de sa selle, à côté de ses armes, une bouteille d'eau-de-vie : « La bouteille pour l'ami, disent-ils, et « les armes pour l'ennemi.» Ces hommes, qui sont d'une très-belle race, ne vont jamais à pied. Leur premier soin en se levant est de seller un cheval, qui reste attaché à la porte de leur maison, et dont ils se servent même pour franchir des distances de moins de cinquante pas. Leur vie s'écoule dans l'oisiveté la plus complète. On ne voit jamais un colon californien travailler la terre. Si l'on entre dans un rancho, on est assuré de trouver les hommes couchés, fumant et buvant de l'eau-de-vie; les femmes seules s'occupent un peu

d'agriculture et de jardinage; elles parviennent à louer quelques Indiens et à faire de petites semailles.

Ces femmes sont en général grandes, fortes, et ont conservé le type de beauté des paysannes espagnoles. Leur fécondité est extrême; il n'est pas rare d'en voir qui ont jusqu'à douze et quinze enfants, ce qui, avec la supériorité numérique des hommes, explique le rapide accroissement de la population en Californie; sur cinq mille habitants de race blanche, on compte, en effet, près de six cents étrangers, hommes faits, que les femmes préfèrent aux gens du pays, parce qu'ils sont en général plus laborieux, qu'ils les traitent mieux, et prennent plus de soin de leurs enfants. L'existence de ces femmes est fort active, la plupart des travaux ordinairement réservés aux hommes leur étant dévolus; elles manient les chevaux et le lazo avec autant d'adresse que leurs maris, auxquels elles sont d'ailleurs bien supérieures pour l'intelligence et les qualités morales.

Comme le nombre des étrangers augmente tous les jours, il est à craindre qu'avant peu quelque perturbation ne résulte de l'immense disproportion existant entre la population masculine et celle des femmes.

La salubrité du pays est telle, que les maladies des colons sont toujours indépendantes des influences climatériques; ceux-ci, ainsi que les Indiens des Missions, vaccinés par les soins des religieux, sont exempts des fièvres intermittentes et de la petite vérole qui déciment les Indiens des tribus sauvages. Les exemples de longévité ne sont pas rares et il existe plusieurs centenaires, chose assez remarquable, en raison du chiffre peu élevé de la population. Il n'y a pas de médecins en Californie. Leur présence n'y serait du reste utile que pour les cas de chirurgie, tels que les fractures causées par les chutes de cheval ou blessures résultant des querelles. De même que parmi les Arabes et chez tous les peuples à demi civilisés, les habitants s'imaginent dans leur simplicité, que les étrangers doivent tout savoir: aussi, dès qu'ils en voient quelques-uns au-dessus du commun, s'empressent-ils de leur apporter leurs malades, et souvent à l'homme qu'ils ont consulté la veille pour une luxation, ils demandent le lendemain de réparer un fusil, de faire marcher une montre ou les moyens d'exploiter une mine, de construire un moulin, etc.

Les Californiens, qui naissent pour ainsi dire à cheval, sont les plus intrépides cavaliers qu'on puisse imaginer; ils aiment avec passion les cour-

ses ; et les paris exorbitants qu'ils font entre eux ne contribuent pas peu à leur ruine. Nous avons vu des rancheros risquer sur la vitesse de leurs chevaux cent et deux cents têtes de bétail. Ils sont aussi grands amateurs de jeux de cartes, qui pour la plupart sont des jeux de hasard, de combats de coqs, des courses de taureaux, et de combats de taureaux et d'ours. Pour empêcher les deux ennemis de se fuir, ils attachent l'un par la patte droite de derrière et l'autre par la patte gauche. L'ours, plus adroit, sort presque toujours vainqueur de la lutte. Au moment où le taureau baisse la tête, il lui plonge ses griffes dans le naseau, et avec l'autre patte lui déchire le poitrail. Ce n'est que bien rarement que le taureau parvient à se soustraire à cette étreinte, en perçant son antagoniste avec ses cornes.

Les principales réunions ont lieu aux fêtes des Missions, et pendant les *herraderos,* nommés aussi *rodeos,* dont nous avons déjà donné la description. Dans ces occasions, les habitants sortent de leur apathie habituelle et deviennent infatigables pour le plaisir. On les voit danser jusqu'à deux jours et deux nuits, sans autre interruption que celle nécessitée par les repas. Lorsqu'un mariage ou toute autre fête est célébrée

dans le pays, on rencontre sur les routes des convois de charrettes traînées par des bœufs et remplies de femmes, de vieillards et d'enfants. Ces charrettes, d'une construction fort simple, sont intérieurement garnies de cuirs de bœuf, avec des roues très-basses et formées d'une seule pièce de bois; d'autres fois, on trouve des caravanes entières de trente et quarante personnes de tout sexe et de tout âge, courant au galop, munies de violons, de guitares et autres instruments.

Le premier soin des Californiens, en vous abordant, est de vous tendre la main, de vous offrir de l'eau-de-vie, et de vous demander votre nom, votre profession et le but de votre voyage. Quant à eux, répondant d'avance à toutes les questions qu'on pourrait leur faire à ce sujet, ils vous engagent à les accompagner soit *al rodeo de mi señor tio* (au ferrage des bestiaux de monsieur mon oncle), soit *à la boda de mi prima* (à la noce de ma cousine). Si l'on accepte, on est sûr d'être parfaitement reçu; mais souvent ces estimables parents demeurent à cent ou à cent cinquante lieues de l'endroit où la proposition vous est faite. Presque tous les colons de race espagnole étant unis par des liens de parenté, ces excursions se renouvellent fréquemment; les habitants semblent regarder comme la chose

du monde la plus simple de faire deux ou trois cents lieues pour danser quelques jours.

Au mois d'août 1841, une caravane de ce genre, composée d'une trentaine de personnes, hommes et femmes, se rendit de la Mission de San Francisco Solano aux établissements russes, pour célébrer la fête de madame Hélène de Rotscheff, femme du gouverneur. Partis le matin, ils arrivèrent le soir à la ferme de Klebnikoff, dansèrent toute la nuit, la journée du lendemain et toute la nuit suivante : puis le troisième jour à cinq heures du matin, après avoir été sous les fenêtres de madame de Rotscheff qui s'était retirée de bonne heure, la saluer d'un vivat général, la troupe retourna chez elle au galop, sans avoir pris un seul instant de repos.

Je visitais alors pour la seconde fois les établissements russes. En traversant, par une nuit obscure, un bois de pins rempli d'ours, le cheval de mon guide s'étant effrayé, l'emporta. Je me trouvai seul pendant plusieurs heures, tirant au hasard des coups de carabine pour éloigner les bêtes fauves, et dans l'espoir d'attirer quelqu'un près de moi, ou qu'on répondrait à mes signaux. Vers onze heures du soir, ayant débouché dans la plaine, j'aperçus à une distance assez considérable un grand feu, au-dessus duquel se mouvaient deux

ombres de forme humaine. A mesure que mon cheval avançait, ces formes devenaient plus distinctes, et je ne tardai pas à reconnaître deux hommes grotesquement déguisés en Turcs et dansant sur la corde! J'appris, en descendant de cheval, que ces jeunes acrobates étaient les deux tambours de la compagnie présidiale de San Francisco, qui donnaient ce divertissement aux Russes.

C'est dans cette même ferme de Klebnikoff que peu de temps auparavant, ayant demandé du papier pour écrire, un soldat m'apporta un cahier sur lequel, parmi divers exercices de langue française, se trouvait la *Marseillaise.* En me voyant poursuivi jusqu'au fond de l'Amérique, et au milieu des Russes, par les paroles de cet air, que j'avais entendu jouer à la messe aux Indiens de la Mission de Santa Crúz, je ne pus m'empêcher de m'écrier : « *Marseillaise, que me veux-tu?* »

Le costume habituel des Californiens se compose d'un large pantalon en drap, ouvert à partir du genou, et laissant voir un caleçon en toile; d'une chemise en toile blanche brodée, avec une cravate noire négligemment serrée autour du cou; d'une ceinture en soie, et d'une veste ronde en indienne, avec des bouffantes aux manches et sur

la poitrine, ou d'une veste de drap, brodée et ornée de passementeries; enfin de souliers en peau de daim, et d'un chapeau noir à larges bords, entouré d'un énorme galon, et quelquefois décoré sur les deux côtés d'aigles en argent. Au-dessous de ce chapeau, ils portent généralement un foulard en soie noire. Le *sarape,* couverture en laine, leur tient lieu de manteau; cette couverture est assez semblable au *poncho* de l'Amérique du Sud; un trou pratiqué au milieu permet de passer la tête. Ils se couvrent aussi quelquefois de la *manga,* sorte de manteau carré long à angles arrondis, en drap doublé en étoffe, avec une ouverture comme au *sarape,* mais autour de laquelle se trouve un collet circulaire en velours, orné d'une grande frange en soie, en or ou en argent.

Ces costumes coûtent fort cher; une *calzonera* ou large pantalon avec boutons et galons d'or, se vend cinquante et soixante piastres; un beau *sarape* ou une *manga* à franges d'or, de soixante à cent piastres. Quand les rancheros montent à cheval, ils s'attachent au-dessous du genou, à l'aide de jarretières brodées, des espèces de jambières qu'ils nomment *botas* (bottes). Ces jambières, dans le pli desquelles ils placent le long couteau qui ne les quitte jamais, sont

formées de pièces en cuir corroyé assez épais, mais très-souple, ayant environ quinze pouces de hauteur sur un pied et demi de large; elles sont travaillées à la molette et à l'emporte-pièces, et présentent de fort jolis dessins découpés et repoussés. Ils portent encore une paire d'énormes éperons, dont les étoiles n'ont pas moins de quatre pouces de diamètre, et sont composées de cinq branches de la grosseur d'une plume d'oie à pointes émoussées. Ces éperons sont destinés moins à piquer le cheval qu'à exercer une pression sur ses flancs, et à le forcer à enlever de terre l'arrière-train si on lui lâche la bride, et si on le retient, à s'asseoir en quelque sorte sur ses hanches. Il est inutile d'ajouter qu'à MonteRey et parmi quelques habitants des Pueblos, on retrouve un costume à peu près européen, et, dans les grandes occasions, l'inévitable habit noir. Les Californiens riches seuls font usage du drap fin et de la soie; les autres se servent de culottes de peau de daim, et d'étoffes en coton et en laine grossière.

Le costume des femmes est plus simple; il se compose généralement d'une robe en indienne ou en soie, dont la coupe suit de loin les modes françaises; d'un *rebozo*, espèce d'écharpe en coton ou en soie, avec lequel elles se couvrent la tête au

besoin, et qu'elles remplacent les jours de fête par de grands châles en crêpe de Chine brodés; un très-petit nombre ont conservé la mantille noire espagnole. Dans l'été, au lieu d'une robe entière, elles n'ont qu'une jupe (*enaguas*), dont la partie supérieure est d'une couleur différente du reste. Les bas de soie et les souliers de satin sont réservés pour la grande toilette. Lorsqu'elles vont tête nue, elles laissent pendre leurs nattes, ou même tomber leurs cheveux sans les tresser; lorsqu'elles se coiffent, elles portent au sommet de la tête un fichu en soie noire. Le chapeau dont la dimension est énorme ne leur sert que pour monter à cheval; elles emploient des selles d'hommes, en se formant seulement un étrier plus long pour le pied gauche, avec une ceinture attachée au pommeau de la selle. Si un homme et une femme montent le même cheval, le cavalier est placé en croupe et la femme devant, la tête couverte, afin de se garantir des rayons du soleil, avec le chapeau de son compagnon, qui, dans ce cas, se coiffe lui-même d'un foulard.

Les Californiens ont un goût aussi prononcé pour la musique que pour la danse; la guitare espagnole est leur instrument favori, et, dans les réunions que l'on nomme *fandangos*, il n'est pas rare d'en voir improviser des paroles sur les airs

qu'ils jouent, des couplets en l'honneur des dames, des étrangers présents, et des satires où sont passés en revue tous les ridicules de la société. Souvent une strophe commencée par un homme est terminée par une femme.

Il existe un certain pas nommé *el son,* exécuté par une personne seule : lorsque c'est une femme qui danse, les *cavalleros*, qui sont généralement des parents, font pleuvoir des piastres autour d'elle. Il nous arriva, chez l'alcalde du pueblo de los Angeles, de jeter un doublon en or et la musique célébra aussitôt notre générosité en ces termes :

« El Frances el Capitan
« Es muy noble en su querer,
« Agasaja á las mugeres,
« Así las ha de coger !

La politique elle-même n'est pas étrangère à ces chansons, ainsi que nous en fûmes témoin dans un bal à Santa Bárbara. Disons d'abord que les habitants confondent souvent les Anglais avec les Américains : l'escadre de ces derniers venait de quitter San Francisco, et on avait craint qu'elle ne s'emparât du pays. L'improvisateur était un soldat; il commença ainsi un couplet d'un ton dolent :

« Ay! si vienen los Ingleses, Ay!
« California está perdida!

Une charmante fille espagnole termina ainsi le quatrain :

« Mas si vienen los Franceses, Ay!
« La muger está rendida !

Le commerce des habitants est agréable et facile; ils sympathisent particulièrement avec les Français ; nous qui n'avons pas laissé une ferme sans la visiter, nous n'avons eu qu'à nous louer de l'accueil que nous avons partout reçu, surtout de la part du clergé espagnol.

L'hospitalité est exercée par tout le monde en Californie; et comme il n'y a aucune espèce d'auberges, on arrive à toute heure de jour et de nuit dans les Missions, dans les fermes, chez des individus que l'on ne connaît pas, et où l'on est sûr cependant d'être bien accueilli sans rétribution aucune. Il n'y a qu'un bien petit nombre d'individus qui fassent exception, et cherchent à abuser de l'inexpérience des voyageurs.

Malheureusement l'on ne rencontre pas partout des fermes et des Missions; on voyage sou-

vent pendant des journées et des nuits entières, manquant d'eau et de nourriture, exposé l'hiver à des pluies glaciales, traversant des bois remplis d'ours, obligé de mettre partout la main à l'œuvre, car dans ce pays, quel que soit le nombre des domestiques dont on se fasse suivre, on est réduit à faire presque tout soi-même; il faut savoir manier le *lazo* pour s'assurer un cheval au besoin, la hache pour couper le bois, l'aviron pour traverser les lacs et les rivières, la carabine pour tuer le gibier ou défendre sa vie contre les bêtes fauves et les Indiens des tribus errantes.

On ne saurait se faire une idée des tristesses et des découragements qui accompagnent le voyageur dans de semblables explorations. Que de fois, étendu par terre, malade, abattu par la fatigue et la faim, brisé par des courses furieuses sur des chevaux à demi sauvages, seul dans ces immenses déserts ou livré à la foi de domestiques mercenaires ou d'Indiens souvent perfides, nous avons soupiré après l'Europe, en pensant, hélas! à ceux que nous ne devions plus retrouver! Mais au milieu de cet abandon complet où on nous a laissé à quatre mille lieues de la France, l'espoir que le résultat de notre voyage pouvait être utile à notre pays, nous donnait des forces, car nous étions loin de prévoir les déboires et les dé-

goûts de toute espèce qui nous attendaient à notre arrivée !

PARTIE INHABITÉE DE LA CALIFORNIE.

Nous allons donner maintenant la description topographique de la partie de la Californie habitée seulement par les Indiens, mais traversée quelquefois par les Français Canadiens ou les caravanes des États-Unis et celles du Nouveau Mexique.

A partir du port de la Bodega, la côte, bordée de pins superbes, court au nord-ouest jusqu'au cap Mendocino ; elle ne présente ni rivières importantes, ni abris sûrs; cependant, comme elle est parfaitement saine, on peut, dans la belle saison, l'approcher de fort près, et mouiller derrière la pointe Barra de Arena, borne du territoire russe; la punta Delgada et le cap Vizcaino. Les rivières Kostromitinoff, du Radeau et des Marrons ne sont point navigables.

Le cap Mendocino, ainsi nommé en l'honneur du vice-roi Mendoza, fut découvert par Ferrelo, en 1543 ; il forme un énorme promontoire entouré d'îlots où les Russes chassaient autrefois les loutres et les veaux marins. Ce cap, par sa projection, semble marquer la limite des orages de la côte

Nord-Ouest. Tous les navigateurs espagnols, et Van Couver lui-même, ont noté que la côte située au Sud jouit d'une température plus douce, et n'est point exposée aux terribles coups de vent qu'on éprouve dans la partie septentrionale de ce cap[1].

PORT DE LA TRINIDAD.

Les Espagnols avaient cependant songé à fonder un établissement plus au nord sur la côte, au port de la Trinidad, découvert, le 11 juin 1775, par Don Bruno de Heceta. En effet, le vice-roi de la Nouvelle Espagne, le bailli de Bucareli, donna l'ordre d'occuper ce point, le 20 janvier 1776. Le soin apporté à la fondation des Missions de Californie empêcha que cet ordre ne fût mis à exécution.

Le port de la Trinidad n'est, à proprement parler, qu'une petite baie ouverte aux vents qui règnent pendant l'hiver. On ne peut y mouiller que dans l'été; on s'y trouve à l'abri du nord-ouest. Il faut jeter l'ancre à un mille de terre, à

[1] Cap Mendocino : Latitude Nord : 40° 29′. Long. Ouest : 126° 49′ 30″.

une égale distance de la côte, du cap au nord et de l'îlot situé à un mille au-dessus de ce cap. On aura alors seize mètres et un bon fond de sable noir. On ne court aucun danger entre la pointe nord et l'îlot; le fond est partout de huit à neuf brasses; mais on doit éviter de se tenir trop près de la grande côte, entièrement bordée de rochers. Il existe entre eux des passes pour les canots; aussi, une fois en dedans, peut-on assez facilement prendre terre, cette ligne de roches protégeant la plage contre la houle de l'ouest. Au fond du mouillage, au nord-est, se trouve une petite rivière où il est aisé de faire de l'eau. Le bois abonde dans ces parages; cependant les grands pins ne s'élèvent qu'à quelque distance de la plage [1].

[1] Voir dans l'Atlas le plan, n° 15.

Port de la Trinidad au mouillage :	Latitude Nord : 41° 7′.
	Longitude Ouest : 126° 35′ 37″.
	En temps : $8^h\ 26^m\ 22^s$.
	Déclinaison : 16° Nord-Est.
	Établissement du port : $12^h\ 30^m$.
	Hauteur de la marée : 2 mètres.

Voir : Relacion histórica de la vida del R. P. Junípero Serra, page 171.

RIVIÈRE DES KLAMAKS.

La rivière des Indiens Klamaks, située à dix lieues au nord de la Trinidad, présente une barre qui empêche les grands navires d'y pénétrer; toutefois, la Compagnie d'Hudson y a fait entrer des goëlettes qui ne tiraient que sept à huit pieds d'eau. Elle fut visitée avec soin, en 1836, par le schooner *Cadborough*, capitaine Brotchie, qui explora attentivement divers autres points de la côte pour le compte de la Compagnie, et auquel nous devons plusieurs renseignements fort utiles. L'établissement du port au mouillage est à cinq heures, et la marée monte de deux mètres[1].

Des arbres magnifiques couvrent les bords de cette rivière, que les embarcations peuvent remonter pendant vingt ou vingt-cinq lieues, et qui prend sa source dans le lac Klamak, au pied des Monts Sastés, non loin de l'origine del Rio del Sacramento. Cette partie de la Californie est habitée par des tribus indiennes assez nombreuses, qui vivent des produits de la pêche et

[1] Rivière Klamak : { Latitude Nord : 41° 33'. Longitude Ouest : 126° 12' 24''.

de l'échange des fourrures qu'ils opèrent avec les trappeurs.

PORT DE SAINT GEORGE.

En suivant la côte, on rencontre le cap de San Sebastian, ainsi nommé par Vizcaino en 1602, dont le prolongement forme au sud la petite baie appelée de Saint George par Van Couver, et où l'on ne peut mouiller qu'en été. Divers groupes d'îlots en rendent d'ailleurs l'approche assez dangereuse[1].

LIMITES DE LA CALIFORNIE.

D'après le traité des Florides conclu entre l'Espagne et les États-Unis, le 22 février 1819, et ratifié par cette dernière puissance et le Mexique le 15 janvier 1828, le quarante-deuxième parallèle s'étendant de la Mer Pacifique jusqu'aux Montagnes Rocheuses à l'Est, se trouve être la limite nord de la Californie et des anciennes possessions

[1] Cap San Sebastian : { Latitude Nord : 41° 46'. Longitude Ouest : 126° 42' 15'. }

espagnoles; aussi ne nous occuperons-nous pas maintenant du territoire situé au delà de cette ligne, et qui est devenu le sujet des différends existants entre les gouvernements anglais et américain.

Tout le pays situé entre la côte de Californie et la Sierra Nevada est, ainsi que nous l'avons dit, d'une fertilité admirable et parfaitement propre à la colonisation. Il n'en est pas de même des immenses plaines sablonneuses connues sous le nom de *Désert américain,* qui s'étendent depuis le versant oriental de la Sierra Nevada jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, et qui prennent le nom de Monts Anahuac et Sierra Madre, du moment où elles entrent dans le territoire du Nouveau Mexique.

Le lac Youta ou Salé, lac Timpanogos ou Teguayo des anciennes cartes espagnoles, est situé au nord de cette plaine, entre les 40^{e} et 41^{e} degrés, dans une région volcanique; aux environs on rencontre du soufre sublimé à la surface du sol, et des eaux minérales de plusieurs espèces. Ce lac a une étendue d'au moins vingt-cinq lieues de long sur vingt de large; il renferme plusieurs îles, et reçoit quelques petites rivières d'eau douce.

Sur l'une d'elles, appelée Rivière Plate, et si-

tuée vers le milieu du bord oriental du lac, se trouve établi le fort ou dépôt de la Compagnie américaine des fourrures de Saint Louis du Missouri. Les Indiens Youtas habitent les environs de ce lac, que les Américains appellent quelquefois lac Bonneville.

A quarante lieues au nord, sur la rivière Port-Neuf, un des affluents de la rivière des Serpents, branche sud du Rio Colombia, la Compagnie d'Hudson possède le fort Hall, acheté il y a peu d'années au capitaine Wyeth, Américain, et éloigné de quinze lieues à peine de la frontière de la Californie. Il est nécessaire d'ajouter qu'un autre fort de la Compagnie se trouve à vingt-cinq lieues de la ligne de démarcation, sur la rivière Umqua, qui débouche dans la Mer Pacifique.

Ainsi, les Américains sont déjà établis sur ce territoire, qui n'appartient que nominalement au Mexique, et les Anglais n'ont plus qu'un pas à faire pour y pénétrer. Les Montagnes Rocheuses ont cessé d'être un obstacle, car depuis peu d'années on y a découvert des gorges ou passes qui permettent aux voitures de les traverser. Nous avons vu, au bord du Rio Colombia, des wagons à quatre roues venus de la Louisiane.

Les Américains suivent deux routes distinctes; les uns, après avoir remonté le Missouri, pren-

nent la rivière Padouca, branche sud de la Rivière Plate, et passant les Montagnes Rocheuses à l'ouest du Long Pic, viennent aboutir à la Rivière Verte, branche supérieure du Rio Colorado, que les Français Canadiens et Louisianais nomment Rivière Espagnole; et de là, ils ont à peine quelques jours de marche pour arriver, soit à la station américaine du lac Youta, soit à l'établissement anglais du fort Hall. D'autres caravanes prennent la branche nord de la rivière Plate, la rivière Eau Claire, et traversant la montagne par la passe des Trois Tetons, rencontrent les hautes eaux de la rivière des Serpents.

Deux fois par an la Compagnie américaine des fourrures envoie, de Saint Louis, un pyroscaphe d'un faible tirant d'eau, qui, après avoir remonté le Missouri, redescend au sud et à l'ouest la rivière Pierre Jaune (Yellow Stone), soit dans sa branche supérieure jusqu'au lac Eustis, soit par la branche inférieure de la rivière des Longues Cornes (Big Horn) jusqu'au lac Biddle. Ces deux lacs sont au pied des montagnes et non loin de la Passe. Les bateaux à vapeur, chargés d'objets d'échange, remportent les pelleteries recueillies dans les hautes eaux du Missouri et de l'Arkansas.

La Compagnie d'Hudson fait exploiter ces territoires par ses trappeurs canadiens; ils chassent

dans toute la Californie, et vont, en suivant le Rio Colorado, jusqu'au fond de la Mer Vermeille. Nous avons déjà parlé des caravanes qui viennent annuellement de Santa Fé du Nouveau Mexique pour acheter des chevaux.

Malgré les nombreuses peuplades d'Indiens répandues dans les vallées, ces expéditions, du reste fort pénibles à cause de la fatigue et des privations de toute espèce, ne présentent de dangers sérieux que lorsqu'on voyage isolément ou en petit nombre, car les sauvages n'attaquent jamais des troupes de soixante ou quatre-vingts blancs armés de carabines. Les animaux, particulièrement les ours et les serpents à sonnettes, sont en réalité plus redoutables que les indigènes [1].

GÉOLOGIE DE LA CALIFORNIE.

La constitution géologique du sol de la Californie est extrêmement simple. La base des Montagnes Rocheuses est formée de granits de diverses couleurs, tantôt blanchâtres et à points noirs, tantôt gris ou rouges; au-dessus s'élèvent des

[1] Tous ces itinéraires sont tracés en points rouges sur la Carte générale, n° 1 de l'Atlas.

stratifications de gneiss, de hornblende, de quartz, d'ardoises talqueuses semblables à celles qui, au Mexique, renferment des filons d'or, de mica-schiste et de schiste talqueux. La composition des Montagnes Rocheuses semble être la même que celle de la Cordillère des Andes, dont l'illustre M. de Humboldt a donné une savante description. De ces différentes couches jaillissent d'abondantes sources minérales.

Le grand désert compris entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra Nevada est formé en partie de détritus de ces montagnes, de roches basaltiques, de grès rouge et bigarré, et de dépôts calcaires; leur aspect général est volcanique, et les laves s'y rencontrent souvent. On aperçoit dans les sections verticales du lit des rivières, d'immenses assises de colonnes basaltiques ressemblant à des tuyaux d'orgue.

La Sierra Nevada, indépendamment des granits rouges, des roches trachytiques, offre des grès, des schistes, des roches amphiboliques, et des phylades grises et noirâtres.

La formation des Monts Californiens est en général celle des terrains crétacés. Leur partie inférieure présente des grès mélangés de divers oxydes et de silicates de fer; plusieurs de leurs sommets sont couronnés de gypses et autres dépôts cal-

caires d'une blancheur éblouissante, qui, de loin, les font ressembler à des montagnes couvertes de neige. Le chaînon peu élevé qui suit la direction de la mer et la côte elle-même, a tous les caractères d'un dépôt tertiaire récent ; le sol est mélangé de silices, de sables, de marnes, de grès, de gypses, de kaolin et d'ocres de diverses couleurs ; on y remarque l'alternance entre les dépôts des eaux douces et les formations marines faciles à distinguer par les coquilles qu'elles renferment. Un exemple frappant de ce fait se retrouve près de la Mission de Santa Bárbara.

Quelques parties du rivage seulement ont l'aspect de terrains diluviens; ainsi il est aisé de reconnaître que les parties sud-est et ouest des ports de la Bodega, de MonteRey, de San Francisco, de Santa Bárbara et San Diego, sur une étendue de plusieurs lieues, ont été couvertes par les eaux de la mer. On rencontre aussi dans des vallées intérieures de grands blocs erratiques, dont la composition n'a aucun rapport avec le terrain sur lequel ils se trouvent transportés. Nous n'avons découvert nulle part d'aérolithes, ni de ces énormes masses de fer magnétique dont la présence n'a pas d'explication connue, et qu'on trouve dans quelques parties désertes du Continent américain.

La terre végétale a souvent, dans les vallées, deux mètres d'épaisseur; les strata supérieurs du sol sont en partie formés par des détritus organiques; aussi est-il d'une extrême fertilité, que contribuent encore à augmenter, les couches de cendres produites par les incendies des savanes. L'humus n'est jamais à nu, l'herbe le couvre toute l'année; les graminées atteignent une hauteur de huit à dix pieds, et les arbres de la Californie sont, sinon les plus gros, du moins les plus élevés du globe.

CLIMATOLOGIE.

Les saisons suivent le même cours qu'en Europe, et l'année se divise en deux parties bien distinctes : la saison des pluies qui commence en octobre et finit en mars, et la saison sèche qui embrasse les six autres mois de printemps et d'été. Par une heureuse alternative, les vents régnants de l'hiver sont ceux du sud-est, qui élèvent la température, tandis que ceux de l'été, soufflant du nord-ouest, diminuent l'ardeur du soleil. Ces vents, il est vrai, sont quelquefois si froids, qu'au bord de la mer et au mois d'août ils obligent à faire du feu dans les maisons qui y sont exposées.

Dans les plaines intérieures, la température est au contraire très-élevée.

A la fin d'août et dans les premiers jours de septembre 1841, à la Nouvelle Helvétie, sur le Rio del Sacramento, le thermomètre centigrade, placé à l'ombre et au nord, donnait de midi à deux heures un maximum de 36 à 38 degrés; au fort de Ross, qui est situé au bord de la mer, au delà du trente-huitième parallèle, la moyenne de l'année est de 13 degrés au-dessus de zéro, le maximum de 30 et le minimum de 4; au port de San Francisco (partie nord) et à MonteRey, la température de l'air et des sources, aux mois de septembre, octobre et novembre, offre une moyenne de 17 degrés au-dessus de zéro, que l'on peut considérer comme celle de l'année.

Dans quelques matinées de décembre et en janvier, on trouve du verglas et de rares gelées blanches. Une seule fois depuis la colonisation on a vu tomber de la neige dans la plaine. Ce phénomène fut observé par le R. P. Payeras, le 26 janvier 1806, à la Mission de Saint Jean Baptiste. Les sommets des monts Californiens, qui n'ont guère que douze ou quinze cents mètres d'élévation absolue, conservent à peine quelques jours la neige qu'ils reçoivent.

A partir de la Mission de San Antonio, la région

des palmiers et des orangers commence, et à mesure que l'on descend vers le sud de la province, la température s'élève. La Haute Californie, depuis San Diego jusqu'à la Bodega, sur une étendue de côte de deux cents lieues, est, selon nous, comprise entre les deux lignes isothermes de 15 à 20 degrés, et jouit par conséquent d'une température analogue à celle du royaume de Valence et des plus belles régions de la Méditerranée.

Il est à remarquer que cette température est bien plus douce que dans les points situés à latitude égale sur la côte est de l'Amérique, ce qui confirme cette grande loi de climatologie, que les côtes occidentales d'un continent sont toujours plus chaudes que les côtes orientales comprises entre les mêmes parallèles.

En été, les brumes fréquentes contribuent à rafraîchir l'atmosphère; elles sont apportées par les vents qui soufflent du nord-ouest, et sont souvent si épaisses que l'obscurité est presque complète pendant la journée. Ce phénomène expose à de grands dangers les navires qui sont sur la côte; et même en voyageant dans l'intérieur, comme les routes ne sont pas toujours bien tracées, on peut s'égarer et courir le risque d'être tué à coups de flèches par les Indiens maraudeurs,

ou d'être attaqué par les ours qui sont très-nombreux. Deux fois dans le mois de juillet nous nous sommes perdu au milieu d'immenses plaines, faute de pouvoir observer le soleil, et n'ayant pour tout guide qu'une boussole.

Ces brumes épaisses de l'été n'entretiennent cependant pas une grande humidité dans l'atmosphère, car il ne pleut jamais, et le vent de nord-ouest, qui dessèche tout, a une si grande violence, qu'il emporte incessamment les couches de brouillards, et les remplace par de nouvelles, sans leur laisser en quelque sorte le temps de se changer en pluie. Malgré les averses journalières de l'hiver, en Californie ainsi que dans le reste de l'Amérique, la quantité de pluie tombant annuellement est moins considérable qu'en Europe, à cause des six mois de sécheresse du reste de l'année.

Dans plusieurs localités, sur la côte surtout, la terre est dépouillée de verdure, tandis qu'en hiver les vents du sud et du sud-est ayant moins de force et permettant aux nuages de s'arrêter sur les plaines et de se fondre en eau, tout le pays se couvre de la plus riche végétation.

En été, les matinées sont généralement belles, les brumes et le vent n'arrivant que vers onze heures. En hiver, il pleut tous les jours vers trois

heures du soir, et très-rarement pendant la nuit. Vers le sud on observe parfois le phénomène extraordinaire de la pluie tombant par un ciel parfaitement pur et serein. Dans la saison froide, la mer, au large, est quelquefois couverte de brouillards, pendant que la côte et l'intérieur des terres jouissent du plus beau soleil. On voit arriver des courants de nuages qui restent suspendus au-dessus de la terre, se condensent et retombent en pluie : dans la saison chaude, au contraire, les brumes apportées par le nord-ouest cachent le ciel pendant des semaines entières, mais ne se convertissent jamais en averses, sans doute parce que le sol émet plus de calorique qu'en hiver, et que dans cette dernière saison le refroidissement de la terre facilite la condensation et la chute des vapeurs aqueuses. La moyenne de l'hygromètre anglais se trouve être à San Francisco de 52 degrés pour les mois de novembre, décembre et janvier, avec les vents régnants du sud et du sud-est.

Quelquefois en voyageant, on est surpris de voir le ciel couvert de nuages noirs et rougeâtres, d'éprouver une chaleur étouffante ou de sentir tomber une pluie fine de cendre. Les causes de ces particularités sont dues aux incendies produits dans les forêts et les savanes par la négligence des Indiens ou des blancs, qui, après avoir allumé du

feu pendant leurs campements, oublient de l'éteindre en s'éloignant. Ces incendies durent souvent plusieurs mois, et se propagent d'un bout à l'autre de la province, au point d'empêcher les voyageurs d'avancer. Malheur à ceux qui se laissent surprendre par les flammes dans les prairies dont l'herbe s'élève souvent à neuf et dix pieds, ou dans les bois qui n'ont pas de routes tracées! Dans le chaînon de la sierra de Santa Crúz qui conduit à la Mission de Santa Clara, nous avons passé plusieurs heures errant au milieu d'une forêt embrasée, recevant les branchages enflammés et aveuglé par la cendre. L'aspect du feu fait perdre aux animaux toute leur intelligence; les chevaux ne reconnaissent plus leur route, et sont tellement effrayés qu'ils se laisseraient brûler sur place. Les ours, les antilopes, les cerfs courent çà et là, et nous avons vu de ces derniers poursuivis par l'incendie sur la côte orientale du port de San Francisco, se jeter à la mer sans craindre les requins, et gagner à la nage les îles de la baie.

Sous l'autorité espagnole, dès qu'un incendie se déclarait, les Compagnies présidiales et les néophytes des Missions arrivaient par centaines, armés de haches, et parvenaient en peu de temps à s'en rendre maîtres. Maintenant, la négligence

est telle, que pendant notre séjour à MonteRey, les bois de la presqu'île de Pinos, situés à deux ou trois cents pas des maisons de cette ville, ont été en proie au feu, sans qu'on ait fait la moindre tentative pour l'éteindre. C'est, du reste, un spectacle magnifique que celui d'une plaine embrasée. Les flammes courent dans les herbes de la savane, enveloppent les coteaux boisés, et s'élancent en serpentant au sommet des arbres, dévorant les lianes et les plantes grimpantes. Les frênes, les sycomores, les chênes brûlent en entier, mais les troncs des pins, qui sembleraient devoir être les premiers consumés, résistent à cause de l'épaisseur de leur écorce ; on voit seulement couler de longues larmes de résine transparente le long de leur tronc, tandis que l'incendie projette une lueur rougeâtre, et que les fortes brises du nord-ouest emportent des nuages de cendre et de fumée.

Les variations diurnes du baromètre situé au niveau de la mer sont presque insensibles lorsque c'est le même vent qui souffle ; mais le nord-ouest fait monter le mercure, et le sud-est opère un effet contraire ; les minima avec ce dernier vent, sont de 751 à 754 millimètres, et les maxima avec le nord-ouest de 767 et 769 millimètres, et la différence de l'année 17 millimètres. Le baromètre

est le meilleur indice du changement de vent, et nous avons remarqué en janvier 1842, à Monte-Rey, des variations ascensionnelles de 20 et 30 millimètres en moins d'une heure, lorsque le vent passait du sud-est au nord-ouest.

Bien que les ouragans soient très-forts sur la côte de Californie, les orages accompagnés de grêle et d'éclairs y sont fort rares; on passe des années sans entendre gronder le tonnerre et sans voir tomber la foudre.

HYDROGRAPHIE.

Par la description détaillée que nous avons donnée de la côte, il est facile de voir que la navigation est aisée et ne présente d'autre inconvénient que la direction constante des vents, soit du nord-ouest pendant l'été, soit du sud-est pendant l'hiver. Ce premier vent est d'une violence extrême, mais il est régulier et ne procède ni par tourbillons, ni par rafales. Sa force est telle, qu'il nous est arrivé en mai et en juillet 1841, de rester à la cape pendant quatorze jours une fois, et dix-sept l'autre, avec d'excellents navires, et d'être enfin obligés de fuir devant le vent, et de mouiller à la côte derrière quelque abri.

Pendant les intermittences du vent on éprouve

quelquefois des calmes plats qui durent plusieurs jours. On conçoit que si, pendant ce temps, le brouillard est épais, le navire qui se trouve sur la côte est fort exposé, à cause des courants qui l'entraînent, et de l'impossibilité où il est de déterminer sa position. C'est ainsi qu'au mois d'août, après être restés sept jours sans observations astronomiques à bord d'un brick américain, nous avons manqué faire côte près de Santa Bárbara, et avons été forcés de mouiller au milieu des brisants de la pointe nord de la baie. Aussi, est-il préférable, pour les capitaines qui n'ont pas une connaissance parfaite de tous les points où l'on peut jeter l'ancre, d'attendre un peu au large que le brouillard se dissipe, et de n'atterrir que par un temps clair.

Le nord-ouest s'étend jusqu'aux régions intertropicales, et remplace les vents régnants, produisant ainsi le phénomène connu sous le nom d'*inversion de l'alizé*. Il importe donc aux navires venant du Pérou, du Chili et de la côte du Mexique, de rester au large et de ne venir reconnaître la terre que lorsqu'ils sont en latitude du port où ils veulent aborder. Pour aller au sud, au contraire, s'ils partent de Californie en été, ils doivent se tenir à peu de distance de la côte. Un bâtiment peut descendre ainsi de MonteRey à Ma-

zatlan en huit ou dix jours, tandis qu'il emploie souvent un mois pour remonter de l'entrée du golfe de Cortez à la Haute Californie. Les navires qui font le cabotage se tiennent en toute saison très-près de la côte, parce qu'ils remontent la nuit avec la brise de terre. Le voyage de MonteRey aux Sandwich dure quinze jours environ, et celui de Lima un mois.

Les courants viennent du nord et suivent la direction de la côte; dans le canal de Santa Bárbara ils ont jusqu'à deux et trois milles; partout ailleurs ils sont assez faibles et modifiés par la direction des vents.

Dans certaines baies, l'immense quantité de fucus et de goëmons donne à la mer, bleue ailleurs, une teinte vert foncé. Le bitume liquide, surnageant à la surface des eaux, les rend noirâtres dans le canal de Santa Bárbara.

Pendant notre séjour, nous n'avons point observé de phénomène céleste particulier, à l'exception de quelques étoiles filantes et d'arcs-en-ciel avec arcs supplémentaires concentriques nettement dessinés. Dans les nuits du 11 au 15 novembre, l'état du ciel n'a présenté aucun aspect extraordinaire, et la grande pluie annuelle des étoiles filantes n'a pas eu lieu sur la côte d'Amérique comprise entre les 17^{e} et 58^{e} degrés de lati-

tude nord, ainsi que nous nous en sommes assuré avec exactitude.

TREMBLEMENTS DE TERRE.

Les habitants de la Californie disent que les tremblements sont assez fréquents; seulement, comme les secousses sont très-faibles, ils ne s'en effrayent guère. Dans l'espace de neuf mois, nous en avons ressenti deux. Le 12 mai 1841, à Monte-Rey, à neuf heures du soir, nous éprouvâmes une secousse très-courte et si peu caractérisée qu'on pouvait croire que la vibration du plancher de la maison où nous nous trouvions, était produite par une porte fermée bruyamment. A MonteRey encore, le 3 juillet suivant, par un temps magnifique, étant dans un jardin à deux heures sept minutes du soir, je fus assez heureux pour éprouver une secousse bien déterminée et pour pouvoir étudier le phénomène dans ses détails.

Au milieu de notre conversation, nous entendîmes s'élever tout à coup un bruit terrible semblable à des roulements croissants de tonnerre, bruit qui s'éteignit après avoir duré à peine vingt secondes; la personne qui m'accompagnait s'écria : « *el temblor* (le tremblement), » et aussitôt je sentis le sol s'agiter sous mes pieds

assez violemment pour me contraindre à m'appuyer contre un arbre; les oscillations se répétèrent quatre fois, elles étaient horizontales et dans la direction nord et sud. Les arbres s'agitèrent un instant, mais la commotion ne causa aucun dommage aux maisons. Mon chien, qui était à quelques pas, vint tout tremblant se réfugier auprès de moi, et me regardant d'un air suppliant, semblait me demander de le défendre contre un danger qu'il ne pouvait comprendre.

J'examinai aussitôt l'état de mes boussoles et celles des navires en rade; aucun de ces instruments, non plus que les baromètres et thermomètres, n'avaient éprouvé d'altération. La baie et la plage étaient couvertes de poissons morts et échoués, et la secousse fut ressentie au même instant à bord des bâtiments et dans les fermes de l'intérieur; mais il est sans exemple dans ce pays qu'à la suite de tremblements de terre, le sol se soit entr'ouvert ou exhaussé, ou que des sources nouvelles aient jailli et que d'anciennes se soient taries subitement, ainsi que cela arrive si fréquemment et avec de si funestes catastrophes sur les côtes de Venezuela, du Chili et du Pérou. Excepté quelques fumeroles près de Santa Bárbara, il n'existe point en Californie de volcan ou de cratère importants.

RÉSUMÉ.

En résumé, la Haute Californie dans son ensemble est admirablement propre à une colonisation, dont le plan est d'ailleurs pour ainsi dire tout tracé par les vingt-deux Missions et les six Pueblos échelonnés sur la surface du sol, et qui pourront devenir le noyau d'autant de villes parfaitement situées et à la portée de tous les ports; cette province présente les plus grandes facilités pour l'élève des bestiaux, la culture des céréales et la plantation des vignes; elle pourrait contenir vingt millions d'habitants; malgré les déprédations de tout genre, elle possède encore près de quatre cent mille bêtes à cornes, et ses ports sont un point de relâche forcée pour les navires allant de la Chine et de l'Asie aux côtes occidentales de l'Amérique.

Il n'est pas douteux que du moment où une population intelligente et laborieuse s'y établirait, ce pays parviendrait à occuper un rang élevé dans l'échelle commerciale, il formerait l'entrepôt où les côtes du Grand Océan enverraient leurs produits, et fournirait la plus grande partie de leur subsistance en grains à la côte Nord-Ouest, au Mexique, à l'Amérique centrale, à l'Équateur,

au Pérou, à la côte nord de l'Asie et à plusieurs groupes de la Polynésie, tels que les îles Sandwich, les Marquises et Otaïti; il pourrait enfin faire concurrence aux farines de Guaymas et du Chili[1].

La configuration du sol serait extrêmement favorable à l'établissement de chemins de fer, ou de routes en bois, comme on commence à les exécuter dans les landes de Bordeaux; les matériaux nécessaires à la construction de ces dernières ne coûteraient presque rien, à cause de l'abondance des forêts; il n'y aurait point de travaux d'art à exécuter; il ne faudrait qu'élever quelques pilotis et des petits ponts sur les rivières.

D'un bout à l'autre de la Californie, les routes sont d'une horizontalité presque parfaite; ce n'est que près de la Mission de Sainte Inès qu'on rencontre quelques difficultés de terrain; mais partout ailleurs, même dans l'état actuel, les voitures suspendues peuvent facilement circuler. Bien qu'on ne prenne aucun soin de ces routes, elles sont fort belles pendant l'été; mais l'hiver les pluies abondantes et les débordements des ruisseaux les rendent impraticables; autrefois les moines de chaque Mission faisaient réparer deux

[1] Voir dans l'Atlas la carte de l'Océan Pacifique, n. 2.

fois par an, au printemps et à l'entrée de l'hiver, la moitié de la route conduisant aux deux Missions voisines; les Pères de celles-ci réparaient l'autre moitié, et, de cette manière, les communications étaient toujours faciles.

PORTS.

Aux deux extrémités de la province, se trouvent deux ports excellents, au sud celui de San Diego, au nord celui de San Francisco qu'on peut considérer comme la clef de la côte nord-ouest de l'Amérique et de l'Océan Pacifique Septentrional. C'est surtout pour arriver à la possession de ce port que les Anglais et les Américains convoitent depuis longtemps la Californie. Voici la description qu'en donne le savant capitaine Beechey de la Marine royale anglaise, auquel nous sommes d'ailleurs redevable de plusieurs détails hydrographiques importants[1] :

« Le port de San Francisco est une immense « étendue d'eau capable de contenir TOUTE LA « MARINE BRITANNIQUE (*sufficiently extensive to*

[1] Narrative of a Voyage to the Pacific Ocean by Cap. Beechey. London, 1831, vol. I.

Narrative of a Voyage round the World, etc., 1836–1842, by Cap. Belcher. London, 1843, vol. I, pag. 118.

« *contain all the british navy*), ayant d'excellents « abris, des mouillages partout, et se trouvant « entouré d'un pays varié par des collines et des « vallées en partie boisées, en partie présentant « de beaux pâturages, et abondant en bétail de « toute espèce. »

Le voyage du capitaine Beechey avait eu lieu en 1827 ; en 1840, le capitaine Belcher eut encore mission d'examiner avec soin le port de San Francisco et la Californie. En ce moment la Compagnie de la baie d'Hudson, sûre de l'appui du gouvernement britannique, pousse une ligne de forts vers ce territoire ; elle espère que les négociations commencées il y a peu d'années par la maison Lizardi de Londres, comme agent du Mexique pour la cession des terrains en payement de la dette anglaise, et renouvelées très-récemment, pourront être couronnées de succès, et que cette fois ce ne sera plus au Texas ou dans l'intérieur du Nouveau Mexique et de la Sonora que le gouvernement mexicain offrira des terrains, mais bien dans la Haute Californie. Personne n'ignore que la dette anglaise du Mexique s'élève à deux cent soixante-dix millions de francs, et que cette dette ne pourra jamais être payée. Si la cession de la province avait lieu, la Compagnie anglaise voudrait être la première à occuper les meilleurs

terrains, pour les revendre ensuite en détail avec un énorme bénéfice.

Mais nous pensons que les Américains auraient plus de chances de s'emparer de la Californie. Le mouvement de l'émigration vers l'ouest (*the far West*) devient tous les jours plus prononcé parmi les *backsettlers* ou colons des comtés occidentaux des États-Unis. Depuis trois ans, plusieurs caravanes se dirigent vers la Californie, et les moyens de résistance du gouvernement de cette province sont tellement faibles, que rien n'empêcherait les Américains d'en faire, au moment même où nous écrivons, un nouveau Texas. La révolution de 1836 et l'occupation sans déclaration de guerre de MonteRey par l'escadre américaine, il y a dix-huit mois à peine, en sont une preuve suffisante, et les tristes fanfaronnades, les imprudentes menaces du gouvernement mexicain contre les États-Unis, à l'occasion de l'annexation du Texas, pourraient fort bien hâter ce moment [1].

Pour se faire une idée de l'avenir de toute la Californie et de tout le Mexique, il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner en détail la politique suivie à son égard par le gouvernement américain. Déjà en 1789, lorsque l'illustre comte de Re-

[1] Voir le message du Président Tyler au Sénat, le 15 mai 1844.

villagigedo occupait la vice-royauté de la Nouvelle Espagne, un aventurier, nommé Philip Nolan, traversait à la tête de cinquante Américains les Rios Brazos et Colorado, et pénétrait dans le Texas où il fut tué dans un combat. Le 27 octobre 1795, les États-Unis et l'Espagne signèrent un traité de limites; mais cette question ne fut point assez clairement résolue pour que les Américains ne se crussent en droit de réclamer des territoires qui ne devaient point leur appartenir. A la fin de 1803, M. de Laussat, préfet de la Nouvelle Orléans, fit remise de la Louisiane au gouverneur américain, M. Claiborne, et quelque temps après eut lieu l'agression du colonel Burr dont nous avons déjà parlé. Le général Wilkinson, qui commandait les troupes des États-Unis sur la frontière, avait promis six cents hommes à l'ancien vice-président pour l'aider à envahir le Mexique. Dès 1796, Burr avait établi son plan, et l'avait communiqué au gouverneur Gay du Missouri et à d'autres personnes des États limitrophes [1].

Par sa dépêche du 1er avril 1812, Don Luíz de Onís, ministre d'Espagne à Washington, préve-

[1] Voir : Memoirs of Aaron Burr, by L. Davis, New-York, 1838; et W. Kennedy : Texas, vol. I, page 237 et suiv. London, 1840.

nait le vice-roi de Mexico, Don Francisco de Venegas, de se tenir sur ses gardes et d'armer la frontière, attendu que le gouvernement des États-Unis s'était proposé de fixer ses limites à l'embouchure du Rio Bravo del Norte, de le remonter jusqu'au 31^{e} de latitude, et de là tirer une ligne droite jusqu'à la Mer Pacifique, ce qui, dès lors, aurait donné la Haute Californie à l'Union[1]. La conduite ferme du gouvernement espagnol put faire ajourner de pareils projets. Dans le mois de septembre de la même année, le colonel Magee, et les officiers américains Kemper, Perry, Lockett et Ross, rassemblèrent jusqu'à cinq cents aventuriers, et le 1er novembre s'emparèrent de la ville de la Bahía. Peu après, le 1er avril 1813, ils prirent San Antonio de Bejar, et restèrent maîtres de ce point jusqu'au 16 juin suivant, jour où le général espagnol Elizondo détruisit le corps américain, dont les restes cherchèrent un refuge dans la Louisiane. Pendant ces expéditions, les États-Unis protestaient de leur amitié pour l'Espagne, tout en favorisant clandestinement les envahisseurs.

Le 22 février 1819, le traité des Florides fut

[1] Documents extraits des Archives de la vice-royauté de Mexico.

conclu pour la cession, par l'Espagne, de ces territoires aux États-Unis, en payement d'une somme de cinq millions de piastres, consacrée aux réclamations faites par les armateurs américains contre l'Espagne, pour des navires saisis dans ses ports pendant la guerre. Les limites à l'Ouest, entre ces deux puissances, furent rigoureusement déterminées.

La possession du port de San Francisco est considérée, par les Américains, comme si importante, que leur gouvernement a offert à celui de Mexico l'énorme somme de cinq millions de piastres, soit plus de vingt-cinq millions de francs, pour la cession de ce point. Voici les instructions originales données par M. Forsyth, Ministre des affaires étrangères, à M. Butler, Chargé d'affaires des États-Unis à Mexico.

TRADUCTION.

Washington, 6 août 1835.

« MONSIEUR,

« Il a été représenté au Président, que le port « de San Francisco, sur la côte nord-ouest du « Mexique, serait le lieu le plus désirable pour « la relâche de nos nombreux navires baleiniers « de l'Océan Pacifique, et qu'il est bien supé-

« rieur à tous ceux où ils peuvent maintenant « avoir accès. En conséquence le Président a or- « donné de faire une addition à vos instructions « relatives à la négociation du Texas. Le princi- « pal objet est de faire entrer dans nos limites « la baie de San Francisco tout entière. Si vous « pouvez engager le gouvernement mexicain à « accepter toute ligne tirée à cet effet, vous êtes « autorisé à offrir une somme de, à « ajouter à celle qu'il vous est enjoint d'offrir « pour la première ligne mentionnée dans vos « instructions originales à ce sujet. Vous devez « d'abord vous efforcer d'obtenir les limites « suivantes, qui sont considérées comme les plus « avantageuses.

« Une ligne tirée du golfe du Mexique, suivant « la rive orientale du Rio Bravo del Norte jus- « qu'au 37e degré de latitude, et de ce parallèle à « la Mer Pacifique. Cette ligne devra probable- « ment être supposée s'approcher de trop près, si « elle ne comprend même pas l'établissement « mexicain de MonteRey. Si cette objection était « soulevée, vous pourriez la détruire, en expli- « quant que nous n'avons pas l'intention de nous « mêler des établissements actuels de Mexico sur « cette côte, et vous pourrez accepter tout arran- « gement touchant le but principal de nous assu-

« rer la possession de San Francisco, en excluant « MonteRey et le territoire situé dans son voisi- « nage immédiat.

« Comme il n'est pas jugé essentiel d'obtenir le « Rio Bravo del Norte pour notre frontière occi- « dentale, si quelque objection vous était pré- « sentée, vous pourrez proposer la ligne Ouest « spécifiée dans vos instructions originales, mais « s'arrêtant au trente-septième parallèle ou à « tout autre point comprenant la baie de San « Francisco, dans une ligne tirée jusqu'à l'Océan « Pacifique. Si le Rio Bravo del Norte était ac- « cepté comme limite occidentale, vous pourrez « stipuler pour la libre navigation de ce fleuve « en faveur des deux parties.

« Si toutefois vous ne pouvez obtenir une ligne « Sud, qui ferait entrer dans nos limites la baie « de San Francisco, vous continuerez d'agir con- « formément à vos instructions originales, et « mènerez la négociation à son terme comme il « vous est enjoint par la dépêche du département, « du 2 juin 1835, n° 94.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé :* JOHN FORSYTH[1]. »

[1] Collection des documents du Congrès de Washington, n° 42, page 18 et suivantes, 1835.

Il n'y a rien à ajouter à ce document que nous venons de citer ; les intentions du gouvernement des États-Unis y sont assez clairement manifestées ; les négociations furent suivies avec activité par le Plénipotentiaire américain, et il est probable que les offres eussent été acceptées par le gouvernement mexicain, qui en est toujours aux expédients, sans les représentations de l'Angleterre.

Dans les derniers mois de 1841, cinq bâtiments de guerre des États-Unis ont mouillé dans la baie de San Francisco, et l'ont relevée avec soin, ainsi que tous les terrains environnants. Nous avons passé plusieurs semaines à bord de ces navires, dont les officiers nous ont fait l'accueil le plus amical, et, en rapprochant les renseignements que nous y avons puisés, de ceux recueillis par nous, à bord des bâtiments anglais et des navires de la Compagnie de la baie d'Hudson, nous nous sommes aisément convaincu que l'Angleterre et les États-Unis se flattent également d'enlever ce territoire au Mexique. Il est du reste évident pour nous, que la Californie appartiendra à la nation *quelconque* qui voudra y envoyer une corvette et deux cents hommes, et nous ne pouvons qu'approuver la conduite patriotique des gouvernements anglais et américain, de s'as-

surer à l'avance des points importants dans la Mer Pacifique.

La Nouvelle Espagne tend à une dissolution complète, conséquence inévitable de sa séparation d'avec la Mère Patrie. Le sort de ce pays est d'être conquis, s'il ne se replace sous la protection d'une monarchie européenne, seul moyen de salut qui lui reste. Ce moyen est, il nous semble, celui que la France doit préférer; mais, du reste, nous croyons avoir prouvé que l'état actuel du Mexique est si nuisible à nos intérêts, que nous aurions beaucoup à gagner commercialement et politiquement à son absorption par les États-Unis.

L'histoire des troubles politiques de la Californie, que nous avons déjà tracée, a pu donner une idée du mépris et de la haine que la masse de la population californienne a pour les Mexicains et leur gouvernement. Le seul parti véritablement fort est le parti royaliste, autour duquel viennent se grouper presque tous les Européens, les Californiens restés honnêtes gens, et même ceux qui ont pillé les Missions; en un mot, tous les habitants qui, par leur religion, leurs mœurs, leur langue et leur origine, sont naturellement antipathiques aux Anglais et aux Américains leurs descendants.

En Californie comme dans le reste de l'Amérique, les membres de l'ancien clergé espagnol s'éteignent tous les jours sans être remplacés par leurs compatriotes, et, il faut bien le dire, le clergé américain est en général loin de posséder les vertus des prêtres européens. Mêlé trop intimement à la population dont il sort, il n'exerce pas sur elle l'empire nécessaire. Ce serait certes là une belle occasion, pour les sociétés ecclésiastiques, d'établir leur influence dans ces contrées, en substituant leurs Missionnaires à l'ancien clergé espagnol, et en préparant, par l'ascendant religieux, les voies d'une prépondérance politique.

Depuis longtemps les hommes sensés de la Californie sont convaincus que les présidents de Mexico, inhabiles à les gouverner, impuissants à les défendre, ne cherchent qu'à se débarrasser d'eux en vendant lâchement leur territoire aux Anglais ou aux Américains : des négociations rendues publiques sont là pour attester ce fait. Tous ces hommes se voient sur le point d'être livrés à une race impitoyable, et le sort de notre malheureux Canada, celui des Florides espagnoles et du Texas, n'est guère de nature à les rassurer. C'est donc vers l'Europe catholique qu'ils tournent leurs regards, car ils sentent fort bien qu'elle

seule peut les soustraire à la domination de deux puissances qu'ils redoutent également; mais il est probable qu'avant peu le flot de la population des États-Unis, se portant à l'Ouest, inondera cette province de ses invasions d'émigrants.

Bien que le sénat de Washington vienne de rejeter l'annexation du Texas, on peut assurer que la ratification du traité de réunion n'est qu'ajournée, et sera accordée à la prochaine session du Congrès américain. Alors le sort de la Californie sera décidé : comme le Nouveau Mexique, elle sera absorbée par contiguïté, et il est douteux que les Anglais, malgré l'admirable force d'expansion de leur gouvernement, puissent devancer leurs rivaux dans l'occupation de ce beau territoire. Quant à nous, il est inutile d'ajouter que nos sympathies politiques sont pour les Américains, et que, puisque la Californie doit changer de maîtres, nous aimerons évidemment mieux la voir aux mains des États-Unis qu'entre celles de l'Angleterre.

Voy. de M. D. de Mofras. Vig. N° 6.



Publié par Arthus Bertrand. Imp. par Bougeard. Ch. Ransonnette sc.

CHAPITRE III.

Des îles Sandwich envisagées comme appendice naturel de la Californie. — Quelques considérations sur les autres groupes de la Mer Pacifique. — Otaïti et les Marquises.

Il nous semble utile de dire quelques mots des îles Sandwich, qui peuvent être considérées comme l'appendice naturel de la Californie. Leurs rapports deviennent plus fréquents chaque jour, et sur quarante-trois navires entrés à MonteRey dans l'espace d'une année, quatorze venaient de

Sandwich. L'avenir de ces îles est intimement lié à celui de la Californie, et la nation qui deviendra maîtresse de l'une devra posséder les autres; elles semblent en effet servir de lieu de ralliement aux bâtiments de toute espèce qui sillonnent la Mer Pacifique au nord de l'Équateur, placées comme elles sont entre la Californie, les territoires contestés de l'Orégon, la côte Nord-Ouest, l'Amérique russe et les nombreux archipels du grand Océan et l'Asie.

La Compagnie impériale de Saint-Pétersbourg avait bien compris leur importance comme point intermédiaire entre ses possessions d'Amérique et celles de la côte asiatique. Aussi, dès 1812, M. de Baranoff, gouverneur de l'Amérique russe, résidant à la Nouvelle Arkangel, dans l'île de Sitka, en même temps qu'il faisait fonder l'établissement du port de la Bodega sur la côte de Californie, envoya un navire à Honoloulou, dans l'île de Oahou, l'une des Sandwich, pour essayer d'y établir un comptoir; mais le nombre et l'attitude hostile des naturels forcèrent le capitaine du bâtiment à renoncer à ce projet et à mettre à la voile. Le roi Kamehameha, qui habitait alors l'île de Haouaï, vint à Honoloulou et y fit élever un fort pour s'opposer aux tentatives des étrangers.

En 1814, M. de Baranoff envoya le navire *Atawelpa* aux îles Sandwich, pour sonder de nouveau le terrain et tenter quelques affaires commerciales. Au moment de revenir à la Nouvelle Arkangel, le bâtiment fit naufrage à Ouaïmea, sur l'île Kaouaï. La plus grande partie du chargement et des effets furent sauvés et confiés aux soins de Kaumualii, le chef de cette île. En 1815, le gouverneur Baranoff envoya pour recueillir les propriétés sauvées, en qualité d'agent, un médecin allemand nommé Schæffer. Ce dernier arriva aux îles à bord d'un navire américain, accompagné de quelques personnes, et apportant une très-grande quantité de marchandises, consistant principalement en poudre à canon et en effets d'habillement. Il débarqua d'abord à Kaïloua, dans l'île de Kaouaï, d'où, après quelques semaines, il se rendit à Kaouaï même. Le roi Kamehameha envoya avec le docteur, un messager porter l'ordre au chef Kaumualii de remettre aux Russes les objets dont il était dépositaire. Après avoir débarqué ses marchandises, M. Schæffer construisit une maison à Ouaïmea, et commença à trafiquer avec les naturels. Le chef lui acheta sa poudre et une partie de son chargement qu'il paya en bois de sandal.

Peu de temps après, le navire russe *la Décou-*

verte arriva dans l'île avec une trentaine d'Indiens Kodiaks, dont la plupart étaient des femmes; ils étaient envoyés par le gouverneur de la Nouvelle Arkangel, pour chasser les veaux marins, très-abondants, disait-on, sur une petite île que l'on supposait avoir été reconnue récemment un peu au nord ou à l'ouest du groupe de Sandwich. Le capitaine de *la Découverte* avait reçu de M. Baranoff l'ordre de laisser les Indiens au docteur, dans le cas où il ne trouverait pas l'île qu'il cherchait; cet ordre fut exécuté : un brick moscovite qui commerçait sur la côte du Mexique et le trois-mâts russe *le Myrte*, envoyé de Sitka, furent placés sous les ordres de M. Schæffer. Ces deux bâtiments étaient mouillés à Hanaléï, sur la côte nord de l'île Kaouaï.

Ce fut là que le docteur, auquel le chef Kaumualii avait déjà donné la vallée de Hanaleï et deux ou trois autres portions d'excellent terrain, fit élever une petite redoute, armée de quelques pièces de canon. Il proposa même au chef de lui céder la propriété de l'île pour quelques années, et il commença à bâtir un fort à Ouaïméa. Afin d'engager l'indigène à cette cession, il acheta la goëlette américaine *Lydia*, dont il lui fit présent : plusieurs personnes pensent que le traité fut alors signé. La construction des bâti-

ments du fort et des magasins se continua, et l'on monta un certain nombre de pièces de canon sur la batterie qui regardait la mer. Le fort était surmonté d'un mât de pavillon où l'on voyait flotter les couleurs russes[1].

Le roi Kamehameha et Kalaïmoku, le chef de Oahou, alarmés de cet établissement, ordonnèrent à Kaumualii de renvoyer cet hôte incommode. M. Schæffer, averti qu'il devait quitter l'île immédiatement, embarqua tous les objets qui étaient sa propriété personnelle, ainsi que tous les articles appartenant à la Compagnie impériale, et mit à la voile de Hanaleï pour Sitka avec son brick et le navire *le Myrte*. Deux mois après le départ de Schæffer, la corvette de guerre *la Diane* arriva à Ouaïméa. Le capitaine prit des informations sur l'établissement, les plans et les propriétés du docteur, et poursuivit son voyage.

La tentative de colonisation russe n'eut pas d'autre suite. Bien que la retraite de M. Schæffer n'entraînât aucune perte de valeurs commerciales, et qu'elle fût justifiée par la faiblesse de ses

[1] Hawaiian Spectator, 1838, vol. I, page 48.

Le capitaine Lutke de la marine impériale russe, Voyage autour du monde, vol. I, page 133.

moyens de résistance contre des milliers d'insulaires pourvus d'armes à feu, il est probable cependant que si le gouvernement de Saint-Pétersbourg et la Compagnie impériale américaine ne persistèrent pas dans leurs projets de colonisation, c'est qu'on leur en exagéra les dangers et les frais, sans faire suffisamment ressortir les incontestables avantages qui résulteraient plus tard de l'occupation de l'île.

Sous le règne glorieux de Charles III, le gouvernement espagnol avait déjà compris l'importance de relier par des points intermédiaires ses possessions de la côte occidentale de l'Amérique avec les Mariannes et les Philippines. En octobre 1771, la cour de Madrid ordonna au vice-roi du Pérou de former un établissement dans l'île d'Otaïti, découverte en janvier 1606, et nommée *la Sagitária* par le célèbre navigateur Don Pedro Fernandez de Quiros. Au mois de septembre 1772, le capitaine Don Domingo Bonechea partit de Lima avec la frégate *Aguila*, et fonda une colonie dans la baie de Oaïtipiha. Il y laissa des Missionnaires, des agriculteurs et des femmes; malheureusement l'île fut abandonnée pour des causes inconnues, et les colons retournèrent à Lima en février 1776. L'année suivante, le capitaine Cook, en visitant ces

parages, trouva une partie des ruines de l'église [1].

Ces deux exemples, en justifiant notre prise de possession des Marquises et de Taïti, prouvent la nécessité, pour les puissances européennes maritimes, d'avoir des points de relâche dans les nombreux archipels de la Mer Pacifique, surtout si elles possèdent déjà, ou ont l'intention de fonder des établissements sur la côte occidentale de l'Amérique.

Les vues de l'Angleterre sur les îles Sandwich ne sont un mystère pour personne; dejà en 1788 le capitaine Meares, officier de la marine anglaise, ne craignit pas d'avancer « que les habitants de « ces îles seraient un jour rangés parmi les sujets « civilisés de l'empire britannique [2]. » En 1792, alors que chaque île était gouvernée par un chef différent, Van Couver obtint pour l'Angleterre la cession de l'île Haouaï; les Américains eux-mêmes, bien que leur constitution s'oppose à la formation de colonies, ne cachent pas leurs intentions futures sur ce groupe intéressant.

Au commencement de l'année dernière, sous prétexte de réclamations et de redressement de griefs,

[1] Mémoires de la Société de Géographie, 1834, tome I. Documents de M. Ternaux Compans.

[2] Meares's Voyages, page 210.

le capitaine de la marine anglaise, lord Paulet, commandant le *Carysford*, déposa le roi Kamehameha III, s'empara du groupe entier et y fit flotter le pavillon britannique. Dès que cette nouvelle fut connue aux États-Unis, le cabinet de Washington fit des représentations énergiques au ministère anglais, et celui-ci donna l'ordre au commodore Thomas, commandant les forces anglaises dans la Mer Pacifique, de rétablir l'autorité du prince indigène, en désavouant la conduite trop précipitée de l'officier commandant le *Carysford*. Le comte d'Aberdeen s'empressa de rassurer le gouvernement américain, et le Plénipotentiaire anglais à Washington annonça le désaveu des actes de lord Paulet dans la dépêche suivante au Ministre des affaires étrangères:

« Washington, le 25 juin 1843.

« Monsieur, le gouvernement de Sa Majesté, « avant le départ d'Angleterre du dernier paque- « bot à vapeur, avait déjà reçu la nouvelle (quoi- « que non officielle) de l'occupation provisoire « des îles Sandwich, au nom de la Grande-Bre-

« tagne, par l'officier commandant le navire de « Sa Majesté le *Carysford*.

« Je suis requis par le comte d'Aberdeen de « vous affirmer, pour l'information du gouver- « nement des États-Unis, que l'occupation des « îles Sandwich était un acte que le gouvernement « de Sa Majesté n'avait nullement autorisé, et « que dans le plus bref délai possible il sera fait « une enquête légale sur les événements qui ont « amené l'occupation.

« Le gouvernement anglais a déjà annoncé à « certains commissaires venus en Angleterre en « mars dernier, de la part des îles Sandwich, « que Sa Majesté était prête à reconnaître l'in- « dépendance de ces îles sous leur chef ac- « tuel.

« Le gouvernement de Sa Majesté a l'intention « d'adhérer à cette détermination. En même « temps, toutefois, il est juste que le gouverne- « ment anglais engage, et s'il est nécessaire, con- « traigne le chef des îles Sandwich à réparer les « actes d'injustice que lui, ses ministres ou agents, « arbitrairement ou sous de faux semblants de « procédures légales, pourraient avoir commis « contre des sujets anglais.

« L'année dernière, le gouvernement de Sa « Majesté adressa des instructions au consul an-

« glais, résidant aux îles Sandwich, et aux offi-
« ciers de marine servant dans la station de la Mer
« Pacifique, enjoignant à ces officiers de traiter,
« en toutes occasions, les chefs naturels de ces îles
« avec politesse et courtoisie, et tout en accor-
« dant une protection efficace aux sujets anglais
« lésés, d'éviter toute intervention dure et mena-
« çante dans les lois et coutumes du gouverne-
« ment indigène.

« Le désir du gouvernement anglais, en réglant
« la marche à suivre par ses officiers publics en-
« vers les autorités indigènes des îles Sandwich,
« a plutôt été de raffermir ces autorités, de leur
« donner une idée de leur indépendance, en lais-
« sant entre leurs mains l'administration de la jus-
« tice, que de leur faire sentir leur dépendance
« des pouvoirs étrangers, en exerçant une inter-
« vention inutile. Ce n'a jamais été l'intention
« du gouvernement de Sa Majesté de chercher à
« faire prédominer sur ces îles l'influence de
« l'Angleterre aux dépens de celle dont jouissent
« d'autres nations. Tout ce que le gouvernement
« anglais a demandé, c'est que d'autres puis-
« sances n'exerçassent pas dans ces îles une
« influence supérieure à celle que possède l'An-
« gleterre.

« Je me félicite de cette occasion pour vous

« renouveler l'assurance de ma considération dis-
« tinguée.

« H.-S. Fox. »

« A l'honorable Abel P. Upshur, Ministre des Affaires Étrangères. »

Le capitaine lord Paulet était revenu à Valparaiso après la prise de possession des îles. Le surlendemain de son arrivée, le commodore Thomas fit voile lui-même pour Sandwich sur la frégate *Dublin*, y arriva le 26 juillet, et le 31 amena les couleurs anglaises, fit hisser le pavillon haouaïen, et rétablit solennellement dans l'exercice de tout ses pouvoirs le roi Kamehameha III. Ce prince, de son côté, avait envoyé en Europe deux commissaires, et ces agents ont obtenu des États-Unis, de l'Angleterre et de la France, un traité signé le 23 novembre 1843, en vertu duquel les trois puissances reconnaissent l'indépendance des îles Sandwich, et s'engagent à ne point admettre, et à s'opposer même à l'établissement de tout protectorat, suzeraineté ou autres droits quelconques qui pourraient porter atteinte à la souveraineté absolue du monarque indigène.

L'existence politique des îles Sandwich comme État indépendant est pour le moment parfaitement établie; mais il y a une question bien plus

simple, question de temps, et qui, selon nous, n'a pas été étudiée avec assez de soin ; c'est celle de la dépopulation croissante de ces îles. Le capitaine Cook, qui les visita plusieurs fois et y fut tué en 1779, évaluait leur population à quatre cent mille âmes ; en 1792 elle n'était estimée qu'à trois cent mille par Van Couver, dont les assertions sont confirmées par les naturels les plus anciens et les plus intelligents, ainsi que par les indices que le pays offre d'une culture naguère plus étendue. Depuis lors, le décroissement a suivi une progression si effrayante, que le nombre des habitants était à peine, en 1832, de cent trente mille individus, et en 1836 de cent dix mille, d'après les recensements faits par les Méthodistes américains répandus dans les diverses îles, et qui possèdent tous les moyens de donner à ce travail une rigoureuse exactitude. En 1837, suivant le docteur Chapin, le nombre des naissances ne fut que trois mille trois cent trente-cinq, tandis que celui des décès s'éleva à six mille huit cent trente-huit[1].

[1] The Sandwich islands : by Alex. Simpson late H. B. M. Consul. 1 vol. London, 1843.

Voir : *An Inquiry into the causes of decrease in the population of the Sandwich islands.* Hawaiian spectator, n^os 1 et 3, 1838-1839. Excellent travail du docteur Chapin et de M. Bishop, ministres méthodistes américains aux îles Sandwich.

Cette disproportion n'a fait que s'accroître ; en 1838, le cens donna cent cinq mille habitants ; dans ce chiffre, le nombre des enfants est seulement d'un peu plus du tiers du total (presque tous meurent avant leur deuxième année), et à peine le quart des familles a des enfants vivants. Plusieurs d'entre elles n'ont d'héritiers d'aucune espèce.

Les causes principales de cette dépopulation doivent être, il faut bien le dire, attribuées aux lois que les Méthodistes américains, tout-puissants auprès du roi et des chefs, leur ont fait promulguer. Ils ont soumis ces insulaires à un régime que les blancs eux-mêmes ne sauraient supporter, et ont voulu les arracher d'un seul coup à la vie sauvage. A une population habituée à des mœurs trop faciles peut-être, à des peuplades accoutumées à aller nues, à se livrer aux jeux, à la danse, à la natation, à des bains de mer continuels, ils ont imposé l'obligation de se vêtir et interdit tous divertissements. Ils ont appris au roi à infliger, sous le plus léger prétexte, des châtiments corporels et des amendes à son bénéfice, et tout en construisant des temples et des écoles (qui ne sont pas gratuites) et en forçant les Kanakas à les fréquenter, ils ont complétement négligé leur éducation physique ; ils ont voulu avoir à

tout prix des élèves, et n'ont pas remarqué que ces mesures coercitives augmentaient la mortalité parmi les enfants; ils ont oublié que la privation des bains et l'usage des vêtements que les naturels portent jusqu'à ce qu'ils tombent en lambeaux, amèneraient, avec la malpropreté, des maladies cutanées terribles; que leurs règlements n'anéantiraient pas la débauche, qu'ils ne feraient que la rendre secrète, et par là même plus dangereuse; et ils n'ont pas réfléchi, que même le moral de la population se ressentirait profondément de cet état de contrainte.

Parmi les plus funestes conséquences de la législation puritaine appliquée aux insulaires, on doit signaler les avortements fréquents que les jeunes filles pratiquent, dans la crainte des amendes et des châtiments infligés à celles qui ont des enfants naturels; si elles se marient plus tard, il est rare que ces femmes soient fécondes; leurs excès passés les rendent presque toutes stériles. L'abus des liqueurs fortes, la syphilis apportée par les navires, et devenue générale parmi la population, sont venus joindre leurs ravages aux maux déjà indiqués. L'oisiveté d'une part, l'excès de travail de l'autre, n'ont fait qu'affaiblir la constitution des indigènes. Les terres du roi et des chefs méthodistes sont cultivées à force de bras et sans aucun

salaire. Les naturels remplissent l'office de bêtes de somme; les provisions pour les marchés, les pierres, les bois pour la bâtisse et le chauffage, sont amenés à dos d'homme, et les habitants sont souvent obligés de porter, pendant plusieurs jours de marche, des fardeaux de cent à cent cinquante livres. Tous les naturels doivent un certain nombre de journées par mois au gouvernement et aux ministres américains. Ces derniers cependant ont, dit-on, la générosité de donner toutes les semaines un feuillet de la Bible en anglais à leurs ouvriers Kanakas, et ils les excitent ainsi à gagner par leur travail le livre entier. Ce mode de payement nous a paru aussi ingénieux qu'économique. En traitant du commerce de la Californie, nous avons déjà parlé de celui de Sandwich et de la navigation marchande comparée de ces îles.

Quant à nos Missionnaires, tous leurs succès sont dus à la seule persuasion, et comme les Franciscains espagnols de la Californie, leur précepte est celui de l'Écriture : « *Gratis accepistis, gratis* « *date.* » Aussi, leur influence s'est-elle développée rapidement, et comptent-ils aujourd'hui douze mille néophytes et plus de vingt écoles entièrement gratuites. Celle d'Honoloulou, résidence du Préfet apostolique, renferme seule huit cents élèves. Néanmoins, il ne faut pas se faire

illusion, ces soins sauveront quelques individus isolés et prolongeront l'existence de quelques autres ; mais la race insulaire est désormais viciée, le contact des blancs lui a été funeste ; elle porte en elle un germe mortel, et comme les aborigènes de l'Amérique, nous n'hésitons pas à dire qu'elle est destinée à disparaître. En 1842, d'après les renseignements les plus positifs, la population était descendue au-dessous de cent mille habitants. Il est facile, d'après ce qui précède, d'établir par un calcul des probabilités, qu'avant quinze ou vingt ans la population indigène de ce groupe aura complétement disparu ; alors se présentera la question de savoir *à quelle puissance appartiendront ces îles ?*

En admettant même, ce qui est fort contestable, que le traité de 1843 n'ait pas détruit la validité de la cession faite à Van Couver, la Grande-Bretagne ne serait en droit de réclamer que la seule île de Haouaï, et le moment viendra peut-être alors de combattre énergiquement cet esprit systématique avec lequel l'Angleterre s'oppose à tout développement extérieur de la France.

Bien que la plus grande de l'Archipel, Haouaï n'est pas la plus importante ; elle ne possède en effet que deux bons mouillages, et encore ne sont-ils pas tenables en toute saison, celui de Kara-

kakoa à l'ouest, et la baie de Byron au nord-est; cette dernière n'est point sûre pendant les mois de novembre à mars [1].

PORT D'HONOLOULOU.

Le meilleur port de tout le groupe est celui d'Honoloulou, ville de dix mille habitants, dont huit cents étrangers, située dans l'île de Oahou, qui renferme au plus vingt mille âmes. C'est là que résident le roi Kamehameha III, ses ministres, les Consuls étrangers et l'Évêque. Espérons que l'appui prêté par la France à nos Missionnaires, les sommes fournies annuellement par la Société de la propagation de la Foi, la présence fréquente des bâtiments de l'État, et la nomination d'un Consul de France, ne manqueront pas d'étendre notre prépondérance dans ces îles.

L'occupation récente des Marquises et d'Otaïti ne sera, il faut l'espérer, que le prélude d'un

[1] Karakakoa : Latitude Nord : $19^{\circ}\ 28'\ 9''$. Longitude Ouest : $158^{\circ}\ 22'\ 39''$. En temps : $10^{h}\ 33^{m}\ 31^{s}$.

Honoloulou : Latitude Nord : $21^{\circ}\ 18'\ 12''$. Longitude Ouest : $160^{\circ}\ 20'\ 49''$. En temps : $10^{h}\ 41^{m}\ 23$.

développement mercantile et maritime plus considérable dans la Mer Pacifique. En effet, ces îles sont dépourvues de bestiaux et de bois de construction, les denrées coloniales qu'elles enverraient dans nos ports ne feraient qu'ajouter aux souffrances de nos Antilles, les céréales n'y viennent pas, elles ne produisent rien de ce qui forme la base de l'alimentation des blancs, et ne feraient dès lors qu'entraîner des dépenses énormes, et ne pourraient être considérées que comme des ports de relâche et des stations purement militaires.

Voici les distances des seuls points où l'on puisse, si l'on renonce à les apporter d'Europe, trouver du blé, de la viande et du vin à des prix convenables et en quantité suffisante. Valparaiso est éloigné de Houka Hiva de douze cents lieues marines, et San Francisco de neuf cent quarante; ainsi le trajet plus court, des prix moins élevés surtout, et l'abondance de bois, dont Valparaiso est dépourvu, semblent désigner la Haute Californie comme le point le plus favorable pour aller chercher les approvisionnements de nos établissements de l'Océanie [1]. La fondation de ces

[1] Voir dans l'Atlas la carte de l'Océan Pacifique n° 2, où toutes ces distances sont exprimées.

colonies situées à moins de trois cents lieues l'une de l'autre, et à une distance de mille lieues environ de l'isthme de Panama et du lac de Nicaragua, à travers lesquels les deux Océans Atlantique et Pacifique peuvent être mis en communication, ne saurait donc, à notre avis, produire de grands avantages, qu'autant que ces points, jusqu'à présent isolés, pourront se relier à d'autres, qu'ils deviendront des centres importants d'entrepôt, et entretiendront les relations commerciales les plus suivies avec les établissements de toute la côte occidentale de l'Amérique.

CHAPITRE IV.

Territoire de l'Orégon. — Découverte et description du Rio Colombia. — Astoria ou fort Georges. — Montagnes Rocheuses. — Détroit de Juan de Fuca. — Ile de Quadra et Van Couver. — Rivière Fraser. — Importance de la Baie de Puget.

GÉOGRAPHIE. — TOPOGRAPHIE.

Au nord de la Californie commence le vaste territoire que les Américains appellent Orégon, et auquel les Anglais donnent les noms de territoire du Rio Colombia, Nouvelle Albion, Nouvelle Géorgie, Nouveau Hanovre, Nouvelle Calé-

donie, Nouveau Cornouailles et Nouveau Norfolk jusqu'à l'Amérique russe. Les Espagnols, qui les premiers ont découvert ces contrées, étendaient le nom de Californie jusqu'au Rio Colombia ou Rio San Roque, et donnaient à tout le pays situé au delà le nom général de Côte Nord-Ouest. Aujourd'hui encore la délimitation des régions situées au nord de la Nouvelle Espagne n'est pas définitivement établie. Le Mexique seul et l'Amérique russe ont des frontières bien marquées. Nous discuterons plus loin la valeur diplomatique des traités sur lesquels l'Angleterre et les États-Unis s'appuient pour faire valoir leurs droits respectifs à la propriété exclusive de l'immense territoire compris du sud au nord entre les 42e et 54e degrés 40 minutes de latitude, et de l'est à l'ouest entre les Montagnes Rocheuses et l'Océan Pacifique.

Le pays a des divisions géographiques naturelles clairement indiquées; on peut le partager en deux parties presque égales : l'une s'étendant du quarante-deuxième au quarante-neuvième parallèle environ, c'est-à-dire depuis la Californie jusqu'à l'entrée méridionale du détroit de Juan de Fuca; l'autre se prolongeant depuis ce point jusqu'à l'Amérique russe.

En allant de l'ouest à l'est, le pays présente

trois grandes vallées séparées par des chaînes de montagnes. Chacune d'elles a un sol et un climat distincts. La première commence au bord de la mer et s'étend jusqu'à la chaîne qui court nord-ouest et sud-est; sa largeur est de vingt-cinq à quarante lieues. Son climat est très-chaud en été, mais on y éprouve des nuits très-fraîches. Depuis octobre jusqu'en avril, il pleut presque sans interruption; le reste de l'année est généralement très-beau; la neige séjourne rarement dans les plaines, et les rivières telles que le Rio Colombia ne se gèlent pas tous les ans. Le sol est plus fertile dans cette vallée que dans l'intérieur des terres; les pluies d'hiver favorisent la végétation et produisent des amas de détritus qui se transforment en couches épaisses de terres végétales. Cependant les terrains situés immédiatement au bord de la mer sont moins propres à la culture que ceux des vallées, et les bas-fonds bordant les fleuves présentent l'inconvénient d'être sujets aux inondations. Les meilleures régions sont celles qu'on trouve vers le nord autour de la baie de Puget, près de la rivière Kaoulis, et au sud sur les bords du Ouallamet. Leur étendue est de cent cinquante lieues nord et sud sur trente à quarante de large; le reste du sol au nord et à l'est est montagneux et souvent inaccessible.

La grande vallée est bien arrosée et possède des forêts superbes ; son aspect ne diffère pas de celui des plus belles plaines de la Californie, et c'est à sa possession que les Anglais et les Américains attachent tant de prix.

La seconde vallée prend naissance aux cascades du Rio Colombia ; elle est comprise entre la chaîne dont nous venons de parler et les Montagnes Bleues d'origine volcanique, situées à cinquante lieues à l'est. Les pluies y sont moins fréquentes que dans la précédente, les cours d'eau moins abondants, les couches d'humus moins épaisses ; enfin, le pays, quoique boisé et propre à la culture, n'a pas la même fertilité.

La troisième vallée est située entre les Montagnes Bleues et les versants occidentaux des Montagnes Rocheuses ; elle présente un plateau fort élevé, d'une largeur de quatre-vingt-dix à cent lieues, et remarquable par son extrême sécheresse et la différence de la température entre les jours et les nuits. La pureté de l'atmosphère y est admirable ; on y voit rarement un nuage, et les pluies, qui sont toujours légères, n'arrivent qu'au printemps. Dans l'hiver, la neige a si peu d'épaisseur, que les chevaux trouvent toujours de l'herbe dans les gorges traversées par les rivières. Cette région, qui fait partie du Grand

Désert Américain, est occupée par de vastes plaines sablonneuses presque sans eau. On y trouve peu de terre végétale, et sur des espaces considérables le sol offre des surfaces blanches couvertes de sulfates de soude et de magnésie sublimés. L'aspect de cette contrée est aride ; des débris d'origine volcanique s'y rencontrent à chaque pas. Cependant, au bord des cours d'eau, sur les versants orientaux des Montagnes Bleues, au bord de la Rivière Brûlée et de celle la Poudre, ainsi qu'à la naissance de la rivière du Saumon et de la Branche Nord de celle des Indiens Serpents, on remarque des étendues de terrain très-fertiles et couvertes d'arbres et d'un gazon épais.

OROGRAPHIE.

Les trois chaînes de montagnes qui forment ces vallées, sont les Montagnes Rocheuses, les Montagnes Bleues, et les montagnes les plus rapprochées de la mer, qui courent du nord-ouest au sud-est, et comprennent ces hauts pics couronnés de neige que l'on aperçoit à des distances de trente à quarante lieues en mer. A cette dernière chaîne appartiennent le Mont Saint Élias, la plus haute montagne jusqu'à présent mesurée dans l'Amérique septentrionale, et dont la hauteur dépasse

cinq mille quatre cents mètres, la montagne du Beau Temps, les monts Baker, Olympe, Rainier, Sainte Hélène, Hood, Van Couver, Umqua, Mac Loughlin, Sasté et Klamak. La Sierra Nevada de la Californie forme la continuation de cette chaîne, qui, après s'être réunie aux Monts Californiens, vers l'embouchure du Rio Colorado, vient se terminer au cap San Lucas, à l'extrémité sud de la presqu'île de la Vieille Californie.

La largeur de cette chaîne est d'environ dix lieues. On ne peut la traverser sans difficultés; cependant les caravanes venant de l'est la franchissent tous les ans. Les pics, qui atteignent une hauteur moyenne de quatre mille mètres, affectent spécialement la forme conique; leurs sommets, placés au-dessus de la région des neiges éternelles et sur une ligne presque parallèle à la côte, offrent, vus du rivage ou de l'orient, une série de points brillants semblables à d'immenses pains de sucre.

MONTAGNES BLEUES.

Les Montagnes Bleues constituent la chaîne intermédiaire; elles sont traversées par la rivière des Têtes Plates et par le Rio Colombia; leur direction est du nord-ouest au sud-est; le nord,

toujours couvert de neige, présente des formations primaires et de très-beaux marbres de diverses couleurs; au sud, la composition est plus particulièrement volcanique. Le terrain est couvert de laves et de pierres ponces, et l'on remarque sur les pics déchirés les traces de plusieurs cratères éteints. Les rivières qui traversent ces montagnes sont rarement navigables; leur cours est rempli de cascades et de rapides: on emploie deux jours, avec des bêtes de somme, pour traverser les Montagnes Bleues.

MONTAGNES ROCHEUSES.

Les Montagnes Rocheuses forment la partie nord de cette immense chaîne vertébrale, qui, descendant au sud et se reliant sous le nom de Sierra Madre à la Cordillère des Andes, divise l'Amérique dans toute sa longueur, depuis le Cercle Arctique jusqu'au cap Horn. Elles partagent les eaux au nord de l'Équateur, et c'est dans leurs flancs que prennent naissance les grands fleuves qui vont se jeter à l'est dans le Grand Océan Atlantique, à l'ouest dans la Mer Pacifique. Leur direction générale est du nord-nord-ouest au sud-sud-est, et leur région culminante offre des pics mesurés, tels que les monts

Hooker et Browne qui atteignent près de cinq mille mètres. Il paraît cependant qu'il en existe d'autres plus au nord, qui s'élèveraient jusqu'à vingt et vingt-cinq mille pieds, c'est-à-dire jusqu'à la hauteur du Chimborazo et du Nevado de Sorata.

Des dépressions extraordinaires qui rendent le passage facile, même pour les voitures, existent dans les Montagnes Rocheuses; nous avons déjà parlé de ces passes qui se trouvent vers le sud. La neige couvre toujours le sommet de ces montagnes; mais dans les gorges et le long des rivières on rencontre des pâturages et des forêts magnifiques.

Les trois grands bassins situés entre les chaînes principales de montagnes présentent des systèmes secondaires et des contre-forts dont les ramifications nombreuses forment ces ondulations qui donnent aux deux vallées occidentales l'aspect le plus varié.

FLEUVES ET RIVIÈRES.

Le Rio de San Roque, Rio Colombia ou Orégon, est le fleuve le plus important de ce Territoire, auquel il a imposé son nom. Les rivières des Têtes Plates, des Serpents, Okanagam, des Chu-

tes, le Ouallamet et la Kaoulis, sont ses principaux affluents. Au sud du Rio Colombia, la rivière des Toutounis, la rivière aux Vaches et l'Umqua méritent seules d'être mentionnées. Au nord on trouve la rivière Chékilis, la Nesqually, la grande rivière Fraser, la rivière Simpson, et la Stikine, découverte depuis peu d'années. Toutes ces rivières reçoivent une foule de ruisseaux ; elles sont peuplées de castors, de saumons, de truites; et de très-beaux bouquets de bois embellissent leurs rivages [1].

LACS.

Les lacs, fort nombreux à l'ouest des Montagnes Rocheuses, n'ont qu'une médiocre étendue, et ne sauraient être comparés à ceux qui existent à l'est de ces montagnes.

Le lac des Indiens Pend'oreilles ou Kellespem, que traverse la rivière des Têtes Plates, n'a pas plus de dix lieues de long de l'est à l'ouest, sur deux de large. Le lac Okanagam, celui des Indiens

[1] Rivière Toutounis : Latitude Nord : 42° 26′. Long. Ouest : 126° 36′ 24″.

Rivière aux Vaches : Latitude Nord : 43° 31′. Long. Ouest : 126° 24′ 24″.

Cœurs d'alène, celui de la tribu des Arcs plats, le lac Quesnel, le lac Stuart, le lac Babine, ne présentent guère plus de surface que celui des Pend'oreilles. Tous ces lacs, navigables en canots, sont habités par des castors, et fourmillent de truites et de poissons de toute espèce. Quelques-uns même ont du saumon en abondance.

Donnons maintenant la topographie détaillée du territoire en litige entre les Anglais et les Américains, et qui commence au 42e degré de latitude. A quatre milles au-dessus de ce parallèle, à l'embouchure de la petite rivière de la Flèche, se trouve la baie du Pélican, qui n'est tenable que pendant l'été. Plus au nord, par 42 degrés 26 minutes, débouche la rivière des Coquins, ou des Indiens Toutounis, navigable pour des bâtiments calant huit pieds d'eau. L'établissement du port est à trois heures, et la marée monte de deux mètres.

A neuf milles au-dessous du 43e degré, la côte forme à l'ouest un promontoire nommé le cap Blanc de Martin de Aguilar, appelé aussi cap Diligencias ou Orford. A partir du cap Blanc, la côte, bordée d'îlots, rentre un peu à l'est. Au-dessus du cap, à sept lieues, apparaît le cap Toledo, et par 43 degrés 26 minutes le cap Redondo ou Gregory. A deux lieues plus haut, par 43 degrés

31 minutes, la rivière aux Vaches, où peuvent entrer des goëlettes. L'établissement du port est à deux heures vingt minutes : hauteur de la marée, deux mètres [1].

La rivière des Indiens Umqua, découverte en 1602 par Don Martin de Aguilar, a une entrée praticable pour des bâtiments calant au-dessous de dix pieds. La marée monte d'une brasse, et l'établissement du port est à deux heures dix minutes. En remontant, à quinze lieues au-dessus de son embouchure, on remarque le fort Umqua, érigé depuis quatre ans par la Compagnie de la baie d'Hudson, et que les bâtiments légers peuvent atteindre. Les bords de cette rivière, ainsi que ceux de la rivière Toutounis, sont couverts de pins gigantesques dont la hauteur dépasse quelquefois trois cents pieds. Au quarante-quatrième parallèle, on aperçoit le cap Perpetua, au sud duquel on peut mouiller dans la petite baie de Sidman, qui n'est du reste tenable que pendant la saison d'été. Le cap Alto ou Foulweather s'a-

[1] Cap Diligencias :	Latitude Nord :	42° 51′.
	Long. Ouest :	127° 06′ 15″.
Cap Redondo :	Latitude Nord :	43° 26′.
	Long. Ouest :	126° 52′ 45″.
Rivière Umqua :	Latitude Nord :	43° 50′.
	Long. Ouest :	126° 16′ 24″.

vance un peu à l'ouest; mais une fois qu'il est doublé, la côte court droit au nord jusqu'au cap de la Mesa ou Lookout, qui, à une certaine distance, ressemble exactement à une table ronde, et à l'extrémité duquel apparaissent trois îlots appelés par les Espagnols Farallones de las tres Marias. Derrière ce cap, et un peu au sud, on voit, du large, s'élever une montagne d'environ trois mille mètres, nommée, à cause de la forme de ses deux sommets, Montagne de la Selle (Saddle Mount) ou Mont Yacoun. Entre les deux pics il existe un ancien cratère éteint [1].

Les rivières qui se jettent dans la mer, depuis l'Umqua, telles que la rivière Sayousta, Alseya, Kaouaï, Nikas, Killimou, Yacoun et Nahelem, n'ont aucune espèce d'importance, et ne sont navigables que pour de petites embarcations. Cependant, un voyageur visitant la côte à l'époque des pluies ou à la fonte des neiges, pourrait se laisser tromper par l'immense largeur qu'elles acquièrent pendant cette saison, et qu'elles perdent ensuite au point de demeurer presque à sec. En 1836, la Compagnie de la baie d'Hudson a fait examiner avec soin ces rivières qui sont peuplées

[1] Cap Alto : { Latitude Nord : 44° 49′. / Long. Ouest : 126° 34′ 15″. }

de castors; peu d'années auparavant, les Russes avaient exploré minutieusement les îlots sans nombre qui bordent la côte, et qui fourmillaient alors de loutres, de phoques et de veaux marins. Au-dessus du cap Lookout, s'avance dans la mer une pointe très-basse, allongée et couverte d'arbres élevés et verdoyants qui semblent sortir des flots; cette pointe forme l'entrée sud du Rio Colombia; elle fut nommée par les Espagnols cap Frondoso (cap boisé), et plus tard par les Américains et par les Anglais, pointe Adams.

Il est indispensable de remarquer dès à présent, et cette observation acquerra plus tard une grande valeur, que depuis le port de San Francisco jusqu'à l'embouchure du Rio Colombia, la côte, quoique très-saine, ne présente pas un seul point où les navires puissent trouver un abri complet en toute saison, et que ses différents mouillages ne sont tenables que pendant l'été et par un très-beau temps.

DÉCOUVERTE DU RIO COLOMBIA.

Tandis que se déroule sur la côte orientale de l'Amérique, depuis le Labrador jusqu'au cap Horn, une succession de fleuves magnifiques se jetant dans l'Océan Atlantique, la côte occiden-

tale, au contraire, baignée par la Mer Pacifique, ne possède, depuis le détroit de Magellan jusqu'à celui de Behring, qu'un seul grand cours d'eau qui offre les ressources d'une navigation étendue.

Dès longtemps les historiens de la Nouvelle France, les PP. Hennepin et Charlevoix, le baron de la Hontan en 1689, les journaux de voyage de l'illustre Lasalle, découvreur du Mississipi, ceux de Lepage-Dupratz et de Jérémie, de Delapoterie, de Joseph Lafrance et de l'Escarbot, annonçaient qu'on pouvait atteindre à l'Ouest du Canada, par une suite de lacs et de rivières, un grand fleuve débouchant à l'occident dans l'Océan Pacifique, et que cette partie de la côte nord-ouest de l'Amérique ne devait pas être éloignée de la côte de l'Asie. Ces indications ne paraîtront pas extraordinaires, si l'on se rappelle l'esprit aventureux de nos Français Canadiens, leurs pérégrinations lointaines et leurs nombreux rapports avec les tribus indiennes.

Il fut réservé à un officier français, M. de la Vérendrye, d'acquérir sur le *Grand fleuve et la Mer de l'Ouest* les renseignements les plus complets et les plus précis. Nous rendrons ailleurs un compte détaillé des expéditions qu'il entreprit de 1711 à 1754, et qui établissent, d'une manière

incontestable, les droits que les habitants de la Nouvelle France n'ont pas cessé d'avoir à la possession exclusive des Territoires s'étendant à l'Ouest du Canada jusqu'à l'Océan Pacifique[1].

Le capitaine Jonathan Carver est le premier auteur anglais qui ait parlé de la Grande rivière de l'Ouest. Cet officier partit de Boston en 1766, et employa deux ans à visiter la région qui s'étend jusqu'aux hautes eaux du Missouri qu'il ne dépassa pas. Son intention était de traverser le continent d'Amérique et de gagner les rivages de la Mer du Sud. Dans la relation de son voyage, il ne consacre qu'une seule ligne à la Grande rivière de l'Ouest, qu'il nomme Orégon[2].

Il est impossible et d'ailleurs sans importance de retrouver l'étymologie de ce nom, soit qu'on le fasse dériver des mots espagnols *Orejon, Oregano, Hurracan*, ou du mot irlandais *O'Regan*. Nous nous bornerons à dire qu'il ne se retrouve dans aucune langue des tribus indien-

[1] Mémoires du chevalier de la Vérendrye, aux Archives de la Marine : Documents divers sur la Nouvelle France.

Le P. Hennepin, Histoire de la Nouvelle France, Paris, 1688.

Le P. Charlevoix, Histoire de la Nouvelle France, Paris, 1744.

Voyages du baron de la Hontan en 1689, Amsterdam, 1728.

[2] Voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale, par J. Carver, traduit de l'anglais par Montucla; Paris, 1784.

nes habitant les bords du fleuve. Les Tchinouks ou vrais Têtes Plates, qu'on rencontre près de son embouchure, l'appellent *Yakaïtl Ouïmakl* (la grande rivière).

Le capitaine espagnol Don Bruno de Heceta, commandant la corvette *SantYago*, doit être considéré comme le véritable découvreur, par mer, du Rio Colombia. C'est en explorant la côte au nord de la Californie, par ordre du vice-roi de la Nouvelle Espagne, que Heceta reconnut, le 17 août 1775, l'entrée de la rivière qu'il nomma Rio de San Roque, et le cap auquel il donna le nom de cap de l'Assomption, en l'honneur de la fête de la Vierge. Il est appelé aussi cap Saint-Roch[1].

Le 7 juillet 1788, le capitaine anglais Meares approcha du cap de l'Assomption; mais n'ayant point su découvrir le fleuve San Roque, il déclara qu'il n'existait pas, et laissa au cap le nom de *cap Désappointement*[2].

Le 13 mai 1792, le capitaine américain Gray, avec le navire marchand de Boston, *Colombia*,

[1] Relacion del viage para reconocer el estrecho de Juan de Fuca, etc. Madrid, Imprenta Real, 1802, y la introduccion por Navarrete : pag. 75 et 157.

[2] Meares's Voyages. London, 1792.

entra dans la rivière à laquelle il donna le nom de son navire qu'elle a conservé depuis[1].

Dans le cours de la même année, le 4 septembre, les officiers espagnols Galiano et Valdés, au retour de leur expédition scientifique dans le détroit de Juan de Fuca, examinèrent avec soin l'entrée du Rio San Roque ; mais ce ne fut que le 20 octobre suivant que le brick anglais *Chatam,* commandé par le lieutenant Broughton, l'un des officiers de Van Couver, y pénétra et l'explora avec des chaloupes jusqu'à trente lieues au-dessus de son embouchure. Quelques mois auparavant, Van Couver ayant reconnu attentivement la côte, avait nié, à l'exemple de Meares, l'existence de ce fleuve. Son entrée avait du reste échappé, en 1778, aux investigations du capitaine Cook.

Les Anglais se servent, pour le désigner, de la dénomination de Rio Colombia; les Américains lui donnent quelquefois celle d'Orégon, et les Français Canadiens, qui en ont exploré toutes les parties, l'appellent rivière de la Colombie.

Ce fleuve est formé par deux branches principales. Celle du Nord est la plus importante, en

[1] Greenhow; Memoir historical and political on the North West Coast of North America. New-York, 1840. Pag. 127.

ce qu'elle est presque constamment navigable. Elle prend naissance dans les Montagnes Rocheuses, vers le 53e degré de latitude, à peu de distance des eaux supérieures de la rivière Fraser qui coule à l'ouest, et des rivières Atabasca et Saskatchaouan qui descendent des versants orientaux de ces montagnes. La première direction du fleuve est du nord au sud pendant quatre-vingts lieues; il reçoit alors au-dessus du fort Colville et sur sa rive gauche, la rivière des Indiens Têtes Plates ou de Clarke, venant du sud-est. Le fleuve court ensuite à l'ouest jusqu'au fort Okanagam pendant un espace de trente lieues, et reçoit à droite la rivière de ce nom. Depuis cette jonction, son cours devient extrêmement tortueux, et sa direction générale pendant deux degrés est au sud-sud-est jusqu'au fort des Indiens Nez Percés, au-dessus duquel elle s'unit à gauche avec sa branche inférieure nommée rivière des Indiens Serpents ou de Lewis.

Cette dernière a un cours très-sinueux, de près de deux cents lieues; elle vient du sud-est, et prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, à une distance très-rapprochée des hautes eaux du Missouri. En face du fort des Nez Percés, la Colombie a déjà une largeur de près de mille mètres; puis elle court à l'ouest et un peu au sud

pendant quatre-vingts lieues, jusqu'au fort Van Couver, au-dessous duquel débouchent, à trois et cinq lieues de distance, les deux bras de la rivière Ouallamet dont il sera question plus loin. Avant d'arriver au fort, la direction du fleuve change brusquement, et pendant quarante lieues il court entre le nord-ouest et l'ouest. En face du fort, sa largeur est de douze cents mètres environ. Cette largeur va en augmentant jusqu'à l'embouchure comprise entre la pointe Adams et le cap Désappointement; elle se trouve être alors de trois lieues. La marée se fait sentir jusqu'à la première cascade, à soixante lieues de la mer.

Disons ici en passant, que les Français Canadiens et Louisianais appellent *cascades* ou *chutes*, tout endroit où le cours des fleuves est interrompu par des rochers, et où il est nécessaire de faire un *portage,* c'est-à-dire de retirer les canots ou *barges* de la rivière, et de les transporter, soit en les roulant, soit à dos d'hommes, jusqu'au lieu où il est possible de les remettre à flot; ils nomment *rapides* les points où le courant est très-fort, et *dalles* ceux où les rivières sont étroitement encaissées entre des rochers.

L'espace qui existe entre la première et la seconde cascade est de vingt-cinq lieues navigables. La hauteur verticale de la seconde chute est de

sept mètres. Au-dessus, jusqu'à la jonction de la rivière des Serpents, et en remontant au nord du fort des Nez Percés pendant vingt lieues, la navigation est excellente ; on se voit alors arrêté par un rapide nommé le *Saut du prêtre ;* mais une fois cet obstacle franchi, on peut arriver aisément au fort Okanagam, situé près du rivage, à quarante lieues vers le nord.

A l'est du cours du fleuve on trouve une gorge immense nommée le *Grand Coulé*, qui n'est autre que l'ancien lit de la rivière qu'elle a dû abandonner à une époque inconnue. La longueur de la courbe qu'il décrit, est de plus de cinquante lieues, et dans quelques endroits la largeur de l'ancien lit dépasse sept à huit milles. Il présente d'énormes rochers qui devaient former de grandes cascades, avec des bancs et des murailles coupés à pic, d'une hauteur de cinq à six cents mètres. Ailleurs, le terrain est parfaitement plat, et les ondulations qu'on y remarque, ont dû être autrefois des îles. Dans ces bas-fonds, l'herbe est abondante. Les sources se distinguent la plupart par un goût sulfureux, les roches sont d'origine volcanique, et le sol est jonché de pierres ponces et de laves vitrifiées. Le Grand Coulé forme enfin une espèce d'arc dont le cours actuel de la rivière est la corde. Pen-

dant soixante lieues, depuis le fort Okanagam jusqu'aux rapides du fort Colville, la navigation est assez aisée ; mais au-dessus de ce fort jusqu'à la rivière des Indiens Arcs Plats, on doit signaler plusieurs rapides très-dangereux. La fameuse *Dalle des Morts,* où douze voyageurs, agents de la Compagnie d'Hudson, périrent en 1839, est à trente lieues au nord de cette dernière. Au-dessus de cette dalle, il en existe une autre ainsi que plusieurs rapides, qui pendant l'espace de vingt-cinq lieues rendent la navigation extrêmement périlleuse, jusqu'à la station nommée le *Campement des barges,* point où elle commence.

Il est facile de concevoir que la partie la plus intéressante du Rio Colombia est celle qui s'étend depuis son embouchure jusqu'aux premières chutes. Cet intervalle est navigable pour des navires jaugeant près de quatre cents tonneaux. Nous avons vu deux trois-mâts anglais, de trois cent soixante, amarrés devant le fort Van Couver, à quelques mètres du rivage, et ayant de cinq à huit brasses. Le cours de la rivière est rempli d'îles, de troncs d'arbres énormes et de bancs de sable; mais ces dangers n'ont rien de comparable à ceux que présente la barre de l'entrée[1].

[1] Voir dans l'Atlas la carte n° 18.

Que l'on se figure, en effet, une immense ligne de brisants s'étendant, pendant trois lieues, du cap Désappointement à la pointe Adams, et formant devant la bouche du fleuve une espèce de croissant. Au moment où la marée descend, le courant de la rivière a une rapidité de six et sept milles par heure, et lorsque les vents venant de la mer, tels que le nord-ouest, poussent les flots vers l'embouchure, il résulte de ce choc des eaux arrivant dans des directions contraires, d'énormes montagnes de vagues qui atteignent une élévation de plus de soixante pieds. Quand on est mouillé dans l'intérieur du fleuve, dont les bords sont couverts de la plus riche végétation et de forêts magnifiques, on ne saurait imaginer le spectacle terrible qu'offre la barre, dont le bruit se fait entendre à plusieurs lieues, et dont les lames en déferlant dérobent l'horizon de la mer, et semblent former une barrière insurmontable à la sortie comme à l'entrée du fleuve. Au-dessus des crêtes écumeuses des vagues, on voit planer des bandes d'oiseaux pêcheurs, de cormorans et d'albatros.

La barre, dont la largeur est de quinze cents mètres, s'étend à un mille de terre. On peut reconnaître sans difficulté le canal qui conduit dans le fleuve, parce qu'il brise beaucoup

moins. Il a un quart de mille de large, et dans toute sa longueur son fond n'est jamais au-dessous de huit mètres ou quatre brasses et demie, ce qui ne permet l'entrée qu'à des navires calant moins de dix-huit pieds. Il faut remarquer cependant que les plus grands navires de la Compagnie de la baie d'Hudson, et qui jaugent trois cent soixante tonneaux, ont un tirant d'eau de quatorze pieds seulement. En juillet 1839, le capitaine Belcher passa la barre avec le *Sulphur,* jaugeant trois cent quatre-vingts tonneaux.

En arrivant du large, les points de repère du Rio Colombia sont très-aisés à distinguer. Si l'on se place en latitude, on découvrira au nord et à l'est le mont Sainte-Hélène de forme conique, dont le pic est couvert d'une neige éternelle et qui est visible à trente lieues de distance; au sud et plus près de la mer, la montagne de la Selle, élevée d'environ trois mille mètres, et remarquable par ses trois pitons déchirés. Lorsqu'on sera arrivé à cinq ou six milles de terre, on reconnaîtra sans peine la vaste entrée formée par l'embouchure du fleuve; au sud, la pointe basse, allongée et couverte de pins, de la pointe Adams; au nord, le cap Désappointement, haut de deux cent vingt mètres, et qui ressemble à une île arrondie et détachée de la côte.

Comme point de reconnaissance, les Anglais ont fait élaguer jusqu'à leur cime, sur le sommet du cap, trois pins élevés qu'on aperçoit de fort loin. Au nord du cap, il existe une sorte de baie qui entre dans les terres, mais dont il faut bien se garder d'approcher, car elle est pleine de récifs et de bancs. On ne saurait d'ailleurs confondre cette entrée avec l'embouchure du fleuve, qui, nous le répétons, se trouve au sud, et dont les signes différentiels sont clairement indiqués par le cap, les arbres qui servent de signaux et la pointe Adams.

Si le temps est beau, on doit se situer à cinq milles de terre, avancer la sonde à la main, et gouverner en tenant toujours l'extrémité sud du cap au nord-est et au nord-quart-nord-est du compas. Une fois la barre franchie, il faut, pour venir prendre le mouillage, courir droit sur le cap, dont on passera sans danger à une portée de pistolet, et l'on ira jeter l'ancre dans la baie de Baker, à un quart ou un demi-mille de terre, par six et quinze mètres, fond de bonne tenue.

CAP DÉSAPPOINTEMENT.

Le cap Désappointement est situé par 46 degrés 19 minutes de latitude nord, et 126 degrés 14 minutes 24 secondes de longitude ouest. Sa

hauteur est de deux cent vingt mètres; la déclinaison de l'aiguille de 18 degrés nord-est; l'établissement du port à une heure, et la marée monte de trois mètres [1].

L'entrée du Rio Colombia est dangereuse en tout temps, pendant l'hiver surtout, depuis le mois d'octobre jusqu'à celui d'avril. Les meilleurs vents, pour y pénétrer, sont ceux compris entre le sud-ouest et le nord-ouest, pourvu, toutefois, que ce dernier ne soit pas trop violent; il faut pour sortir, attendre les vents soufflants entre le nord-nord-est et le sud-est. La direction du vent, l'heure de la marée et l'examen de la barre fait du haut des mâts, servent d'indications pour entrer; pour sortir, il faut voir si le canal est tranquille, et tâcher de reconnaître quels vents soufflent au large. On obtiendra ces indications soit en montant sur le cap Désappointement, soit en en faisant le tour en chaloupe, et surtout en consultant les Indiens, qui sont les meilleurs juges du temps. On devra, d'ailleurs, gouverner au sud-est, qui est la direction du canal, et prendre les mêmes soins que pour entrer.

Bien que le bruit des brisants empêche presque toujours les coups de canon d'être entendus au

[1] Voir dans l'Atlas la carte n° 18.

fort George, qui est situé à près de quinze milles du cap, on ne devra pas négliger de faire des signaux, parce qu'il peut arriver que quelques blancs ou des Indiens se trouvent aux environs, et qu'ils envoient des canots avec des pilotes. Pour entrer comme pour sortir, il faudra toujours attendre des vents fermes et bien établis, car si la brise venait à manquer au milieu de la barre, le navire serait infailliblement entraîné sur les brisants et démoli par les vagues. Une précaution fort utile aussi, c'est de tenir les embarcations en état d'être mises à l'eau au moindre danger.

Dans l'été, lorsque le nord-ouest souffle, on mouille dans la baie de Baker avec assez de sûreté ; mais dans l'hiver, pendant les vents du sud-est, il peut survenir des rafales assez violentes pour que les navires fassent côte.

Durant la mauvaise saison, les vents sont infiniment plus variables que dans la belle, et il arrive, en décembre et en janvier, des ouragans si terribles, que le vent fait le tour du compas. C'est alors surtout que le mouillage de la baie de Baker est périlleux, et qu'il faut se tenir constamment en position d'appareiller au premier signal. Nous sommes restés, à la fin de décembre 1841, à bord d'un bâtiment anglais à l'embouchure du fleuve, et nous avons passé dix-neuf mortels jours au

milieu d'orages et de tempêtes furieuses, ne pouvant ni remonter, à cause des courants, ni mouiller en dedans de la baie, à cause de la violence des vents du sud, nous tenant à un mille et demi de la pointe du cap, affourchés sur trois ancres, prêts à mettre à la voile à la première éclaircie, et aimant mieux courir la chance de traverser la barre que d'aller faire côte sur les rochers.

Quelques mois auparavant, nous étions entrés dans le Rio Colombia, à bord d'un excellent navire commandé par le capitaine Brotchie, un des officiers les plus expérimentés de la Compagnie de la baie d'Hudson. Nous nous étions approchés de terre avec une forte brise de l'ouest, et nous nous trouvions déjà sur la barre, lorsque le vent faiblit et nous laissa entraîner en dérive par les courants vers les brisants du nord. La houle empêchait de mettre les embarcations à la mer pour nous faire remorquer, et nous ne pouvions laisser tomber les ancres sur un fond où elles ne tiennent pas. Enfin, après une heure d'angoisse, la brise fraîchit un peu, et nous permit d'aller prendre le mouillage derrière le cap.

Il est arrivé à des navires de la Compagnie de rester pendant deux mois, courant des bordées devant l'entrée du fleuve, s'approchant chaque jour de la barre pour la reconnaître, et forcés la

nuit de regagner la haute mer, afin de n'être pas surpris par des coups de vent, au milieu de l'obscurité, près de terre et dans des parages si dangereux. D'autres bâtiments, au contraire, se sont vus retenus dans la rivière pendant six et sept semaines, sans pouvoir profiter d'un instant favorable pour en sortir.

Nous avons entendu dire à des marins anglais et américains, et nous déclarons nous-même que dans nos nombreux voyages nous n'avons jamais trouvé un passage si épouvantable que l'entrée du Rio Colombia. Ni la Manche, ni le détroit de Gibraltar, ni le golfe du Mexique ne présentent des courants aussi rapides, des tourmentes aussi fortes, des changements de vent aussi brusques, et une barre d'une pareille étendue.

Le nombre des navires qui ont péri à l'entrée du Rio Colombia est considérable, eu égard au chiffre peu élevé de ceux qui fréquentent ces parages. En 1829, le brig *William and Ann*, de la Compagnie d'Hudson, y périt corps et biens, avec vingt-sept personnes. En 1830, la Compagnie eut à regretter le naufrage du navire *Isabella*; en juillet 1839, le *Starling*, du capitaine Belcher, faillit être englouti, et laissa son gouvernail sur la barre; et le 28 juillet 1841, la corvette de guerre des États-Unis, le *Peacock*, s'y est perdue

entièrement par un temps superbe, ayant été entraînée, faute de vent, sur les brisants. L'équipage put à grand'peine gagner le cap Désappointement.

La barre est formée de sable tellement meuble, que lorsque les navires touchent, la quille n'est point brisée, mais elle creuse un lit dans lequel le corps du bâtiment s'enfonce graduellement, tandis que la partie supérieure est démolie par les vagues. Il serait peut-être imprudent, dans l'espoir d'alléger le bâtiment, de jeter les canons ou les mâts à la mer, car le roulis pourrait s'en emparer et venir les faire battre contre ses flancs; ce qu'il y aurait de mieux à faire en pareil cas, serait d'attendre la marée, et si la mer n'était pas trop grosse, de mettre les embarcations à l'eau, et de se faire remorquer.

A diverses époques, plusieurs autres navires, mouillés dans l'intérieur du fleuve, ont été à la côte; néanmoins, dans l'été, durant les mois de juin, juillet et août, la barre est parfaitement tranquille, et l'on peut la traverser sans risques, mais avec des vents portants. La navigation serait alors très-facile pour des bâtiments à vapeur, et c'est cette saison que la Compagnie anglaise a choisie, il y a quelques années, pour faire sortir le pyroscaphe *Beaver* (le Castor) qu'elle avait reçu

de Londres en pièces, et qu'elle avait fait assembler devant le fort Van Couver.

Pendant la belle saison, les flottilles indiennes viennent de trois et quatre cents lieues pour pêcher le saumon dont le fleuve et ses affluents fourmillent. Les canots grossiers dans lesquels les naturels entreprennent ces longs voyages, ne sont autre chose que des pins creusés par le feu, ayant à peine deux pieds de profondeur sur quatre de large, et vingt-cinq ou trente de long.

Un des plus redoutables périls que présente l'entrée du Rio Colombia, c'est la mobilité des bancs de sable, qui se déplacent souvent après la grande crue des eaux et modifient la direction du canal. Pour être bien au courant de l'hydrographie de cette entrée, il faudrait avoir constamment sur les lieux des pilotes qui en rectifiassent les plans. Ainsi, en 1792, les goëlettes espagnoles, parvenues en dedans de la barre près du cap, regagnèrent la pleine mer au sud, en longeant la pointe Adams; mais aujourd'hui ce passage serait impraticable, et les vieux Indiens se souviennent d'avoir vu, à l'entrée du fleuve, deux ou trois grandes îles sablonneuses dont il ne reste d'autres vestiges que quelques brisants.

En hiver, à l'embouchure de la Colombie, les

marées combinées s'élèvent jusqu'à quatre mètres, et à l'époque de la fonte des neiges, les eaux du fleuve montent jusqu'à quinze et vingt pieds au-dessus de leur niveau ordinaire. Elles entraînent avec elles des débris de terrains inondés, des arbres déracinés, et des pans de bois tout entiers ; il est très-rare, pendant cette saison, de voir le fleuve se geler : la glace ne prend guère que vers le nord, et ne dure jamais longtemps. En novembre et en décembre 1841, au cap Désappointement, nous avons obtenu pour température moyenne huit degrés centigrades au-dessus de zéro; rarement le mercure descendait au-dessous, et si le vent était calme et que la pluie cessât un instant dans le milieu de la journée, le thermomètre s'élevait jusqu'à 10 et 12 degrés. Les matinées étaient généralement belles, et ce n'était ordinairement que vers deux heures de l'après-midi que les orages se formaient. Les torrents de pluie étaient accompagnés d'éclairs, de coups de tonnerre épouvantables, et le 16 novembre à trois heures un quart du soir, pendant que des nuages chargés d'électricité s'entre-choquaient avec fracas, nous vîmes un rayon fulminant tomber des régions supérieures, puis, arrivé à une distance d'environ trois cents mètres des eaux, se bifurquer et venir frapper simultané-

ment les grands mâts des deux navires anglais mouillés à une encablure l'un de l'autre.

Mais les phénomènes les plus extraordinaires nous ont été fournis par le baromètre, et les faits qui vont suivre doivent convaincre de l'extrême utilité, pour les navigateurs, de consulter souvent les variations de cet instrument.

Les 21, 23, 25 et 26 décembre 1841, à l'entrée du fleuve, le thermomètre indiquait, de midi à une heure, + 10 degrés centigrades avec les vents établis du nord-ouest, et les baromètres marquaient 0,769^{mm}. Le vent tournait à l'ouest d'abord, puis au sud et au sud-est, et les instruments descendaient jusqu'à 0,723^{mm}. La marche ascensionnelle du mercure avait lieu lorsque les vents revenaient au nord et au nord-ouest, de manière que dans l'espace d'une heure les baromètres présentaient l'énorme différence de 46^{mm}. En pleine mer et sur toute la côte, le même phénomène se reproduit, mais avec des variations moindres, et ces instruments ont été pour nous les meilleurs indicateurs des changements de vent. Cependant les relèvements récents, les sondes exécutées en août 1839 par la goëlette anglaise *Starling*, aux ordres du capitaine Belcher, et les travaux de l'escadrille américaine commandée par M. Wilkes, pendant les six derniers mois de 1841, de-

vront, une fois publiés, donner la position la plus exacte des passes et l'indication des dangers, et faciliter aux navires l'entrée du Rio Colombia.

Il n'y a point d'habitations à la baie de Baker ni au cap Désappointement; mais au sud de l'entrée, près de la pointe Adams, dans un lieu nommé Clatsop, s'élèvent quelques loges d'Indiens Tchinouks, et au bord du rivage la petite maison et ferme de M. Frost, méthodiste américain. Vers le milieu de la rivière, on distingue quelques restes d'îles sablonneuses que les eaux achèvent de détruire tous les jours; au-dessus, la petite rivière et la baie de Young, sur les bords de laquelle Lewis et Clarke hivernèrent en 1805 et 1806, et de l'autre côté de la baie, la pointe George.

FORT GEORGE OU ASTORIA.

Une mauvaise maison en planches, avec un hangar et un petit champ de pommes de terre, est située à un mille à l'est de cette pointe et à quelques mètres du rivage. C'est cette baraque qui constitue ce que les Anglais nomment pompeusement le *Fort George,* et les Américains *Town of Astoria*, la *ville d'Astoria*. Ce lieu, rendu célèbre par M. Washington Irving, qui a écrit

d'une manière si pittoresque l'histoire de sa fondation, est habité par *un seul homme*, M. James Burney, Écossais, et agent de la Compagnie d'Hudson, qui y réside avec ses jeunes enfants et sa femme, qui est Canadienne. Derrière la maison, on montre la place sur laquelle était construit l'ancien fort d'Astoria, dont il ne subsiste plus aucun vestige. La maison actuelle est bâtie sur un petit plateau de prairie, derrière lequel apparaît une forêt de pins. Nous avons mesuré un de ces arbres couché par terre, dont la longueur était de quatre-vingts mètres sur cinq, trois et un de diamètre à diverses hauteurs. L'écorce seule avait un pied d'épaisseur. M. Burney, qui est un excellent pilote, réside depuis longues années au Fort George; il nous a donné plusieurs fois l'hospitalité, et nous a fourni des renseignements précieux. Près de la maison qu'il habite, on remarque quelques misérables loges d'Indiens, qui apportent du saumon, des canards et de la venaison, seule viande dont on fasse usage, M. Burney n'ayant qu'une vache pour tout bétail. Dans le hangar sont emmagasinés des cordages, des ancres et des agrès pour les navires de la Compagnie, et l'on voit amarrées au rivage deux bonnes chaloupes, dont l'une, provenant de la corvette américaine naufragée, a été laissée par le com-

mandant de l'expédition, dans le but spécial d'aller piloter les navires entrant dans le fleuve.

Les grands bâtiments peuvent ancrer devant le Fort George; mais la distance de quatorze milles qui le sépare de la baie de Baker est très-difficile à parcourir; le canal du sud nous a paru mériter la préférence; toutefois, il serait d'une imprudence extrême de vouloir quitter le cap et de remonter le fleuve sans pilote. Du mouillage, on découvre la maison de M. Burney, et on peut lui faire des signaux avec le canon. Le Fort George n'a point de pièces pour répondre, mais on expédie des canots d'Indiens qui résistent fort bien à la lame. La position de cette maison est fort importante, en ce qu'elle offre les moyens de découvrir les navires entrant dans le fleuve; on peut leur envoyer un pratique, et informer de leur arrivée les agents du fort Van Couver. Ajoutons que si ce point était fortifié, il commanderait le passage de la rivière, puisque le meilleur canal se trouve devant elle, à cent mètres à peine du rivage.

Il y a du bois en abondance dans la baie de Baker, une excellente aiguade et toute espèce de gibier. La presqu'île située derrière la baie, au pied du cap, est très-étroite et assez commode à franchir; elle conduit à une petite anse que nous

avons déjà dit être inabordable, et au sud de laquelle est creusée une immense et magnifique caverne. En côtoyant la rive nord de la Colombie, on rencontre les pointes Tchinouk et Ellice, et la baie de Gray, au-dessus de laquelle se dresse, à peu de distance dans le fleuve, un énorme rocher. Sur la rive gauche, à deux lieues du Fort George, apparaît un petit promontoire surnommé, à cause de sa forme, Pointe de la Langue (Tongue point), et plus loin, la pointe du Chêne, où une fumerie de saumon a été établie par la Compagnie anglaise. On y voit aussi quelques cabanes d'Indiens, formées de troncs d'arbres, et couvertes d'écorce de pins. Près de la Pointe de la Langue, on peut recueillir, dans des bancs d'argile, des débris d'ossements fossiles, et particulièrement des fragments de squelettes d'ichthyosaures. Après avoir franchi plusieurs bancs de sable et des îles couvertes de végétation, entre autres l'île Kallamet, celles de Puget, des Grues, de Walker, on aperçoit sur la rive nord la montagne des Cercueils, dont les assises rocheuses supportent des canots indiens renfermant des cadavres entourés de leurs armes, vêtements et ustensiles.

A l'est de la montagne, débouche la rivière Kaoulis, et un peu au sud, sur la rive gauche,

les deux bras du Ouallamet, en face de la grande île Ouapato ou Multonomah, qui a près de six lieues de long. Cette île, comme toutes celles du fleuve, est basse, sujette aux inondations, et remplie de broussailles, de saules, de chênes blancs et de trembles. En 1835, le capitaine américain Wyeth voulut y fonder un établissement, mais il fut bientôt obligé de l'abandonner. A cinq lieues au-dessus du Ouallamet, s'élève le fort Van Couver, chef-lieu des établissements anglais à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Lorsqu'il sera question de la Compagnie de la baie d'Hudson, nous décrirons les endroits habités, et nous dirons quelle est leur importance; mais nous devons, dans ce chapitre, continuer la description de la côte.

Au nord du cap Désappointement, par 46 degrés 30 minutes, existe une rade ouverte qui n'est pas tenable, et que les Espagnols nommaient le Mauvais abri (*Mal abrigo*), et à quelques milles plus loin, le cap Shoal water, au-dessus duquel, par 47 degrés, est situé le havre de Gray, dont une barre de sable obstrue l'entrée. En suivant la côte, se présentent successivement l'anse de la Bastida ou Grenville, la petite rivière Kiniat, l'île de Dolores, le Rio des Martyrs, le mouillage d'Alava, les îlots *los Deseados*, et enfin, la pointe Martinez ou cap Flattery, qui,

avec la petite île de Tutusi, forme l'extrémité de l'entrée sud du détroit supposé de Juan de Fuca. Dans notre premier volume, en faisant l'historique des découvertes des Espagnols sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique, nous avons déjà parlé de ce navigateur né à Céphalonie.

DÉTROIT DE JUAN DE FUCA.

Vers la fin du dix-huitième siècle, les officiers espagnols, naviguant au nord de la Californie, soupçonnaient l'existence d'un passage conduisant de la Mer du Sud à l'Océan Atlantique, qu'un pilote nommé Juan de Fuca, avait, disait-on, découvert en 1592, entre les quarante-septième et quarante-huitième parallèles. A l'appui de cette assertion, le capitaine Don Estevan Martinez, qui, en 1789, commandait l'établissement de Noutka, se souvint d'avoir vu une immense entrée située vers 48 degrés 20 minutes, et qu'il n'avait pu reconnaître exactement au retour de son voyage vers le Nord avec Don Juan Perez, en 1774. Pour éclaircir ses doutes, Martinez fit partir de Noutka, au commencement de juin 1789, l'officier hydrographe Don José Narvaez, commandant la goëlette *Gertrudis,* qui reconnut en effet l'entrée du détroit, et pénétra assez avant

dans le canal, en allant vers le sud-est[1]. Le succès de ces découvertes encouragea à les poursuivre, et l'année suivante le lieutenant Quimper, avec la balandre *la Princesa Real*, poussa plus loin les reconnaissances; elles furent continuées en 1791 par Narvaez, qui remonta dans le bras nord-ouest du détroit jusqu'à la moitié de sa longueur, prouvant ainsi la fausseté de l'assertion attribuée à Juan de Fuca. Les expéditions espagnole et anglaise de 1792 achevèrent de dissiper les doutes qui auraient pu rester à cet égard.

ILE DE QUADRA ET VAN COUVER.

Le détroit est formé par la grande île de Quadra et Van Couver, qui a plus de cent lieues de long, et court au nord-ouest sur une largeur qui varie de dix à vingt-cinq. Le bras de l'entrée sud suit la direction du sud-est pendant près de quarante lieues; sa largeur est de sept à douze, et il se termine par l'entrée de l'Amirauté et la baie de Puget, canaux larges de trois et cinq milles, et qui descendent au sud pendant plus de trente lieues. A la pointe sud-est de l'île, commence le

[1] En 1840, à Guadalajara de la Nouvelle Espagne, D. José Narvaez nous a communiqué lui-même le journal et les plans originaux de son intéressant voyage.

bras du nord-ouest. Sa première moitié a une largeur de six et huit lieues ; la seconde est un canal étroit, de quelques milles de large ; la longueur totale de ce bras est d'environ cent trente lieues. L'espace compris entre la grande île et la terre ferme est semé d'îlots et d'archipels ; la mer y forme mille détours sinueux, et la côte est découpée par des bras et des canaux souvent impraticables, excepté pour de petites embarcations.

A peine a-t-on doublé le cap Flattery, que l'on trouve à quelques lieues dans le sud-est, le port de Nuñez Gaona, que les Anglais nomment Neah Bay, et où les Espagnols avaient formé un établissement. Ce mouillage est petit, exposé aux vents du nord-ouest, et même à ceux du sud-ouest qui arrivent par une gorge dans les montagnes derrière le port. La mer brise avec violence sur les roches qui s'étendent à une assez grande distance de la plage, et un ressac très-fort rend le débarquement extrêmement difficile. Le pays qui environne ce port est rempli de forêts, et d'une fertilité remarquable. En suivant la côte, on rencontre la baie de Dávila, le port de los Angeles, l'anse de Quimper et le port de Quadra, que Van Couver nomma de la Découverte, et dont l'entrée est défendue par la petite île de la Protection. Ce port est une sorte de cul-de-sac large de deux à

trois milles et d'une profondeur de quatre lieues; on n'y est exposé qu'aux vents du nord ; son fond est de vingt à cinquante mètres [1].

La côte court au sud pendant vingt milles, et offre d'autres mouillages importants, entre autres le canal de Hood qui a dix lieues de longueur, et le grand canal de l'Amirauté, ou Bouches de Caamaño, au fond duquel se trouve l'excellente baie de Puget.

Ce canal, qui suit la direction du sud-ouest, est parsemé d'îles : sa largeur varie de un à cinq milles, et sa longueur totale est de vingt-cinq lieues. Au fond de la baie de Puget, sur la petite rivière Nesqually, s'élève le fort anglais du même nom, et l'une des Missions françaises de M. l'abbé Demers. On doit remarquer que le port de Puget est distant de la Colombie de vingt lieues à peine, et que la rivière Kaoulis, qui s'unit au fleuve, et la Nesqually, qui se jette au fond de la baie, courent dans des directions opposées ; qu'enfin leurs sources, qui naissent au pied du mont Rainier, ne sont pas très-éloignées. C'est par le Rio Colombia et la Kaoulis que l'on se rend du fort Van Couver à la baie de Puget.

[1] Voir dans l'Atlas le plan n° 19.

Port de Quadra ou de la Découverte : { Lat. N. : 48° 2′ 30″. Long. O. : 124° 57′ 54″.

Le mouillage qu'offre cette baie est le seul depuis le port de San Francisco où les navires soient en sûreté, et c'est le point à la conservation duquel tendent tous les efforts de la Compagnie d'Hudson, dans les négociations du gouvernement anglais avec les États-Unis pour le règlement des frontières. En effet, la baie de Puget et le canal de l'Amirauté en entier sont compris entre les quarante-septième et quarante-huitième parallèles, c'est-à-dire, au sud de la ligne de limites que les Américains réclament, et qui suit le 49e degré de latitude à l'ouest comme à l'est des Montagnes Rocheuses.

HYDROGRAPHIE.

En 1840, l'hydrographie de ces parages fut refaite avec le plus grand soin par le savant capitaine Belcher, de la marine anglaise, et en 1841 l'escadrille américaine exécuta très-habilement les mêmes travaux ; elle envoya en outre des expéditions par terre vers le Rio Colombia et les Montagnes Bleues. Un autre détachement de vingt-cinq hommes, avec des astronomes et des naturalistes, fut dirigé par l'intérieur depuis la rivière Oualla-met jusqu'à la baie de San Francisco, en Californie, afin d'acquérir, sur le territoire, les notions

que la Compagnie d'Hudson possédait seule jusqu'alors.

Le pays qui entoure les entrées de Hood et le bras de l'Amirauté est merveilleusement beau ; la terre y est couverte d'une herbe épaisse, le sol en est fertile, la température douce, et la contrée formée de magnifiques forêts et de vastes prairies arrosées de mille ruisseaux. On a en outre découvert récemment, dans divers points du détroit, des gisements de houille.

Au 48e degré, et près de la côte, apparaît l'île très-étroite de Whidbey, qui court nord et sud, dont la longueur est de douze lieues, et qui possède d'excellents mouillages, surtout celui appelé Rade de la Possession, située entre le côté oriental de l'île et le continent. Dans l'espace qui s'étend de la terre ferme jusqu'à la partie Est de la grande île de Quadra, il existe une foule de petites îles qui, malgré les abris sûrs qu'elles offrent aux navires, présentent à la navigation de grandes difficultés. Le passage le plus facile est par le canal de Haro, entre l'île de Quadra et Van Couver et celle de San Juan. Les petites îles de Guemes et de Pacheco sont situées en face de la baie de Bellingham ou anse de Gaston. On compte encore quelques îlots et d'autres mouillages jusqu'à l'entrée de la baie formée à l'est par la pointe de

San Rafael et le sud de la presqu'île de Cepeda, au fond de laquelle débouche la grande rivière Fraser.

Ce fleuve, ainsi nommé en l'honneur de M. Simon Fraser, agent de la Compagnie du Nord-Ouest, est appelé par les Indiens rivière Tacoutchi. Il prend naissance sur le versant occidental des Montagnes Rocheuses, vers le 55e degré, près de l'origine de la rivière des Canots, le premier tributaire important de la Colombie. L'une des sources principales de la Fraser n'est éloignée que de deux cent quatre-vingt-dix mètres de la rivière de Paix ou Unjigah, qui coule à l'est de ces montagnes. La rivière Fraser a un cours de cent trente lieues environ, presque parallèle à celui de l'Orégon; elle reçoit à peu près toutes les eaux de la Nouvelle Calédonie, les rivières Stuart, Chilcotin, Pinklitsa, Thompson et Quesnel.

Dans son célèbre voyage en 1793, Sir Alexander Mackenzie reconnut les hautes eaux de ce fleuve qu'il descendit pendant cinquante lieues, le prenant pour le Rio Colombia. Arrivé au-dessous de sa jonction avec la rivière Stuart, et voyant que le fleuve courait vers le midi, dans l'espoir de rencontrer plus tôt la mer, il abandonna la rivière et se dirigea par terre en droite ligne à l'ouest. Le 22 juillet 1793, il parvint sur les

bords de l'Océan, par 52 degrés 20 minutes de latitude auprès du canal Cascade dans le Bras de Bentick, et en face d'une des îles sud de l'archipel de la Princesse Royale. Par une singulière coïncidence, le même jour où Mackenzie atteignait les bords de la Mer Pacifique, le capitaine Van Couver poursuivait sur les mêmes rivages, à quarante-cinq lieues environ plus au nord, son exploration scientifique [1].

En 1828, Sir George Simpson, gouverneur des territoires de la Compagnie d'Hudson, venant du Canada par les lacs, descendit en entier la rivière de Fraser; mais il la trouva pleine de dangers, de roches, de rapides, de cascades élevées, et par conséquent impropre à la navigation. Son embouchure présente une barre que les navires calant douze à quatorze pieds franchissent; ils peuvent remonter ensuite à quelques lieues au-dessus du fort Langley, bâti sur la rive gauche, à vingt-cinq milles de la mer. La partie inférieure de la rivière Fraser offre un sol assez propre à la culture, de beaux pâturages et des forêts épaisses de bouleaux, de peupliers, de cèdres, de pins et d'autres arbres verts.

Dans cette partie, le bras qui sépare le continent

[1] Voir Mackensie's Travels. Vol. II, pag. 388.

de l'île de Quadra et Van Couver acquiert une largeur de quatre à sept lieues. Les Espagnols l'appelèrent canal del Rosario ; mais Van Couver eut soin de changer ce nom en celui de Golfe de Géorgie, selon la détestable coutume des navigateurs britanniques qui ne manquent jamais de substituer des noms anglais à ceux précédemment donnés par les découvreurs des autres nations. Il y a, jusqu'à la sortie du détroit, une foule d'îles, parmi lesquelles on compte celles de Lasqueti, Texada, Concha, et les îles de Galiano et Valdés, qui terminent le canal du détroit de Juan de Fuca. Depuis la rivière Fraser jusqu'à l'Océan, on remarque des bras de mer ayant douze et quinze lieues de long sur une largeur de plusieurs milles, qui remontent au nord dans l'intérieur des terres; mais aucun ne reçoit de rivière importante. A partir du 50e degré, la navigation devient presque impossible, à cause des myriades d'îles qu'on y rencontre, des tourbillons et des courants, qui, dans certains canaux, atteignent une vitesse évaluée à douze milles à l'heure, vitesse qui l'emporte même sur celle du détroit de Magellan, qui ne dépasse pas sept milles [1].

La Compagnie d'Hudson, dès 1833, avait des

[1] Relacion del viage de Galiano y Valdés, pag. 15, 81, 117, etc.

stations commerciales à la pointe nord-ouest et nord-est de l'île de Quadra, au port de Guemes, au milieu des Indiens Nouittis et chez les Cokouilts; elle les a récemment converties en forts, et c'est M. Douglas, facteur en chef, qui, à la fin de 1842, a été fonder ces nouveaux établissements, ainsi que d'autres dans la partie méridionale de la grande île et sur celle de Whidbey, où M. l'abbé Demers a obtenu les résultats les plus satisfaisants pour la civilisation des indigènes. Il y a dix ans déjà, qu'en trafiquant avec les Nouittis, M. Finlayson, à bord d'un pyroscaphe de la Compagnie, découvrit à la surface du sol et sur une immense étendue des gisements de charbon de terre excellent; il apprit aux Indiens à le recueillir, et pour des objets d'échange de peu de valeur, la Compagnie acquiert maintenant d'énormes quantités de ce précieux combustible, qu'elle était auparavant obligée d'apporter d'Europe.

La grande île de Quadra et Van Couver est bordée d'îlots : à chaque pas ses côtes présentent des caps, des havres et des mouillages ; à son extrémité nord-ouest apparaissent les îlots de San Joaquin ou de Lanz, et le cap Scott, au sud duquel se trouve la baie de San José. En descendant vers le sud-est, après avoir passé le cap Frondoso (cap boisé), on arrive à l'île Noutka. Cette île,

qui faillit occasionner la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre, et qui fut cédée à cette dernière puissance par le traité de l'Escurial du 28 octobre 1790, est le point qui mérite le plus d'attention, puisque c'est sur l'interprétation de ce traité que les Anglais se fondent pour réclamer la possession absolue du Territoire en litige et l'exclusion des Américains.

CHAPITRE V.

Ile de Noutka découverte et occupée par les Espagnols, puis cédée par eux à l'Angleterre. — Gisements houillers dans l'île de Quadra.—Fort Mac Loughlin. — Entrée de Perez. — Détroit supposé de Fonte. — Nouvelle Calédonie. — Son climat et ses productions. — Limite septentrionale du Territoire en litige.

L'île de Noutka a la forme d'un delta dont les faces ont de cinq à sept lieues. Le côté qui regarde la mer court du nord-ouest au sud-est; dans sa partie centrale est située l'anse de Ferrer. Le canal du Nord, à l'embouchure duquel se trouve

l'île de Catala, offre un passage difficile. Il n'en est pas de même de l'entrée sud, qui forme à proprement parler le port de Noutka. La cale des Amis ou port de San Lorenzo se trouve à l'extrémité sud-est de l'île. En venant de la mer, on découvre, au nord-ouest, le pic d'une montagne élevée nommée Pic de Tasis, et en approchant de terre, la pointe de San Estevan, bordée de quelques roches qu'il importe d'éviter avec soin.

Pour arriver au mouillage, il ne faut pas craindre de ranger de très-près les petites îles de San Rafael et de San Miguel qui occupent la bouche de l'anse, et réduisent à une encablure la largeur de l'entrée. On peut passer à une portée de fusil de ces îles; elles sont assez élevées, et ont la forme de mornes; c'est sur celle de San Miguel que les Espagnols avaient élevé une batterie. Il n'est pas inutile d'ajouter que pour prendre le mouillage avec les vents d'ouest, il faut longer l'île du nord, et, arrivé à la bouche du port, venir au vent en amenant les voiles; si la brise est fraîche et le navire un peu fin, avec son aire il arrivera aisément au meilleur ancrage, situé vers le sud-ouest, où l'on aura de huit à dix mètres, fond de sable et de bonne tenue. On peut mouiller aussi en dehors des pointes, mais en se souvenant que le fond est très-considérable et accore, même

à une petite distance de l'entrée du port qui présente de huit à dix brasses[1].

Le port de Noutka fut découvert, en 1774, par la frégate *SantYago,* commandée par Don Juan Perez. Le capitaine Cook, qui visita ce point quatre ans plus tard, ne manqua pas de lui imposer un nom anglais et de l'appeler Entrée du roi George, bien qu'il sût par les Indiens que les Espagnols l'avaient exploré avant lui, et qu'il eût trouvé parmi les naturels divers objets de manufacture européenne, entre autres deux cuillers en argent de fabrique espagnole.

Le nom de Noutka n'a point d'origine connue. Le mot qui s'en rapproche le plus dans la langue des naturels est le mot *noutchi*, qui signifie montagne. Les Indiens nomment le port, Yucuatl.

Vue de la mer, l'île de Noutka offre un coup d'œil agréable; ses hauteurs sont couronnées d'épaisses forêts de pins, de chênes, de cèdres et de cyprès. Le sol est loin d'être fertile dans les terrains qui avoisinent la plage; il est formé de grès et de pierres calcaires, recouverts d'une couche légère de terre végétale. Un naturaliste espagnol, Don Francisco Mosiño, a constaté dans les montagnes la présence de minerais de fer, de cuivre

[1] Voir dans l'Atlas le plan, n° 20.

et d'argent. Les plantes potagères d'Europe et les arbres fruitiers y viennent bien, ainsi que l'orge; mais le maïs et le blé réussissent rarement. Comme la terre se couvre de neige pendant l'hiver, l'élève des bestiaux est nécessairement difficile. Des ours redoutables, des loups, des daims et des cerfs peuplent les forêts; les plages sont infestées par les moustiques; on trouve dans l'île une grande quantité d'oiseaux terrestres et aquatiques, et surtout d'oiseaux-mouches étincelants des couleurs les plus vives. La mer abonde en saumons, morues, sardines, harengs, truites, raies et baleines de toute espèce, qui servent à la nourriture des Indiens; les phoques et les loutres, nombreux autrefois dans ces parages, ont presque entièrement disparu.

La position de Noutka aux ruines de l'observatoire espagnol est de 49 degrés 35 minutes 15 secondes, latitude nord, et de 128 degrés 57 minutes 1 seconde de longitude ouest; l'établissement du port est à 12 heures 20 minutes, et le maximum de la marée de quatre mètres. Le climat de l'île est très-salubre et assez doux, et bien qu'au mois de janvier les petites rivières se gèlent, la navigation est toujours libre dans le grand canal. Depuis mai jusqu'à la fin d'août, le temps est clair. Pendant la nuit, c'est le vent du

nord-est qui souffle; durant la journée, il passe au nord-ouest, et quelquefois au nord au coucher du soleil. Le mois de septembre signale la saison des pluies; à cette époque, les brouillards s'élèvent et les tempêtes commencent. Toutefois le tonnerre ne se fait entendre que très-rarement; phénomène que nous avons signalé déjà en parlant de la Californie. Les vents régnants soufflent alors de l'est au sud jusqu'à l'ouest; mais si le nord vient à s'établir, c'est avec une telle violence qu'il déracine des arbres énormes et fait courir de grands dangers aux navires qui se trouvent au mouillage. Ajoutons que ces observations peuvent s'appliquer à l'île entière de Quadra et Van Couver. Le nom de cette île lui a été donné, d'un commun accord, par les deux commandants espagnol et anglais; toutefois il est juste de faire observer que Van Couver n'arriva à Noutka qu'en 1792, c'est-à-dire dix-sept ans après Don Juan de la Bodega y Quadra, qui avait déjà exploré la côte nord-ouest et donné son nom au port de la Bodega, sur la côte de Californie.

Par suite de quelques fausses interprétations du traité du 28 octobre 1790, les Espagnols ne remirent point immédiatement Noutka aux Anglais, et ce ne fut qu'en mars 1795 que le commandant espagnol opéra cette cession entre les

mains du lieutenant Pierce, de l'infanterie de marine anglaise, venu tout exprès de Londres par le Mexique, pour hâter l'exécution du traité de l'Escurial. En avril 1796, le capitaine Broughton, qui avait été dépêché d'Angleterre dans le même but, arriva à Noutka, où il ne trouva aucun Européen, et où il apprit que les Espagnols avaient fait la remise du port, par une lettre laissée pour lui aux mains du chef indien Maquina, par le lieutenant Pierce[1].

On doit remarquer, toutefois, que les Anglais n'ont jamais occupé l'île de Noutka, ni le port de Nuñez Gaona, à l'entrée méridionale du détroit de Juan de Fuca, ni le point nommé port Cox, situé à dix-sept lieues au sud de Noutka, dans l'archipel de Claoutcouat, qui leur était cédé par le même traité; mais le fait de cette non occupation ne leur enlève en rien le *droit* de s'établir conformément au texte et à l'esprit de leur convention avec l'Espagne.

En quittant l'entrée nord du détroit de Juan Fuca, et en remontant la côte, on rencontre le cap Circonspection, au delà duquel apparaissent au large les rochers de la Vierge, petits îlots fort

[1] Broughton : Voyage of discovery to the north Pacific Ocean, pag. 50.

dangereux. Au nord de ces îlots, se trouve l'île Calvert, la plus sud de l'archipel de la Princesse Royale. Le fort anglais de Mac Loughlin, ainsi nommé en l'honneur du surintendant, fondé en 1833, est situé dans l'anse de la Loutre, sur l'île immédiatement au-dessus de celle de Calvert : il est armé de quatre canons de 8 et est le centre d'un très-grand commerce de pelleteries et fourrures avec les Indiens. La station anglaise de Inchlows se trouve sur la grande île de la Princesse Royale dans le canal de Laredo, en face de l'île Aristazabal. A l'est, mille canaux découpent la terre ferme, et l'on rencontre la rivière du Saumon, au bord de laquelle campa Sir Alexandre Mackenzie.

D'autres stations de la Compagnie sont établies sur la grande île de la Reine Charlotte, qui occupe plus de deux degrés en latitude, et possède des mines de houille et plusieurs bons mouillages, entre autres la baie de Lujan, au sud-est, celle de Clonard, au nord-ouest, vers 53 degrés 40 minutes, et les ports de Estrada et Mazarredo au nord, entre le cap Sainte-Marguerite et la Pointe invisible. L'île de la Reine Charlotte est séparée de la côte par un bras de mer de vingt-cinq à trente lieues de large, où se trouvent l'archipel de Pitt et l'île de la Calamité, entre lesquels sont situés le canal du Prince et la station anglaise du Port George.

En se dirigeant vers le nord-est, on rencontre à la côte un bras de mer, anciennement désigné sous le nom de détroit de l'Amiral Fonte que, vers la fin du siècle dernier, on supposait communiquer avec l'Océan Atlantique. L'expédition de la frégate *Aranzazu*, commandée par le capitaine Caamaño, qui explora la côte avec le plus grand soin pendant l'été de 1792, démontra la fausseté de cette supposition, comme celle du savant Malaspina avait, l'année précédente, établi la non-existence du passage de Maldonado vers le soixantième parallèle.

L'entrée de Perez, improprement nommée par les Anglais de Dixon, est située entre l'île de la Reine Charlotte et l'archipel du Prince de Galles. Le cap Chacon ou pointe Wales, à l'extrémité sud-est de cet archipel, par 54 degrés 40 minutes, forme la limite méridionale de l'Amérique Russe, qu'il sépare par conséquent du Territoire en litige entre l'Angleterre et les États-Unis. Ainsi que nous l'avons déjà dit, la ligne de démarcation, partant du cap Chacon, court de l'ouest à l'est jusqu'à l'entrée sur la côte, où elle rencontre le canal de Portland dont elle longe la rive droite; arrivée à la terminaison de ce canal, la ligne se continue vers le nord-ouest, en suivant les cimes de la chaîne de montagnes parallèles à la mer, et

en se tenant éloignée de la côte à une distance de dix lieues marines ou d'un demi-degré, jusqu'à ce qu'elle rencontre le mont Saint-Élias; de là elle se prolonge jusqu'à la Mer Arctique en suivant le méridien du sommet de cette montagne.

Il est vrai qu'en vertu d'une convention purement commerciale, la Compagnie Anglaise exploite depuis 1839 une partie du territoire russe, et y a même fondé des comptoirs et des forts; mais cette occupation temporaire, qui doit finir en 1850, ne porte aucune atteinte à la souveraineté du Czar. Nous parlerons de ces établissements, assez peu nombreux d'ailleurs, en traitant de l'Amérique Russe et de la Compagnie Impériale Russo-Américaine.

NOUVELLE CALÉDONIE.

La partie intérieure de la côte, que nous venons de décrire, forme ce que les Anglais appellent la Nouvelle Calédonie. Ce pays est montagneux et très-boisé; il renferme un grand nombre de lacs et de rivières. Les plus hautes montagnes, couvertes de neiges éternelles, sont situées vers le lac Stewart et le lac Babine, dont elles ont pris le nom. Presque toutes les rivières

se jettent au sud dans la rivière Fraser, ou dans la rivière Simpson vers le nord.

La Nouvelle Calédonie est bornée, au nord, par l'Amérique Russe et la Mer Arctique; au sud, par le territoire qu'arrosent les affluents du Rio Colombia, vers le quarante-neuvième degré environ; à l'est, par les Montagnes Rocheuses, et à l'ouest, par la mer. A quelques lieues du rivage court une chaîne de montagnes qui forme la continuation de celle à laquelle appartiennent les monts Saint-Élias, du Beau-Temps, et qui, en descendant vers le sud, va rejoindre les montagnes de la Californie. Cette chaîne sépare les tribus de la côte de celles de l'intérieur, qui visitent les forts de la Compagnie Anglaise pendant la belle saison.

Le climat de la Nouvelle Calédonie est assez doux d'avril à septembre. La neige commence à tomber au mois de novembre, et couvre la terre jusqu'à la fin d'avril. Dans le nord, son épaisseur est souvent de six pieds, et bien qu'il y ait des parties de terre fertiles, surtout le long des rivières, les gelées du printemps deviennent préjudiciables à l'agriculture.

Comme dans toutes les parties occidentales des continents, la Nouvelle Calédonie et toute la côte nord-ouest de l'Amérique jouissent d'une

température beaucoup plus élevée que les provinces comprises dans la même zone, et baignées par l'Océan Atlantique. Les causes du froid sur la côte est proviennent du prolongement du Continent vers le pôle, et du courant océanique qui entraîne au sud d'énormes quantités de glace; sur la côte ouest, au contraire, la température supérieure doit être attribuée à l'élévation des Montagnes Rocheuses, qui protége le Territoire contre les vents du nord et de l'est, et à la projection de la presqu'île d'Alaska et de la masse de l'Amérique Russe qui défend la côte située au-dessous, contre la glace polaire, qui pourrait arriver de la Mer Arctique par le détroit de Behring; en outre, si les vents de l'été sont du nord-ouest, il faut dire que ceux de l'hiver soufflent toujours du sud et du sud-est[1].

C'est pour cette raison que les forêts s'étendent bien plus au nord, près du pôle arctique, sur la côte ouest que sur celle de l'est de l'Amérique et la côte orientale de l'Asie. Aussi le savant professeur Baër a-t-il démontré qu'en Sibérie, au 57^e^ degré de latitude, la température moyenne de l'année était inférieure de huit degrés à celle

[1] The Climate of the United States by D. Forry. 1 vol. New-York, 1842.

des points de la côte nord-ouest de l'Amérique, situés sur le même parallèle. Dans la Nouvelle Calédonie, au fort Alexandria, par 52 degrés 58 minutes, au fort George sur le lac Fraser, au fort Saint-James sur le lac Stuart, par 54 degrés 30 minutes, les céréales, quoiqu'elles aient à redouter les gelées du printemps, viennent bien; mais elles ont besoin de quatre mois pour arriver à leur complète maturité [1].

En 1828, on obtint du blé parfait au fort aux Liards par 62 degrés 5 minutes de latitude. Au fort Norman, par 64 degrés 41 minutes, l'orge et l'avoine mûrissent complétement en trois mois; et au fort de Bonne-Espérance, par 67 degrés 28 minutes, on rencontre quelques plantes potagères, telles que des navets. Tous ces forts de la Compagnie sont situés à l'est des Montagnes Rocheuses [2].

On trouve dans tous les établissements des bœufs et des chevaux. Tout le pays, à l'exception de la contrée environnant le fort Alexandria, est couvert de bois épais, où croissent des pins, des frênes, des saules, des peupliers et des érables.

[1] Journal of the Royal Geogr. Society of London, v. 24, p. 245.

[2] On the Cultivation of Cerealia in the high latitudes of North America : by M. Dease, from the Edinburgh new philos. Journal. January 1841.

L'été, les voyages se font à cheval et en canots, et pendant l'hiver dans des traîneaux que des chiens conduisent; trois de ces animaux suffisent pour traîner un poids de deux cents livres. Lorsque la neige n'est pas assez solide, on est obligé de voyager à pied avec des raquettes, chaussures faites de planchettes en sapin, très-minces, longues de deux mètres et larges de dix-huit pouces; des extrémités et du centre partent diverses lanières qui viennent se rattacher au coude-pied et au bas de la jambe. Les Français Canadiens, qui sont habitués à marcher avec cet appareil, font dix et douze lieues par jour en portant des poids de cinquante et soixante kilogrammes. On ne saurait d'ailleurs imaginer les atroces douleurs qu'occasionne, aux personnes qui commencent à s'en servir, l'affection connue sous le nom de *mal des raquettes*. Le frottement enflamme et finit par mettre à nud les tendons extenseurs du pied, qui s'excorient et se gangrènent si le froid est très-intense. Il pourrait arriver cependant, malgré l'énorme superficie des raquettes, que par un abaissement subit de température, la neige en se ramollissant par trop, vînt à engloutir le voyageur imprudent qui n'aurait pas tenu compte de ces indices de danger.

Les productions de la Nouvelle Calédonie se

sont bornées jusqu'à présent aux fourrures et aux pelleteries, que les Indiens vont échanger aux comptoirs de la Compagnie d'Hudson contre des marchandises européennes. Plus tard, les bois de construction et les produits de l'agriculture, dans les parties du sud principalement, donneront des bénéfices certains à la nation à laquelle cette contrée sera dévolue.

CHAPITRE V.

Population du Territoire de l'Orégon. — Histoire, organisation et importance de la Compagnie de la baie d'Hudson. — Description de ses Territoires. — Anciennes Compagnies françaises du Canada. — Abandon de la Nouvelle-France.

Le Territoire en litige est habité par deux cents Américains environ, groupés sur la rivière Ouallamet, et par les Anglais et Français Canadiens. Quelques-uns, au service de la Compagnie Anglaise, mais la plupart ses anciens serviteurs, se sont partagé des terres qu'ils cultivent

pour leur compte. Quelques familles sont même venues du Canada et de l'établissement de la Rivière Rouge. Depuis notre départ, c'est-à-dire, dans les derniers mois de 1842, il paraît qu'un assez grand nombre de colons américains sont arrivés des États-Unis : parmi eux se trouvaient trois missionnaires Jésuites, Français et Belges, dirigés par le courageux abbé de Smet. Il n'y a point dans le pays de colon anglais indépendant. Les individus de cette nation appartiennent tous à la Compagnie ; leur nombre ne dépasse pas cent, tandis que celui des Français Canadiens, en y comprenant leurs familles, forme une population de trois mille personnes, dont le tiers seulement appartient à la classe des engagés.

COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Il importe maintenant de donner quelques détails sur la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, qui possède depuis longtemps le privilége exclusif de l'exploitation de tous les territoires situés au nord et à l'ouest du Canada. Cette Compagnie fut instituée en vertu d'une charte à perpétuité, octroyée le 2 mai 1669, par le roi Charles II, sous ce titre : « Le Gouverneur « et la Compagnie des Aventuriers d'Angleterre

« trafiquant dans la Baie d'Hudson. (*The Go-
« vernor and Company of Adventurers of En-
« gland trading into Hudson's Bay*[1].) »

Le premier gouverneur fut le prince Rupert, comte palatin du Rhin, duc de Bavière et de Cumberland. La Compagnie, créée en partie par les marchands de fourrures de la cité de Londres, obtint le privilége d'exploiter tous les pays baignés par la baie d'Hudson, et les régions que ses agents pourraient découvrir. Les fondateurs furent seulement au nombre de dix-huit. Parmi eux figuraient le duc d'Albemarle, le comte de Craven, et les lords Arlington et Ashley. Le soin des affaires fut confié à un gouverneur, assisté d'un comité de sept membres, et les actions furent fixées à cent livres sterling, somme énorme, vu la valeur de l'argent à cette époque. C'est à la sage administration de ses créateurs que cette société dut l'importance qu'elle acquit rapidement, et qui n'a cessé de s'accroître jusqu'à nos jours. La Compagnie devait exécuter à ses frais

[1] An Account of the Countries adjoining to Hudson's Bay in the north west part of America, by Arthur Dobbs, 1 vol. London, 1744.

The Claims to the Oregon Territory considered : by Adam Thom. in-8°. London, 1844.

History of the Oregon Territory, by John Dunn of the Hudson's Bay Company. London, 1844. 1 vol. pag. 8.

des voyages de découvertes, et ses actions étaient transmissibles par droit de succession aux héritiers des fondateurs. Indépendamment de ses priviléges commerciaux, la Compagnie en obtint de politiques, fort considérables. Elle eut le droit de fonder des villes et points fortifiés, de faire des lois pour maintenir l'ordre dans ses territoires (pourvu que ces lois ne fussent point en opposition avec celles d'Angleterre), de saisir et de transporter dans la Grande Bretagne tout Anglais surpris trafiquant dans son domaine, et, de plus, les amiraux et officiers de la couronne eurent l'ordre d'assister la Compagnie dans l'exécution et le maintien de ses priviléges.

Les limites incertaines de ses Territoires ne tardèrent pas à causer des différends entre les Anglais et les habitants de la Nouvelle France. En effet, la frontière de ces régions fut supposée déterminée par les chaînes de montagnes formant la division des eaux qui se jettent dans la baie d'Hudson d'un côté, et de l'autre dans les grands lacs, tels que le lac Supérieur. Il fut convenu, à la paix de 1713, et par le traité d'Utrecht, que des commissaires se réuniraient pour tracer exactement, au nord et à l'ouest, les limites entre la baie d'Hudson et la Nouvelle France, et, au sud, entre cette province et les

possessions anglaises. Toutefois, il n'existe ni dans les conventions écrites, ni dans les cartes, aucun document constatant que ces frontières aient été définitivement arrêtées; « et, en 1722, « toutes négociations à ce sujet furent abandon- « nées, afin, dit le Père Charlevoix, de ne point « donner le moindre prétexte de rompre la bonne « intelligence qu'il avait été si difficile de réta- « blir entre les deux couronnes [1]. » Les archives des Affaires Étrangères ni celles de la Marine ne renferment aucune carte ni mémoires annexés au traité d'Utrecht, pour ces frontières, ce qui confirme pleinement l'assertion du P. Charlevoix [1].

Par une clause de son privilége, il était particulièrement recommandé à la Compagnie de rechercher le passage du Nord-Ouest; mais dans la crainte de faire profiter de ses explorations les marchands français de Montréal, ainsi que les maisons de commerce de la Nouvelle Angleterre, elle se garda bien d'en laisser connaître le ré-

[1] Le P. Charlevoix : Histoire de la Nouvelle France, vol. 4, p. 124.

Voir encore à ce sujet : les Mémoires manuscrits du P. Charlevoix, du 19 octobre 1720, et deux autres du P. Bobé, Jésuite, de 1719 et 1720, et un travail de M. de Cadillac, gouverneur du Mississipi. Aux Archives du Ministère de la Marine, Documents sur la Nouvelle France, 1720.

sultat exact. Aussi, dès 1744, Dobbs, auteur anglais, s'élevait-il contre le monopole et l'avarice de cette société, qu'il accuse de fournir de faux renseignements sur ses territoires, en les dépeignant plus mauvais qu'ils ne sont, afin d'en éloigner ceux qui seraient tentés d'entrer en concurrence avec elle.

Par un édit royal, rendu en 1628, le cardinal de Richelieu avait créé la Compagnie de la Nouvelle France, dans laquelle il était lui-même entré comme actionnaire. Le privilége de cette société expira en 1663, après que tous ses membres se furent enrichis dans le commerce des fourrures, et cette association ne fut pas reconstituée; mais en 1664 Louis XIV créa, avec un privilége de quarante ans, la Compagnie des Indes Occidentales, qui fut dissoute en 1668, pour n'avoir pas rempli les engagements stipulés dans son privilége. Depuis ce moment, le commerce cessa d'être un monopole, et les marchands de pelleteries français, établis dans les villes, ainsi que les traitants, qui trafiquaient avec les Indiens, réalisèrent d'immenses bénéfices [1].

[1] Compagnie de la Nouvelle France. Articles constitutifs et réglementaires du 7 mai 1627. — Arrêt du Conseil d'État et privilége du Roi du 6 mai 1628. (Archives du Ministère de la Marine.)

Vers cette époque, la jalousie et l'esprit d'envahissement du Gouvernement Britannique et des habitants de la Nouvelle Angleterre commencèrent à paraître. En 1690, ces derniers attaquèrent sans succès Montréal et Québec; en 1697, par le traité de Ryswick, nous perdîmes la plus grande partie de l'île de Terre Neuve; le traité d'Utrecht, en 1713, donna aux Anglais nos établissements de Terre Neuve, de la baie d'Hudson et l'Acadie entière, en même temps qu'en Europe la Grande Bretagne devenait maîtresse de Minorque et de Gibraltar; dans l'année 1745, les habitants de Boston résolurent de s'emparer de la Nouvelle France, et, favorisés secrètement par le gouvernement anglais, ils firent seuls les frais d'une expédition qui fut infructueuse.

Enfin, après avoir laissé le valeureux marquis de Montcalm et ses troupes succomber héroïquement faute de secours, le gouvernement de Louis XV fit à l'Angleterre, par le traité *de la paix honteuse*, du 10 février 1763, le lâche abandon de la Nouvelle France, la plus belle colonie que nous ayons jamais eue, et dont la population de race française s'élève aujourd'hui à plus de six cent mille habitants!

La Compagnie de la baie d'Hudson se trouvant sans rivale, par la ruine du marché français,

acquit dès ce moment une puissance énorme; elle s'occupa activement de découvrir le passage du Nord-Ouest, et fit à cet effet exécuter, de 1769 à 1772, des voyages d'exploration par Samuel Hearne, l'un de ses agents les plus actifs. En 1771, ce dernier arriva jusqu'à la Mer Arctique, à l'embouchure de la rivière des Mines de Cuivre, près du 68e degré de latitude, et prenant cette mer pour l'Océan Pacifique, il crut avoir trouvé le passage tant désiré. Bien que le résultat de ces découvertes fût dès lors communiqué par les directeurs de la Compagnie à l'amirauté anglaise, le public n'en eut connaissance qu'en 1784, dans l'introduction du dernier voyage de Cook, et les journaux et les cartes de Hearne ne furent publiés qu'après sa mort en 1795.

COMPAGNIE DU NORD-OUEST.

La Compagnie de la baie d'Hudson conserva sa grande prospérité jusqu'en 1783. A cette époque, une association fut formée à Montréal sous la dénomination de Compagnie du Nord-Ouest (*North West Company*); cette Compagnie s'établit avec le privilége d'exploiter les régions inconnues du continent américain, baignées par la mer à l'ouest, et qui n'étaient pas comprises

dans la charte de la Compagnie d'Hudson. En 1785, une autre association s'organisa à Londres, sous le nom de Compagnie de la baie du Roi George (*King George's Sound Company*), qui expédia l'année suivante deux navires dans l'Océan Pacifique, aux ordres des capitaines Dixon et Portlock ; mais cette société n'eut qu'une courte durée, et ne put lutter contre la Compagnie des Indes Orientales et celle des Mers du Sud (*South Seas Company*). En 1789, la Compagnie du Nord-Ouest avait déjà établi des forts près du lac Atabasca, un peu au-dessous du cinquante-neuvième parallèle. Un de ses partners, Sir Alexandre Mackenzie, fit la même année un premier voyage dans la Mer Polaire, découvrit la rivière qui porte son nom, et, en 1792, repartit pour sa seconde expédition. Il pensait qu'en remontant la rivière Saskatchaouan, et après avoir traversé les Montagnes Rocheuses, il trouverait à l'ouest les hautes eaux du Rio Colombia, et pourrait descendre jusqu'à la mer. Nous avons déjà vu qu'il arriva au bord de l'Océan Pacifique en juillet 1793[1].

La Compagnie du Nord-Ouest dirigea parti-

[1] Voir : Sir Alexander Mackenzie's travels, vol. 2, pag. 388. London, 1802.

culièrement ses entreprises vers cette partie de la Nouvelle Calédonie, où, dès 1804, elle fonda des établissements; et ce fut elle qui, le 16 octobre 1813, acheta aux Américains, au prix de quarante mille piastres, l'établissement d'Astoria situé à l'embouchure de la Colombie[1].

La rivalité entre les deux Compagnies anglaises qui exploitaient les mêmes contrées, ne fit que s'accroître, et, après les différends les plus graves, une guerre ouverte éclata en 1814 sur le territoire de la Rivière Rouge, et sur la limite de la frontière des États-Unis où le comte de Selkirk, lord écossais, avait fondé une colonie avec des highlanders ses compatriotes, sur un terrain que la Compagnie lui avait concédé en 1812. Lord Selkirk avait confié au capitaine Mac Donnel le soin du premier établissement, situé au sud du lac Ouinipeg, près de la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, dans la contrée occupée aujourd'hui par les Missions de l'Évêque de Juliopolis. Le commerce des pelleteries était interdit aux colons, qui devaient exclusivement se livrer à l'agriculture.

Mais les agents, commandant les postes voi-

[1] Voir : American State Papers, vol. 2, p. 104. (Miscellaneous.)

sins, appartenant à la Compagnie du Nord-Ouest, craignirent un tel voisinage, et refusèrent de reconnaître la validité de la concession de terrain. Les colons et les employés des deux camps en vinrent aux mains, et après des succès balancés, des établissements brûlés, pris et repris, les Écossais furent battus le 19 juin 1816, au Portage des prairies, sur la rivière *Qui appelle*, et le gouverneur des Territoires de la Compagnie d'Hudson, M. Semple, tué avec dix-sept de ses compagnons [1].

L'HONORABLE COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON.

Le parlement anglais eut connaissance de ces déplorables collisions, et, par l'entremise du Département des Colonies, les deux Compagnies rivales furent réunies en une seule, sous le nom de l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson (*Honourable Hudson's Bay Company.*) L'acte d'incorporation rendu en 1821 par le parlement, accorda pour vingt et un ans à la Compagnie le privilége exclusif de trafiquer dans

[1] Voir : Lord Selkirk's Sketch of the British Fur Trade in North America. London, 1816. — Narrative of the Occurences in the Indian Countries of America, published by the North West Company. London, 1817.

tous les territoires indiens possédés ou réclamés par la Grande Bretagne dans l'Amérique du Nord, « en faisant observer cependant que le « privilége de commerce exclusif donné pour la « partie de l'Amérique à l'ouest des Montagnes « Rocheuses, qui, en vertu de la convention de « 1818 entre l'Angleterre et les États-Unis, doit « rester libre et ouverte aux citoyens ou aux su- « jets des deux nations, ne saurait être exercé « au préjudice ou à l'exclusion des citoyens des « États-Unis, et en outre, qu'aucun sujet britan- « nique ne pourrait commercer dans lesdits ter- « ritoires à l'ouest des Montagnes Rocheuses, sans « une autorisation délivrée par le roi. »

De plus, cet acte venant à l'appui de celui rendu en 1803 par le parlement, sous le titre de *Canadian Juridiction Act,* confirme aux cours de justice établies dans le Haut Canada, « le droit « de connaître de toutes les causes dans les par- « ties ci-dessus décrites de l'Amérique, ainsi que « dans les Territoires appartenant à la Compagnie « de la baie d'Hudson; des juges de paix ou des « personnes commissionnées *ad hoc*, doivent être « nommés pour déterminer les cas et exécuter les « jugements desdites cours dans les différentes « parties de ces régions. Ces fonctionnaires sont « aussi autorisés à faire garder par d'autres per-

« sonnes et à accompagner dans le Haut Canada, « pour y être jugé, tout individu refusant d'obéir « aux ordres et jugements susdits. Les juges de « paix peuvent siéger dans les territoires indiens « pour le jugement des simples délits et des causes « civiles dans lesquelles la matière en litige n'ex- « cède pas le montant de deux cents livres sterling.»

Il est inutile d'ajouter qu'aucun sujet anglais n'a obtenu la permission de commercer ou de s'établir dans les Territoires concédés à la Compagnie, et que les agents de cette dernière sont seuls investis de tous pouvoirs; et qu'enfin cette puissante corporation, qui compte, de l'Océan Atlantique à la Mer Pacifique, près de douze mille individus, non compris les Indiens, relevant d'elle directement ou indirectement, constitue une sorte d'*imperium in imperio* au milieu de l'Amérique anglaise.

Le capital de la Compagnie s'élève à huit cent mille livres sterling, soit vingt millions de francs. Les actions dont la valeur nominale est, comme dans l'origine, de cent livres, valent aujourd'hui de deux cent quarante à deux cent cinquante livres sterling; pendant les collisions des deux Compagnies, elles étaient tombées à quarante pour cent au-dessous du pair; aujourd'hui les porteurs de coupons touchent dix pour cent d'in-

térêt, et les bénéfices de la Compagnie s'élèvent annuellement à six millions deux cent cinquante mille francs, ou deux cent cinquante mille livres sterling. Une partie des profits est mise en réserve chaque année pour faire face aux dépenses imprévues et aux frais des années où les pelleteries sont peu abondantes.

Les employés de la Compagnie ne peuvent pas posséder d'actions en propre ; chacune d'elles donne droit à une voix dans les réunions d'actionnaires qui ont lieu à Londres annuellement au siége de la société, et où sont vérifiés les comptes rendus des agents, et débattus les projets de nouveaux établissements, et toute chose, en un mot, qui intéresse la corporation. Aux termes des statuts et règlements, tout employé, quel que soit son grade, peut être exclu par les actionnaires s'il remplit mal ses fonctions. La direction suprême des affaires de la société est confiée à un Comité d'actionnaires résidant à Londres, et présidé par le Gouverneur de la Compagnie, qui ne reçoit que deux cent cinquante livres sterling par an, ses fonctions étant pour ainsi dire honorifiques, puisqu'elles durent à peine huit jours, et se bornent à l'apurement annuel des comptes. Le gouverneur actuel est l'honorable Sir John Pelly.

L'administration et l'inspection des Territoires de la Compagnie sont confiées à un autre gouverneur, Sir George Simpson (*Governor in and over the Territories*), dont les appointements s'élèvent, y compris les frais de route, à trois mille livres sterling. Il est tenu de visiter chaque année certains postes et forts de la Compagnie, dont les trois chefs-lieux ou centres principaux sont : au Canada, à Montréal; dans la baie d'Hudson, à la factorerie d'York, notre ancien fort Bourbon, et à l'ouest des Montagnes Rocheuses, au fort Van Couver, sur le Rio Colombia. Ces trois points sont les lieux d'arrivée et de départ des navires, et c'est par eux que la Compagnie entretient des relations directes avec Londres. Les trois agents spéciaux, résidant dans ces différents chefs-lieux, reçoivent deux mille livres sterling; au-dessous d'eux, dans la hiérarchie, se trouvent vingt-trois surintendants de districts ou chefs facteurs (*chiefs factors*), qui n'ont pas de traitement fixe, mais bien une part dans les bénéfices; cette part s'élève d'ordinaire à mille livres sterling. Au-dessous des facteurs en chef, on compte trente-cinq commis principaux (*chiefs traders*), aux appointements de cinq cents livres. Les officiers de santé (*surgeons*) perçoivent cent vingt-cinq livres, et les commis (*clerks*) cent livres sterling; les apprentis

commis, liés pour cinq années à la Compagnie, touchent vingt-cinq livres pendant les deux premières années, et soixante-quinze livres pendant les trois autres; le nombre de ces trois dernières classes est subordonné aux besoins du service. La hiérarchie y est observée rigoureusement, et l'avancement accordé selon les mérites et avec une grande justice.

Après vingt-cinq ans de service, les agents, en se retirant, ne reçoivent point de pensions viagères, mais ils jouissent pendant deux années de leur traitement en entier, et pendant cinq ans de la demi-solde; la Compagnie leur fournit en outre des rations de thé, de vin, de sucre, de rhum et de vivres de toute espèce. Parmi ces employés, cent au plus sont Européens, la plupart Écossais; tous les autres, nés dans les forts, sont fils des agents et généralement de femmes indiennes.

On confond sous le nom général d'*engagés* tous les travailleurs de la Compagnie, les ouvriers forgerons, charpentiers, tonneliers, les trappeurs de castors, chasseurs, bateliers, et même les fermiers; seuls, les matelots anglais des navires ne sont pas compris dans cette catégorie. Les engagés chargés de parcourir le pays en canots pour le transport des marchandises, sont désignés plus spécialement sous le nom de *voya-*

geurs. Ces engagés sont des Français Canadiens, parmi lesquels on trouve quelques hommes de sang mêlé appelés *bois brûlés*, et des Iroquois Métis. La langue française est la seule en usage parmi eux ; ils professent la religion catholique, et nourrissent pour les Anglais une antipathie très-marquée. Leurs appointements varient de dix-sept à trente louis ou livres sterling par an; indépendamment des rations de vivres auxquelles ils ont droit, tous les engagés pères de famille reçoivent individuellement par semaine, dans l'hiver, huit saumons salés et huit mesures de pommes de terre ; et dans l'été, de la graisse et des légumes ; on ne leur distribue de farine qu'au fort Van Couver et à Nesqually, et ne recevant pas de viande de la Compagnie, ils sont obligés de suppléer à l'insuffisance de ces vivres par le produit de la chasse. La Compagnie réalise en outre un bénéfice de vingt-cinq pour cent sur les appointements des engagés dans le Territoire du Rio Colombia, en comptant au taux de cinq schellings au lieu de quatre, valeur réelle, les piastres espagnoles et les dollars qui sont la monnaie courante du pays.

Les Français Canadiens sont engagés pour trois ans, à la condition de ne point se marier pendant la durée de leur contrat ; mais les agents anglais

ne se font pas scrupule de les retenir plus longtemps, en ajournant le payement de leurs comptes, et en leur refusant les moyens de retourner au Canada. Ce sont ces engagés devenus libres qui constituent la population indépendante établie à la baie de Puget, et surtout sur les bords du Ouallamet, près des Missions françaises de M. l'abbé Blanchet, récemment nommé Vicaire apostolique du Saint Père.

La Compagnie d'Hudson a en outre des établissements à Honoloulou, capitale des îles Sandwich, et en Californie, aux ports de MonteRey et de San Francisco. Dans son organisation politico-commerciale, la Compagnie désigne le Territoire en litige situé à l'ouest des Montagnes Rocheuses, sous le nom de Département du Rio Colombia (*Colombia Department*), dont le chef-lieu est le fort Van Couver. Ce fort a pour succursale le fort Saint James, où réside le surintendant de la Nouvelle Calédonie.

Les établissements de la Compagnie sur ce territoire sont, en allant du nord au sud, les forts Tracé ou fort Drew, Connolly, les deux forts Babine, les forts Mac Leod, Simpson, Fraser, Saint James, les stations de Nasse, de Stella, les forts George, Mac Loughlin, Chilcotin, Alexandria, le Campement des Barges, les forts Thom-

pson et Langley, la Maison des Lacs, les forts Koutanis, Colville, Okanagam, les forts Nesqually et Kaoulis, les stations des Têtes Plates et des Cœurs d'alène, le Repos des Voyageurs, le fort des Nez Percés et Van Couver, le fort George (ancien Astoria), la station à la chute du Oualiamet, le fort Umqua, sur la rivière de ce nom, et les forts Boursé et Hall, sur la rivière des Serpents, branche sud du Rio Colombia. Nous ne citons que pour compléter cette nomenclature, les forts Tako, Stikine et Highfield, situés sur le Territoire russe. On doit remarquer aussi que les quatre premiers forts du nord, les forts Tracé, Connolly, Babine et Mac Leod, sont situés au delà de 54 degrés 40 minutes de latitude, et par conséquent ne sont point soumis à contestation [1].

La Compagnie emploie pour son commerce de la côte Nord-Ouest cinq corvettes marchandes de trois cent soixante tonneaux, commandées par des officiers expérimentés, et ayant à bord de dix-huit à vingt hommes d'équipage. Ces navires, construits avec le plus grand soin, et tous sur le même modèle, afin que les agrès et autres objets de rechange puissent leur servir indistinctement,

[1] Voir dans l'Atlas la grande carte générale n° 1.

ont un tirant d'eau de quatre mètres et demi. Ils sont armés de six caronades de seize, et pourvus de munitions, de fusils, de lances et de haches d'abordage. Indépendamment du pavillon anglais qui flotte à l'arrière, ils portent au mât de beaupré, le pavillon de l'Union des trois royaumes (*Union Jack*), et au grand mât, un guidon qui doit servir à les faire reconnaître constamment. Ces guidons consistent en un champ bleu, sur lequel se détachent en blanc les trois lettres H. B. C. Ces navires ont les noms de *Colombia*, *Cowlitz*, *Van Couver*, *Albert* et *Victoria*. La Compagnie possède encore deux goëlettes et un pyroscaphe, le *Beaver* (le Castor), de cent cinquante tonneaux, pourvu de deux machines, chacune de la force de trente-cinq chevaux, destiné spécialement à trafiquer dans le détroit de Juan de Fuca, et dans les nombreux archipels de la côte où les bâtiments à voiles auraient de la peine à pénétrer. Les grands navires partent généralement de Londres à la fin d'avril et de décembre, arrivent au Rio Colombia en quatre mois et demi environ, y laissent une partie de leur cargaison, prennent de la farine, du saumon, des madriers et des planches qu'ils transportent aux îles Sandwich, et reviennent avant la mauvaise saison au fort Langley, à la baie de Puget et au

fort Van Couver, où ils complètent leur chargement pour l'Europe.

Nous avons vu, en décembre 1841, le navire *Colombia* se mettre en route pour Londres avec une cargaison de fourrures et de pelleteries évaluée à cinquante mille livres sterling, c'est-à-dire à près de treize cent mille francs. Généralement, il part annuellement quatre navires, soit d'Angleterre, soit de la côte Nord-Ouest; ces navires se rendent depuis peu d'années de Sandwich, ou du fort Van Couver, en Californie, où ils échangent des marchandises contre des piastres, du blé et des cuirs de bœuf. Bien que nous nous soyons trouvés en plein hiver dans la Colombie avec deux bâtiments anglais, il est extrêmement rare que la Compagnie les fasse entrer ou sortir à cette époque; s'ils doivent hiverner sur la côte, on les envoie à la baie de Puget.

Tous les ans, les chefs des districts se réunissent dans un lieu indiqué à l'avance pour traiter des affaires de la Compagnie, rendre compte de leur gestion, proposer les améliorations à introduire et les nouveaux postes à créer. Si l'on remarque que dans quelques cantons le nombre des castors diminue, on cesse de faire trapper, afin que l'espèce puisse se reproduire. Certaines tribus punissent même de mort les individus qui tuent les

animaux pendant le printemps et l'été. Tous les trois ans à peu près, le Gouverneur des Territoires, Sir George Simpson, traverse le continent de l'Amérique, examine tous les forts, et revient à Londres rendre compte au Comité supérieur de la situation des affaires.

En 1842, le gouverneur Simpson, après avoir inspecté tous les établissements des Territoires de la Compagnie, ceux de Californie et de Sandwich, s'est rendu dans l'Amérique russe, et est retourné en Europe par le Kamschatka et la Sibérie. La Compagnie impériale de Saint-Pétersbourg a eu la courtoisie, pour ne pas dire l'imprudence, de laisser visiter ses comptoirs et de faciliter tous les moyens de transport à ce chef intelligent d'une Compagnie rivale.

Indépendamment de la visite du gouverneur et des arrivages, afin que les rapports des établissements entre eux soient fixés d'une manière périodique, on expédie chaque année de Montréal, au mois de mai, un *exprès*, accompagné d'une brigade de porteurs, de bateliers, d'engagés et de nouveaux agents qui se rendent dans les postes. Nous croyons utile, pour donner une idée de la navigation intérieure, d'indiquer ici l'itinéraire que suit cette caravane (itinéraire tracé sur notre carte générale), et qui permet de relier

par une ligne non interrompue de lacs et de rivières l'Atlantique à la Mer Pacifique, de franchir les dix-huit cents lieues qui séparent ces deux Océans, et d'aller enfin par eau, de Londres ou de Paris, à la mer du Sud, en traversant le Continent américain, sans interrompre la navigation autrement que par un trajet de quelques jours à cheval [1].

De Montréal on remonte le fleuve Saint Laurent, et, par les grands lacs, on arrive au Lac Supérieur. On gagne de là, par de petites rivières, le lac de la Pluie et le lac des Bois; puis, au fond de ce lac, la rivière Ouinipeg, qui conduit au lac du même nom; dans sa partie sud se jette la Rivière Rouge, sur les bords de laquelle est établie la colonie où réside Mgr. Provencher, Évêque de Juliopolis. La distance de Montréal à la Rivière Rouge est de sept cents lieues, et peut être parcourue en trente-trois jours environ. En remontant le lac Ouinipeg, on arrive, après une navigation de sept jours, à la station de Norwége, située à cent quarante-quatre lieues de la Rivière Rouge. On s'embarque sur la rivière Saskatchaouan, et l'on atteint en dix jours

[1] Voir le Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, par M. l'abbé Blanchet. N° 2, p. 12. Québec, 1840.

Voir dans l'Atlas la Carte générale n° 1.

le fort Constant, à quatre-vingt-treize lieues plus loin, sur la rive droite. Du fort Constant au fort Cumberland, on compte trente-six lieues qu'on franchit en deux jours. Il en faut douze pour arriver à la station Carlton, à quatre-vingt-dix-huit lieues du précédent: l'on parvient ensuite, en huit jours, au fort Pitt, séparé de Carlston par quatre-vingt-sept lieues; puis, en douze jours, en passant devant le fort Georges à la station Edmonton, située au milieu des tribus redoutables des Indiens Pieds Noirs et éloignée de cent lieues du fort Pitt. On a, comme on voit, suivi pendant six semaines environ le cours sinueux de la rivière Saskatchaouan; à la station Edmonton cette rivière cesse d'être navigable; il faut gagner à cheval le fort Assiniboine, sur la rivière la Biche ou Atabasca. La distance n'est que de trente-quatre lieues; mais comme la route est très-escarpée, on ne met pas moins de cinq jours à faire le trajet. Du fort Assiniboine à la station Jasper, située à quatre lieues en dedans des Montagnes Rocheuses, on lutte en canot contre le cours de la rivière, et l'on emploie quinze à dix-huit jours pour franchir la distance de quatre-vingt-douze lieues qui sépare le fort de la station. Là, on prend des chevaux, et après avoir passé la station Henry, on arrive à la gorge nommée le Bol de Punch.

On se trouve alors à sept cents lieues de la Rivière Rouge et à mille quatre cents de Montréal. Au milieu du Bol de Punch, au centre de la vallée, il existe un petit lac circulaire de soixante pieds de diamètre, donnant issue à deux petits ruisseaux, l'un à l'est, qui forme une branche de l'Atabasca, et l'autre à l'ouest, qui est une des sources du Rio Colombia. La route se continue dans une gorge large d'une demi-lieue, au nord de laquelle apparaissent les pics des monts Browne et Hooker, élevés de près de cinq mille mètres; c'est le point culminant jusqu'à présent mesuré des Montagnes Rocheuses [1].

La pente du défilé, d'ailleurs assez rapide, offre des rochers difficiles à gravir, et des petites rivières qu'il faut traverser jusqu'à vingt-cinq fois dans un jour. D'énormes masses granitiques, surplombant dans la vallée, se détachent quelquefois et s'abîment au fond des précipices, balayant tout ce qu'elles rencontrent sur leur passage. En sortant de la passe, le plan s'incline vers l'ouest, et en côtoyant la branche du milieu de la Colombie, on arrive à la station du Campement des Barges, où le fleuve commence à être navigable. Bien que la distance de cette station à celle

[1] Le mont Browne a 4,864 mètres, et le mont Hooker 4,773.

des Montagnes Rocheuses ne soit que de quarante lieues, il faut huit jours pour la franchir, à cause des difficultés de la route. On est obligé de faire passer les rivières à la nage par les chevaux, et de construire à la hâte des radeaux pour le transport des bagages et des voyageurs.

Au Campement des Barges se réunissent les trois branches supérieures du Rio Colombia ; la plus grande vient du sud, et a une largeur de soixante mètres environ ; la Rivière des Canots, qui vient du nord, n'en a pas plus de quarante, et la branche du milieu trente seulement. Lorsqu'on a atteint ce campement, on s'embarque sur des canots; le fleuve est extrêmement rapide, plein de remous et de courants ; on saute la Dalle supérieure, puis la terrible Dalle des Morts, fameuse par ses naufrages, et dont la largeur est de vingt mètres à peine, et l'on gagne en deux jours la Maison des Lacs, éloignée de cinquante-cinq lieues. De ce point au fort Colville, la distance est de soixante-douze lieues, que l'on parcourt en trois jours ; trois autres sont nécessaires pour joindre le fort Okanagam, situé à soixante-quatre lieues à l'ouest, et cinq pour franchir une distance égale qui sépare ce dernier point du fort des Indiens Nez Percés, où la branche sud du Rio Colombia s'unit à la branche nord. Les bords du

fleuve offrent les paysages les plus pittoresques, mais la navigation est difficile; après avoir passé la cascade supérieure, on arrive au Grand Rapide, ou première chute, à quatorze lieues au-dessus du fort Van Couver. La rivière, en cet endroit, coule dans un canal étroit, qui n'a que cent soixante mètres de large, et dont la longueur est de deux milles; il est formé de murailles basaltiques, et son cours est obstrué d'énormes rochers et de petites îles. La hauteur verticale de la chute est de quarante-cinq mètres; après un portage, on descend le fleuve dont le cours devient magnifique, et la distance de quatre-vingts lieues qui sépare le fort des Nez Percés du fort Van Couver est aisément parcourue en six journées; enfin, du fort Van Couver à la mer, on ne compte pas plus de trente lieues qui se font en deux jours.

Ainsi, le parcours total de Montréal jusqu'à la Mer Pacifique à l'embouchure du Rio Colombia est exactement de dix-huit cents lieues, et la durée du voyage de quatre mois et demi. Pendant ce voyage on est obligé de franchir à cheval soixante-quinze lieues, ce qui exige treize jours environ, et le reste se fait en bateau. Nous n'avons point calculé les journées de halte pour le repos, et celles consacrées aux affaires dans les différentes stations; le retard qu'elles occasion-

nent est quelquefois si long, que la brigade qui part de Montréal au commencement de mai, n'atteint le fort Van Couver que dans le courant d'octobre; elle repart du fort à la fin de mars, et arrive à Montréal dans les derniers jours de septembre; mais on doit remarquer que cette caravane est composée de soixante à quatre-vingts personnes, et de dix ou douze canots portant souvent des bagages et des marchandises. Si l'on veut aller à la légère, comme le font le gouverneur Simpson et les courriers que la Compagnie expédie de temps en temps, on peut se rendre du Rio Colombia au fleuve Saint Laurent en moins de trois mois.

Mais on ne saurait se faire en Europe une juste idée des fatigues et des périls qu'entraîne cette manière de voyager; il faut passer des jours, et souvent des nuits entières, accroupi dans les barges, essuyer les coups de vent, la neige et des torrents de pluie, sauter des rapides et des cascades sans nombre; faire à pied de longs portages, en s'ouvrant parfois, la hache à la main, un passage à travers les bois, les rochers et les marécages; camper en plein air, l'hiver, dans des lieux froids et humides, et l'été au bord desrivières, où l'on rencontre des serpents venimeux, et où l'atmosphère est infestée de moustiques; se nour-

rir enfin d'aliments sinon insuffisants, toujours mal accommodés; et enfin avoir quelquefois à défendre sa vie contre les attaques d'Indiens hostiles.

Dans les canots, si le courant est difficile, on va à la perche et à la ligne; mais lorsque le temps est favorable, on hisse les voiles des barges et on les fait avancer à l'aviron. C'est alors que pour ramer en mesure les Canadiens font retentir ces solitudes de leurs vieilles chansons françaises. Plusieurs fois, parcourant en canot le Rio Colombia, notre cœur a battu en entendant, même au milieu du vent et de la pluie, nos rameurs entonner des airs qui nous rappelaient la patrie, et en retrouvant sur ces rivages éloignés, chez ces fils de la Nouvelle France, le courage et la gaieté de notre ancien caractère national!

La Compagnie de la baie d'Hudson, tout en poussant ses établissements à l'ouest et au sud, au delà des Montagnes Rocheuses, ne manque pas d'étendre ses reconnaissances géographiques au nord sur l'Océan Pacifique, et vers la mer Polaire. Dès 1834, le facteur en chef John Mac Leod avait découvert la rivière Stikine où les Indiens Nahanis trafiquaient avec les Moscovites, et fondé le fort aux Liards. Trois ans plus tard, son successeur, M. Robert Campbell, jeune Écossais, pour-

suivit ses découvertes dans l'intérieur de l'Amérique russe, et amena en quelque sorte, par ses rapports au comité de Londres, la conclusion de la convention commerciale de 1839, entre la Compagnie impériale de Saint-Pétersbourg et celle de la baie d'Hudson.

Les expéditions des capitaines Parry, Franklin, Beechey, Back et Ross, n'avaient point résolu la question du passage du Nord-Ouest. En 1839, deux officiers de la Compagnie, MM. Dease et Simpson, neveu du gouverneur, mirent un terme aux doutes, en rendant presque certaine l'existence de la communication d'une mer à l'autre, démontrant ainsi que l'Amérique n'est qu'une grande île séparée des Terres Arctiques, et qu'il est possible de pénétrer de la baie d'Hudson dans la Mer Pacifique par le détroit de Behring. Bien que cette découverte n'ait pour le moment qu'une valeur purement scientifique, on ne saurait donner trop d'éloges aux hardis voyageurs qui affrontèrent dans ce but, pendant quatre années, des périls si terribles, que l'un d'eux, M. Simpson, paya sa découverte de la perte de sa raison et de sa vie. Notre Société royale de géographie a décerné récemment à M. Dease sa grande médaille d'or, le récompensant ainsi de son zèle et de son dévouement pour la science.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES TERRITOIRES DE LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON,

DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE,

A L'EST ET A L'OUEST DES MONTAGNES ROCHEUSES.

NOMS.	FORTS.	STATIONS.	HABITANTS BLANCS.	INDIENS.	POSITIONS.
Labrador........	1	8			A l'Est des Montagnes Rocheuses.
Rivière Rupert...	3	7			
Lac Abitibi......	1	4			
Rivière Moose....	1	5			
Albany..........	1	8			
Severn..........	2	3			
Rivière Churchill..	1	2			
Lac de la Pluie...	2	3			
Rivière Rouge....	2	8			
Lac Ouinipeg.....	2	2			
Norwége.........	1	2			
Islande..........	1	4			
Rivière Nelson....	2	4			
Rivière du Cygne..	5	6			
Cumberland......	2	3			
Sascatchaouan....	4	5			
Petit lac de l'Escl..	2	3			
Rivière Anglaise..	5	4			
York............	1	5			
Atabasca........	5	2			
Lac de l'Esclave..	4	3			
Rivière de Paix...	5	3			
Rivière Mackenzie.	5	3			
TOTAL	58	97	9,000	150,000	
Département du Rio Colombia et de la Nouvelle Calédonie......	28	8	3,000	50,000	A l'Ouest des Montagnes Rocheuses.
TOTAL GÉNÉRAL.	86	105	12,000	200,000	TOTAL GÉNÉRAL des Territoires.

Pour compléter nos renseignements sur l'Honorable Compagnie de la baie d'Hudson, nous venons de donner l'énumération de ceux de ses Territoires situés à l'Est des Montagnes Rocheuses, et dont les limites ont été fixées par le traité de 1818 entre l'Angleterre et les États-Unis, ainsi que le nombre des établissements de toute espèce compris entre les versants occidentaux de ces montagnes et l'Océan Atlantique. En résumé, cette puissante corporation possède, dans ses immenses provinces de l'Amérique septentrionale, deux cents forts ou stations, douze mille habitants de race blanche, dont les dix-neuf vingtièmes sont Français Canadiens, et deux cent mille Indiens[1].

[1] Voir : Narrative of the Discoveries on the North Coast of America; effected by the Officiers of the Hudson's Bay Company during the years 1836-1839. By Thomas Simpson. 1 vol. London, 1843.

CHAPITRE VII.

Forts de la Compagnie de la baie d'Hudson.—Fort Van Couver. — Le Docteur Mac Loughlin, surintendant. — Le Gouverneur Sir George Simpson.—Marine et commerce de la Compagnie. — Colonie de Français-Canadiens.—Compagnie d'Agriculture de la baie de Puget. — Missionnaires français dans l'Orégon.

Tous les forts de la Compagnie sont à peu près construits sur le même plan ; ils ont la forme d'un quadrilatère de cent ou cent cinquante mètres de front, et sont entourés par une palissade de six mètres de haut, formée avec des troncs d'arbres;

dans quelques-uns il règne tout autour une galerie supérieure ; les quatre angles sont flanqués de bastions armés avec quatre ou huit pièces en fer, de petit calibre. Ces fortifications grossières suffisent pour tenir les Indiens en respect, et au besoin, pour repousser leurs attaques. Il n'existe pas dans les Territoires de la Compagnie un seul soldat anglais ; mais dans les endroits où les tribus peuvent être à craindre, les engagés sont soumis à une sorte de service militaire. Dans tous ces forts, excepté à Van Couver et Nesqually, la population ne se compose que de l'agent anglais qui tient le comptoir, d'un petit nombre de Français-Canadiens engagés, voyageurs, porteurs et bateliers, et de quelques Indiens et *Bois brûlés* ou Métis.

FORT VAN COUVER.

Le chef-lieu et le plus important des établissement anglais est celui fondé, en 1824, par le docteur John Mac Loughlin, et qu'il nomma fort Van Couver. Il est situé sur la rive droite et septentrionale du Rio Colombia, à trente lieues de son embouchure, dans une petite plaine large d'un mille et s'étendant pendant deux lieues le long du fleuve. Le terrain s'élève graduellement ;

la partie inférieure est formée par une prairie, et la colline couronnée de bois superbes. La situation est extrêmement pittoresque : devant le fort se déroulent au loin d'immenses plaines couvertes de verdure; sur le premier plan, les eaux limpides du fleuve, ombragées d'arbres gigantesque, et, au sud-est, le mont Hood, dont la neige éternelle contraste avec la couleur sombre des forêts de pins qui l'entourent.

Le fort est éloigné de trois cents mètres du rivage, la palissade qui regarde le sud a un développement de deux cent quarante sur cent trente mètres de profondeur. Il n'y a ni fossés, ni armement d'aucune espèce; on aperçoit seulement au milieu de la cour deux vieux canons de fer encloués. L'enceinte renferme trente bâtiments divers : logements du gouverneur, du surintendant, et des autres employés de la Compagnie et de leurs familles, les ateliers de charpente, de serrurerie et de tonnellerie, les forges, les magasins de pelleteries, le dépôt des marchandises européennes, la pharmacie, et une chapelle catholique servant d'école. Tous ces bâtiments sont construits en bois, excepté le magasin à poudre qui est en briques et isolé. Un grand jardin potager, rempli d'arbres fruitiers, est attenant au fort, autour duquel on ensemence

annuellement six cents hectares. Sur la plage se trouvent des hangars et un chantier pour les barges et les chaloupes, et à quelques centaines de pas du fort, les maisonnettes des engagés. Il y a aussi à peu de distance une mauvaise baraque servant d'hôpital, des granges, deux bergeries, une laiterie, des étables, des greniers et une machine à battre le blé [1].

A deux kilomètres au-dessus du fort et sur un petit ruisseau qui ne se tarit jamais et se jette dans la Colombie, on a construit un moulin à farine, et une scierie mécanique qui peut débiter jusqu'à trois mille pieds de bois par jour. Cette usine emploie une vingtaine d'ouvriers, tous Sandwichois, et un nombre proportionné de chevaux, de paires de bœufs et de charrettes. Non loin des maisons, mais de l'autre côté du fleuve, s'élèvent une trentaine de loges d'Indiens Têtes Plates, qui apportent au fort les produits de leur pêche et de leur chasse. La population totale du fort Van Couver se compose de sept cents individus, dont vingt-cinq Anglais et cent

[1] Voir dans l'Atlas la carte n° 17.

Fort Van Couver : { Latitude Nord : 45° 35′ 53″.
Longitude Ouest : 124° 40′ 34″.

Distance du cap Désappointement, 82 milles.

Engagés français-canadiens avec leurs familles. Ces blancs, qui pour la plupart sont mariés à des femmes indiennes, ne parlent que la langue française. Quant aux Indiens Tchinouks, dont les huttes avoisinent Van Couver, ils se servent d'un jargon formé de mots indiens mêlés de mots français et de quelques expressions anglaises.

Comme tous les autres Indiens de ce Territoire, les Tchinouks distinguent fort bien à première vue les différentes nations de blancs ; ils désignent les Espagnols de la Californie par le nom de *Spagnols*, et les Anglais par celui de *Kinjor* (corruption des mots King George), comme étant sujets du roi George; ils appellent les Américains *Boston,* sans doute parce qu'ils viennent presque tous de cette ville, et les Français-Canadiens *Fransé* ou *Pasayouk,* c'est-à-dire visages blancs, les Français étant incontestablement les premiers blancs qui aient traversé les Montagnes Rocheuses. C'est avec ces derniers que les Indiens entretiennent les rapports les plus familiers.

Le mouvement commercial est assez considérable au fort Van Couver, car c'est le point où arrivent généralement les produits des autres forts du Territoire, et c'est aussi de là que partent les caravanes et les brigades de porteurs qui

vont distribuer les marchandises dans les stations de l'intérieur. Il en résulte que le fort Van Couver qui, à l'extérieur, ressemble à une grande ferme entourée de bâtiments d'exploitation agricole, n'est en réalité, au dedans, qu'une boutique et un comptoir de la cité de Londres. Une quinzaine de commis sont employés aux échanges avec les Indiens, à la vente et aux écritures; ils se réunissent dans leurs bureaux au son de la cloche, dès sept heures du matin et y travaillent jusqu'à neuf heures du soir, sauf les moments nécessités pour les repas, qui se font en commun et sont présidés par l'agent supérieur.

Le soir les jeunes commis se réunissent, pour fumer, dans une chambre nommée le salon des célibataires, *Bachelor's Hall;* chacun raconte ses voyages, ses aventures, ses combats avec les Indiens : l'un s'est vu forcé de manger ses mocassins; l'autre est si sûr de sa carabine qu'il ne vise les ours que dans la bouche pour ne pas endommager la peau ; et quelquefois enfin les mélodies écossaises se mêlant aux chansons canadiennes, l'on voit la gaieté française animer les robustes highlanders. Les habitations sont des espèces de casernes où rien ne rappelle le comfort anglais. Le mobilier consiste en une petite table, une chaise ou un banc, et un lit de camp en plan-

ches, criblé d'insectes, avec deux couvertures de laine. Il faut avouer cependant que ce modeste ameublement paraît superbe, pour qui a passé deux années dormant en plein air, et des semaines entières à explorer des fleuves en canots découverts, au milieu de pluies incessantes et glaciales.

Le dimanche, la salle à manger se convertit en oratoire; et l'un des employés lit les prières de la liturgie protestante. La Compagnie avait fait venir de Londres, en 1837, un ministre anglican; mais au bout de deux ans, il fut obligé de se retirer à cause des discussions qui ne cessaient de s'élever entre lui et les Écossais presbytériens. Quant aux Français, ils se réunissent à la chapelle pour y faire des lectures pieuses, assister aux offices et chanter des cantiques en l'absence des prêtres. Il y a maintenant un Missionnaire à Van Couver. Avant son arrivée, encore toute récente, ceux du Ouallamet ou du Nesqually y venaient une fois par mois.

Le fort est la résidence du docteur Mac Loughlin, autrefois l'un des membres les plus actifs de la Compagnie du Nord-Ouest et aujourd'hui Agent spécial et surintendant de la Compagnie d'Hudson pour tout le Territoire à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Ce personnage, fervent ca-

tholique, est né à Montréal d'un père écossais et d'une mère française. Il est venu plusieurs fois à Paris où réside son frère, l'un de nos médecins les plus distingués, et il professe les plus honorables sympathies pour la France. C'est à M. Mac Loughlin que la Compagnie doit l'extension que ses établissements ont prise sur le territoire baigné par la Mer Pacifique. Dès son arrivée, sa haute taille, sa figure majestueuse et sa force athlétique imposèrent aux Indiens; il épousa la fille de Concomely, un des principaux chefs, et acquit par là sur toutes les tribus de la Colombie l'influence la plus favorable à ses plans colonisateurs. En 1824, il fonda Van Couver, et depuis lors il n'a cessé de donner ses soins au développement agricole. Il favorise de tout son pouvoir l'immigration de nouvelles familles du Canada, et l'établissement des Français libérés du service de la Compagnie. Le docteur Mac Loughlin vient de tracer, dans la vallée du Ouallamet, le plan d'une ville à laquelle il a donné le nom d'Orégon, et d'un commun accord les colons anglais, américains et français lui ont offert provisoirement le gouvernement de tout le Territoire. Il est aidé dans ses fonctions par un chef facteur écossais, M. James Douglas, homme jeune et extrêmement intelligent, qui s'occupe plus spéciale-

ment de la partie active et mercantile des affaires. A la suite de quelques voyages en Californie, ce dernier, ayant parfaitement compris tous les avantages que la Compagnie pourrait retirer d'un établissement dans cette province, y fonda un comptoir, en 1841, en même temps qu'il faisait établir celui aux îles de Sandwich.

Nous arrivâmes au fort Van Couver à bord d'un navire de la Compagnie, venant de Californie, et muni de lettres de recommandation et de crédit délivrées par M. William Raë, gendre de M. Mac Loughlin et agent de la Compagnie au port de San Francisco. Le docteur nous accueillit avec empressement; mais, il faut l'avouer, le gouverneur Sir George Simpson, qui se trouvait au fort depuis quelques jours, fut tout d'abord surpris de notre voyage.

Le soir même, nous eûmes l'explication de l'inquiétude que notre présence avait paru causer au gouverneur Simpson. Il y avait au fort un membre de l'expédition scientifique des États-Unis, M. Hale, qui avait été laissé à Van Couver dans le but apparent d'étudier les langues indiennes, mais en réalité pour suivre les mouvements de la Compagnie et en rendre plus tard compte à son gouvernement. Nous comprîmes, M. Hale et moi, que notre présence pouvait n'être

rien moins qu'agréable aux agents de la Compagnie, qui, monopolisant les notions de toute espèce sur le Territoire en litige, ne devaient voir qu'avec un certain déplaisir, le pays exploré par deux Envoyés des gouvernements français et américain. Le docteur Mac Loughlin nous donna un logement dans le fort, et fut plein de prévenances pour nous, et dès l'instant où les agents de la Compagnie virent qu'ils n'avaient à redouter de ma part aucune concurrence mercantile, et que je ne m'occupais point d'affaires de commerce, leur inquiétude cessa, et ils me traitèrent comme de parfaits gentlemen. Sir George Simpson se défendit d'accepter le prix de mon passage à bord d'un des navires; mais je n'eus garde d'accepter, et j'acquittai intégralement à Londres toutes les dépenses à terre et à bord. Toutefois je ne pus m'empêcher de comparer la réception froide et roide de ces marchands anglais, à l'accueil franc, empressé et, je le répète, vraiment impérial que j'avais reçu des officiers russes au port de la Bodega.

Le seul événement qui nous intéressa pendant notre séjour à Van Couver, fut une secousse de tremblement de terre, arrivée le 2 décembre 1841, à quatre heures du soir. Nous éprouvâmes trois oscillations d'une seconde au plus, et dans la di-

rection nord et sud. La Compagnie d'Hudson possède, à quelques journées du fort de Van Couver, deux établissements agricoles importants; ce sont les forts Nesqually et Kaoulis. Le fort Nesqually est situé sur la petite rivière de ce nom, laquelle prend sa source au pied du mont Rainier, et se jette au fond de la baie de Puget. La distance du fort de Van Couver à Nesqually est de soixante lieues ou six jours de marche. Pour éviter de sortir de la Colombie et de rentrer dans le détroit de Fuca, on descend le fleuve jusqu'à l'embouchure de la Kaoulis que l'on remonte en canots pendant quelque temps, puis l'on gagne à cheval les bords de la mer.

Le fort, construit comme ceux dont nous avons déjà donné la description, et armé de quelques pièces de canon, renferme des logements et des magasins. Il s'élève à une demi-lieue de la mer, dont un bois et un pli de terrain lui dérobent la vue. Aux alentours, on a défriché environ deux cents hectares pour le compte de la Compagnie. La rivière Nesqually n'a pas plus de soixante pieds de large. Ses rives sont bordées de cèdres et de pins énormes; elle n'est navigable que pour des chaloupes; dans la belle saison et à quelques lieues de la mer, on peut la passer à gué. Cette rivière coule au milieu d'une grande

prairie nommée la *prairie des Buttes*, qui, sur un espace de plusieurs lieues, est couverte de petites élévations de forme conique, d'une hauteur de deux à trois mètres, et dont la formation est due sans doute à des éruptions volcaniques. La largeur de la baie de Puget est d'une demi-lieue; ses bords, ainsi que tous les environs du fort, présentent l'aspect d'une longue suite de prairies semées de bouquets de bois et coupées par des ruisseaux; et l'illustre Van Couver avait raison de dire avant nous qu'il laissait à la plume exercée d'un écrivain habile, le soin de décrire cette magnifique contrée.

Le fort Kaoulis ou Cowlitz est situé sur la rivière de ce nom, au centre d'une plaine longue de six milles et large de deux environ; cette rivière, sur les bords de laquelle se trouvent des couches de houille et de lignite, prend, comme celle de Nesqually, naissance dans les flancs du mont Rainier, et va se jeter sur la rive droite du Rio Colombia, à quelques lieues au-dessus de son embouchure. Son lit, navigable seulement pour des barges, est extrêmement sinueux; les arbres tombés, les rochers et les rapides qui l'encombrent, en rendent le parcours dangereux. Dans plusieurs endroits, ses bords sont taillés à pic, et ces grandes masses granitiques chargées d'épaisses

forêts impriment à la contrée un caractère sombre et sauvage ; toutefois, dès que le sol s'abaisse, on voit apparaître des prairies couvertes d'excellents pâturages. Le nombre d'hectares mis en culture par les soins de la Compagnie est de cent environ.

La Société de la Baie d'Hudson ne possède d'autre établissement sur le Ouallamet qu'une petite maison en bois gardée par un seul homme, et située à la chute de cette rivière qui prend sa source au sud-est dans la Sierra Nevada, et débouche dans la Colombie à six milles au-dessous et en face du fort Van Couver. Entre ses deux bras, se trouve l'île Ouapatou ou Multonomah, maintenant inhabitée. Jusqu'à douze lieues de son embouchure, le cours du Ouallamet est parfaitement navigable pour des navires de deux cents tonneaux. On rencontre à cette distance une chute verticale de quarante pieds, formée par des assises de basalte qui occupent toute la rivière, dont la largeur en cet endroit est de quatre cents mètres environ. Les navires peuvent venir s'amarrer sous la chute ; le fond à droite est de cinq à six brasses. Pendant l'été, lorsque les eaux sont basses, on aperçoit trois cascades distinctes, et la division des eaux est formée par une île et quelques rochers placés

au milieu du fleuve; mais, durant la saison des pluies et la fonte des neiges, les trois canaux se réunissent, et la nappe tombante des eaux embrasse toute la rivière. Il est évident que ces chutes, dont la Compagnie s'est déjà assuré la possession, acquerront plus tard de l'importance; à l'aide de petites rigoles et en ramifiant les cours d'eau, on pourra mettre en mouvement un très-grand nombre d'usines, moulins et scieries mécaniques déjà usitées dans le pays. Lorsqu'on arrive aux chutes du Ouallamet, on est obligé de faire un portage de deux cents pas environ; on peut ensuite remonter la rivière pendant près de quarante lieues. Les petits affluents qu'elle reçoit sont aussi navigables pour des canots.

La Compagnie d'Hudson s'étant engagée à fournir annuellement aux comptoirs de l'Amérique Russe cinq mille fanègues de blé (deux mille huit cent quinze hectolitres), et voyant, d'un autre côté, le nombre des animaux à fourrures diminuer tous les ans, a dû fixer son attention sur l'agriculture. Elle récolte pour son compte, à Van Couver, Nesqually et Kaoulis, à peu près quatre mille hectolitres de blé, deux mille d'orge, deux mille d'avoine, quatre mille de pois, et quinze cents hectolitres de pommes de terre. Comme les

colons n'ont d'autre débouché, pour la vente de leurs produits, que les forts de la Compagnie, on conçoit que celle-ci leur impose arbitrairement les prix qu'elle juge convenables. Ainsi elle ne paye le blé qu'à raison de deux piastres et demie ou trois piastres l'hectolitre, et encore ne prend-elle les grains qu'en échange de marchandises venues d'Angleterre, sur lesquelles elle réalise déjà un bénéfice considérable. La Compagnie possède dans ses forts six mille moutons, sept mille bêtes à cornes et deux mille chevaux; elle vend des bestiaux aux colons moyennant quarante piastres par tête de bœuf ou de cheval, et lorsqu'elle leur prête du bétail, elle partage avec eux les produits.

Les bois façonnés et équarris, qu'elle envoie aux îles Sandwich, ne laissent pas que d'offrir, malgré leur qualité médiocre, une valeur assez grande, eu égard à la pénurie des lieux où on les exporte. La dimension des arbres est énorme. Tous les voyageurs s'accordent sur les mesures de quelques pins, élevés de trois cents pieds et ayant un diamètre de quinze et dix-huit pieds; mais ces arbres, poussant au milieu d'une atmosphère constamment humide, présentent généralement un grain spongieux et trop gros; en été, ils se dessèchent aisément et deviennent très-légers,

tandis qu'en hiver leur poids s'augmente et leur flexibilité diminue, à cause de la quantité d'eau qui reste dans leurs pores. Il faut reconnaître cependant que les chênes de diverses espèces, les frênes, les bouleaux, les aunes, les trembles, les mélèzes, les érables, les sapins et les lauriers royaux, qui tous atteignent de grandes dimensions, sont beaucoup moins perméables, plus liants et plus faciles à travailler. Il serait du reste très-aisé d'améliorer la qualité de ces bois, en leur faisant absorber des liquides salins ou alcalins, d'après les savants procédés du docteur Boucherie; découverte qui, une fois répandue, doit amener un abaissement favorable dans le prix des bois, et donner par là une grande extension aux constructions civiles et navales.

ARTICLES D'EXPORTATION.

Tous les ans la Compagnie exporte aux îles Sandwich et à Londres six cents barils de saumon environ. Telle est l'abondance de ce poisson dans le Rio Colombia, et par suite la modicité de son prix, que les salaisons peuvent soutenir la concurrence avec les qualités de saumons frais provenant d'Écosse, et qu'on consomme dans la Grande-Bretagne. Les os et l'huile de baleine, les

langues fumées de buffle et de chevreuil, les bosses de bison, le castoreum, les plumes et le duvet de cygne, les dents d'éléphants marins, et la colle de poisson, forment des articles d'exportation qui ont assez d'importance.

La valeur des pelleteries et des fourrures que la Compagnie d'Hudson exporte du territoire en litige, ne saurait être évaluée à moins de soixante-quinze ou quatre-vingt mille livres sterling, environ deux millions de francs; mais ce chiffre diminue tous les ans. D'un autre côté, le coût primitif des marchandises européennes données en échange aux Indiens ne dépasse pas huit ou dix mille livres (deux cent cinquante mille francs). Les peaux de castor qui, dans l'intérieur du pays, servent en quelque sorte de monnaie, sont estimées, en moyenne, à trois piastres la pièce; elles se vendent à Londres de vingt à vingt-cinq schellings. Les peaux d'ours valent d'une à deux livres sterling; celles de daim et de cerf, trois schellings; le loup cervier, de sept à dix schellings; le rat musqué, un demi-schelling; les renards bleus et argentés, de dix à douze schellings; le veau marin à un poil (*hair seal*), quatre schellings; le veau marin à deux poils (*fur seal*), vingt-cinq à trente schellings; les loutres d'eau douce, trente schellings, et celles de mer huit et dix livres sterling.

On estime les fourrures exportées d'Amérique en Europe et provenant des Territoires de la Compagnie d'Hudson, à plus de cinq millions de francs, soit deux cent mille livres sterling année commune[1].

Pour donner une idée de cet immense commerce, bornons-nous à donner, d'après les relevés officiels, la quantité de marchandises principales qu'elle a vendues aux enchères publiques le 20 décembre et le 17 janvier derniers:

Peaux de rat musqué		528,000
Peaux de castor		22,000
Peaux d'ours noir et brun		4,000
Peaux de renard argenté, rouge, noir et blanc		7,000
Peaux de loup et loup cervier		10,000
Peaux de linx		7,000
Peaux d'hermine		18,000
Peaux de marte		60,000
Peaux de blaireau		1,000
Peaux de loutre		5,000
Bosses et langues de bison et de daim		6,000
Huile de baleine	(tonneaux)	50
Castoreum	(kilogrammes)	700
Colle de poisson	*Id.*	3,000
Duvet	*Id.*	600
Dents de cheval marin		1,000

[1] Voir : Mac Culloch's Dictionary of Commerce; et le Journal de Silliman : On the Fur Trade; vol. 25, pag. 34.

Importations by the Hudson's Bay Company. London, 1843, 1844.

Nous croyons inutile de mentionner les autres articles en qualités inférieures : dans cette énumération, les peaux de castor et de loutre constituent une valeur extrêmement considérable.

IMPORTATIONS.

Les articles importés d'Angleterre par la Compagnie, en général d'une qualité inférieure, consistent principalement en étoffes grossières, objets d'habillement, toiles ordinaires, draps, indiennes, faïence, verrerie, ustensiles de ménage, coutellerie commune, verroterie, ornements en cuivre pour les Indiens, outils de charpente et de menuiserie. Ajoutons que si la Compagnie a eu le tort de vendre aux Indiens des armes à feu et de la poudre, elle a, du moins jusqu'à présent, évité de répandre parmi eux l'usage des liqueurs spiritueuses.

COMPAGNIE D'AGRICULTURE DE LA BAIE DE PUGET.

Le privilége de la Compagnie d'Hudson, expiré en 1842, a été renouvelé et étendu même par le Gouvernement britannique, sans attendre le résultat des négociations pendantes avec le cabinet de Washington pour la démarcation des

frontières de l'Ouest. Cependant, des agents résidant en Amérique, et qui, comme nous l'avons dit, ne sont point actionnaires, voyant la diminution progressive des animaux à fourrures, et craignant que le gouvernement anglais n'abandonne la rive gauche de la Colombie, ont formé entre eux, il y a trois ans, une société sous le titre de Compagnie d'agriculture de la baie de Puget (*Puget's Sound agricultural Company*). Ils ont choisi d'avance la partie la plus fertile du Territoire située autour de la baie de Puget et de ses excellents mouillages, et y ont réuni et confié à des colons libres cinq mille bêtes à cornes et chevaux et huit mille moutons. Cette association est tout à fait indépendante de la Compagnie d'Hudson; son capital s'élève à cent mille livres sterling (deux millions cinq cent mille francs). Les chefs facteurs ont donné mille livres chacun, les commis principaux, cinq cents, et les clercs, de cent à deux cents livres. Le docteur Mac Loughlin a contribué pour cinquante mille francs; il est le directeur de l'association, et reçoit en cette qualité cinq cents louis par an.

Les chefs facteurs, en constituant cette association, ont agi avec une grande habileté, puisque, quels que soient les événements ultérieurs, ils se trouvent maîtres des portions les plus riches du

Territoire et de son meilleur port, ils ont dès à présent à leur disposition des terrains excellents qu'ils peuvent céder, ou des bestiaux qu'ils peuvent vendre aux nouveaux colons, et, comme le dit fort bien un auteur, officier de la Compagnie d'Hudson : « L'établissement anglais sur les bords « de la baie de Puget est le noyau d'un futur « empire dans l'Ouest : (*The Nucleus of a future empire in the far West*[1].)

Dans l'espoir de retirer de grands bénéfices de l'élève des moutons, la société en a acheté six mille en Californie, et a fait venir d'Écosse des béliers de race supérieure. Aucun pays, en effet, n'est plus propre à la propagation et l'élève des bêtes à laine; la douceur de température de la baie de Puget permet de laisser hiverner les troupeaux, qui trouvent une nourriture abondante dans des prairies couvertes en toutes saisons d'une herbe épaisse. Le docteur Mac Loughlin, qui est un agronome fort distingué, espère obtenir avant peu d'années des laines d'une qualité égale à celles de Saxe et d'Écosse. Les manufacturiers anglais, effrayés de la redoutable concurrence qui s'élève en France, en Suisse et aux États-Unis

[1] Narrative of the Discoveries on the North Coast of America, etc. By Thomas Simpson, vol. 1, p. 18.

même, pour la filature et le tissage des étoffes de coton, se sont adonnés depuis quelques années avec un soin spécial à la fabrication des tissus de laine. La consommation de cette matière première s'est tellement accrue, que les quantités fournies par les marchés européens sont devenues insuffisantes; aussi les colons de la Nouvelle Hollande et du cap de Bonne-Espérance qui se livrent à cette branche de commerce, ont-ils profité de cette pénurie pour envoyer leurs produits en Europe, et réaliser d'immenses bénéfices. Or, la Californie et la baie de Puget ne se trouvent pas dans des conditions moins favorables pour placer avantageusement en Europe les laines que leurs troupeaux, une fois améliorés, pourront produire.

La partie la plus intéressante de la population blanche dans le territoire en litige, se compose de colons canadiens-français, anciens engagés de la Compagnie, et qui, comme nous l'avons dit, ont choisi des terres qu'ils exploitent pour leur compte. Les trois points principaux qu'ils occupent sont les environs de la baie de Puget, près du fort Nesqually, les bords de la rivière Kaoulis, non loin du fort de ce nom, et les plaines qui s'étendent sur les rives du Ouallamet, au-dessus des chutes. A la baie de Puget, comme au fort Van

couver, on compte une population de six à sept cents âmes, dont plus des trois quarts sont des colons libres; à Kaoulis, six cents individus, dont cinq cents colons libres et quarante familles d'engagés; dans les plaines au bord du Ouallamet, deux mille personnes environ, tous colons libres. Chaque année, il vient du Canada un certain nombre de familles qui ne sont point engagées. A la fin de 1841, il en est arrivé trente de la colonie de la Rivière Rouge; près de la moitié s'est établie au Ouallamet; la Compagnie ne fait point cultiver de terrains par ses engagés dans cette partie du territoire. Les Français sont fixés au Ouallamet depuis 1831; s'ils n'ont point, comme ceux de Nesqually, l'avantage d'être à proximité d'un port, ils possèdent, en compensation, un terrain plus fertile; ils jouissent d'une température plus douce, et surtout ils ont de plus que ces derniers la facilité précieuse de pouvoir aller aisément en Californie chercher des bestiaux de toute espèce. Dans la belle saison, ce voyage peut s'effectuer parfaitement bien en trois mois : il n'y a pas quatre cents lieues à faire, aller et retour.

Ayant visité avec le plus grand soin cette vallée, nous avons remarqué, non sans plaisir, l'empressement que mettaient les Français du Canada à venir, quelquefois de plusieurs lieues,

pour voir un *Français de France*, comme ils nous appellent. L'un nous disait que sa famille était venue de Normandie au Canada avec le marquis de Beauharnais, l'autre que son grand-père avait servi au régiment de la Reine; ils nous faisaient mille questions sur la France, et nous exprimaient vivement leur désir de se réunir à elle et, en attendant, de la savoir forte et heureuse. Quand nous nous arrêtions dans leurs fermes, nous étions sûrs d'y trouver la plus franche hospitalité, ils nous prêtaient leurs meilleurs chevaux et nous servaient de guides dans nos explorations. Deux Français européens résident au Ouallamet; ce sont MM. Haiguet de Saint-Malo, et Jacquet du Havre, hommes d'une trentaine d'années, et anciens matelots, qui nous ont fourni d'utiles renseignements.

Nous allons donner les noms des principaux Canadiens libres établis sur les rives du Ouallamet, aux environs d'un débarcadère nommé le Campement de Sable. La plupart des habitations sont situées entre les rivières Jamil, Camayou et la rivière des Souris, qui se jettent à gauche dans le Ouallamet; cependant, quelques colons sont fixés sur la rive droite, entre la rivière Chantiam et celle du Boudin. Tous ces cours d'eau sont favorables à l'établissement de moulins et de scieries.

PRINCIPAUX COLONS FRANÇAIS-CANADIENS,

ÉTABLIS SUR LA RIVIÈRE OUALLAMET.

NOMS.	ÉTABLIS EN	HECTARES CLOS.	HECTARES CULTIVÉS.	RÉCOLTES EN GRAIN.	CHEVAUX.	MAISONS.	MOULINS.
				Hectol.			
Mich. Laframboise.	1831	40	20	170	200	2	1
J. B. Desportes...*	1831	35	20	170	100	3	1
Joseph Gervais...*	1832	60	30	225	50	3	1
J. B. Perrault....*	1832	40	30	225	10	3	»
Jh. Delort.......*	1832	15	15	100	15	2	»
Étienne Luciat...*	1832	35	30	230	35	4	1
Xavier Lacoste....	1832	20	12	95	14	1	»
P. Billique.......*	1833	30	25	195	20	2	»
Jh. Deloze.......*	1833	30	20	175	14	2	»
J. Arguette.......	1833	40	25	185	15	2	»
Xavier Dudevant.*	1834	17	17	160	18	2	»
André Longpré...	1835	22	12	90	10	2	»
Louis Fourrier....	1835	17	16	115	20	1	»
Charles Plante....	1835	30	30	225	40	2	»
Charles Rondeau..	1836	12	12	90	15	1	»
André Picord....*	1837	14	12	90	10	1	»
Georges Gay......	1838	15	12	90	12	1	»
Charles Roy......	1838	12	10	85	10	1	»
Louis Fortia......	1838	12	10	80	12	1	1
Stanislas Jacquet..	1838	20	20	180	14	1	»
M. l'abbé Blanchet.	1839	1000 pour la Mission de St-Paul.			1	1	»

* Ce signe indique les colons qui ont signé une pétition adressée au Congrès des États-Unis, et dont nous parlerons plus loin.

Au commencement de 1843, les colons français du Ouallamet possédaient trois mille bœufs, dix-huit cents chevaux, trois mille cochons, et cinq cents moutons; ils avaient récolté dans l'année dix mille hectolitres de blé, et trois mille de légumineuses et autres grains, tels qu'avoine, pois, fèves et haricots. Le rendement des grains donne une moyenne de douze pour un, et le sol produit au moins huit hectolitres par hectare. Ces colons vendent leurs récoltes à la Compagnie d'Hudson, qui leur donne en échange des marchandises européennes, du fer et des instruments aratoires. Quelques-uns ont établi des moulins et des scieries mécaniques sur les nombreux cours d'eau qui arrosent la vallée. D'autres, et particulièrement Stanislas Jacquet, vont presque tous les ans en Californie acheter des bœufs et des chevaux. Dans la saison favorable, ils trappent le petit nombre de castors qui restent encore, et préparent des fourrures et des pelleteries; mais leur occupation principale consiste dans l'agriculture.

Bien que la grande majorité des colons aient épousé des femmes indiennes, la langue française est la seule en usage dans la colonie. Les rapides, les cascades, les mauvais pas portent tous des noms français : la Porte de l'enfer, la Course

de Satan, le Passage du Diable, les Cornes du Démon, et autres gentillesses puisées dans le vocabulaire des chasseurs canadiens. Durant la visite que nous fîmes au Ouallamet avec le gouverneur Simpson, nous ne pûmes nous empêcher de remarquer la pénible impression qu'éprouvaient les Canadiens en se voyant gouvernés par une personne d'une race et d'une religion différente de la leur, et qui ne parlait même pas leur langue. Plusieurs fermiers, en effet, répondaient à Sir George qui leur disait en anglais : Bonjour, mes amis, comment vous portez-vous? — Nous ne parlons pas anglais, nous autres; nous sommes tous Français ici.

Les Canadiens, au reste, sont habitués à ne considérer comme véritablement supérieur que ce qui vient de France : ils laissent percer cette prévention favorable dans les moindres choses ; c'est ainsi qu'ils appellent la plus belle race de canards domestiques, des canards de France ; les souliers de cuir anglais, des souliers français, les livres sterling, des louis; l'Europe, la France, et tous les blancs, des Français. Les Indiens eux-mêmes poussent si loin cette ancienne croyance, qu'un vieux guide, un Métis iroquois, auquel on demandait où avait été confectionné un fort beau fusil qu'il portait sur l'épaule, répondit qu'il ve-

nait de *la vieille France de Londres*. Le nom de Napoléon lui-même ne leur est pas inconnu; plusieurs d'entre eux le donnent à leurs enfants. Toutes les maisons des colons sont construites en bois, et les terres labourables entourées de légères palissades et de haies. Sur chacun des points occupés par la population blanche, il existe une Mission, qui sert en quelque sorte de centre aux Français Canadiens.

Jusqu'en 1838, les agents protestants de la Compagnie d'Hudson empêchèrent nos prêtres de traverser les Montagnes Rocheuses; mais à cette époque, et sur les instances de l'Évêque de Juliopolis, Mgr. Provencher, résidant à la colonie de la Rivière Rouge, la Compagnie d'Hudson consentit à accorder le passage sur ses canots, avec la brigade de l'exprès annuel, depuis Montréal jusqu'au Rio Colombia, à M. Blanchet, vicaire général de l'évêché de Québec, ainsi qu'à M. l'abbé Demers[1]. Les fonds nécessaires à l'établissement de ces deux Missionnaires ont été fournis par l'Association pour la propagation de la Foi, établie en France, et qui, tous les ans, expédie à Mgr. Provencher vingt mille francs pour

[1] Voir : Annales de la Propagation de la Foi. 1842, n° 82, p. 171.

les Missions de la baie d'Hudson. Ce prélat donne sur cette somme huit mille francs pour les Missionnaires de la rivière Colombie. On n'apprendra pas sans intérêt qu'on envoie de France, chaque année, des sommes considérables pour les Missions de l'Amérique anglaise, et particulièrement pour nos anciennes provinces de l'Acadie et de la Nouvelle France. Les fonds recueillis pendant ces dernières années pour les seules possessions britanniques de l'Amérique, se sont élevés à près de deux cent mille francs par an[1].

MM. Blanchet et Demers, partis de Montréal en mai 1838, arrivèrent au fort Van Couver à la fin de novembre de la même année. Ils s'occupèrent activement de fonder des Missions au milieu des naturels, et de rétablir l'ordre parmi les Français Canadiens livrés à eux-mêmes. Ces deux ecclésiastiques possèdent maintenant cinq Missions : une à la baie de Puget, près du fort Nesqually ; la Mission de Saint François Xavier, sur la rivière Kaoulis ; Sainte Marie, pour les Indiens Tchinouks du fort Van Couver ; Saint Louis Roi de France, aux chutes du Ouallamet, et Saint-Paul, sur la rive gauche de cette rivière,

[1] Voir le Rapport de l'Association de la Propagande. Montréal, 1841, pag. 58.

au milieu des fermes des Français Canadiens. Dans les excursions que je fis avec le digne abbé Blanchet aux chutes du Ouallamet, il me demanda sous quelle invocation il devait placer cette Mission. Je crus ne pouvoir lui indiquer de nom plus glorieux pour la France que celui de notre saint Roi Louis.

Dans les trois Missions de Nesqually, Saint François Xavier et Saint Paul, des terrains ont été réservés spécialement pour l'accroissement des Missions. Dans les deux premières on a conservé trois cents hectares, et à Saint Paul on a choisi un magnifique vallon de quinze hectares de front sur soixante-dix de profondeur, mélangé de bois et de prairies, et possédant plusieurs cours d'eau où l'on peut établir des moulins. Des fermiers à gages cultivent ces terrains, dont le produit est affecté au soulagement des veuves et des orphelins, et à la fondation des écoles et des ateliers d'apprentissage pour les adultes.

Les secours que MM. Blanchet et Demers recevaient de France, ne suffisant pas à la création de ces établissements, le diocèse de Québec y a suppléé, en envoyant, pendant ces dernières années, un secours annuel de cent louis. M. le docteur Mac Loughlin a fourni généreusement une somme égale sur ses deniers privés. Pour aider les Mis-

sionnaires, deux prêtres français, MM. Langlois et Bolduc, se sont rendus, il y a un an, par mer, au Rio Colombia. Ces ecclésiastiques sont en rapport avec les Franciscains espagnols de la Californie, les Jésuites français établis sur les hautes eaux du Missouri, au pied des Montagnes Rocheuses, et notre Mission des îles Sandwich. L'influence que les Missionnaires exercent sur les Indiens est considérable. Il n'est pas rare de voir des naturels franchir des espaces de cent cinquante à deux cents lieues pour connaître les *Robes noires, les grands chefs des Français*, ainsi qu'ils nomment nos Missionnaires. Quant aux Canadiens libres, placés à la proximité des Missions, on doit dire à leur louange, qu'en l'absence d'autorité civile ils acceptent volontairement celle toute paternelle des prêtres français. Ceux-ci instruisent leurs enfants, règlent leurs différends et font le partage des terres.

Nous avons été témoin, pendant notre séjour à Saint Paul du Ouallamet, d'un exemple assez touchant de cette justice patriarcale. Un Français-Canadien fut accusé d'avoir volé un cheval à un Américain, et avoua sa faute. Le conseil des pères de famille, présidé par l'abbé Blanchet, le condamna à restituer le cheval à son propriétaire, et de plus, à rester trois mois à la porte de l'église

pendant les offices, sans qu'on lui permît d'y entrer. Cet homme s'étant soumis docilement à cette épreuve, dès le second dimanche l'abbé Blanchet, après une courte allocution, alla le chercher, l'amena dans l'église, l'embrassa les larmes aux yeux, et le fit asseoir parmi les autres colons. Il est au moins douteux que le châtiment infligé en pareille circonstance par un juge civil, eût produit un effet aussi efficace ; outre que cette correction toute paternelle avait le grand avantage de ne laisser subsister aucune flétrissure sur l'individu qu'elle avait atteint.

MISSION DE SAINT PAUL.

Si au fort Van Couver on nous avait reçu en étranger, à la Mission de Saint Paul l'abbé Blanchet nous accueillit en compatriote et en frère ; et nous ressentîmes une vive joie en retrouvant sur ces rivages éloignés, dans une contrée sur laquelle la France s'est laissé enlever tous ses droits, un presbytère et des villages qui nous rappelaient ceux de nos provinces. Mais nous devons avouer l'impression pénible que nous éprouvâmes lorsque, le dimanche, dans l'église où six cents Canadiens étaient rassemblés, nous entendîmes un prêtre français, dire en français, à une popu-

lation toute française : « Prions Dieu pour notre Saint Père le Pape et *pour notre bien-aimée Reine Victoria !* » Après la messe, nous demandâmes à M. Blanchet la raison de cette étrange prière; il nous répondit qu'il était enjoint aux prêtres de la faire une fois par mois publiquement, sous peine de destitution.

La Compagnie d'Hudson ne voit pas sans de vives appréhensions l'établissement de nouvelles familles françaises libres au Ouallamet. Elle voudrait que le développement de colonisation s'opérât sur la rive droite de la Colombie. La Compagnie craint que la population libre établie sur le Ouallamet ne lui échappe un jour, surtout depuis qu'au mois de mars 1838, et à l'instigation de M. Lee, chef des Méthodistes américains, une pétition signée par vingt-sept Américains et neuf des principaux colons français-canadiens, a été adressée au congrès de Washington pour réclamer la protection du gouvernement des États-Unis, et l'inviter à prendre possession du territoire [1]. Les neuf colons français, signataires de cette pétition, sont les plus anciens et les plus riches, et il ne paraît pas douteux que leur

[1] Documents du vingt-cinquième Congrès de Washington, n° 101, pag. 4.

exemple n'entraîne les autres à se soustraire à l'autorité anglaise et au monopole de la Compagnie. Il faut dire aussi que la plupart des colons du Ouallamet ont trappé longtemps les castors en Californie, dans la vallée du Sacramento et à la baie de San Francisco; ils savent tous que ce pays est préférable à celui qu'ils habitent pour la fertilité, qu'il se trouve exempt des fièvres tremblantes qui déciment quelquefois la population du Ouallamet, et la majeure partie d'entre eux ne demanderaient qu'à s'y rendre et à s'y fixer, s'ils étaient sûrs d'y trouver une protection efficace.

CHAPITRE VIII.

Cession de la Louisiane par la France aux États-Unis. — Expéditions de découvertes et commerciales des Américains. — Fondation, vente, prise et restitution d'Astoria. — Explorations officielles du Territoire par ordre du Gouvernement. — Direction de l'émigration des États-Unis. — Population américaine de l'Orégon.

Les Américains, aussi bien que les Anglais, ont compris de bonne heure l'utilité de fonder des établissements sur la côte Nord-Ouest ; et avant d'aborder la question diplomatique, nous allons décrire rapidement ceux qu'ils possèdent dans ces parages, et en donner l'historique.

Depuis longtemps la communication des deux rivages de l'Amérique avait occupé nos gouverneurs de la Nouvelle France et du Mississipi. En 1674, le comte de Frontenac, pensant que le Mississipi se déchargeait dans le golfe de Californie, avait donné ordre à Joliet de l'explorer. Ce fut la réalisation de cette même idée qui dicta les voyages du Père Hennepin et de Lassalle. Dans un de ses voyages à la baie d'Hudson, vers 1699, d'Iberville se trouvant au fort Bourbon, pensait qu'en se dirigeant à l'occident on pourrait gagner la Mer de l'Ouest, envoya à cet effet un de ses officiers nommé Renaudon; mais il fut arrêté par les glaces et revint au fort Bourbon [1].

Même avant les négociations entamées avec la France pour la vente de la Louisiane, le président Jefferson songea à faire examiner les hautes eaux du Missouri, afin de s'assurer s'il était possible d'arriver à la Mer Pacifique, soit par le Rio Colombia, soit par le Rio Colorado, et d'établir une communication directe et praticable dans un but commercial à travers le continent de l'Amérique. Dans son message du 18 janvier 1803, le Président désignait au choix du Congrès les capitaines Lewis et Clarke, comme les plus aptes à

[1] Archives de la Marine. — Documents de la Nouvelle France.

remplir cette mission, et il n'est pas inutile de remarquer que le traité d'achat de la Louisiane ne fut signé que le 30 avril de la même année[1].

Cette vente, à jamais déplorable, eut lieu en vertu d'un décret du Premier Consul, du 3 avril, moyennant la somme de soixante-quinze millions de francs, payables par les États-Unis. Sur cet argent, près de trente millions furent employés à indemniser des citoyens de l'Union qui avaient contre nous des réclamations à exercer pour la prise de plusieurs navires neutres dans les guerres précédentes. Le reste fut versé en espèces entre les mains des commissaires français, et le 23 décembre 1803, le préfet de la Nouvelle Orléans, M. de Laussat, fit cession officielle de la Louisiane entière au gouverneur américain, M. Claiborne. Si le cabinet français commit une faute irréparable, celui de Washington fit preuve de la plus sage prévoyance; il s'empressa de terminer une affaire aussi avantageuse, et contracta sans délai un emprunt à six pour cent pour s'acquitter envers nous. Ainsi, pour une misérable somme de neuf millions de piastres, la France perdit sa dernière possession sur le Nouveau Continent, cette province qui la faisait commander, au sud et à l'ouest,

[1] Voir Greenhow, Mem. hist. and polit., op. cit., p. 152.

le golfe du Mexique et la vice-royauté espagnole, tandis qu'au nord, par les hautes eaux du Missisipi, elle atteignait le Canada, et pouvait, en cas de guerre, sinon le réunir encore à la Mère Patrie, du moins l'aider à se délivrer de la domination abhorrée des Anglais!

Les officiers américains pénétrèrent dans le Missouri le 14 mai 1804, traversèrent les Montagnes Rocheuses, et le 15 novembre 1805, arrivèrent au cap Désappointement, à l'embouchure du Rio Colombia, après avoir parcouru la branche sud du fleuve. Ils élevèrent, près de la petite baie de Young, une maison en bois qu'ils appelèrent le fort de Klatsop. L'expédition américaine tout entière repartit pour les États-Unis le 4 mars 1806[1]. Cette même année, les marchands de fourrures des États-Unis ayant songé à profiter des avantages que semblait leur promettre le voyage de Lewis et Clarke, établirent à Saint Louis, sous la direction de Don Manuel Lisa, négociant espagnol, une Société sous le titre de Compagnie des fourrures du Missouri

[1] Journal of the Expedition across the Rocky Mountains, by Lewis and Clarke. Philadelphia, 1814. Voir aussi l'excellent ouvrage du major Poussin : « De la puissance américaine des États-Unis. » Paris, 1843, vol. 1, pag. 280.

(*Missouri Fur Company*). Les agents de cette association explorèrent le Haut Missouri, et parvinrent même, au delà des Montagnes Rocheuses, à l'une des petites rivières formant les sources de la rivière des Serpents, branche sud du Rio Colombia. M. Henry, le chef de l'expédition, avait fondé un poste sur l'une de ces rivières; mais les attaques réitérées des Indiens et le manque de vivres le forcèrent à l'abandonner en 1810.

Dans le cours de cette même année, M. Jacob Astor, négociant allemand, établi à New-York, institua la Société connue sous le nom de Compagnie des Fourrures de l'Océan Pacifique (*Pacific Fur Company*). Le but de cette association était de commercer directement avec la Chine, et d'enlever aux Compagnies de Londres le monopole des fourrures. Le plan admirable de M. Astor était digne d'un meilleur succès. M. Washington Irving, dans son agréable ouvrage, a rendu trop populaire parmi nous le récit des deux expéditions de terre et de mer, pour qu'il soit nécessaire de le reproduire ici. Le navire le *Tonquin*, expédié par M. Astor, arriva dans le Rio Colombia à la fin de mars 1811, et l'expédition éleva sur la rive gauche du fleuve, à peu de distance de la maison où MM. Lewis et Clarke avaient

hiverné, un fort ou factorerie nommé Astoria, en l'honneur du chef de l'entreprise [1].

En 1813, la guerre éclata entre l'Angleterre et les États-Unis, et le 16 octobre de la même année l'établissement d'Astoria, avec les fourrures et les marchandises qu'il renfermait, fut vendu, par l'agent de M. Astor, aux envoyés de la Compagnie anglaise du Nord-Ouest, qui avaient aussi élevé des forts le long de la Colombie. Le 1er décembre, la corvette de guerre le *Racoon* entra dans le fleuve, et le 12 le capitaine Black, de la marine britannique, prit solennellement possession d'Astoria débaptisé, et qui s'appela désormais le fort George. Cet événement n'était point connu des Américains lorsqu'ils signèrent avec l'Angleterre le traité de Gand, du 24 décembre 1814.

Le fort George était alors formé par un parallélogramme de quarante-cinq mètres sur soixante-quinze, entouré d'une palissade en bois. La factorerie renfermait divers bâtiments et soixante-cinq personnes de toutes nations et de toutes couleurs, dont vingt-six Sandwichois. Le fort était défendu

[1] Voir : Astoria or anecdotes of an Enterprise beyond the Rocky Mountains. New-York, 1834.

Voir Greenhow, Memoir hist. op. cit., pag. 156.

par deux pièces de 18, deux canons courts de 6 et sept pierriers. Ni les agents du gouvernement américain, ni ceux de M. Astor ne firent occuper le fort George qui leur fut rendu deux ans plus tard, et la Compagnie de la Mer Pacifique cessa d'exister[1].

En 1822, M. Astor fonda une nouvelle Société sous le titre de Compagnie-nord américaine (*North-American Company*). Cette Société borna d'abord ses opérations au voisinage des grands lacs et aux hautes eaux du Mississipi ; elle les étendit jusqu'à la rivière Pierre Jaune, et finit par se réunir avec une autre association nommée Compagnie des Fourrures du Rio Colombia (*Columbia Fur Company*). M. Ashley de Saint-Louis du Missouri, qui avait établi un poste sur la rivière Pierre Jaune en 1823, envoya un parti de trappeurs d'environ cent hommes au delà des Montagnes Rocheuses, près des hautes eaux du Rio Colorado, vers le quarante-deuxième degré de latitude. Bien que ces employés eussent des différends avec ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson, M. Ashley recueillit, dans l'espace de trois ans, pour cent quatre-vingt mille

[1] Voir Greenhow : Memoir hist. and polit. op. cit., pag. 168.

piastres de fourrures. En 1827, il expédia, dans la direction des Montagnes Rocheuses, soixante hommes armés, avec une pièce de canon, et des chariots traînés par des mules. Ces heureux aventuriers découvrirent alors la passe du Sud, située entre les hautes eaux de la Rivière Plate, à l'est, et celle du Rio Colorado à l'ouest, et vinrent établir un poste au bord du lac Timpanogos des Espagnols (lac Salé des Indiens Youtas), en plein territoire mexicain.

A la même époque, MM. Sublette, Smith et Jackson de Saint-Louis de Missouri, devinrent acquéreurs des établissements et des intérêts Ashley, et créèrent la Compagnie des Fourrures des Montagnes Rocheuses (*Rocky Mountains Fur Company*), destinée à établir un trafic régulier avec les pays arrosés par la Colombie et le Rio Colorado. Les démarches actives des marchands de fourrures de Saint-Louis donnèrent une nouvelle impulsion aux entreprises de la Compagnie nord-américaine, qui étendait aussi ses opérations au delà des Montagnes Rocheuses, ainsi que quelques partis indépendants d'aventuriers. Au mois de février 1829, M. Green, envoyé par le comité protestant de Boston, eut la mission spéciale d'examiner la côte Nord-Ouest depuis Sitka jusqu'en Californie, et il proposa l'établissement,

dans le Rio Colombia, de ministres méthodistes [1].

De 1832 à 1834, le capitaine Bonneville, de l'armée des États-Unis, réunit une troupe de plus de cent hommes, et avec vingt wagons et un grand nombre de mules et de chevaux chargés de marchandises, il trafiqua pendant deux ans dans les hautes eaux du Missouri et de la branche sud du Rio Colombia [2]. En 1834, plusieurs individus de New-York et de Boston fondèrent la Compagnie de pêche et de commerce du Rio Colombia (*the Colombia River Fishing and Trading Company*). Le capitaine Wyeth prit le commandement de l'expédition par terre, pendant qu'on dirigeait un navire par mer dans la Colombie. Il était accompagné de cinq ministres méthodistes avec leurs femmes, sous les ordres de M. Lee, d'un savant naturaliste, M. Townsend, et d'un botaniste distingué, M. Nuttal [3]. Le capitaine Wyeth passa par le fort Hall, érigé peu de temps auparavant par la Compagnie nord-

[1] History of the American Board of Commissioners, etc.; by J. Tracy, 1 vol. in-8°, Boston, 1840, pag. 25.

[2] Washington Irving : The Rocky Mountains from the Journal of cap. Bonneville, 2 vol. New-York, 1836.

[3] Voir : Narrative of a Journey across the Rocky Mountains to the Columbia River, etc.; by J. Townsend. Philadelphia. 1839, 1 vol. in-8°, pag. 176.

américaine sur la rivière Port Neuf, l'un des hauts affluents de la branche sud de la Colombie. Arrivé au Rio Colombia, il choisit entre les deux branches du Ouallamet, dans l'île Multonomah, un terrain où il fonda, en novembre 1834, une factorerie en bois, qu'il nomma Fort William; mais il se vit bientôt contraint d'abandonner ces points, ne pouvant soutenir la concurrence de la Compagnie de la baie d'Hudson. Le fort William n'existe plus, et le fort Hall est occupé par la Compagnie d'Hudson, qui l'a acheté aux Américains [1].

M. Lee et les méthodistes se fixèrent en partie sur divers points du Ouallamet et de la Colombie. En 1835, MM. Parker et Whitman, ministres anabaptistes, furent dépêchés par le comité siégeant à Boston, pour fonder des établissements au delà des Montagnes Rocheuses. M. Parker arriva au Rio Colombia en octobre 1835, explora le pays, et retourna aux États-Unis rendre compte de sa mission [2].

Le 11 novembre 1835, M. Forsyth, ministre des Affaires Étrangères à Washington, chargea

[1] Voir : « Mémoire du capitaine Wyeth dans les documents du Congrès de Washington. » N° 1, pag. 6, 16 février 1839.

[2] Journal of an Exploring tour beyond the Rocky Mountains, etc., by S. Parker. Ithaca (New-York), 1838, 1 vol. in-8°.

M. Slacum, de la marine des États-Unis, de se rendre dans le territoire de l'Orégon, et d'examiner l'état des établissements existants, leur population, les sentiments des habitants à l'égard des États-Unis, de la Russie et de l'Angleterre; de recueillir enfin tous les renseignements politiques, statistiques et géographiques qui paraîtraient de nature à intéresser le gouvernement. M. Slacum partit de San Blas le 10 octobre 1836, et arriva dans le Rio Colombia le 22 décembre. Le 26 mars suivant il adressa son rapport au cabinet de Washington. Le voyage de M. Slacum s'accomplit aux frais du gouvernement, et coûta trente mille francs[1].

En 1838, une Compagnie de Saint-Louis du Missouri envoya au Rio Colombia MM. Johnson et Giger pour explorer le territoire de l'Orégon, et examiner les entreprises commerciales qu'on pourrait y faire. Au mois d'août de la même année, une société se forma à Boston sous le titre de Société Provisoire d'Émigration pour l'Orégon (*Oregon Provisional Emigration Society*); elle publie encore aujourd'hui un recueil périodique intitulé l'*Oregonian*. Son but n'est

[1] Voir : *Senate document* n° 24, 18 décembre 1837, et le n° 101 du vingt-cinquième Congrès des États-Unis.

pas seulement d'instruire les Indiens, et de leur apprendre l'agriculture et les arts mécaniques, mais bien de favoriser l'émigration et l'établissement des familles des États-Unis sur le territoire en litige, de se livrer au labourage, à la pêche du saumon, à l'exploitation de la soie, à la culture du chanvre, du lin, et au commerce des bois et des fourrures. Toutes les dépenses de la Société sont réparties également entre tous ses membres; mais la cotisation annuelle ne doit point dépasser trois dollars. En 1839, M. Kelley entreprit un voyage dans le même but, par ordre du comité méthodiste de Boston. Enfin, le 5 janvier 1839, M. Poinsett, Ministre de la Guerre, fit à M. Cushing la réponse suivante aux questions qui lui avaient été posées par le comité du Congrès pour les Relations Extérieures :

« DÉPARTEMENT DE LA GUERRE.

« Washington, 5 janvier 1839.

« Monsieur, en réponse aux questions du Co-
« mité des affaires étrangères, contenues dans
« votre lettre du 26 du mois dernier, j'ai l'honneur
« de vous faire connaître que, dans mon opinion,
« on ne saurait envoyer moins d'un bataillon,

« composé de quatre ou cinq compagnies, pour le « service dont il est question dans le bill soumis « au Comité. Les troupes, en arrivant à leur des- « tination, n'auraient rien pour se mettre à cou- « vert, et pourraient être exposées aux attaques « des Indiens du voisinage, avant qu'elles pus- « sent même élever des ouvrages de campagne « pour se protéger elles-mêmes. Elles devraient « donc être en nombre suffisant pour fournir des « gardes et prendre les mesures nécessaires de « défense, pendant que l'on s'occuperait d'ériger « un fort et des logements pour les troupes. La « dépense d'enrôlement et d'entretien d'un ba- « taillon supplémentaire pour un an s'élèverait « à quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent cin- « quante-deux dollars. Je dis le bataillon supplé- « mentaire, parce que, dans l'état actuel du pays, « enlever à l'armée une si grande quantité d'hom- « mes, ce serait augmenter d'une manière immi- « nente le danger d'une guerre de frontière, « alors que l'on fait de plusieurs points des de- « mandes de troupes régulières, et que nos « limites, exposées à être attaquées, sont gardées « d'une manière si insuffisante. Avec le peu d'in- « formations que nous possédons sur la contrée, « il est difficile, sinon impossible, d'établir une « estimation juste des dépenses qu'occasionnerait

« la construction d'un fort capable de protéger « les troupes en temps de paix, et de résister « aux attaques si une guerre venait à éclater. Un « officier expérimenté du génie devrait faire « partie de l'expédition, et il faudrait consacrer « cinquante mille piastres à l'érection du fort. « Les troupes devraient être pourvues de vivres « pour un an, et je recommanderais qu'on joi- « gnît à l'expédition environ trente laboureurs et « un surveillant chargé de diriger l'agriculture, « afin de se procurer dans cette région fertile, et « avec l'aide des soldats eux-mêmes, le bétail « et le grain suffisants pour l'approvisionnement « ultérieur des troupes. Ces laboureurs pour- « raient vraisemblablement être engagés, moyen- « nant vingt piastres par mois, et l'intendant « moyennant quatre-vingt-cinq piastres, qui for- « meraient ensemble un total de huit mille deux « cent vingt dollars par an pour les travaux agri- « coles. Il faut ajouter à cette somme dix-huit « cents piastres pour objets et instruments ara- « toires, et deux mille pour le bétail, faisant en- « semble douze mille vingt dollars pour la pre- « mière année et par la suite huit mille deux cent « vingt, ou en nombre rond neuf mille piastres, « y compris les dépenses imprévues pour obtenir « les vivres nécessaires des hommes pour un an.

« Soit que les forces qui seraient envoyées, « consistassent en troupes supplémentaires, soit « qu'on les prît dans l'armée de ligne, elles de- « vraient être formées de nouvelles recrues choi- « sies à cet effet, pour éviter de les relever plus « d'une fois tous les quatre ans, économiser les « frais de transport, et afin d'enrôler le plus « grand nombre d'ouvriers possible. Il pourra « être avantageux d'offrir aux laboureurs et aux « recrues un lot de terre dans l'Orégon, comme « récompense de quatre années de fidèle service « dans ce territoire.

« La légère augmentation de deux navires « d'un faible tirant d'eau, dans notre station de « la Mer Pacifique, suffirait, à mon avis, à la coo- « pération des forces de terre, et offrirait toute « la protection désirable aux établissements, tels « que ceux qui pourraient être formés d'ici à « quelque temps sur les bords ou près du Rio « Colombia.

« Je vous transmets ci-jointe une évaluation « des dépenses de l'expédition, et des frais d'en- « tretien pour une année, et

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* : Poinsett. »

DÉPENSES PRÉSUMÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN POSTE MILITAIRE SUR LE RIO COLOMBIA, ET COUT ANNUEL POUR L'ENTRETENIR AVEC UNE FORCE COMPOSÉE DE CINQ COMPAGNIES FORTES DE 375 HOMMES.

	Dollars.
Frais d'enrôlement de 355 hommes	3,905
Leur solde pour un an	32,760
Leur nourriture pour un an	25,915
Leur habillement pour un an	11,006
Solde et entretien de 21 officiers commissionnés, pour un an	19,987
Un intendant aux appointements annuels de	1,020
Trente cultivateurs à 240 piastres chacun par an	7,200
Objets et instruments d'agriculture	1,800
Bétail à acheter	2,000
Frais d'érection d'un fort	50,000
Armes, équipements et munitions	17,690
Équipage de camp	1,184
Transport des troupes à Chagres, de là par terre à Panama, et de ce point par mer au Rio Colombia	25,000
Transport par mer des approvisionnements par le cap Horn au Rio Colombia	25,000
Pour la première année : Total général	224,467

« Si les troupes et approvisionnements étaient « transportés de Panama au Rio Colombia par

« les navires du Gouvernement, les frais s'élè« veraient à près de vingt mille piastres de moins, « et si elles étaient envoyées sur des bâtiments de « transport des États-Unis en doublant le cap « Horn au Rio Colombia, les frais entiers for« meraient la somme de quarante-trois mille dol« lars environ.

« Après la première année, la dépense an« nuelle d'entretien du poste serait comme suit :

	Piastres.
Solde annuelle de 355 hommes..................	32,760
Habillement annuel..........................	11,006
Solde et entretien de 21 officiers, par an...	19,987
Supplément annuel de munitions................	1,607
Dépenses imprévues (y compris la solde et l'entretien de l'intendant et des trente laboureurs), au lieu de 25,915 piastres..........................	9,000
Pour les années suivantes : Total	74,360

« A l'honorable M. Cushing, membre du Co« mité des Affaires Étrangères, à la Chambre des « Représentants [1]. »

[1] Documents du vingt-cinquième Congrès de Washington, n° 101. Appendice K, pag. 22. Du 16 février 1839.

Indépendamment de la lettre du Ministre de la guerre, M. Cushing en reçut une autre, le 7 janvier, de M. Paulding, Ministre de la Marine, auquel il avait adressé les mêmes questions. M. Paulding exprime aussi cette opinion, que la meilleure protection à donner aux citoyens des États-Unis du Territoire de l'Orégon, consisterait dans l'établissement permanent d'un poste militaire, occupé par une force de cinq ou six cents hommes; il ajoute qu'il a donné l'ordre au lieutenant Wilkes, commandant l'expédition d'exploration, de visiter avec soin le littoral de la côte Nord-Ouest, le détroit de Juan de Fuca, le Rio Colombia, la côte comprise entre ce fleuve et la Californie, et très-spécialement *le port de San Francisco que l'on représente comme l'un des plus beaux du monde.* Il dit encore qu'il a ordonné au commodore de la station de la Mer Pacifique, d'employer une corvette de guerre pour faire relever le détroit de Juan de Fuca qui renferme un port (la baie de Puget), dont il pense *l'occupation très-importante,* afin de le convertir en une station pour les bâtiments de guerre, vu les dangers que présentent ces côtes pour les navires de toute espèce. M. Paulding pense aussi que l'addition des deux corvettes, ayant pour but de renforcer l'escadre de la Mer Pacifique,

pourrait concourir efficacement à la défense du Territoire de l'Orégon, et mettre le commandant de l'escadre à même de remplir complétement les instructions qui lui sont déjà données relativement au golfe de Californie et à la côte Nord-Ouest de l'Amérique. Le Ministre termine en disant que la somme de cent cinquante mille dollars lui paraît suffisante pour le but proposé[1].

En 1840, un avocat américain, M. Farnham, se rendit par terre au Rio Colombia avec une mission semi-officielle de son gouvernement; il engagea les colons américains et français-canadiens du Ouallamet à demander au congrès la protection des États-Unis, et recueillit des renseignements intéressants sur le pays[2]. Au mois de juin 1841, l'escadrille américaine visita presque tout le territoire, et, au mois de septembre, laissa au fort de Van Couver M. Hale dont nous avons parlé. L'année dernière, le lieutenant Fromont[3], qui avait déjà accompli, par ordre du

[1] Documents du Congrès de Washington, n° 101. Appendice, pag. 24 et suivantes. Février 1839.

[2] Farnham's Travels in the great Western prairies, the Rocky Mountains and in the Oregon Territory. 2 vol. London, 1843.

[3] Journal of travels on the Plate and Yellow Stone Rivers by L[t] Fromont; published by order of the U. S. Senate. Documents of the American Congress, 1843.

Sénat, une mission exploratrice à l'est des Montagnes Rocheuses, est reparti avec une troupe d'émigrants se rendant aux bords de la Colombie. Depuis le 12 mai 1792, jour où le capitaine Gray de Boston entra le premier dans le Rio Colombia, très-peu de bâtiments américains du commerce ont visité ce fleuve. Après les expéditions infructueuses de M. Astor, il ne reste guère à citer que celle du capitaine Dominis qui, en 1829, put, malgré l'opposition de la Compagnie d'Hudson, recueillir pour plus de quatre-vingt mille piastres de fourrures à bord des bricks *Owyhee* et *Convoy*. Des fièvres terribles décimaient les populations indiennes, et les Américains prétendent que la Compagnie fit courir le bruit, parmi les naturels, que c'étaient leurs navires qui avaient apporté la maladie. En 1834, le brick américain *May Dacre*, capitaine Lambert, appartenant à M. Wyeth, qui était venu par terre, essaya de se procurer un chargement de saumon; mais il ne put en rassembler que quelques barils à cause de l'opposition de la Compagnie anglaise, et bien qu'il eût promis à ses agents de ne pas acheter de fourrures aux Indiens. Le brick *Loriot* qui, en 1837, portait M. Slacum, envoyé par le gouvernement de Washington, ne fit point de commerce. Il trans-

porta seulement en Californie quelques Américains qui allaient y acheter des bestiaux, et entre autres MM. Young et Carmichael qui avaient établi une distillerie dans la vallée du Ouallamet; mais la Compagnie d'Hudson et les principaux colons français et américains ayant senti combien la fabrication de spiritueux serait nuisible non-seulement aux Indiens, mais aux blancs eux-mêmes, parvinrent au moyen d'une indemnité à déterminer les deux fabricants à renoncer à leur funeste commerce.

En 1840, les navires américains *Lausanne* et *Maryland* entrèrent dans la Colombie pour charger du saumon et des pelleteries; mais leur opération ne fut pas plus heureuse que celle du brick *Perkins*, qui, dans l'été de l'année suivante, entra dans le fleuve avec l'intention de trafiquer avec les Indigènes, et fut acheté, armé en guerre et nommé *Oregon*, par M. Wilkes, commandant de l'expédition américaine, afin de transporter l'équipage de la corvette *Peacock* qui s'était perdue sur la barre. En outre, à la fin de septembre 1842, un brick de commerce américain put obtenir cependant des Indiens une assez forte cargaison de saumon salé; il repartit pour les îles Sandwich, emmenant sept méthodistes et leurs familles.

Ici se termine la série des expéditions terrestres et maritimes dirigées vers le Territoire en litige, soit par l'ordre du gouvernement des États-Unis, soit par des compagnies ou de simples particuliers. Les documents officiels que nous avons cités, prouvent assez l'importance que le cabinet de Washington attache à la possession de ces vastes contrées. M. Jason Lee, chef des méthodistes américains, et son frère Daniel Lee furent les premiers qui se fixèrent, durant l'automne de 1834, dans les plaines du Ouallamet, où ils ne tardèrent pas à être rejoints par huit de leurs confrères, MM. Abernethy, Whitman, Leslie, Perkins, Frost, Khun, Gray et White, qui s'établirent, les uns à Clatsop, près la pointe Adams, à l'embouchure de la Colombie et aux chutes du Ouallamet, les autres à Nesqually, au fort des Nez Percés et au fort Colville.

Cette dernière station est fort importante pour la Compagnie Anglaise; elle est située sur la rive gauche du Rio Colombia, à trois journées au-dessus de la rivière des Têtes Plates. Le fort Colville s'élève au milieu d'une plaine de quinze cents hectares de superficie, qui constitue la seule terre cultivable au bord de la Colombie, au-dessus de Van Couver. La Compagnie y possède deux fermes, une forge, un moulin, cent bœufs

et des chevaux ; elle y récolte environ douze cents hectolitres de blé, d'orge, de pois et d'avoine, et beaucoup de pommes de terre. C'est ce point qui fournit la plus grande partie de leurs vivres aux forts du nord et de l'ouest.

La plupart des ministres méthodistes et anabaptistes sont mariés ; ils habitent de petites maisonnettes en bois ; mais ils réunissaient autour d'eux un si petit nombre d'Indiens, qu'à la fin de 1842 ils sont presque tous partis pour les îles Sandwich, à bord d'un navire anglais et d'un américain, jugeant leur présence inutile dans l'Orégon. Disons en passant, que la Compagnie de la Baie d'Hudson et ses agents à Sandwich accordent toujours avec empressement et à titre gratuit le passage sur ses bâtiments aux méthodistes, à leur suite, et en général à tous les Américains qui se rendent soit du Rio Colombia aux îles, soit de Sandwich à la côte Nord-Ouest. Les navires anglais ne refusent même pas de transporter sans frais des caisses de marchandises appartenant aux méthodistes. On conçoit que cette générosité apparente n'a d'autre but que d'éviter, à tout prix, la présence des navires des États-Unis dans la Colombie, dont la Compagnie prétend garder le monopole.

L'établissement principal des Américains est

celui du Ouallamet, où résident, avec MM. Lee, MM. Abernethy et Whitman. Ces messieurs ont fondé un hôpital et une école; ils se livrent à l'agriculture, et possèdent deux moulins à farine et à scie, dirigés par M. Beers, charpentier. La liberté illimitée qui règne aux États-Unis, est trop connue pour qu'on puisse supposer que le caractère des méthodistes soit purement religieux. Plusieurs d'entre eux n'ont été amenés dans l'Orégon que par des affaires commerciales ou agricoles. Ils perçoivent presque tous une indemnité allouée par le comité de Boston.

M. Lee a établi une ferme assez considérable, où il possède environ quatre-vingts hectares de terres closes, et où il récolte deux cents hectolitres de blé, et autant de graines légumineuses et de pommes de terre. Nous avons vu dans son école une vingtaine d'enfants de toute espèce, auxquels on apprend l'anglais, et que l'on applique aux travaux de l'agriculture et aux soins de la ferme. M. Lee est le personnage le plus important de tous les Américains résidant dans le territoire de l'Orégon; c'est lui qui, en 1839, adressa au congrès de Washington la pétition dont nous avons parlé, demandant un magistrat civil ou un gouverneur, afin de protéger les citoyens des États-

Unis, qui forment, dit-il, le germe d'un grand État[1].

M. Lee est en rapports suivis avec son compatriote M. Bingham, chef des méthodistes des îles Sandwich, connu en France par l'odieuse persécution qu'il fit exercer contre nos missionnaires, les abbés Bachelot, Short et Maigret. Il entretient aussi quelques relations avec les négociants américains des îles; mais tous les autres citoyens des États-Unis n'ont de rapports commerciaux qu'avec la Compagnie d'Hudson. Cependant, en janvier 1842, quatre charpentiers américains, occupant près de l'embouchure du fleuve une baraque en bois laissée par l'escadrille des États-Unis, parvinrent à construire une petite goëlette de vingt tonneaux, qu'ils nommèrent le *Young Oregon*, et avec laquelle ils espéraient faire quelque trafic avec la Californie. Il est douteux qu'un aussi faible navire résiste à la mer, et quant aux expéditions mercantiles isolées des Américains, on peut hésiter à croire qu'elles puissent, avec leurs moyens bornés, faire une concurrence sérieuse à la Compagnie anglaise, dont la puissance est affermie par des capitaux

[1] Documents du vingt-cinquième Congrès de Washington, troisième Session. Appendice H, pag. 3, nº 101.

considérables et une excellente organisation.

C'est sur la rive gauche du Ouallamet, près de la station de M. Lee, que sont concentrés les colons américains; ils constituaient dans les derniers mois de 1842 une réunion de cent cinquante individus, qui, jointe à celle attachée spécialement aux méthodistes, forme un total de deux cents âmes pour toute la population américaine dans le Territoire en litige, tandis que la population franco-anglaise, soumise en partie à la Compagnie d'Hudson, s'élevait à la même époque au moins à trois mille personnes. Presque tous les Américains appartiennent à la classe hardie des *back settlers* des comtés de l'ouest des États-Unis; ils sont arrivés dans le Rio Colombia par terre, n'ayant la plupart pour tout bien que leur carabine, et ont épousé des femmes indiennes. Ce sont des hommes courageux et patients, ils sont plus aptes à la chasse, aux coupes de bois et à la charpente qu'à l'agriculture. Quelques familles sont cependant venues des États-Unis avec des wagons par la passe du Sud; et l'on s'attend, dans le Territoire et aux États-Unis, à voir, avant peu d'années, le flot de la population émigrante se porter au delà des Montagnes Rocheuses; mais, jusqu'à présent, ainsi qu'on a pu s'en convaincre dans le cours de cet ou-

vrage, c'est plutôt vers les anciennes provinces espagnoles du Texas, du Nouveau Mexique et de la Haute Californie que ce mouvement s'est opéré.

Les Américains n'ignorent pas que ces provinces du midi sont de beaucoup supérieures aux régions septentrionales de l'Orégon, et qu'indépendamment d'un climat plus doux, d'un sol plus fertile, elles possèdent d'inépuisables trésors métalliques. Néanmoins on voit, d'après ce qui précède, que dans ces territoires contestés, les Américains sont encore bien loin de posséder les mêmes éléments de population, de marine, de commerce et d'agriculture, qui font la force de la Compagnie d'Hudson, représentante des intérêts anglais.

Voyage de M.D. de Mofras. Vig. N° 7



Publié par Arthus Bertrand. Imp. par Bougeard. Ch. Ransonnette sc.

CHAPITRE IX.

Examen des prétentions de l'Angleterre et des États-Unis. — Priorité des découvertes. — Esprit des traités avec la France et l'Espagne. — Historique des négociations. — Actes du Congrès de Washington. — Dernier Message du Président relatif au Territoire de l'Orégon. — Intérêt de la France dans la question. — Résumé.

Tâchons d'établir maintenant, par l'examen des traités, quelle est celle des deux nations rivales qui possède les droits les plus réels à la domination de cette contrée. Chacune d'elles fonde ses prétentions, 1° sur la priorité des découvertes

faites par ses nationaux ; 2° sur les achats de terrains faits aux naturels ; 3° et sur leurs traités respectifs avec la France et l'Espagne.

La première de ces prétentions est pour nous sans aucune valeur, car il n'est presque pas de point de la côte nord-ouest de l'Amérique que les Anglais et les Américains prétendent avoir reconnu les premiers, qui n'eût été exploré longtemps avant eux par les Espagnols. Ainsi, l'Angleterre a voulu tirer avantage de ce que, suivant elle, sir Francis Drake a découvert la Nouvelle Californie, que ses géographes ne craignent pas d'appeler Nouvelle Albion; mais nous avons déjà prouvé dans notre historique, que le pirate anglais n'arriva sur la côte que dans l'été de 1579, et par conséquent trente-sept ans après Cabrillo et Ferrelo qui l'avaient explorée en 1542 et 1543. Drake ne songeait guère d'ailleurs à faire des découvertes, il était parti dans l'unique but de piller les Espagnols. « *Drake went only with design* « *to plunder the Spaniards*[1]. »

Quant à la soi-disant découverte du Rio Co-

[1] Dobbs : Abstracts of all the discoveries in the great Western Ocean, pag. 136.

Voir Navarrete : op. cit., pag. xxxv de l'Introduction.

Lives and voyages of Drake, etc. Edinburgh. 1831, pag. 48, 1 vol. in-8°.

lombia par les navigateurs anglais Meares et Broughton, l'un des lieutenants de Van Couver en 1792, et par l'Américain Gray de Boston dans la même année, il a été déjà établi dans cet ouvrage, que dès le 15 août 1775, le capitaine espagnol Don Bruno de Heceta avait reconnu le cap San Roque ou Désappointement, et l'embouchure du fleuve auquel il donna le nom de Rio San Roque, appelé plus tard Rio Colombia [1].

Les Américains et les Anglais arguent aussi des découvertes faites par les capitaines des bâtiments de leur marine marchande qui trafiquaient à la côte Nord-Ouest à la fin du siècle dernier, tels que Portlock et Dixon, envoyés de Londres par la société des marchands de fourrures, et les capitaines marchands de Boston, Kindrick, Hancock, Ingraham, etc. A cela, il est facile de répondre que l'on vit alors dans ces parages, indépendamment des bâtiments espagnols, plusieurs navires appartenant à d'autres nations, des Portugais, des Russes, un Autrichien même, et les deux bâtiments français, *le Solide,* capitaine Marchand, et

[1] Voir Navarrete : Introduccion al viage de las Goletas, etc., pag. xcv.

Meares's account of his voyage. London, 1790, pag. 167.

Greenhow, Memoir hist. and polit. op. cit., pag. 125.

la Flavie, de cinq cents tonneaux, capitaine Magon. C'est à cette époque que l'illustre la Peyrouse découvrit le port des Français [1].

Quant aux achats de terrains faits aux indigènes, et dont les deux parties espèrent tirer un argument favorable à leurs prétentions, on sait fort bien qu'il n'est pas de chef indien qui ne vende dix fois son territoire à des capitaines européens pour quelques livres de tabac ou quelques bouteilles d'eau-de-vie.

Dans le traité de reconnaissance de l'indépendance des États-Unis fait par l'Angleterre le 30 novembre 1782, dans ceux des 20 janvier et 30 septembre 1783, et ceux des 19 novembre 1794 et 28 octobre 1795, entre l'Angleterre et les États-Unis, il n'est pas question, à l'article des frontières, des territoires situés à l'ouest des Montagnes Rocheuses. L'article 3 du dernier de ces traités stipule seulement que les territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson ne seront pas

1 Voir le voyage de Marchand, avec l'introduction de Fleurieu. M. l'Amiral Roussin, Ministre de la marine, a accordé au nom du Roi une récompense honorifique à M. E. Baux, un des armateurs du *Solide*. (Moniteur du 25 mai 1843.)

Greenhow, Memoir hist. and polit. op. cit., pag. 87 et 89.

Navarrete, op. cit., pag. 20, pour la présence de *la Flavie* à Noutka, le 26 mai 1792.

accessibles aux citoyens des États-Unis. Or, si, comme nous l'avons déjà prouvé, les limites entre la Nouvelle France et les contrées dont le monopole était réservé à la Compagnie anglaise, n'ont pas été déterminées clairement, même après le traité d'Utrecht, il est incontestable que, ou la Nouvelle France, ou les territoires de la Compagnie d'Hudson s'étendaient jusqu'à la Mer Pacifique, et que si les Espagnols ont reconnu la côte nord-ouest de l'Amérique, les Français ont découvert l'intérieur du continent en allant de l'est à l'ouest. En effet, toutes les anciennes cartes et les auteurs les plus dignes de foi portent les limites des possessions françaises du Canada jusqu'à la mer du Sud.

L'Escarbot dit textuellement : « *Ainsi, nostre « Nouvelle France a pour limites* DU CÔTÉ D'OUEST « LES TERRES JUSQU'A LA MER DITE PACIFIQUE, EN DEÇA « DU TROPIQUE DU CANCER, au midi les isles de la « Mer Atlantique, du côté de Cube et de l'isle Hes- « pagnole : au levant, la Mer du Nord qui baigne « la Nouvelle France, et au septentrion cette terre « qui est dite inconnue vers la Mer Glacée jus- « qu'au Pôle arctique. » Champlain, en traitant des prétentions réciproques de la France et de l'Angleterre, s'exprime ainsi : « Or, le commun « consentement de toute l'Europe est de dépein-

« dre la Nouvelle France comme s'étendant au « moins au 35e et 36e degré de latitude, ainsi « qu'il appert par les mappemondes imprimées « en Espagne, Italie, Hollande, Flandre, Allema- « gne et Angleterre même [1]. »

Une grande carte espagnole manuscrite construite à Florence, en 1606, et dédiée au roi d'Espagne Philippe III, par le savant cosmographe Neroni, porte les limites de la Nouvelle France à l'ouest sur la Mer Pacifique, environ jusqu'au cap Blanco d'Aguilar, vers le 42e degré de latitude[2]. La carte hollandaise tracée à Edam, en 1610, par Harmen Joannes et Marten Janssens, donne à la Nouvelle France les mêmes limites que la carte espagnole. Une carte anglaise de Henry Ellis, gravée en 1747, donne à l'ouest de la Nouvelle France le pays voisin du cap Blanco[3]. Enfin, la carte qui accompagne les

[1] Histoire de la Nouvelle France par Marc l'Escarbot, 1 vol. in-8°. Paris, 1617, pag. 30.

Les voyages de la Nouvelle France occidentale, dicte Canada, faits par le sieur de Champlain, etc. In-4°, Paris, 1632, avec cartes.

[2] La carte de Neroni, marquée P n° 3, est à la Bibliothèque royale, salle du XVIIe siècle, ainsi que la carte hollandaise B n° 884.

[3] Archives des Affaires étrangères, n° 8,562 du Dépôt des cartes et plans.

« Mémoires des commissaires du roi et de ceux de Sa Majesté Britannique en Amérique, » gravée en 1757, démontre également que la Nouvelle France s'étendait jusqu'à la Mer Pacifique. L'on va voir plus bas, qu'il n'est pas surprenant de trouver sur ce plan, au 45ᵉ degré de latitude, sur la Côte Ouest de l'Amérique, une grande rivière dont la direction est exactement celle du Rio Colombia. L'embouchure du fleuve est signalée comme très-considérable, et il existe à peine un degré d'erreur en latitude entre la position indiquée sur la carte et celle mieux déterminée de nos jours; erreur qui paraîtra peu de chose, si l'on se reporte à l'époque à laquelle cette carte a été dressée, et si l'on se souvient que personne encore n'avait exploré la côte par mer [1].

Nous avons déjà nommé le chevalier de la Vérendrye, qui doit être considéré comme le premier découvreur *du Fleuve et de la Mer de l'Ouest*. L'examen de nombreux manuscrits, accompagnés de cartes intéressantes, ne saurait laisser aucun doute à cet égard. Ce gentilhomme était, en 1704, enseigne au régiment de Bretagne

[1] Mémoires des Commissaires du Roi en Amérique pour la délimitation des frontières, etc. 4 vol. in-8°. Paris, Imprimerie royale. Le 4ᵉ volume, auquel la carte est jointe, est de 1757.

infanterie ; il fut envoyé dans la Nouvelle France en 1711, sous le gouvernement du marquis de Vaudreuil, et se trouva, dès son arrivée, employé dans diverses expéditions à l'ouest du Lac supérieur. Dans ses relations avec les Indiens Cris, Sioux, Puants, Sauteux, Assiniboines, tribus la plupart voyageuses et habitant les versants orientaux des Montagnes Rocheuses, M. de la Vérendrye dut acquérir les premières notions du grand fleuve et de la Mer de l'Ouest.

En 1716 le marquis de Vaudreuil, capitaine général, et M. Bégon, intendant du Canada, envoyèrent en France un mémoire accompagné d'un itinéraire à la Mer de l'Ouest, et proposèrent de créer des postes dans cette direction, au couchant des lacs, vers les nations Assiniboines. L'intendant marque « qu'il faudrait tenter cette découverte avec cinquante Canadiens, qui y sont plus « propres qu'aucune nation, étant accoutumés « aux fatigues de ces voyages, portés d'inclination « à les faire, et habitués à la vie des sauvages. Il « faudrait aussi avoir deux personnes qui sussent « faire des cartes et prendre la hauteur, et donner « à l'expédition pour cinquante mille livres de « marchandises pour échanges et présents. » Pendant la minorité de Louis XV, le conseil de marine, présidé par le comte de Toulouse, et dont le

maréchal d'Estrées faisait partie, fut saisi de cette affaire : le 17 février 1717 il décida, avec l'approbation du duc d'Orléans, Régent du royaume, que l'on commencerait par établir trois postes à l'Ouest, et il expédia l'ordre au marquis de Vaudreuil de faire partir les premiers canots en avril suivant. A cette époque, des sauvages avaient déjà rapporté au Canada des monnaies avec des caractères chinois, et qui provenaient des bords de la Mer de l'Ouest; mais ce fait ne présente rien d'extraordinaire : plusieurs navires asiatiques ont dû venir à diverses époques échouer à la côte d'Amérique, poussés par les vents régnants de l'Ouest; et de nos jours, en 1834, une jonque japonaise a naufragé à l'entrée sud du détroit de Fuca.

Le marquis de Beauharnais, qui remplaça M. de Vaudreuil, ne mit pas moins de zèle que son prédécesseur à étendre les découvertes à l'intérieur de la Nouvelle France; le but principal était de devancer les Anglais de la baie d'Hudson, et de s'emparer, au profit de nos marchands de Montréal, du commerce lucratif des pelleteries, très-abondantes alors chez les Sioux, les Assiniboines, les Chippeouaïans et les Cris, tribus qui chassaient au pied et dans les passes des Montagnes Rocheuses. M. de la Vérendrye

obtint du gouverneur le droit exclusif de trafiquer pendant trois ans dans les ports de la Mer de l'Ouest et des lacs Ouinipigous et Ouinipeg, qui reçoit les eaux de la Saskatchaouan, rivière dont les hautes eaux sont voisines de celles de l'Atabaska et de la Colombie. Ce privilége, concédé le 19 mai 1731, fut renouvelé à son expiration pour six années encore. Le gouvernement ne voulant pas faire les frais des expéditions, M. de la Vérendrye était obligé de pourvoir à ses dépenses au moyen de ses bénéfices dans les échanges des fourrures avec les Indiens. M. de Beauharnais demanda une somme de trente mille livres pour favoriser les explorations; malheureusement, une décision du Conseil, du 21 avril 1734, les lui refusa.

M. de la Vérendrye ne se découragea pas; il fit de nouveaux sacrifices, employa ses quatre fils et son neveu à ces voyages, se fit aider dans ses excursions par le Père Messaiger, Jésuite, et revint plusieurs fois au Canada pour solliciter des secours, ne cessant d'adresser au capitaine général des mémoires si pleins d'intérêt, que la plupart sont extraits pour le Roi et annotés de la main du comte de Toulouse et du Régent. Dans une dépêche adressée de Québec, le 15 octobre 1730, par le marquis de Beauharnais, il est dit textuel-

lement, à propos de la découverte de la Mer de l'Ouest : « Que le sieur de la Vérendrye envoie « avec ses mémoires une carte dressée d'après ses « relèvements et les indications des Indiens, et « entre autres, celles d'un chef Cris. Cette carte « comprend le cours du fleuve de l'Ouest, et « marque qu'il doit se décharger au-dessus de « la Californie, vers l'entrée découverte par Mar- « tin d'Aguilar. » Rien ne saurait être plus clair; le cap Blanco, près duquel Aguilar crut voir l'embouchure d'une rivière, est situé près du quarante-troisième parallèle, et la Colombie se jette dans la mer un peu au-dessus du quarante-sixième degré. Cette différence est très-minime, et en outre, les rumbs de route et le nombre de journées de marche indiqués s'accordent parfaitement avec les distances réelles.

Dans l'été de 1735, M. de la Vérendrye eut la douleur de voir son fils aîné, son neveu, M. de la Jenneraye, et le Père Anneau, massacrés par les Indiens. Ce courageux officier n'en continua pas moins ses explorations; il envoya un de ses subalternes, M. de la Ronde, et son second fils, fonder un nouveau fort au milieu des Cris, et retourna à Montréal le 25 août 1740. Il repartit en juin l'année suivante avec le Père Coquart, Missionnaire, resta trois années entières à faire de nouvelles

découvertes, et revint à Québec à la fin de 1744, après avoir perdu deux enfants, se trouvant couvert de blessures, comptant trente-neuf ans de service, et ayant sacrifié quarante mille livres de son patrimoine à ses voyages. Pendant que M. de la Vérendrye se reposait de ses fatigues, et que le noble marquis de Beauharnais ne cessait d'appeler sur lui la justice du gouvernement, on chargea, en 1745, un autre officier, M. de Noyelles, de poursuivre les découvertes de la Mer et de la Rivière de l'Ouest, et afin de leur donner toute l'activité désirable, le comte de la Galissonnière, nommé capitaine général de la Nouvelle France, en 1747, jugea à propos de confier encore une entreprise pour les années suivantes au chevalier de la Vérendrye et à ses fils. Cette famille infatigable fit ses préparatifs de départ pendant l'hiver de 1749, et fut prête au printemps suivant.

Dans cette même année, l'Académie royale des sciences de Stockholm envoya au Canada le docteur Kalm, un de ses membres les plus distingués, pour se livrer à l'étude de la minéralogie et de l'histoire naturelle. Les autorités françaises, se souvenant du bon accueil qu'avaient trouvé nos académiciens en Suède et en Laponie, donnèrent au docteur Kalm toutes les facilités désirables pour l'accomplissement de sa mission,

et, sur l'ordre remis à l'intendant M. Bigot, par le Gouverneur, le savant Suédois fut, durant son voyage, défrayé partout sur la cassette du Roi.

M. de la Vérendrye avait répondu aux propositions qui lui furent faites, qu'il était disposé à remplir sa mission avec honneur, et au mois de mai 1750 il partit de Montréal, prévenant qu'il resterait peut-être trois ans sans rendre un compte complet de ses opérations, qu'il passerait l'hiver de 1751 au pied des Montagnes Rocheuses, qu'il les traverserait au printemps suivant, et qu'il espérait atteindre la Mer à l'Ouest. Le marquis du Quesne, nommé gouverneur en 1752, ne put envoyer à M. de la Vérendrye les secours en hommes, en présents et objets d'échange qui lui auraient été si nécessaires; aussi ce brave officier se vit-il forcé de revenir au Canada; et son âge et ses longues campagnes l'obligèrent à renoncer à de nouvelles explorations.

Dès 1754 et 1755, de perfides hostilités commencèrent de la part des Anglais : à la rupture définitive, il ne fut plus possible au gouverneur de la Nouvelle France de s'occuper des expéditions vers l'Ouest, et après la prise de Montréal en 1760 et la perte totale du Canada, ce furent les marchands de fourrures de la baie d'Hudson qui pro-

fitèrent des notions acquises par nos voyageurs. Mais nous avons cru devoir tirer de l'oubli le nom d'un homme digne successeur des Champlain, des Lasalle et des Iberville; et s'il existe encore dans la Nouvelle France quelques descendants de ces intrépides explorateurs, qu'ils voient par ce faible hommage que la vieille France n'est pas oublieuse de leurs gloires[1].

Les traités antérieurs à celui de Gand, du 24 décembre 1814, entre l'Angleterre et les États-Unis, ne font aucune mention des territoires situés au delà des Montagnes Rocheuses. Pendant les négociations relatives à ce traité, les Plénipotentiaires américains proposèrent de prendre pour limite entre ces deux États dans ces contrées, le quarante-neuvième parallèle, à partir de l'extrémité ouest du lac des Bois, aussi loin que les territoires des deux nations pouvaient s'étendre, pourvu que rien, dans cette convention, ne pût être appliqué à la côte nord-ouest de l'Amérique ou aux territoires appartenant ou réclamés par l'une des deux parties sur le continent d'Amérique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Par le premier article de ce traité, il fut en outre con-

[1] Voir aux Archives du Ministère de la Marine, Documents et Rapports des Gouverneurs de la Nouvelle France. 1711-1759.

venu que tous les territoires, places et positions quelconques dont les deux parties s'étaient réciproquement emparées pendant et après la guerre, seraient restitués sans délai. Les pressantes réclamations de M. Astor auprès du cabinet de Washington pour la réoccupation de sa factorerie furent couronnées de succès.

En juillet 1815, M. Monroe, secrétaire d'État des États-Unis, informa M. Baker, chargé d'affaires d'Angleterre à Washington, que l'intention du président était qu'il fût pris possession du poste établi à l'embouchure du Rio Colombia. Le 26 novembre 1817, M. Bagot, le plénipotentiaire anglais aux États-Unis, demanda quelques informations au cabinet de Washington sur le but du voyage de la corvette *Ontario,* que le gouvernement américain avait envoyée avec deux commissaires réoccuper Astoria. M. Bagot protesta contre toute tentative d'occupation par les États-Unis, du pays environnant le Rio Colombia, prétendant que la contrée tout entière appartenait à la Grande-Bretagne, qu'il en avait été depuis longtemps pris possession au nom de Sa Majesté, et qu'elle avait toujours, depuis lors, été considérée comme faisant partie de ses domaines. Mais le 27 janvier 1818, lord Bathurst, secrétaire des colonies, donna l'ordre aux agents de la Com-

pagnie du Nord-Ouest et au capitaine Hickey, de la marine royale, de restituer la factorerie, sans reconnaître pourtant au gouvernement des États-Unis le droit de possession, et le 6 octobre de la même année, Astoria fut remis par le capitaine anglais Hickey et M. Keith, surintendant de la Compagnie, à M. Prévost, agent des États-Unis, qui s'était rendu à cet effet dans le Rio Colombia à bord de la corvette de guerre britannique *Blossom*. M. Prévost était monté sur le *Blossom* à Valparaiso, où l'avait conduit la corvette américaine *Ontario*[1]. Déjà, le 1er février, lord Castlereagh avait proposé à M. Rush, l'envoyé américain à Londres, de remettre à la décision de commissaires la question du poste sur la Colombie. M. Rush objecta simplement que ce point appartenait aux États-Unis avant la guerre, qu'il avait été pris par les Anglais durant celle-ci, et qu'il devait être rendu en vertu du traité.

Il est évident cependant que la factorerie d'Astoria n'a jamais dû être considérée que comme un point purement commercial, et appartenant à un simple particulier, et que d'ailleurs elle avait

[1] Voir : Actes du Congrès de Washington, Message du Président Monroe du 17 avril 1822; Greenhow : the History of Oregon and California, etc., op. cit., pag. 309.

été vendue, sinon avec toute bonne foi, du moins librement par les agents de la Compagnie américaine à ceux de la Compagnie anglaise du Nord-Ouest qui en avaient acquitté le prix.

Les négociations entre l'Angleterre et les États-Unis pour la fixation définitive des frontières à l'ouest du lac des Bois, limites que le traite de Gand avait laissées indécises, furent reprises par les plénipotentiaires américains, MM. Rush et Gallatin. Ils proposèrent au gouvernement anglais de tirer une ligne de partage depuis l'extrémité occidentale du lac des Bois jusqu'à la Mer Pacifique, en traversant les Montagnes Rocheuses. Les commissaires anglais, MM. Goulburn et Robinson, demandèrent en revanche pour l'Angleterre le libre usage des eaux du Mississipi, dont les sources se trouvent un peu au-dessous du quarante-neuvième degré, ce qui fut entièrement refusé par les Américains.

Reconnaissant qu'il était impossible pour le moment d'en venir à un règlement définitif, les deux parties s'en tinrent à un arrangement provisoire. Par la convention signée le 20 octobre 1818, les frontières entre les possessions britanniques et américaines furent déterminées par une ligne tirée de la partie la plus occidentale du lac des Bois jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses, et

à l'est seulement. Quant au territoire situé à l'ouest de ces montagnes et baigné par l'Océan Pacifique, il fut convenu entre l'Angleterre et les États-Unis, et cela par une usurpation manifeste des droits de Sa Majesté Catholique, que la contrée, avec ses ports, havres et rivières, serait d'un libre accès pendant dix ans, aux vaisseaux, citoyens ou sujets des deux nations; mais on eut soin de stipuler en même temps que cette convention n'attaquait en rien les droits que chacune des deux puissances contractantes croirait avoir sur la possession exclusive du territoire[1].

Dès le mois de janvier 1818, le cabinet de Washington avait entamé des négociations avec le plénipotentiaire espagnol Don Luíz de Onís, pour terminer la question des limites entre les deux puissances sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Le ministre du roi Ferdinand VII éluda en quelque sorte la négociation, en commençant par déclarer, et avec raison, que le droit de souveraineté de l'Espagne sur la côte nord-ouest de l'Amérique, par priorité de découverte et prise de possession, était incontestable, au moins jus-

[1] Greenhow : Memoir historical and political on the North West Coast of America and the adjacent territories, published by order of the Senate. New-York, 1840, pag. 163.

qu'au 55^{e} degré de latitude, et le gouvernement américain ne jugea pas à propos de pousser la négociation plus loin, reconnaissant tacitement par là qu'il n'avait aucun droit à étendre son territoire à l'ouest jusqu'à la Mer Pacifique.

Cependant, après la convention du 20 octobre 1818 avec l'Angleterre, les États-Unis renouvelèrent les négociations avec l'Espagne, et le 22 février 1819, l'Envoyé espagnol et le cabinet de Washington signèrent un traité connu sous le nom de traité des Florides, par lequel une ligne tirée depuis la source supposée de l'Arkansas dans les Montagnes Rocheuses, et suivant le quarante-deuxième degré de latitude jusqu'à la Mer Pacifique, formait la ligne de démarcation entre les possessions espagnoles et américaines. Il n'est point question de l'Angleterre dans ce traité, ratifié par le Mexique, le 12 janvier 1828, et qui ne détruit en rien la validité de celui de l'Escurial, du 28 octobre 1790, lequel n'a jamais été abrogé et doit recevoir sa pleine exécution.

Par la conclusion du traité des Florides, les Américains montrèrent non moins d'habileté que par leur achat de la Louisiane, car, indépendamment des prétentions qu'ils déduisent de cette convention sur le pays à l'ouest du Missouri et du Mississipi, ils acquirent sur l'Atlanti-

que et le golfe du Mexique, deux provinces espagnoles qui se trouvaient enclavées dans le Territoire de l'Union.

Le 4 septembre 1821, un ukase de l'empereur Alexandre déclara toute la côte nord-ouest de l'Amérique au nord du cinquante et unième degré de latitude et les îles adjacentes, propriété exclusive de la Russie, et défendit aux étrangers, à moins de cas urgents et sous peine de punitions sévères, de s'en approcher à plus de cent milles nautiques. Cet ukase fut communiqué au cabinet de Washington en février 1822 par l'envoyé de Russie, le chevalier de Poletica, qui prétendit que la mer comprise entre les possessions russes des côtes de l'Asie et de l'Amérique, et les îles intermédiaires, constituaient une mer fermée, une sorte de *mare clausum* dont la souveraineté absolue appartenait à la Russie. Déjà en 1810, dans ses communications avec M. John Quincy Adams, Envoyé de l'Union près le Czar, le comte de Romanzoff, Ministre des Affaires Étrangères de l'Autocrate, avait exposé des prétentions, qui furent repoussées, à la possession de la côte d'Amérique depuis le détroit de Behring jusques et y compris l'embouchure du Rio Colombia, où M. de Résanoff avait eu ordre en 1807 de fonder un établissement.

Dès la publication de l'Ukase impérial, le gouvernement anglais éleva contre lui une protestation qu'il renouvela plus tard pendant le congrès de Vérone. Le gouvernement américain refusa aussi de reconnaître les prétentions russes; mais, vers la fin de 1823, il proposa aux cabinets de Saint-James et de Saint-Pétersbourg de régler d'un commun accord les droits respectifs des trois puissances sur la côte Nord-Ouest. Les Ministres américains à Londres et à Saint-Pétersbourg eurent ordre de proposer simultanément, aux Cours près desquelles ils étaient accrédités, de signer un arrangement amiable dont la durée eût été de dix ans, et en vertu duquel les Russes auraient pu faire des établissements sur la côte nord-ouest de l'Amérique, depuis le nord en allant vers le sud jusqu'au cinquante-cinquième degré de latitude : les Anglais, à partir de ce parallèle jusqu'au cinquante et unième, et les Américains au sud de cette limite : mais cette offre ne fut point acceptée [1].

Il est digne de remarque qu'à la même époque, et dans son message annuel adressé au Congrès dans le mois de décembre, le président

[1] Voir : Greenhow's History of Oregon and California, and the other territories on the North West Coast, pag. 275 et 335.

Monroe exposa l'inqualifiable opinion que le continent de l'Amérique, grâce à l'état de liberté et d'indépendance qu'il avait su acquérir et conserver, ne pouvait être considéré désormais comme champ de colonisation pour aucune nation européenne. Il n'est point de grande puissance qui ne doive accueillir avec un sourire une si exorbitante prétention, et les Américains eux-mêmes jugent qu'il eût été plus prudent et plus convenable de s'être abstenu de l'exprimer [1].

Après le message du Président, la Chambre des Représentants nomma, le 29 décembre 1823, un comité pour juger l'opportunité de l'occupation du Rio Colombia. Le général Thomas Jesup, chef d'état-major de l'armée fédérale, aux questions qui lui furent posées à cet égard, par le comité, répondit qu'il fallait établir sans délai une ligne de postes militaires à travers le continent, et envoyer par terre une troupe de deux cents hommes et deux bâtiments marchands à l'embouchure de la Colombie, chargés d'artillerie, de munitions, d'approvisionnements et du matériel nécessaire pour un premier établisse-

[1] Voir : Greenhow's Memoir hist. and polit., pag. 178. « This « principle (wich it would, perhaps, have been more politic to « keep *in petto* than to assert openly) the British and Russian « Governements each refused to admit. »

ment, afin d'enlever aux Anglais le commerce sur les eaux du fleuve, les éloigner du territoire, et en assurer la possession et le trafic exclusifs aux citoyens des États-Unis, à l'expiration de la convention de 1818.

La publication de ces documents produisit l'effet le plus fâcheux; la Russie et l'Angleterre protestèrent énergiquement contre de telles prétentions, et, dans une conférence tenue, à Londres, au mois de juillet 1824, entre l'envoyé américain, M. Rush, et les commissaires anglais, un de ces derniers, Sir Strafford Canning, ne put cacher sa surprise de la démarche du Congrès, qui ne conduisait rien moins qu'à violer la convention de 1818, en s'emparant du territoire, et cela au moment où les négociations étaient pendantes entre les deux puissances.

Après de longues discussions, M. Rush présenta, de la part de son gouvernement, un projet tendant à ce que tout pays situé à l'ouest des Montagnes Rocheuses, qui pourrait être réclamé par les deux parties, fût libre et ouvert pendant dix ans, ainsi que la navigation de tous ses cours d'eau, aux sujets des deux nations, à condition que, pendant ce temps, les Anglais ne fissent pas d'établissements au sud du 51^{e} degré de latitude, et que les Américains

n'en élevassent point au nord de ce parallèle.

Le 13 juillet, les plénipotentiaires anglais proposèrent à leur tour, comme ultimatum, de continuer la ligne du quarante-neuvième parallèle à l'ouest des Montagnes Rocheuses, jusqu'à l'endroit où elle rencontrerait les eaux du Rio Colombia, c'est-à-dire un peu au-dessus du fort Colville, puis de la faire descendre jusqu'à la mer, en suivant le thalweg du fleuve, dont la navigation serait ouverte aux sujets des deux nations qui pourraient librement circuler pendant dix ans, et conserver leurs établissements déjà fondés sur les territoires des deux rives, renonçant ainsi à la magnifique partie de pays comprise entre l'embouchure du Rio Colombia et la Nouvelle Californie. Les négociations demeurèrent rompues après la présentation de ce contre-projet.

Sur ces entrefaites, un traité fut signé, le $\frac{5}{17}$ avril de la même année, entre les États-Unis et la Russie, par lequel celle-ci s'engageait à ne point former d'établissements sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique ou sur les îles adjacentes au sud du 54[e] degré 40 minutes de latitude nord, et l'Union à n'en point former au nord de ce parallèle. Le commerce de la côte, la pêche et le trafic avec les naturels étaient libres et ou-

verts pour dix ans aux citoyens et aux sujets des deux nations. Seulement les Russes ne devaient pas aborder dans un établissement américain, ou les Américains dans un établissement russe, sans une permission du chef commandant le poste. Ce traité, conclu sans l'intervention de l'Angleterre, ne renfermait que des limites fort indécises, puisqu'il ne déterminait point jusqu'à quelle distance, en partant de la mer et se dirigeant vers l'Est, la ligne de démarcation devra suivre le 54e degré 40 minutes de latitude. Il n'en fut pas de même du traité de limites conclu, le $\frac{16}{28}$ février 1825, entre les gouvernements anglais et russe. Ici les lignes de démarcation sont parfaitement claires.

La ligne de partage commence au cap Chacon, extrémité sud de la grande île de l'Archipel du Prince de Galles par 54 degrés 40 minutes de latitude, et court à l'est vers le canal de Portland qu'elle remonte jusqu'au cinquante-sixième parallèle. De là, elle suit les sommets de la chaîne de montagnes qui court parallèlement à la côte jusqu'au point où elle coupe le 141e degré de longitude à l'ouest de Greenwich (143 degrés 20 minutes 24 secondes à l'ouest de Paris), c'est-à-dire le versant occidental du mont Saint-Élias, et de là, elle remonte vers le Nord en suivant ce mé-

ridien jusqu'à la Mer Arctique; mais partout où le sommet des montagnes sera éloigné de plus de dix lieues marines de la côte, la ligne de démarcation courra parallèlement à cette côte, en s'en tenant à une distance de dix lieues marines. Les Russes ne devaient point former d'établissements au sud ou à l'ouest de cette ligne, et les Anglais n'en devaient point fonder de l'autre côté; cependant ils se réservaient à perpétuité le droit de navigation sur tous les cours d'eau qui pourraient traverser lesdites limites, en allant de l'intérieur des terres à la mer. La navigation des ports, golfes et baies sur la côte, ainsi que la pêche et le trafic avec les Indiens, étaient laissés libres pendant dix ans aux deux parties, et le port de la Nouvelle Archangel restait ouvert aux bâtiments anglais pour le même laps de temps. A l'expiration des dix années, le cabinet de Saint-Pétersbourg a refusé de renouveler le deux conventions que nous venons de citer, pour ce qui a trait au commerce et à la navigation : les limites territoriales seules subsistent encore.

En 1826, les négociations entre l'Angleterre et les États-Unis furent reprises, et, le 26 décembre, les plénipotentiaires anglais renouvelèrent l'offre des limites formulée dans leur ultimatum du 13 juillet 1824. M. Gallatin, plénipotentiaire des

États-Unis, persista dans l'adoption du quarante-neuvième parallèle, comme limite depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la Mer Pacifique, ajoutant que si cette ligne coupait quelqu'une des branches du Rio Colombia dans des points où elles fussent navigables par des chaloupes, jusqu'au cours principal du fleuve, la navigation desdites branches, et la Colombie elle-même, seraient libres et communes à perpétuité pour les deux peuples, mais que les sujets ou citoyens d'aucune des deux parties ne pourraient dorénavant former d'établissements sur le territoire de l'autre, et que néanmoins tous ceux déjà fondés pourraient être occupés pendant l'espace de dix ans seulement, durant lequel les articles de la convention existante continueraient à être exécutoires.

Cette proposition fut rejetée, le 1er décembre, par les commissaires anglais, qui offrirent d'ajouter à leur premier projet la cession aux États-Unis d'une portion de territoire détachée et comprise entre le Rio Colombia au midi, la Mer Pacifique à l'ouest, et l'entrée sud du détroit de Juan de Fuca, et comprenant le havre de Gray sur la côte, et le port de Quadra (port de la Découverte de Van Couver) dans la partie méridionale du détroit à l'ouest du canal de l'Ami-

rauté et de la baie de Puget. Cette dernière addition du port de Quadra était indispensable aux Américains, car depuis le quarante-deuxième degré de latitude et même depuis le port de San Francisco, la côte ne présente aucun mouillage sûr, et on doit avouer que les Américains seraient hors d'état de retirer aucun des avantages que leur offre le pays, s'ils ne possédaient au moins un port où ils pussent, en toute saison, aborder avec sécurité.

Ce projet de démarcation ne fut point admis par les envoyés des Américains qui offrirent, en vain, à leur tour, de suivre la ligne du quarante-neuvième parallèle, depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer, ajoutant, cependant, qu'à partir du point où le 49^e^ degré rencontrerait la Colombie, le fleuve, son cours et son embouchure seraient perpétuellement libres, navigables et accessibles aux citoyens ou sujets des deux nations. M. Gallatin ne pouvant accéder à aucune proposition accordant à l'Angleterre la possession du pays situé au sud du quarante-neuvième degré de latitude, les négociations furent sur le point d'être suspendues[1].

Les Commissaires britanniques proposèrent de

[1] Voir Greenhow : Memoir hist. and polit., pag. 184.

renouveler pour quinze ans la convention de 1818, en spécifiant que, pendant cette période, aucun des deux pouvoirs n'exercerait de droits de souveraineté sur le territoire en litige, et que nul établissement, existant ou qui serait formé à l'avenir, ne pourrait servir à appuyer lesdites prétentions de domination ou de souveraineté. M. Gallatin fit part de ces propositions à son gouvernement, et le Président des États-Unis l'autorisa à déclarer que le gouvernement américain ne se regardait point comme lié pour l'avenir par les propositions qu'il aurait pu faire pour une ligne de séparation entre les territoires des deux nations, au delà des Montagnes Rocheuses, mais qu'il se croyait libre de discuter les prétentions des États-Unis dans toute leur plénitude.

Les plénipotentiaires britanniques firent une déclaration semblable, et enfin, le 6 août 1827, une convention fut signée à Londres, en vertu de laquelle l'article 3 du traité du 20 octobre 1818 devait continuer à être indéfiniment exécutoire, chaque partie ayant cependant la liberté, après le 20 octobre 1828, d'annuler l'engagement, en informant officiellement de ses intentions l'autre partie douze mois à l'avance. C'est cette convention qui est encore en vigueur, malgré les efforts tentés, dans le Congrès des États-

Unis, pour la faire abroger. Pendant le cours de ces négociations, il fut présenté réciproquement une foule de mémoires écrits et imprimés, qu'il serait trop long d'énumérer et dont nous avons fait une étude approfondie[1].

Dans la Mission que lord Ashburton a remplie récemment aux États-Unis, il n'a point été question des frontières du territoire en litige. Les Américains attendaient sans doute les renseignements sur l'hydrographie et l'état physique et politique du pays, que devait leur fournir l'expédition scientifique qui est rentrée aux États-Unis le 9 juin 1842. Quant au gouvernement anglais, il est déjà en possession des précieux documents que le savant capitaine Belcher lui a communiqués sur cette région, dont il a relevé la côte et les rivières avec le plus grand soin[2]. Le

[1] Voir : Summary of British pretensions by the British Commissioners M. Huskisson and M. Addington. 1827, London.

Convention between His Majesty and the United States of America signed at London August 6th, 1827. Presented by command and ordered by the House of Commons to be printed, 20th June 1828.

Greenhow. Memoir hist. and polit., op. cit., pag. 183.

Documents du vingtième Congrès de Washington, première session, n° 199.

[2] Narrative of a Voyage round the world, etc., 1836-1842, by Cap^n Sir Edward Belcher, 2 vol. in-8°. London, 1843.

plénipotentiaire anglais se trouvait d'ailleurs suffisamment occupé par la conclusion des traités relatifs au droit de visite, et à la démarcation des limites entre le Canada et l'État du Maine, qui ont été signés à Washington, le 10 août 1843.

Le bill de feu M. Linn, tendant à l'occupation immédiate du territoire de l'Orégon et au partage des terres entre les colons américains, ne fut rejeté, en février 1843, qu'à la majorité de *deux* voix. A l'occasion de sa présentation, lord Palmerston déclara, dans le Parlement, que si cette proposition passait et était mise à exécution, ce fait équivaudrait à une déclaration de guerre. Sir Robert Peel répondit, à cette attaque, qu'il avait reçu les assurances les plus formelles du gouvernement américain de son désir de terminer la question de l'Orégon à l'amiable et par voie de négociation ; et le premier ministre ajouta que, lors même que le bill eût été adopté par le Congrès, il n'eût pas reçu la sanction du pouvoir exécutif.

Néanmoins, dans son message du 5 décembre dernier, le président Tyler réclame la possession absolue du territoire de l'Orégon, depuis la Californie jusqu'à l'Amérique Russe, à l'exclusion des Anglais. « Les États-Unis, dit le mes-
« sage, *ont toujours prétendu* que leurs droits s'ap-

« pliquent à la région entière du pays baignée « par la Mer Pacifique et comprise entre les 42^{me} « et 54^{me} degrés et 40 minutes de latitude nord. »

Il est cependant positif que, dans les négociations de 1818 et 1824, les Américains n'ont pas *toujours* exprimé leurs prétentions à s'étendre jusqu'aux possessions russes, puisque, au contraire, les plénipotentiaires de l'Union offrirent, à ceux du roi d'Angleterre, de prendre pour ligne de démarcation le quarante-neuvième parallèle à l'ouest comme à l'est des Montagnes Rocheuses; et il est au moins surprenant de voir le Président exposer, aujourd'hui, des prétentions beaucoup plus élevées que celles établies, il y a vingt ans, par ses prédécesseurs. En effet, dans les négociations de 1826, M. Gallatin, plénipotentiaire américain, avait posé comme ultimatum pour ligne de démarcation, le quarante-neuvième parallèle à l'ouest comme à l'est des Montagnes Rocheuses[1].

[1] Voir : The History of Oregon and California and the other Territories of the North West Coast of America. By Robert Greenhow, 1 vol. in-8°, London, 1844, pag. 346. Ouvrage fort bien fait, et qui, ainsi que le Mémoire du même auteur que nous avons souvent cité, doit être considéré comme l'expression officielle des opinions du gouvernement des États-Unis. Le savant M. Greenhow est bibliothécaire et traducteur du Ministère des Affaires Étrangères à Washington, et son intéressant Mémoire a été publié par ordre du Sénat.

M. Tyler recommande, en outre, l'érection de postes militaires dans l'Orégon; mais il est incontestable que, si ce projet était mis à exécution, cette violation manifeste de la neutralité du Territoire en litige ferait rompre, sans doute, les négociations entamées, à Washington, par l'honorable M. Pakenham, envoyé extraordinaire de S. M. Britannique. Dans sa séance du 27 décembre 1843, le sénat américain a entendu un de ses membres, M. Atkinson, qui propose l'occupation immédiate du Territoire en litige, l'établissement de postes militaires à l'embouchure de la Colombie, et la création d'un gouvernement territorial. Ce bill, favorablement accueilli, a été renvoyé à l'examen de la commission permanente de l'Orégon. M. Polk, candidat à la présidence, a publié, il y a quelques mois à peine, un manifeste dans lequel il se prononce pour la possession entière du territoire de l'Orégon, l'annexation immédiate du Texas, et la prohibition absolue à l'Angleterre ou à toute autre nation de coloniser aucune portion de ces deux contrées.

L'opinion publique, qui joue un si grand rôle dans l'Union, est partout en faveur du droit exclusif des États-Unis sur l'Orégon. Cette opinion, qui rend si difficile, en Amérique, la direction des affaires extérieures, s'est prononcée avec la

plus grande énergie ; dans toutes les villes principales ont lieu des réunions, des *meetings* nombreux, où cette question grave est agitée et traitée par des orateurs populaires, et il sera du plus haut intérêt politique de voir si, sur un point aussi important, la fermeté des Américains fera encore, comme dans l'affaire du Maine, fléchir l'orgueil des Anglais.

Dès le commencement des négociations, les Américains et les Anglais comprirent qu'il leur serait impossible de s'entendre, si chacune des deux puissances ne consentait à faire quelques concessions. Aussi, les Américains renoncèrent-ils à fixer la limite au delà du cinquante-quatrième parallèle, et, de leur côté, les Anglais abandonnèrent, à tort selon nous, le quarante-deuxième degré de latitude. Il est vrai qu'en renonçant à une partie de la rive gauche du Rio Colombia et à toute la branche Sud, la Grande-Bretagne restait maîtresse du canal de l'Amirauté, et pouvait en outre commander le détroit de Fuca en occupant les ports de Noutka, San Juan, Revillagigedo, Cordova dans l'extrémité sud-est de la grande île de Quadra, et la magnifique baie de Puget, sur laquelle reposent tous ses projets de colonisation.

Indépendamment de la possession incontestée

des territoires de la baie d'Hudson, l'Angleterre, à notre avis, doit baser ses prétentions sur les deux points suivants. D'abord, et c'est pour nous la meilleure raison, la Grande-Bretagne, par la cession du Canada par la France, en vertu du traité du 10 février 1763, a acquis les droits les plus positifs sur les régions à l'ouest des Montagnes Rocheuses. Nous croyons avoir prouvé, par les auteurs et par les cartes, tous documents très-authentiques, que la Nouvelle France avait *toujours* été considérée comme bornée à l'ouest par la Mer Pacifique, bien que ce fussent les Espagnols qui eussent découvert par mer les côtes et les îles de la partie occidentale de l'Amérique du Nord.

Quant aux droits de possession et d'établissement sur la côte elle-même, ils sont concédés à l'Angleterre de la manière la plus formelle, par le traité de l'Escurial, signé le 28 octobre 1790. Ce n'est point ici le cas d'examiner de quelle manière ce traité a été obtenu. Sans doute la conduite du gouvernement anglais fut loin d'être honorable; mais il faut reconnaître aussi que l'Espagne adhéra librement à cette convention, et qu'elle ne réclama jamais contre son exécution.

Les deux premiers articles du traité de l'Escurial sont simplement relatifs à la cession de

Noutka. Le texte de l'article 3 porte que : « Dans « le but de resserrer les liens d'amitié, et de « conserver à l'avenir la parfaite harmonie et la « bonne intelligence entre les deux parties con- « tractantes, il est convenu que leurs sujets « respectifs ne seront point troublés ou molestés « soit en naviguant, soit en se livrant à la pêche « dans l'Océan Pacifique ou Mer du Sud, soit en « débarquant sur les côtes de ces mers, dans des « points non encore occupés, dans le but de « trafiquer avec les naturels du pays OU D'Y FOR- « MER DES ÉTABLISSEMENTS, le tout cependant de- « meurant assujetti aux restrictions spécifiées dans « les trois articles suivants.

« Article 4. Sa Majesté Britannique s'engage à « prendre les mesures les plus efficaces pour em- « pêcher que la navigation et la pêche, par ses « sujets, dans l'Océan Pacifique ou les Mers du « Sud, ne deviennent un prétexte de commerce « illicite avec les établissements espagnols, et, « dans cette vue, il est, en outre, expressément « stipulé que les sujets britanniques ne navigue- « ront et ne pêcheront pas, dans lesdites mers, « qu'à la distance de dix lieues marines de tous « points des côtes déjà occupées par les Espa- « gnols.

« Article 5. Aussi bien dans les points qui

« doivent être rendus aux sujets britanniques, en « vertu du 1er article, que sur tous les autres « points des côtes nord-ouest de l'Amérique Sep- « tentrionale, ou des îles adjacentes, situées au « nord des lieux de ladite côte déjà occupés par « l'Espagne, partout où les sujets de l'une des « deux puissances pourront avoir formé des éta- « blissements, depuis le mois d'avril 1789, et « *partout où ils en formeront par la suite,* les « sujets de l'autre puissance auront un libre ac- « cès, et trafiqueront sans aucun trouble ni em- « pêchement. »

L'article 6 n'a d'autre but que d'empêcher les Anglais de fonder des établissements sur les côtes Est et Ouest de l'Amérique *du Sud,* et ne fait, par conséquent, que confirmer *le droit* qu'ils ont d'en former sur la côte *Nord-Ouest*[1].

C'est sur l'interprétation des articles 3, 4 et 5, que les Anglais basent leurs prétentions, qui, pour nous, sont suffisamment justifiées; mais les Américains prétendent que la déclaration de guerre, faite par l'Espagne à la Grande-Bretagne, en octobre 1796, a abrogé le traité de 1790. Ils se fondent, pour établir cette opinion, sur le texte

[1] Voir dans Martens ou Herstlett's Collection of British Treaties, vol. 2, pag. 257, et dans l'appendice les documents *in extenso.*

du premier article additionnel du traité de Madrid, du 5 juillet 1814, ainsi conçu :

« Il est convenu pendant la négociation du nou-
« veau traité de commerce, que la Grande-Bre-
« tagne sera admise à commercer avec l'Espagne
« aux mêmes conditions que celles existantes an-
« térieurement à 1796; tous les traités de com-
« merce qui existaient, à cette époque, entre les
« deux nations, étant par le présent ratifiés et
« confirmés. »

Un autre article du même traité exprime clairement que, dans le cas où le commerce des colonies de l'Amérique Espagnole serait ouvert aux nations étrangères, Sa Majesté Catholique garantit à la Grande-Bretagne, qu'elle sera admise à commercer avec ses possessions sur le pied des nations les plus favorisées.

Les Américains, avons-nous dit, prétendent que le traité de 1790 a été abrogé par la déclaration de guerre de 1796, et que d'ailleurs le traité de Madrid n'avait trait qu'aux possessions de l'Espagne en Europe, puisqu'il est stipulé dans ce traité que les Anglais n'ont pas le droit de commercer avec ses domaines d'outre-mer [1].

[1] Voir le Mémoire de Greenhow, pag. 172.

La simple lecture des articles 3, 4 et 5 du traité de 1790 suffit pour convaincre que ce traité n'est nullement commercial, qu'il enlève aux Anglais le droit de faire le commerce avec les établissements espagnols, qu'il leur concède seulement celui de pêche et de trafic avec les Indiens, mais aussi *le droit positif de fonder des établissements au nord de ceux des Espagnols, sur les parties non encore occupées par les sujets de Sa Majesté Catholique.*

Or, en 1790, la Mission et le fort de San Francisco, sur la côte de la Nouvelle Californie, au-dessous du 38e degré de latitude, étaient les établissements les plus septentrionaux que l'Espagne possédât sur la côte nord-ouest de l'Amérique, puisque le port de Noutka venait d'être cédé aux Anglais, et que le commencement d'établissement des Espagnols au port de Nuñez Gaona, à l'entrée sud du détroit de Juan de Fuca, fut abandonné par eux-mêmes avant celui de Noutka[1]. Ainsi donc, en se renfermant dans l'esprit du traité de l'Escurial, les Anglais auraient pu, immédiatement après sa conclusion, venir s'établir à dix lieues marines du port de San Francisco, et sur toute la partie de la côte

[1] Navarrete, Voyage de Galiano et Valdès, chap. V, pag. 29.

qu'ils consentirent à abandonner aux États-Unis dans leurs négociations de 1826.

Les Américains à leur tour peuvent prétendre que leur achat de la Louisiane à la France, par le traité du 30 avril 1803, le traité dit *des Florides*, avec l'Espagne, en date du 22 février 1819 (ratifié par le gouvernement de Mexico, le 12 janvier 1828, après la séparation de la Nouvelle Espagne de la Mère Patrie), et leur convention de 1824 avec la Russie, leur donnent sur les régions situées au nord du 42e degré de latitude, les droits les plus positifs.

Il est facile de se convaincre, en examinant le traité d'Utrecht, de 1713, celui de la cession de la Louisiane par la France à l'Espagne, le 3 novembre 1762, le traité de rétrocession de l'Espagne, du 1er octobre 1800, et enfin le traité de vente par la France aux États-Unis, qu'il n'y a aucun article, aucune limite désignée de nature à faire croire que la Louisiane s'étendît au couchant jusqu'à l'Océan Pacifique, ou même au delà des Montagnes Rocheuses. Il est au contraire écrit textuellement dans les lettres patentes accordées le 17 septembre 1712, par Louis XIV, à Crozat, « *que cette province est bornée par le Nouveau Mexique,* » et c'est assez dire qu'elle ne saurait s'étendre jusqu'à la Mer à l'ouest.

Les Américains soutiendraient en vain qu'au Sud, à partir du quarante-deuxième parallèle et au delà, l'Espagne et le Mexique ont abdiqué en leur faveur tous leurs droits de possession et de souveraineté, et qu'au Nord, au-dessous du 54e degré 40 minutes de latitude, les Russes, par leur traité avec le cabinet de Washington du $\frac{5}{17}$ avril 1824, leur ont reconnu les mêmes droits.

Cette argumentation serait complétement détruite pour le Nord par le traité du $\frac{16}{28}$ février 1825 entre l'Angleterre et la Russie. En effet, dans ces deux conventions le gouvernement russe accepta la promesse de l'Angleterre et des États-Unis, de ne fonder aucun établissement sur la côte Nord-Ouest, au nord du 54e degré 40 minutes, et il s'engagea même à n'en point former au sud de ce parallèle, mais sans reconnaître aucunement à l'une des deux nations la propriété exclusive des territoires situés au sud de ses possessions.

Pour la limite du Sud, l'Espagne et le Mexique ont agi de la même manière. Par l'article 4 du traité des Florides, ces deux gouvernements ont abandonné aux États-Unis leurs droits de souveraineté sur les pays situés au nord du quarante-deuxième degré de latitude; mais il est évident que le traité des Florides ne saurait porter atteinte à la validité de la convention pré-

cédente de 1790; il ne constitue qu'une simple renonciation, et les États-Unis en y adhérant, s'étant substitués à l'Espagne pour le territoire à l'égard duquel cette puissance résignait ses prétentions, doivent respecter tous les droits qu'un traité, antérieur au leur, a reconnus aux Anglais. Il est d'ailleurs hors de doute qu'à l'époque de la publication du traité des Florides, en 1819, le Gouvernement Britannique n'aurait point manqué de réclamer, s'il eût cru attaqués les droits plus anciens et manifestes qu'il tient du traité avec l'Espagne de 1790, qui ne font que corroborer ceux obtenus dès 1763 par l'acquisition de la Nouvelle France.

Si nous avions maintenant à émettre une opinion sur cette question importante, nous ne pourrions, malgré toutes nos sympathies pour les États-Unis et notre aversion profonde contre la politique ambitieuse de l'Angleterre, nous

empêcher de reconnaître que la justice et la raison sont, cette fois, de son côté, et qu'elle a un droit absolu et exclusif à la possession du Territoire en litige. Ce jugement soulèvera, sans doute, contre nous, les plus violentes critiques; mais il part d'une conviction sincère, et résulte moins de notre exploration de l'Orégon, que de l'étude et de l'examen sérieux des traités, des conventions et des documents de toute espèce relatifs à la question.

Nous avons parcouru le Territoire en litige à l'époque où Sir Georges Simpson, gouverneur de la Compagnie d'Hudson, et l'Expédition scientifique américaine l'exploraient simultanément. Tous les officiers de cette escadrille intelligente ont assuré hautement devant nous qu'après l'examen qu'ils venaient de faire, les États-Unis ne pourraient accepter pour frontière que le quarante-neuvième degré de latitude, depuis les Montagnes Rocheuses jusqu'à la mer. Quant à Sir Georges, il nous a plusieurs fois répété que l'Angleterre se confierait à la chance des armes plutôt que d'obtempérer à cette limite et de sacrifier la baie de Puget. De telles paroles dans la bouche de tels hommes nous ont paru d'un grand poids et présager pour un avenir, peut-être rapproché, les plus sérieuses complications.

Qu'arrivera-t-il donc si les négociations entamées échouent? quelle sera l'issue de cette lutte? Les deux nations auront-elles recours au choix hasardeux des armes, ou bien, pour trancher la difficulté, en viendront-elles à un partage? Mais on n'ignore pas que la baie de Puget, dans le détroit de Fuca, seul point qui ait une valeur maritime et militaire, n'est pas divisible. La Grande-Bretagne cédera-t-elle, ainsi que pour les frontières du Maine? L'Union aura-t-elle encore la gloire d'humilier sa rivale, ou les États-Unis, plus clairvoyants, se souviendront-ils qu'au-dessous du quarante-deuxième parallèle, au sud de l'Orégon, il y a une région plus fertile, plus près de leurs possessions, offrant un port qui est la clef du Nord de la Mer Pacifique : une province qui attend un maître, un pays qu'ils savent, par expérience, hors d'état de résister à une attaque maritime, où leurs citoyens sont nombreux et puissants : la Californie en un mot, dont ils feront, à un signal donné, un autre Texas[1]? et, en échange de l'abandon de ses prétentions

[1] Greenhow's History of Oregon and California, p. 368 : « ... but « it is evident that all the efforts of Mexico would be unavailing « to retain those distant possessions, in the event of a war with a « powerful maritime state. »

sur la contrée du Rio Colombia, l'Union n'obtiendrait-elle pas que l'Angleterre fermât les yeux sur cette nouvelle *annexation*?

Ce sont toutes questions ardues, auxquelles nous ne saurions répondre maintenant; mais, de quelque manière que se termine ce différend, comme la portion qui sera dévolue aux Anglais a toujours fait et, nous l'espérons, fera toujours partie du Canada, comme l'Orégon est déjà habité par une majorité d'hommes de race française, et que cette population tend à s'accroître, comme c'est surtout sur l'interprétation de traités conclus avec nous que les Anglais et les Américains basent leurs prétentions, la France ne saurait, pour l'avenir, rester complétement indifférente à ce débat. En effet, tout porte à croire que, dans le cas d'une guerre générale (époque que nous désirons voir bien éloignée), l'Angleterre perdra les Canadas et ses possessions continentales en Amérique, comme elle a perdu les États-Unis, comme l'Espagne a vu ses vice-royautés se séparer d'elle.

Ce n'est que grâce à un immense déploiement de forces que la Grande-Bretagne peut conserver notre ancienne colonie, car, malgré de longues années de possession, les deux races ne se sont pas mêlées. On nous enleva l'Acadie

en 1713, et l'on vit cependant, en 1745, après vingt-huit ans de domination, trois mille Français fuir la tyrannie anglaise et se réfugier dans l'île Saint Jean qui nous appartenait alors. Aujourd'hui, disons-le avec orgueil, les Canadiens sont aussi Français qu'aux temps des Duquesne et des Beauharnais.

Dans le règlement des frontières de l'Orégon, il ne s'agit donc pas seulement de la Grande-Bretagne et des États-Unis, un troisième peuple est en jeu: on pose, dans ce moment, les limites futures de la nation Franco-Canadienne. Et que nos descendants se rappellent, le jour où ils secoueront le joug détesté de l'Angleterre, que par le droit de découverte et de possession de leurs ancêtres, leur territoire devra s'étendre du Saint Laurent à la Mer Pacifique.

Or, l'hypothèse, très-réalisable, de son indépendance une fois admise, on peut affirmer que le Canada n'entrerait pas dans l'Union fédérale, et que, sans se ranger sous notre drapeau, il formerait du moins un État souverain n'oubliant point son origine et nous accordant toutes ses sympathies. On conçoit aisément de quelle importance élevée il serait pour la France, pour ses domaines d'Amérique, pour son expansion future dans l'Océanie, d'avoir à proximité de ses

établissements une nation à laquelle nous attacheraient les liens du sang, de la religion, du langage, et combien nous devons désirer dès à présent de voir le Canada devenu libre reconstituer enfin une Nouvelle France Américaine !

CHAPITRE X.

Amérique Russe. — Voyages de découvertes de Behring. — Compagnie Impériale Russo-Américaine des Fourrures. — Son organisation, son commerce, sa marine. — Rapports de l'Amérique Russe avec la Californie, le Kamtschatka, la Sibérie et la Chine. — La Nouvelle Archangel. — Kiatka, ville Russo-Chinoise. — Considérations politiques sur l'avenir de tous les pays décrits dans cet ouvrage. — Résumé général.

La Russie ayant aussi des intérêts engagés dans la question, il est nécessaire, avant d'entrer dans des considérations générales sur la côte Nord-Ouest, de décrire rapidement les établissements qu'elle possède dans le Nouveau Continent, et qui constituent ce qu'on appelle l'Amérique Russe.

Ce ne fut qu'après la conquête de la Sibérie et vers l'époque de la découverte du Kamtschatka, au milieu du dix-septième siècle, que les Russes commencèrent à se montrer dans la Mer Pacifique. On ignorait alors si l'Amérique était unie à l'Asie, ou si elle en était séparée par une mer de glace. Djéneff, le premier, pénétra, en 1648, de la Mer Glaciale dans l'Océan Pacifique, passant le détroit de Behring longtemps avant le navigateur qui lui a donné son nom. Plus tard Pierre le Grand avait pris un vif intérêt aux découvertes du Nord-Est; et sa veuve, l'impératrice Catherine, en 1728, fit construire un navire à l'embouchure de la rivière du Kamtschatka, dans le but d'examiner les véritables limites orientales du nord de l'Asie. L'expédition était commandée par Behring, capitaine danois au service de la Russie et marin expérimenté. Il avait pour lieutenants un officier russe, nommé Tschirikoff, et un Allemand, nommé Spanberg[1].

[1] Voir : Le Nord de la Sibérie par l'Amiral russe Baron de Wrangel, traduit par le Prince Galitzin. 1843, 1 vol., pag. XIV.
Conquest of Siberia : translated from Müller and Pallas by Dillon. 1 vol. London, 1842.

1728.

VOYAGE DE BEHRING.

Dans son premier voyage, Behring traversa le détroit qui porte son nom, et s'approcha deux fois de la côte d'Amérique, mais sans se douter de sa découverte, qui fut confirmée quatre ans plus tard par l'expédition de Krupisheff. Les Russes furent alors convaincus qu'ils pouvaient, depuis l'Europe, envoyer leurs navires par la Mer Pacifique, sur les côtes de leurs possessions de l'Asie Orientale. En 1735, l'impératrice Anne envoya trois expéditions pour s'assurer si l'on pouvait aller, par mer, d'Archangel dans la Mer Blanche au Kamtschatka. Cinq ans plus tard, elle fit partir de nouveau Behring, afin d'examiner la côte Ouest de l'Amérique. L'expédition sortit de Petropaulowski au Kamtschatka, traversa le détroit, et vint reconnaître, sur la côte d'Amérique, une montagne élevée, que les Russes nommèrent Saint-Élias, et au pied de laquelle s'étend la baie de Behring.

Pendant l'été de 1741, ils reconnurent la presqu'île d'Aliaska et les îles Schumagin; ils s'approchèrent du cinquante-troisième degré de latitude, et craignant le mauvais temps, repartirent pour

la magnifique baie d'Avatcha; mais Behring succomba à ses nombreuses fatigues, dans l'île qui a conservé son nom et où il avait voulu hiverner. Dans la même année, le capitaine Tschirikoff reconnut aussi la côte d'Amérique jusqu'au cinquante-sixième parallèle environ, vers l'Archipel du Prince de Galles.

Jusqu'en 1764, le Gouvernement ne crut pas devoir faire continuer les découvertes en Amérique; toutefois la grande quantité de fourrures que quelques bâtiments marchands apportèrent au Kamtschatka, ayant attiré l'attention de l'impératrice Catherine II, elle fit partir, en 1768, le capitaine Kretlitzin pour examiner les îles des Renards, le groupe des Aléoutiennes, et la presqu'île d'Aliaska, que l'on croyait encore être une île en 1776.

En 1788, l'expédition espagnole des capitaines Martinez et Haro visita les établissements que les Russes possédaient déjà sur le continent d'Amérique et sur les îles Kodiak, Ounimak et Ounalaska. Dans cette dernière, le commandant russe, Ismiloff, annonça au capitaine Martinez qu'il attendait, du Kamtschatka, trois navires, et, pour l'année suivante, une frégate de Saint-Pétersbourg, afin d'aller fonder un établissement dans l'île de Noutka. Le capitaine Martinez s'em-

pressa de retourner à San Blas, et rendit compte au vice-roi de la Nouvelle Espagne des intentions des Russes. Le vice-roi réexpédia immédiatement Martinez pour s'établir à Noutka avant que les Russes réalisassent leur projet. En même temps, le gouvernement espagnol adressa un mémoire à la cour de Saint-Pétersbourg contre les empiétements des sujets moscovites sur les territoires de Sa Majesté Catholique. L'impératrice de Russie répondit qu'elle donnerait les ordres les plus formels pour que ces empiétements ne se renouvelassent pas, et que ses sujets ne s'établissent point sur les parties de l'Amérique déjà occupées par les sujets du roi d'Espagne[1].

Dès 1775, les marchands de fourrures de Irkoust avaient formé une société; mais, en 1718, celle de Schelikoff et Gollikof monopolisa le commerce des pelleteries de la Mer Pacifique. Puissamment protégée par l'impératrice Catherine, et après sa mort, en 1794, par son fils le czar Paul, cette dernière association se réunit aux

[1] Voir Coxe's Russian Discoveries, pag. 20.
Greenhow : Memoir hist. and polit., pag. 58 et 97.
Navarrete, Viaje de las goletas, etc., op. cit., pag. 103.
London annual register, 1790, pag. 294.
Meares's voyage in the Pacific Ocean, London, 1791, appendice, nº 12.

autres, et, par un oukase du 8 juillet 1798, l'empereur donna un privilége à la Compagnie Impériale Russo-Américaine des Fourrures, lui accordant le monopole du commerce, et le droit de naviguer et fonder des factoreries et des comptoirs sur les deux côtes d'Asie et d'Amérique, et les Archipels intermédiaires. Dès ce moment, le gouvernement russe tourna son attention vers l'Amérique, ainsi que le témoignent les expéditions successives qu'il fit exécuter, depuis 1803 jusqu'en 1829, par Krusenstern, Lisiansky, Langsdorff, Schalbesky, Kotzebue et Lutke.

Pendant quelques instants, on put croire que le cabinet de Saint-Pétersbourg avait de vastes projets sur le nord de l'Océan Pacifique. En effet, pendant qu'il s'établissait du côté de l'Asie, au-dessus du quarante-cinquième degré de latitude, sur les îles Kuriles et le Kamtschatka, il donnait, en 1788, l'ordre de prendre Noutka, il envoyait, en 1796, de Sibérie vingt familles pour construire des chantiers au pied du mont Saint-Élias; il fondait, en 1802, l'établissement de la Nouvelle Archangel, et tentait, en 1807, d'en former un à l'embouchure du Rio Colombia; enfin, en 1812, il créait celui de Bodega, et s'emparait, en 1814, d'une des îles Sandwich. Comme il n'existait alors aucun établissement européen sur la côte

d'Amérique au nord de ceux dont nous venons de parler, les Russes ne pouvaient rencontrer d'obstacles.

La grandeur de ce plan est facile à concevoir. Il ne tendait rien moins qu'à faire une *mer fermée* de la partie de l'Océan Pacifique comprise entre la côte d'Amérique, depuis le trente-huitième degré jusqu'au détroit de Behring, et la côte d'Asie, depuis les îles Kuriles, au quarante-cinquième parallèle, jusqu'à la Mer Arctique, en gardant, comme point intermédiaire entre les deux continents, une des îles Sandwich.

L'établissement des Espagnols à Noutka, celui des Américains et des Anglais au Rio Colombia, et l'abandon de l'île Kaouaï, la vente dont nous avons déjà parlé de quelques-uns des établissements de la Bodega, ont prouvé clairement que les Russes renoncèrent bientôt à leurs desseins sur cette partie de l'Amérique. L'oukase impérial du 4 septembre 1821 bornait l'occupation des Russes sur la côte de l'Amérique au cinquante et unième parallèle, et nous avons vu que leurs traités avec les États-Unis et l'Angleterre les rejetaient au cinquante-quatrième degré quarante minutes de latitude nord. Par le traité signé à Saint-Pétersbourg, le $\frac{16}{28}$ février 1825, entre la Russie et la Grande-Bretagne, les lignes de démarcation

entre les territoires appartenant à ces deux puissances ont été établies à l'extrémité sud de l'île du Prince de Galles, par 54° 40′ de latitude septentrionale, entre 133° 20′ 24″ et 135° 20′ 24″ de longitude à l'ouest du méridien de Paris. Cette ligne remonte vers le Nord en longeant le canal de Portland jusqu'au point où elle coupe le cinquante-sixième degré de latitude Nord ; elle suit ensuite le sommet des montagnes parallèles à la côte jusqu'au point d'intersection avec 143° 20′ 24″ de longitude Ouest, à l'occident du sommet du mont Saint-Élias, et de là le méridien se prolonge jusqu'à la Mer Glaciale. Cependant, dans le cas où les sommets des montagnes parallèles à la côte en seraient éloignés de plus de dix lieues marines, de vingt au degré, la ligne de démarcation serait reportée à une pareille distance de la mer.

L'Amérique Russe se trouve bornée au nord par la Mer Polaire, à l'ouest par l'Amérique Anglaise et la Nouvelle Calédonie, au sud par le détroit de Perez et le territoire en litige de l'Orégon, et à l'est par l'Océan Pacifique et le détroit de Behring. La seule partie intéressante pour nous étant celle qui est limitrophe de l'Amérique Anglaise jusqu'au mont Saint-Élias, nous nous bornerons à décrire cette région. La limite sud de l'Amérique Russe est formée par le cap

Muzon à l'ouest, et le cap Chacon ou de Galles à l'est, extrémités méridionales de la grande île de l'Archipel du Prince de Galles. Entre ces deux pointes est compris le beau port de Cordova sur l'île du Prince de Galles; à l'ouest se trouve le magnifique port de Bucareli, et, entre cette île et la côte au-dessus du canal de Portland, les groupes de Revillagigedo, de Gravina et du duc d'York; à son extrémité nord-est, les Anglais occupent la rade de Highfield, et au-dessus le fort Stikine, situé sur la rivière du même nom, récemment découverte; enfin, plus au nord et sur le continent, le fort Tako dans le port Snettisham. Les Russes se sont réservé seulement l'exploitation maritime et commerciale des îles.

L'Archipel du Prince de Galles est séparé de celui du Roi George par le détroit du Duc de Clarence et l'entrée de Christian. Les îles innombrables comprises entre la terre-ferme et les grandes îles, n'ont point de station européenne, mais elles sont explorées par des goëlettes et un bateau à vapeur russe qui va y acheter les fourrures recueillies par les Indiens. L'Archipel du Roi George est formé par deux îles principales séparées par un canal étroit; celle du nord s'appelle île Sitka, et celle du sud île Baranoff.

A l'entrée ouest du canal se trouve la baie des

îles, nommée port de los Remedios par le capitaine Quadra, qui la découvrit en 1775. En face la partie nord-ouest de l'île Baranoff, il en existe une autre plus petite, sur laquelle on distingue un volcan éteint appelé le mont San Jacinto ou Edgecumbe, et dont la hauteur est de neuf cent dix-huit mètres. A l'extrémité sud de cette petite île, le cap del Engaño ou Edgecumbe indique l'entrée ouest du port de Guadalupe, golfe de Sitka ou entrée de Norfolk, au fond de laquelle s'élève l'établissement de la Nouvelle Archangel [1]. L'ancien volcan que les Russes nomment mont Saint-Lazare gît à douze milles au nord-ouest de cet établissement.

Ce port est parfaitement sûr et commode; il peut contenir une vingtaine de navires en dedans des petites îles; mais des escadres entières pourraient mouiller dans la grande rade. Toute la côte est bordée de forêts de pins. A quelques milles au sud-est, dans le golfe de Sitka, on aperçoit le petit fort russe nommé la Redoute du Lac. En entrant dans la baie on peut faire des signaux, et l'on est sûr de recevoir immédiatement un pilote. L'appareillage est extrêmement

[1] Mont San Jacinto : { Latitude Nord : 57° 01′ 30″. Longitude Ouest : 138° 10′ 05″.

facile, le port de Sitka ayant trois sorties. La position astronomique de la Nouvelle Archangel est déterminée à la maison du gouverneur[1].

A l'est de l'île de Sitka, et séparée par le détroit de Chatam, apparaît l'île de l'Amirauté, isolée elle-même de la terre ferme par le passage de Stephen, au nord duquel on rencontre le port de Salisbury, et plus au nord, un grand bras de mer appelé le canal de Lynn. Le gisement de la côte, après ce canal, est de l'est à l'ouest en suivant la direction de l'entrée de la Croix, dont l'extrémité nord-ouest est marquée par la pointe de Villaluenga ou cap Spencer[2]. A partir de ce point, qui sert de limites aux Compagnies anglaise et russe, au moyen d'une ligne se prolongeant jusqu'au sommet de la montagne du Beau Temps, la côte possède plusieurs mouillages, tels que la baie de Palmas et le Port des Français, par 58 degrés 36 minutes, où La Peyrouse aborda le premier en 1786[3].

[1] Voir dans l'Atlas le plan nº 21.

Nouvelle Archangel :	Latitude N. :	57° 31'.
	Longit. O. :	137° 38' 24".
[2] Cap Spencer :	Latitude N. :	58° 13'.
	Longit. O. :	139° 00' 55".
[3] Port des Français :	Latitude N. :	58° 36'.
	Longit. O. :	139° 46' 5".
Mont du Beau-Temps, sommet :	Latitude N. :	59° 00' 42".
	Longit. O. :	139° 57' 35".

Au-dessus de la baie de Castilla s'élève le cap du Beau Temps et la montagne de ce nom, située à quinze lieues dans l'intérieur, et dont la hauteur est de quatre mille cinq cent cinquante-deux mètres. Après le cap, la côte court au nord-ouest jusqu'à l'entrée nommée baie de Behring, qu'il ne faut pas confondre avec la grande baie de ce nom, appelée aussi baie de l'Amirauté, et située à vingt milles plus au nord. C'est dans la grande baie de Behring, dont l'entrée sud porte le nom de cap Phipps, que se trouve l'excellente baie de Monti ou port Mulgrave[1].

Sur le cap Phipps est situé un fort et une factorerie russe. L'entrée nord de la baie de l'Amirauté est formée par le cap Saint-Élie, et à quelques milles à l'ouest de ce cap on rencontre la pointe de la Boussole, point le plus rapproché du mont Saint-Élias, dont l'élévation est de cinq mille quatre cent quarante-quatre mètres. Cette montagne, la plus haute de toute l'Amérique septentrionale, dont le sommet forme la ligne de démarcation entre l'Amérique russe et l'Amérique anglaise, est visible à plus de cinquante lieues

[1] Voir, dans l'Atlas, le plan n° 22.

Port Mulgrave : { Latitude Nord : 59° 34′ 20″.
{ Longitude Ouest : 142° 02′ 21″.

en mer [1]. Tout le pays situé au nord et à l'ouest du mont Saint-Élie jusqu'au détroit de Behring, la presqu'île d'Aliaska et les îles Aléoutiennes, sont occupées par les établissements de la Compagnie Impériale Russe.

COMPAGNIE IMPÉRIALE RUSSO-AMÉRICAINE.

La charte que Paul Ier avait accordée le 8 juillet 1799 à la Compagnie Impériale Russo-Américaine fut renouvelée par le czar Alexandre, le 10 juillet 1819, et plus tard, en 1839, pour vingt ans encore, par l'empereur Nicolas. La Compagnie a établi son siége à Saint-Pétersbourg ; elle est gouvernée par un comité formé de trois directeurs, dont un, le contre-amiral baron de Wrangel, remplit actuellement les fonctions de Commissaire impérial. La Compagnie est placée sous la surveillance du département du commerce. Toute l'Amérique russe est soumise à l'autorité d'un gouverneur résidant à la Novo Arkangelsk, et qui est toujours un capitaine de vaisseau de la marine impériale. Le gouverneur actuel, M. Étolin, est un hydrographe fort distingué. Les offi-

[1] Sommet du mont Saint-Élie : Lat. N. : 60° 17′ 35″. Long. O. : 143° 11′ 21″.

ciers commandant les bâtiments de la Compagnie appartiennent aussi à la marine impériale, et il est même permis aux officiers des différents corps de l'armée russe de prendre du service dans cette Compagnie : la durée de l'engagement des agents est de cinq ans.

Jusqu'en 1818, tous les employés avaient une part dans les bénéfices ; mais on reconnut que cette organisation entraînait de grands désordres, et depuis cette époque tous les engagés et officiers quelconques reçoivent un traitement fixe, des rations et des frais de route d'aller et de retour. Le voyage s'effectue ordinairement à travers la Sibérie. L'Amérique russe n'est point comme le Kamtschatka un lieu de déportation, et l'on n'y trouve aucun officier russe ou polonais condamné pour délit politique.

La marine de la Compagnie impériale se compose de six grandes corvettes de cinq à six cents tonneaux, et d'un nombre égal de bricks d'une capacité un peu inférieure. Elle dispose en outre, à Sitka, d'un pyroscaphe, le *Nicolas*, de la force de soixante-dix chevaux, de quelques goëlettes et chaloupes, et de plusieurs centaines de canots en peaux de phoque, nommés *baidarka* ou *cayouka*, qui servent à la pêche et à la chasse de la baleine et des animaux marins à fourrures. Les grands

bâtiments sont armés en guerre et fort bien tenus; la corvette *Hélène,* de cinq cents tonneaux, à bord de laquelle nous avons séjourné, avait cent hommes d'équipage, et portait douze caronades. Ces navires n'arborent point les couleurs des bâtiments marchands; ils ont un pavillon particulier à trois couleurs horizontales, blanc, bleu et rouge. Sur le champ blanc on distingue l'archange saint Michel et l'aigle à deux têtes, surmontée de la légende: *Compagnie Impériale Russo-Américaine.* Ces navires sont employés à parcourir tous les archipels, et à transporter les fourrures à Petropaulowski, à Okhost, à Saint-Pétersbourg, et à communiquer avec la Californie, les ports de San Francisco, de MonteRey, Guaymas, les îles Sandwich, et même les ports du Chili, les Russes se rendant quelquefois à Valparaiso pour chercher du blé et de la farine.

Le gouvernement de l'Amérique russe est divisé en cinq sections, celles des îles Kodiak et Ounalaska, de la presqu'île Aliaska, de Sitka, et enfin du port de la Bodega ou Ross, comprenant les établissements de Californie et ceux aujourd'hui détruits du groupe de rochers nommés *los Farallones*, en face du pont de San Francisco [1].

[1] Voir : Voyage autour du monde par l'amiral Lutke, vol. 1, pag. 159.

Le nombre total des Russes, Créoles et Indiens employés au service de la Compagnie, ne saurait être évalué à moins de douze mille personnes, dont mille Européens, y compris les équipages des navires. Chacune des sections est soumise à un chef appelé *perodovtchik* (l'ancien). Tous les établissements ou postes se nomment *artels*. Le plus considérable est celui de la Nouvelle Archangel, qui renferme huit cents habitants. Ce fort fut fondé en 1802 par M. de Baranoff, qui eut à lutter longtemps contre les attaques des Indiens Kalouches qui habitent l'île de Sitka, et trouvent un refuge dans ses épaisses forêts. Les bois sont employés dans les chantiers de la Compagnie. En 1839 il en sortit un navire de quatre cents tonneaux; depuis lors, on s'est borné à construire des bâtiments de cabotage, car la Compagnie trouve plus d'avantage à acheter des navires américains ou venant d'Europe, le bois de Sitka étant généralement trop mou, et offrant le grave inconvénient de se laisser dévorer par les vers.

Toutes les constructions de la Nouvelle Archangel, les maisons, comme la forteresse qui est armée de plusieurs batteries, sont construites en madriers; aussi, ces ouvrages, suffisants pour tenir en respect les Indiens, ne pourraient, en cas de guerre, résister à aucune attaque sérieuse de la

part des grands vaisseaux. La Nouvelle Archangel possède une église grecque, une chapelle luthérienne, un hôpital, une école, un observatoire astronomique et météorologique, un cabinet d'histoire naturelle, une salle de réunion que les officiers russes convertissent l'hiver en théâtre, et où ils s'amusent à jouer des pièces en français, et une bibliothèque où l'on trouve les meilleurs ouvrages dans toutes les langues[1].

Le climat de Sitka est humide et pluvieux ; on compte à peine annuellement soixante ou quatre-vingts jours de beau temps ; la terre est couverte de neige pendant cinq mois, bien que le thermomètre ne descende guère au-dessous de 12 degrés. Pendant l'été il s'élève jusqu'à 25. La température moyenne de l'année, d'après les observations des officiers russes, est de + 7° centigrades, et la hauteur moyenne du baromètre de 756 millimètres.

Tous les engagés de race blanche, ouvriers, matelots, sont confondus sous le nom de *promichléniks*, et soumis, dans les différents postes, au service militaire. Leurs appointements s'élèvent à trois cent cinquante ou quatre cents roubles en papier : le rouble-papier vaut un franc. Les affaires commerciales de la Compagnie sont di-

[1] Voir, dans ce volume, la vignette n° 6.

rigées maintenant par M. de Kostromitinoff, qui a le titre de Chef des comptoirs. Il n'y a guère que des bâtiments anglais et quelques américains qui aillent à Sitka échanger des marchandises européennes contre des pelleteries.

Le capital de la Compagnie impériale, appliqué à ses établissements d'Amérique seulement, s'élève à plus de quatre millions de roubles papier, représentés par la valeur des constructions, marchandises, navires, munitions, approvisionnements et objets divers. Ses dépenses, consistent principalement dans la solde de ses employés et l'achat des produits des manufactures européennes, dépassent le chiffre de cinq cent mille roubles, et ses bénéfices ne sauraient être évalués à moins d'un million.

En 1834 et 1835, la Russie refusa de renouveler les conventions conclues en 1824 et 1825 avec les États-Unis et la Grande-Bretagne, malgré les instances de ces deux gouvernements. Dans l'été de 1836, un navire de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui allait trafiquer et fonder un établissement sur le territoire russe dans la rivière Stikine, au fond de l'entrée du Prince Frédéric, en fut empêché par un bâtiment de guerre russe, que le baron de Wrangel, gouverneur de Novo Arkangelsk, avait envoyé à cet

effet. La Compagnie anglaise réclama à Saint-Pétersbourg, et finit par signer, à la fin de 1839, une convention pour dix ans, à partir du 1er juin 1840, en vertu de laquelle la Compagnie impériale se réserve seulement le commerce des îles, et cède pour dix ans, aux Anglais, le droit d'exploitation mercantile de la côte au sud et à l'est d'une ligne tirée du sommet de la montagne du Beau Temps, et aboutissant au cap Spencer. La Compagnie d'Hudson fournit en échange, aux Russes, deux mille peaux de veau marin (*fur seal*), valant à Londres de vingt-cinq à trente schellings, et livre dans les postes moscovites cinq mille fanègues de blé (deux mille huit cent quinze hectolitres) au prix de deux piastres [1].

Le terrain occupé par les Russes autour de la Nouvelle Archangel est tellement limité, que le manque de prairies pendant l'été, et de fourrage en hiver, ne permet point d'élever de bestiaux. Il n'existe donc à Sitka qu'une douzaine de vaches et un *seul* cheval apporté de Californie.

[1] Voir dans l'Atlas, sur la grande carte générale nº 1, les limites de la convention de 1839.

Voir : London and Westminster Review, numéro d'Août 1838.

Statistische und ethnographische Nachrichten, über die Russischen Besitzungen an der Nordwestküste von Amerika; von dem Admiral von Wrangel. St. Petersburg, 1 band 8°, 1839, pag. 323.

Les navires qui relâcheraient dans ce port pour y faire des vivres, obtiendraient tout au plus quelques cochons et du poisson salé.

La Compagnie Impériale pourrait tirer un grand bénéfice de l'exploitation des bois, et en exporter aux îles Sandwich, sur certains points de la côte de Californie, du Mexique, et même du Chili, qui en sont complétement dépourvus, et prendre en retour des céréales, de la graisse et de la viande sèche, dont elle a besoin pour nourrir ses employés; mais il faut dire que toute son attention est concentrée sur la pêche de la baleine, des loutres, des morses, des veaux marins et phoques de toute espèce, et sur la chasse des ours, des castors et des renards rouges, noirs, bleus et argentés, qui fourmillent dans les archipels.

La pêche de la baleine ne se fait point avec de grands navires; rien n'égale l'habileté et la hardiesse avec laquelle les Indiens Kodiaks et Aléoutes vont à sa rencontre, assis dans de petits canots en peaux de phoques, nommés baïdarkas. L'on voit souvent un seul homme, n'ayant pour arme qu'une lance, tuer ce monstrueux cétacé, dont l'huile, la graisse et la chair offrent à ces Indiens un aliment qu'ils préfèrent à tout autre[1].

[1] Voir, dans ce volume, la vignette n° 5.

La plus grande partie des fourrures et des pelleteries recueillies dans l'Amérique russe sont expédiées sur des navires qui partent de Sitka en mai, touchent aux îles Aléoutiennes, à Ounalachska, au Kamtschatka, à Pétropaulowski, qui n'a que huit cents habitants, et arrivent à Okhostk avant la fin de juin. On transporte par terre les marchandises jusqu'à Iakoutsk ; la distance est de deux cent cinquante lieues à peu près. Il se fait à la foire, qui se tient dans cette ville au mois d'août, un mouvement d'affaires très-considérable, et qui s'élève à deux millions et demi de roubles, dont un million en pelleteries. D'Iakoutsk, les fourrures remontent par eau le grand fleuve la Léna jusqu'au lac Baïkal. Depuis l'extrémité sud de ce lac jusqu'à la ville que les Russes nomment Kiatka et les Chinois Maïmachin, les marchands russes ont fait construire une très-belle route. C'est à la foire qui a lieu à Kiatka en octobre, et surtout à celle du mois de février, que les Russes font un grand commerce de pelleteries avec les Chinois, qui leur donnent en échange du thé et des soieries. Une partie des fourrures est aussi transportée à Irkoustk, à Kazan, à la grande foire de Nijne-Nowogorod, et même à celle de Leipsick[1].

[1] Voir dans l'Atlas, sur la carte n° 2, l'itinéraire des Russes.

Le voyage à travers la Sibérie ne présente plus les difficultés que rencontra, en 1787, le courageux M. de Lesseps, le seul survivant de l'expédition de La Peyrouse[1]. Aujourd'hui, les postes et relais sont établis à travers le Continent asiatique, de Moscou à Okhostk, sur une ligne de plus de deux mille lieues. Un courrier peut franchir cette distance en cinquante jours. Le trajet le plus pénible est celui de deux cents lieues qu'il faut faire à cheval, et qui sépare Okhostk, ville de cinq mille habitants et port du débarquement, d'Iakoutsk, cité de quinze mille âmes. Ce voyage dure huit à douze jours. Le pays, très-montueux, est coupé de marais, et le voyageur est assailli par des nuées de moustiques qui obligent à porter constamment un voile. Si l'on a pris terre à Okhostk à la fin de juin, on se trouve, vers le milieu de juillet, à Irkoustk. Dans cette ville, qui compte quarante mille habitants, on prend de grands bateaux couverts, et l'on remonte la Léna pendant cinq cents lieues. A moitié chemin, on rencontre la petite ville de Kirensk. La poste est organisée le long du fleuve; on peut effectuer le parcours en quinze jours à cheval, et les cent dernières lieues avant Irkoustk peuvent même se faire

[1] Journal historique du voyage de de Lesseps, etc. 2 vol. in-8°. Paris, 1790.

en voiture. De cette ville à Kiakta, par le lac Baïkal, la route se détourne vers le sud-ouest, et demande huit jours.

On trouve à Kiakta dix mille âmes. La partie russe est séparée de la partie chinoise par une simple palissade en planches; de chaque côté de la porte il existe un poste de soldats des deux nations. Dans le jour, les habitants circulent librement, mais ils ne peuvent rester la nuit hors de leur enceinte réciproque. Si la ville russe renferme des individus des deux sexes, il faut noter qu'il n'y a que des hommes dans la ville chinoise. C'est par Maïmachin que passent l'archevêque et les popes grecs qui se rendent annuellement à la Mission russe de Pékin, ou ceux qui en reviennent, et il est, on le conçoit, très-facile à des savants de se joindre à cette manière de légation, et de visiter ainsi la portion la plus intéressante du céleste empire. Par cette voie il eût été aisé au gouvernement russe d'envoyer, à l'insu de tout le monde, des ingénieurs aux Chinois pour les aider dans la guerre désastreuse qu'ils ont eue à soutenir contre l'Angleterre. Sur toute la limite le nom de l'Autocrate est tout-puissant, et de même que dans le reste de l'Asie, les populations tartares des deux côtés de la frontière regardent déjà le Czar comme leur

chef suprême. De cette influence politique résultent les plus grands avantages commerciaux, et les négociants moscovites retirent d'énormes bénéfices de leurs transactions avec la Chine.

D'Irkoustk à Moscou il y a douze cents lieues, qui se font en voiture dans la belle saison, et en traîneau pendant l'hiver. Si l'on arrive dans les premiers jours d'octobre, époque où la neige commence à tomber, il vaut mieux attendre quelle soit solidifiée; mais généralement on atteint Irkoustk vers le premier septembre, et dans vingt jours au plus on a gagné la vieille capitale de la Russie. La route la plus directe passe par Nijniédouginsk, Krasnaiark, Tomsk, ville de trente mille âmes; Katerinenbourg, Perm, Kazan, Nijninovogorood, Wladimir et Moscou. En faisant un détour depuis Tomsk, on voit Omsk et Tobolsk, et l'on rejoint Katerinenbourg. Dans les deux trajets on laisse Iénissei de côté. La Sibérie se divise en Sibérie du nord, de laquelle dépendent Okhostk et le Kamtschatka, et qui est partagée en trois départements, Iénissei, Tomsk et Irkoustk; et en Sibérie du sud, capitale Tobolsk : gouvernements, Omsk et Perm. On doit comprendre en Europe comment il se trouve en Sibérie un nombre aussi considérable de grandes villes, et l'intérêt que la Russie doit attacher à cette

vaste région, si l'on se souvient des riches gisements métalliques qu'elle renferme, et de l'énorme quantité de métaux précieux que le gouvernement russe en retire tous les ans.

D'après ce qu'on vient de voir, le trajet des possessions de l'Amérique russe à Saint-Pétersbourg peut s'accomplir en trois mois et demi, et en cinq au plus. Le voyage de chaque officier coûte à la Compagnie Impériale à peu près quatre mille roubles papier, c'est-à-dire environ quatre mille francs. Si le trajet se fait dans l'hiver, les traîneaux sont grands, fermés commes de voitures, et doublés intérieurement en bonnes peaux d'ours noir. Il faut que ce chemin ne soit pas extrêmement pénible, puisque tous les ans des dames le parcourent. La baronne de Wrangel accompagna son mari de Moscou à Sitka, et nous avons vu la princesse Hélène Gagarin entreprendre sans crainte ce long voyage, bien qu'elle dût le faire avec ses trois jeunes enfants.

Le litige des Anglais et des Américains pour le territoire de l'Orégon donnera bientôt une nouvelle valeur à l'Amérique russe, et nous ne devons pas être surpris si, jusqu'à présent, le gouvernement de Saint-Pétersbourg n'a attaché qu'une importance secondaire à ses possessions d'Amérique, et si la Compagnie Impériale s'est

bornée à les exploiter commercialement, sans les transformer en champ de colonisation. Mais la Russie a maintenant un plus vaste horizon devant elle. L'expédition des Anglais à Canton a donné la mesure de la résistance que peuvent opposer les Chinois à la tactique européenne. Les habitants du Japon ne sont guère plus belliqueux, et il ne serait peut-être pas difficile un jour à la Russie, déjà maîtresse de la mer d'Okhostk et des îles Kouriles, en même temps qu'elle augmenterait ses rapports avec la Chine, de renouveler avec succès ses tentatives de 1812, et d'ouvrir à sa marine et à son commerce les ports de cet empire.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Il ne nous reste plus qu'à jeter un coup d'œil rapide sur l'avenir probable des pays que nous venons de décrire. Il est évident qu'à l'époque qui semble peu éloignée où l'isthme de Panama ou le lac de Nicaragua mettront en communication l'Atlantique et l'Océan Pacifique, l'équilibre s'établira entre les deux côtes occidentales de l'Amérique situées au nord et au sud de l'équateur. Les régions septentrionales plus tempérées, présentant un climat meilleur que celles du sud, ne sauraient manquer de devenir aussi peuplées que

le Pérou et le Chili ; la côte nord offre en outre des archipels nombreux et d'excellents ports ; elle est, en plusieurs endroits, bordée de magnifiques forêts abondantes en bois de construction ; presque partout elle a des terrains fertiles, et quelques régions, comme la Nouvelle Espagne, possèdent des gisements métalliques d'une immense richesse [1]. Pour aller enfin de la côte d'Amérique à celle de l'Asie et aux groupes de l'Océanie, les Marquises, Otaïti, les îles Sandwich, les Marianes, les Philippines semblent être espacées exprès pour offrir les points de relâche les plus favorables à la navigation [2].

Mais de toute cette vaste étendue comprise entre l'Équateur et le détroit de Behring, le sud de l'Orégon et la Haute Californie forment la partie qui, par sa position centrale, semble destinée à acquérir la plus grande importance. Cette dernière province surtout est depuis longtemps le point de mire de l'ambition des Anglais et des Américains. Les premiers ont désiré la prendre au Mexique en payement de son énorme dette ; les seconds ont offert vingt-cinq millions de

[1] Voir l'excellent ouvrage de Duport : De la production des métaux précieux au Mexique. 1 vol. Paris, 1843.

[2] Voir dans l'Atlas la carte de l'Océan Pacifique n° 2.

francs pour le seul port de San Francisco. Néanmoins, si l'Angleterre devançait sa rivale, ce qui n'est pas probable, il resterait aux fils de l'Union, pour arriver à la Mer Pacifique, une route que les pionniers du Texas ont déjà tracée, Chihuahua, Santa Fé et la Sonora. Quant au Mexique, de quelque manière que se terminent nos différends avec lui, nous le répétons encore, ou son avenir est le démembrement et l'absorption par les États-Unis, ou son salut réside dans le rétablissement de la monarchie : dans les deux cas, nous n'avons qu'à gagner commercialement et politiquement; bien que le dernier moyen nous soit plus sympathique et nous paraisse plus assuré.

En attendant : que le rôle de la France soit tout de protection, que les peuples de la famille latine, que les populations franco-espagnoles de l'Amérique et les indigènes de l'Océanie catholique s'habituent à la regarder comme un appui, qu'ils comprennent qu'ils n'ont à redouter d'elle ni usurpation, ni envahissement, et qu'ils ont au contraire à retirer d'immenses avantages en s'abritant sous son influence pacifique et civilisatrice.

TABLEAU COMPARATIF DES TEMPÉRATURES DE L'AMÉRIQUE RUSSE, DE LA CÔTE NORD-OUEST ET DE LA HAUTE CALIFORNIE AVEC CELLES DE L'EUROPE. (ANNÉE COMMUNE.)

NOMS.	LATITUDE nord.	LONGITUDE de Paris.	TEMPÉRATURES MOYENNES.				MAXIMUM.	MINIMUM.	MOYENNE de l'année.
			Hiver.	Printemps.	Été.	Automne.			
NOUVELLE ARCHANGEL. Amérique Russe.	57° 03′ 00″	137° 38′ 24″ Ouest.	+ 1° 57′	+ 8° 68′	14° 55′	7° 25′	+ 26° 10′	— 18° 95′	+ 7° 60′
PARIS. Nord de la France.	48 50 13	00	— 3 33	+ 10 15	18 60	12 20	+ 33	— 12	+ 9 50
FORT VAN COUVER. Rio Colombo.	45 37	124 57 24 Ouest.	— 5 40	+ 8 89	18 33	11 60	+ 35	— 8	+ 10 90
NICE. Nord de l'Italie.	43 41 53	4 56 32 Est.	+ 9 5	+ 13	22 50	16 10	+ 35	+ 2 50	+ 15 10
MONTPELLIER. Midi de la France.	43 36	1 37 36 Est.	+ 6 70	+ 11 50	22 50	16 10	+ 35	— 3	+ 14 5
NAPLES. Midi de l'Italie.	40 41 55	11 55 30 Est,	+ 9 50	+ 15 15	21 50	17 50	+ 33 50	— 1 50	+ 16 50
FORT ROSS. Nouvelle Californie.	38 33	125 35 24 Ouest.	+ 4 50	+ 12 60	22 50	14 10	+ 19 10	+ 5 40	+ 12 60

Le tableau comparatif que nous venons de donner fera comprendre synoptiquement au lecteur qu'à latitude égale, les pays situés sur la côte occidentale de l'Amérique jouissent d'une température supérieure à celle des régions européennes placées en marge de notre carte générale, et qu'ainsi ces contrées, aujourd'hui presque désertes, peuvent parfaitement bien servir de points d'établissements aux populations blanches.

CHAPITRE XI.

Origine des Indiens de l'Amérique. — Communications autrefois faciles entre le Groënland et la côte Orientale. — Similitude des races de la côte occidentale de l'Amérique avec celles de la côte Est de l'Asie. — Indiens du Nord-Ouest de l'Amérique et de la Nouvelle Calédonie. — Indiens Têtes Plates du Rio Colombia.

La manière dont l'Amérique s'est peuplée a toujours, à bon droit, fixé l'attention des érudits. Les curieuses recherches des Antiquaires du Nord ont prouvé que des populations européennes se sont rendues sur le nouveau continent en

passant par le Groënland. En effet, après les travaux du professeur Rafn à Copenhague, il n'est plus possible de douter que les Danois, depuis 994 jusqu'à 1004, n'aient découvert l'Amérique. Partis du Danemark et de la Norwége, ils reconnurent d'abord l'Islande, qui fut occupée en 874. Un siècle plus tard, le prince Éric le Rouge, exilé dans ce pays, dirigea plusieurs expéditions vers la côte orientale, que les anciennes sagas irlandaises et les relations latines des évêques du Groenland désignent sous le nom de Markland et Vinland. Cette circonstance est parfaitement établie par les monuments scandinaves trouvés dans l'État de Rhode-Island et dans celui de Massachussets près de Boston; on ne saurait d'ailleurs déterminer d'une manière certaine à quelle époque du treizième ou du quatorzième siècle, advint le grand cataclysme qui entoura, en quelque sorte, le Groenland (la terre verte) d'une ceinture de glace, changea sa climature, ses productions, et interrompit, selon toute vraisemblance, ses relations avec la côte orientale de l'Amérique.

Ces questions si importantes pour l'histoire des nations modernes, ne sauraient plus toutefois rester longtemps sans solution, grâce aux savantes investigations des académiciens de Copenha-

gue, secondées par la protection éclairée et persévérante du gouvernement danois[1]. Déjà aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, Grotius et des écrivains espagnols, tels que Acosta dans son histoire des Indes, avaient émis une opinion semblable[2].

Un simple coup d'œil sur une carte suffit pour démontrer qu'il a encore été plus facile aux populations asiatiques d'atteindre et de venir peupler la côte Nord-Ouest. En effet, la proximité des îles Kouriles et des Aléoutiennes, le peu de largeur du détroit de Behring, et la direction presque constante des vents de l'est à l'ouest, permettent de se rendre en peu de temps, même avec de frêles embarcations, des côtes de l'Asie à celles de l'Amérique. Tout récemment encore, le 1er janvier 1833, une jonque de Jédo, ayant des Japonais à bord, est venue s'échouer

[1] Voir : Antiquitates americanæ, sive scriptores septentrionales rerum antecolumbianarum in Americâ. Edidit Societas regia Antiquariorum septentrionalium. 1 vol. in-4°, Hafniæ, 1837.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord, à Copenhague, vol. I, 1836-39, pag. 27, Mémoire de M. le Professeur Rafn, traduit par le savant M. X. Marmier.

[2] Le P. Acosta : Historia natural é moral de las Indias, lib. 1, cap. 20. Le P. Feijoó : Teatro crítico universal, tom. V, disc. 14.

Grotius : de Origine gentium americanarum. Amstelod. 1 vol. in-4°, 1642.

près d'Honoloulou, dans les îles Sandwich; l'année suivante, une autre jonque, jetée par un coup de vent sur la côte d'Amérique, a naufragé à l'entrée du détroit de Juan de Fuca, près de la pointe Martinez. D'abord faits prisonniers par les Indiens, les Japonais furent recueillis par les agents de la Compagnie d'Hudson, puis envoyés à Londres, et de là dans l'Inde.

Ces faits prouvent qu'il n'est nullement invraisemblable qu'à une époque reculée des Asiatiques aient émigré sur le continent de l'Amérique; cette opinion a, du reste, été partagée par des hommes qui font autorité dans la science, tels que Buffon, Siguenza et Boturini.

Les Esquimaux d'Amérique et les Tchoutchis de l'extrémité nord de l'Asie orientale présentent entre eux des points si marqués de ressemblance dans leurs langues, leurs usages, la construction de leurs cabanes et la forme de leurs instruments, qu'il est aisé de reconnaître qu'ils appartiennent à une même famille. Ces derniers traversent souvent le détroit de Behring, et vont en Amérique chercher des fourrures qu'ils reviennent vendre aux Russes à la foire de Ostrovnoyë [1]. M. Kla-

[1] Voyage autour du monde par l'Amiral Lutké, vol. II, pag. 260. Le Nord de la Sibérie, par l'Amiral russe baron de Wrangel, traduit par le Prince Galitzin. 1843. Vol. I, pag. VIII.

proth est le seul écrivain qui pense que le nord de la presqu'île du Kamtschatka a été peuplé par des Indiens venus d'Amérique. Il donne à ces tribus le nom d'*Américains Polaires en Asie*[1].

Les Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique et ceux de l'intérieur, établis dans les régions à l'ouest des Montagnes Rocheuses, ne ressemblent point aux Indiens habitant les pays à l'est des mêmes montagnes, et désignés sous le nom de Peaux Rouges. Les Indiens de l'ouest, depuis le détroit de Behring jusqu'à l'extrémité des Californies, ont une teinte bistre extrêmement foncée; plusieurs peuplades sont même presque aussi noires que les nègres d'Afrique. Ce n'est qu'en arrivant aux provinces de la Nouvelle Espagne, que cette nuance est remplacée par la couleur jaune cuivrée et olivâtre particulière aux Aztèques du Mexique.

On trouve parmi les Indiens de la côte du nord-ouest deux races distinctes; celle du nord qui habite depuis le détroit de Behring jusqu'aux rives du Rio Colombia, et celle du sud qui occupe la région méridionale de l'Orégon et la Californie jusqu'au Rio Colorado et à la Haute

[1] Voir Klaproth : Asia Polyglotta, pag. 332.

Sonora. La première affecte plus spécialement le type asiatique. Les Indiens qui la composent sont de taille moyenne; ils ont la face large, le front déprimé, les pommettes saillantes, les yeux très-écartés et fendus en amande, le nez aquilin, la bouche grande et le menton terminé en pointe. La seconde se rapproche davantage du type européen. La taille de ces Indiens est plus élevée, ils ont le front plus droit et l'angle facial plus ouvert; chez un petit nombre seulement les lèvres et le nez sont légèrement épatés. La race méridionale est plus noire encore que celle du nord; mais sa nuance, quoique très-foncée, n'a rien du brillant qui distingue les nations africaines, et l'on ne saurait mieux la comparer qu'aux teintes mates produites par la sépia.

Les Indiens pêcheurs, résidant sur les bords de la mer et les rivières, sont généralement moins bien conformés et moins courageux que ceux des tribus de l'intérieur qui vivent des produits de la chasse. L'habitude d'être accroupis le long des fleuves, et quelquefois dans l'eau pendant des journées entières, rend leurs jambes cagneuses et leurs membres grêles; l'humidité développe, en outre, chez la plupart, des engorgements froids, et des maladies rhumatismales et scrofuleuses, dont l'usage du cheval et les exer-

cices corporels exemptent les chasseurs, qui habitent d'ailleurs des contrées plus sèches. Mais aucune de ces tribus n'est à l'abri des ravages de la syphilis.

Cette affection, sans nul doute, originaire d'Amérique, paraît être constitutionnelle, même chez des peuplades qui n'ont jamais été en contact avec les blancs. Toutefois il faut remarquer qu'elle est loin d'avoir dans ces contrées la gravité qu'elle acquiert en Europe. Malgré les plaies hideuses qu'elle occasionne, les indigènes peuvent continuer leurs travaux; et bien qu'ils ne tentent aucun moyen de guérison, ils vivent même assez longtemps, à moins que des Européens ne leur fournissent des spiritueux, dont l'usage, dans cet état, entraîne inévitablement la mort.

On voit que la syphilis seule n'est pas un obstacle à la prolongation de la vie, et que, pour devenir mortel, le virus a besoin d'être développé par la présence d'une nouvelle maladie. Aussi, lorsque la petite vérole, les fièvres tremblantes, le choléra, ou toute autre affection semblable, viennent s'enter sur ces organisations déjà minées, il en résulte des mortalités telles, qu'on peut prédire dès à présent l'extinction totale de ces races, si elles restent abandonnées à elles-mêmes.

En 1832, des fièvres intermittentes emportèrent plus de dix mille personnes parmi les Indiens Tchinoucks ou Têtes-Plates, qui habitent les eaux inférieures du Rio Colombia. En 1834, une maladie semblable au choléra fit périr plus de douze mille individus dans la vallée de los Tulares de la Californie ; enfin, en 1836, la plaine arrosée par le Rio del Sacramento perdit par la fièvre près de huit mille habitants. Les Missions espagnoles, où les Indiens se trouvaient réunis au nombre de trente mille, malgré leur proximité des lieux décimés, furent seules épargnées, grâce aux soins des Missionnaires.

Dans les tribus indiennes du Nord-Ouest, il n'existe aucune grande nation comparable à celles que l'on retrouve encore aujourd'hui à l'est des Montagnes Rocheuses, bien que les colons de l'Amérique Anglaise et des États-Unis leur fassent une guerre funeste en introduisant parmi eux l'usage des armes à feu et des liqueurs spiritueuses. Nous donnons ici l'énumération détaillée des tribus indiennes de la côte nord-ouest de l'Amérique, du Territoire de l'Orégon et de la Californie : les pays qu'elles occupent sont marqués sur la grande carte générale qui accompagne cet ouvrage.

TABLEAU DES TRIBUS INDIENNES

DE LA CÔTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE, DU TERRITOIRE DE L'ORÉGON ET DE LA CALIFORNIE.

NOMS DES INDIENS.	PAYS QU'ILS HABITENT.	NOMBRE.
Kaloches et Kiganis	Côtes et îles de l'Amérique Russe	4,000
Tokalis	Le Nord de la Nouvelle Calédonie	4,000
Ouakichs	Grande île de Quadra et Van Couver	20,000
Atnas	De la rivière Simpson à la rivière Fraser	3,000
Koutanis ou Arcs-Plats	Près du fort et du lac de ce nom	400
Pend'oreilles ou Kellespem	Au-dessous du fort Colville	500
Saalis ou faux Têtes-Plates	Sur la rivière de ce nom au pied des Montagnes Rocheuses	200
Gens des Chaudières	Près du lac Schouchouap au-dessous des Dalles	500
Spokans	Au-dessous du fort Okanagam à l'Est	500
Cœurs d'Alène	Près du lac et de la montagne de ce nom	400
Sinipouals	Près des grands rapides du Rio Colombia	400
Okanagams	Près du fort de ce nom	500
Piscaous	Sur la petite rivière de ce nom à l'Ouest de la Colombie	800
Serpents ou Saaptins, Monquis, Bonacks et Youtas	Toutes les branches du Rio Colombia ou Sud-Est et les environs du lac Salé au Timpanogos	10,000
Nez-Percés	Près du fort de ce nom, à la jonction des deux branches du fleuve	2,000
Klikatas et Oualla-Oualla	Au-dessus du fort des Nez-Percés	1,500
Kayouses	Près du grand détour de la Colombie	200
Hauts-Tchinouks	Près des cascades du Rio Colombia	1,000
Tchinouks d'en-bas	Des cascades jusqu'à la mer, Bas-Tchinouks	300
Sinahoumez (en 12 tribus)	De la rivière Fraser à la baie de Puget	2,500
Nesquallis	De la baie de Puget à la pointe Martinez	1,200
Chekilis et Quinayat	Près du havre de Gray et la rivière Chekilis	700
Clakemas et Kaoulis	Sur le Ouallamet et la rivière Kaoulis	500
Killimous et Kalapouyas	Au Sud du Rio Colombia	2,000
Umpquas (3 tribus)	Sur la rivière de ce nom et la rivière aux Vaches	1,200
Toutounis ou Coquins	Sur la rivière de ce nom et dans l'intérieur des terres	500
Klamacs	Sur la rivière de ce nom et dans l'intérieur des terres	2,000
Sastés	Dans l'intérieur au Nord de la Californie	400
Klinklas et autres	Sur la rive Nord du Rio del Sacramento	1,800
Indiens réduits	Dans les Missions et les Pueblos de la Californie	7,000
Tulareños	Habitant la grande vallée de los Tulares de la Californie	20,000
	Total	90,000

La plupart des tribus se subdivisent en fractions obéissant à des petits chefs ; il résulte de cette division une infinité de dialectes distincts, n'ayant souvent entre eux aucune espèce d'analogie, et dont il est impossible de retrouver la source. Ce phénomène a lieu non-seulement pour des tribus éloignées, mais même pour des peuplades tout à fait limitrophes et habitant les îles très-voisines d'un même Archipel. Nous donnerons plus loin quelques détails tout à fait spéciaux sur la philologie et les idiomes des Indiens de la Californie.

Les tribus indiennes de l'Amérique Russe, à partir du mont Saint-Élias, sont désignées sous le nom de Ougoulamiouts, Tongouses et Kalouches. Ces derniers, ainsi que les Kiganis, habitent plus particulièrement l'île de Sitka et les Archipels du Roi George et du Prince de Galles. Ces nations sont reconnaissables à une ouverture parallèle à la bouche et large de trois doigts qu'elles se pratiquent à la lèvre inférieure. On introduit par cette ouverture un morceau d'os ou de bois poli que l'on fait ressortir par la bouche, en isolant complétement la face interne de la mâchoire inférieure. On ne connaît point d'explication plausible de cette mutilation, qui, chez les Indiens, passe pour un signe de noblesse.

Les Indiens Koumchaouas, Haïdas, Massettes et Skidegats, de l'île de la Reine Charlotte, déploient une grande habileté dans la construction de leurs armes, de leurs pirogues, et surtout dans la manière dont ils sculptent, à l'aide de couteaux et souvent de cailloux tranchants, les vases et les pipes faites d'une espèce de pierre noirâtre, ayant la consistance de l'albâtre. Nous avons vu des pipes de plus d'un pied de long, sur lesquelles se trouvaient sculptées sept ou huit figures entrelacées, représentant des chasses et des combats. La nourriture de ces tribus consiste principalement en saumon et en pommes de terre qu'ils récoltent en abondance [1].

Les Indiens de la côte ou de la Nouvelle Calédonie, les Tokalis, les Chargeurs (*Carriers*), les Schouchouaps, les Atnas, appartiennent tous à la nation des Chipeouaïans dont la langue est en usage dans le nord du Continent jusqu'à la baie d'Hudson et à la Mer Polaire. Quoique forts et courageux, ces Indiens n'ont pas adopté le genre de vie nomade de la plupart des tribus. Ils habitent dans des loges de soixante pieds de long, construites avec des troncs de sapin et recouvertes d'écorces d'arbres. Leurs moyens de subsis-

[1] Voir dans ce volume la vignette n° 8.

tance consistent dans la chasse et la pêche du saumon. Pour prendre le poisson, ils établissent en travers des petites rivières, des chaussées au milieu desquelles ils laissent un passage étroit; ils placent au-dessous un panier, ayant la forme d'un entonnoir renversé, avec une porte à bascule dans le fond; ce panier communique avec un autre plus grand. Lorsque ce dernier est rempli, les pêcheurs le vident sur le sable et tuent les saumons à coups de bâton. On les partage en deux, et on les fait ensuite sécher au soleil et fumer, puis les femmes les aplatissent entre deux pierres et les disposent en paquets fortement cordés, pour leurs échanges et la provision d'hiver.

On trouve chez les Atnas de la Nouvelle Calédonie un usage singulier, qui rappelle une coutume des Hindous. Lorsqu'un homme meurt, on brûle son corps, et sa femme, couchée sur son cadavre, est obligée de conserver cette position jusqu'à ce que la chaleur devienne intolérable. Souvent même les parents du défunt, pour l'empêcher de se lever, l'attachent sur le corps, et ne la délivrent que lorsqu'elle est couverte de brûlures profondes. Dès cet instant, elle devient esclave du plus proche parent de son mari, et ce n'est qu'au bout de deux ou trois ans qu'elle reconquiert sa liberté et le droit de se remarier.

Un devin ou sorcier assiste à la cérémonie, près du bûcher, en faisant des gestes bizarres accompagnés d'imprécations. Avant que la combustion commence, il approche de la bouche du mort ses deux mains à demi fermées, afin de recevoir son âme, puis se tournant vers son plus proche parent, il ouvre les mains et souffle sur lui, comme pour lui communiquer l'esprit du défunt, dont l'héritier prend dès lors les armes et le nom. Après la combustion, les cendres sont recueillies avec soin, placées dans une corbeille de jonc, et portées par les parents dans toutes les migrations de la tribu.

Quelques peuplades du Nord, telles que les Sikanis, enterrent leurs morts; d'autres choisissent pour leurs caciques les sépultures les plus étranges. Il y a quelques années, un chef des Indiens du Sang ayant été tué dans un combat, ses funérailles présentèrent le spectacle terrible que nous allons essayer de décrire.

Pour se faire une idée du lieu de la scène, il faut se figurer sur le dernier plan, des montagnes de quatre à cinq mille mètres de haut, couronnées de neige à leurs sommets et chargées sur leurs flancs d'arbres magnifiques; au pied de ces montagnes, un torrent impétueux et d'une effrayante profondeur; en deçà un plateau de prairie;

derrière le plateau, des petits bois de chênes et de pins, entre lesquels s'élevaient les loges des Indiens formées de pieux recouverts de peaux de buffle représentant diverses figures d'animaux.

Sous la plus belle de ces tentes, entouré des femmes de la tribu, reposait le cadavre du chef, peint de couleurs éclatantes, revêtu d'une robe de bison, et ses longs cheveux relevés en panache, indice de sa dignité. Après que le cacique appelé à lui succéder eut débité, en accompagnant ses paroles de gestes expressifs, une sorte d'oraison funèbre, où il appelait le défunt l'aigle de la tribu, et comparait sa valeur à celle de l'ours et sa prudence à celle du castor, le cadavre fut solidement attaché sur son plus beau cheval à l'aide de lanières de peau de cerf. On plaça sa lance dans une main, son arc dans l'autre, les chevelures de ses ennemis à l'arçon de sa selle, à son cou et sur ses bras ses colliers de verre et ses ornements de cuivre; puis on le conduisit, au milieu des gémissements des femmes, sur le plateau, où les guerriers à cheval formaient un demi-cercle dont les deux extrémités aboutissaient au torrent. Le cheval prit place au centre de ce demi-cercle, et les cavaliers agitant leurs armes, entonnèrent leur chant de guerre, dont rien ne saurait rendre l'expression sauvage. Le cheval

épouvanté bondit sur le plateau, emportant le cadavre, auquel chacun de ses mouvements imprimait une oscillation en avant et en arrière. Arrivé au bord du précipice, il recula, les naseaux en feu, puis revenant brusquement sur ses pas, il essaya de rompre le rempart vivant qui l'enserrait et qui se rétrécissait toujours derrière lui. Plusieurs fois l'animal renouvela le même trajet et les mêmes efforts; mais enfin, frappé de terreur, poursuivi par les hurlements des Indiens et percé par leurs armes, il se précipita avec son fardeau dans le gouffre. Les cavaliers arrêtés sur le bord le virent se briser sur les pointes des rochers, disparaître dans les flots d'écume du torrent, puis ils regagnèrent leurs loges en silence.

Les Indiens du Sang font partie de la grande famille des Pieds-Noirs (*Blackfeet*). Cette nation réside sur les versants orientaux des Montagnes Rocheuses, entre les sources de la Colombie, du Missouri et de la Rivière Jaune; mais elle vient souvent faire des razzias terribles sur les tribus à l'ouest des montagnes. Les Pieds-Noirs sont formés par cinq nations différentes, parlant des langues distinctes, mais se réunissant pour attaquer un ennemi commun, ou repousser ses incursions. Ces tribus se composent des *Gros*

Ventres des Prairies ou *Acapatos*, qu'il ne faut pas confondre avec les Gros-Ventres du Missouri qui parlent la langue Braou, et résident entre la rivière du Vent et la rivière Plâte, des *Gens du Sang*, des *Sursis*, des *Pigans* et des *Pieds-Noirs* proprement dits. La population totale de ces tribus s'élevait, il y a peu d'années, à plus de trente mille individus; mais la petite vérole, la syphilis et les fièvres ont depuis sensiblement réduit leur nombre. Cette nation n'en est pas moins l'effroi des autres Indiens, contre lesquels elle est toujours en guerre, et des blancs eux-mêmes, qui ne se hasardent à traverser la contrée qu'ils habitent, que par bandes de quarante à cinquante hommes armés.

Malgré leur férocité et leur audace, ces Indiens sont extrêmement superstitieux. L'établissement de M. Rowan sur leur territoire en est une preuve frappante. Ce personnage, qui dirige depuis plus de trente ans une factorerie fondée au fort Edmonton par la Compagnie d'Hudson, vit sans défiance avec sa famille et avec quelques Français Canadiens, au milieu des loges renfermant douze et quinze mille Pieds-Noirs. Il a su prendre sur l'esprit des indigènes un tel ascendant, que ceux-ci, le regardant comme un être surnaturel, lui adressent des prières, lui offrent

des sacrifices, et viennent quelquefois de deux et trois cents lieues le consulter sur leurs affaires et sur leurs alliances.

Le même esprit superstitieux qui protége M. Rowan contre les Pieds-Noirs, occasionna au fort Thompson la mort d'un autre agent de la Compagnie, nommé M. Black. En mai 1840, un Indien Schouchouap, arrivé de plus de cent lieues exprès pour le rencontrer, s'approcha de lui avec un fusil, l'ajusta à bout portant, et l'étendit roide mort. Il tenta ensuite de se soustraire, par la fuite, au châtiment qu'il méritait; mais les Indiens Nez-Percés, fort attachés à l'agent anglais, s'étant mis à sa poursuite, ne tardèrent pas à le rejoindre. Pressé d'avouer le motif du crime, l'assassin se borna à dire que M. Black lui avait jeté un sort! Les autres Indiens le tuèrent sur place à coups de flèches.

La tribu la plus nombreuse des territoires de l'Orégon est la nation Ouakich, établie sur la grande île de Quadra et Van Couver, et qui ne compte pas moins de vingt milles âmes. Ces Indiens sont presque tous pêcheurs; leur taille est moyenne, et leur crâne aplati sur les côtés, ce qui donne à l'ensemble de la tête une forme pyramidale, fait ressortir les sourcils, et imprime aux pommettes une plus grande largeur; ils

ont les membres inférieurs légèrement arqués, les chevilles très-saillantes, et la pointe des pieds tournée en dedans, difformité qui provient de la manière dont ils sont assis dans leurs canots. Ces Indiens enduisent leur corps d'huile de baleine, et se peignent avec des ocres. Dès que leur barbe commence à pousser, ils l'arrachent à l'aide de deux petites coquilles en guise de pinces; en revanche, ils prennent le plus grand soin de leurs cheveux. Dès leur enfance, ils se font dans le lobe inférieur des oreilles et la cloison du nez plusieurs trous dans lesquels ils passent des coquillages et des ornements en cuivre. Aux chefs seuls est réservé le privilége de se teindre de plusieurs couleurs, et de représenter sur leur corps différentes figures d'animaux.

Les Ouakichs vont nus presque toute l'année. Au fort de l'hiver seulement, ils se couvrent de peaux de loutres, d'ours et de renards, ou de manteaux faits avec les fibres de l'écorce du cyprès, mêlées à la laine de chien ou de mouton des montagnes. Un jupon court et un manteau de même étoffe composent le vêtement des femmes. Les Indiens de l'île de Quadra et particulièrement ceux de Noutka confectionnent des ouvrages de vannerie remarquables; ils tissent des chapeaux et des corbeilles sur lesquels ils dessinent avec

des joncs de diverses couleurs, des scènes empruntées à la pêche et à la chasse de la baleine[1]. Lorsqu'ils se disposent à partir pour la guerre, les hommes revêtent une tunique en peau de cerf, impénétrable aux flèches, et exactement semblable à celles employées dans la Nouvelle Espagne par les compagnies de cavalerie bardées de cuir. Tous les prisonniers que ces tribus se font réciproquement sont réduits à l'esclavage[2].

L'anthropophagie a été longtemps en usage parmi les Ouakichs, et peut-être y existe-t-elle encore. Le chef Maquina, qui joua un certain rôle dans les différends entre l'Angleterre et l'Espagne pour la possession de Noutka, tuait un prisonnier à chaque lune nouvelle. Tous les chefs étaient invités à cette horrible fête. Elle avait lieu dans une vaste salle éclairée par un grand feu que les assistants alimentaient avec de l'huile de baleine, et autour duquel ils dansaient en entonnant des chants guerriers. Après la danse, les chefs allaient se placer sur une estrade, tandis que Maquina, resté seul, les yeux bandés, au milieu de la salle avec ses esclaves, commençait son terrible colin-maillard. L'agilité que déployait le chef

[1] Voir dans l'Atlas le dessin n° 25.

[2] Voir : Navarrete, Viaje de las Goletas, etc. Pag. 128 et 131.

pour s'emparer d'un de ces malheureux, et les efforts de ceux-ci pour lui échapper, formaient la partie la plus curieuse de cette scène. Lorsque Maquina était parvenu à en atteindre un, il l'égorgeait à l'instant, coupait son cadavre en morceaux et les distribuait à ses exécrables convives.

Les Indiens de l'île de Quadra ne sont pas moins hardis à combattre la baleine. Comme ces derniers, ils ne craignent pas de l'attaquer dans de petites pirogues, ayant à peine douze à quinze pieds de long sur deux de large, et qui ne sauraient contenir plus de trois hommes. Une vessie attachée au harpon indique, en flottant sur l'eau, la route que suit la baleine blessée. Lorsque cette bouée plonge, les pêcheurs préparent leurs lances, et dès que l'animal reparaît à la surface, il est percé de nouveaux coups.

Bien que ces Indiens aient une idée très-nette d'une autre vie et d'un Être suprême, ce n'est pas à lui qu'ils adressent leurs hommages, mais au mauvais Esprit, dont ils espèrent détourner la colère par des sacrifices. La forme de leur gouvernement est toute patriarcale, et la dignité de chef, héréditaire. La polygamie est en usage parmi les chefs; mais l'entretien des femmes et les présents exigés par les parents rendent cette coutume fort coûteuse. Les femmes sont d'une fécondité

extrême et jouissent d'une santé robuste. Aussitôt après leur délivrance, elles se jettent dans la mer, où elles nagent souvent pendant plusieurs heures. Les enfants reçoivent à leur naissance un nom qu'ils conservent parfois jusqu'à la puberté. Ils le remplacent à cette époque par un autre, qu'ils changent encore s'il leur survient quelque infirmité corporelle, s'ils deviennent chefs de tribus, ou se signalent dans les guerres par quelques actions d'éclat.

Les Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique, depuis le quarante-sixième degré de latitude au nord de la Californie jusqu'au delà du cinquante-troisième, à la rivière du Saumon, se distinguent par l'usage bizarre d'aplatir la tête de leurs enfants; usage que nous avons déjà signalé en parlant de la nation Ouakich, et qui, étant considéré par les peuplades comme une marque de noblesse, est interdit aux esclaves. Ce procédé, que l'influence du clergé a pu faire disparaître en partie dans les pays où le catholicisme a été introduit, a existé dans l'Amérique du Sud chez les Indiens du Pérou, du Brésil, les Caraïbes des Antilles, et semble exclusif aux peuples du Nouveau Monde; cependant Scaliger, dans son Commentaire de Théophraste (lib. V), affirme que quelques tribus de la Crimée le prati-

quaient autrefois. Il est difficile de lui assigner une cause raisonnable. Cuvier pense que le crâne de l'Américain étant naturellement déprimé et fuyant, de là naît chez lui le désir d'augmenter ce qu'il considère comme le beau idéal de la forme, désir qui le conduit à employer des moyens artificiels.

On lit dans Adair, que quelques tribus de la Caroline et du Nouveau Mexique aplatissent la tête de leurs enfants nouveau-nés en leur chargeant le front de petits sacs de sable dont on augmente insensiblement le poids, tandis que l'occiput repose sur un plan horizontal [1]. Le procédé usité au Pérou, et décrit par Garcilaso de la Vega, est exactement le même que celui dont se servent aujourd'hui les Indiens Tchinouks ; les crânes trouvés dans les anciens tombeaux du Pérou ont en effet une forme identique à celle des Têtes Plates actuels [2].

[1] Voir : Adair, History of the American Indians, et D[r] Scouler, Zoological journal, vol. IV, pag. 304.

[2] Garcilaso de la Vega : Historia del Perú, part. I, cap. 44.

Pritchard, Physical history of Mankind, vol. I, pag. 1, et Zoological journal, vol. IV, pag. 9 et 10.

Journal of the Royal geographical Society, vol. IV, pag. 215, Observations on the Indigenous Tribes of the N. W. Coast of America, by D[r]. Scouler.

Il est à remarquer que les tribus établies au-dessus de la jonction de la branche sud de la Colombie, et désignées sous le nom de Têtes Plates, ont renoncé depuis longtemps à cet usage. Les vrais Têtes Plates sont donc les Indiens de la côte et ceux qui habitent le long des affluents et des eaux inférieures de la Colombie. Leurs tribus principales sont les Klikatas, les Multonomas, les Kaoulis, les Chekilis, les Klatsops, les Killimoucks et les Tchinouks.

Le procédé d'aplatissement adopté par les Indiens de l'Orégon est le suivant : on place l'enfant sur une planche d'une longueur et d'une largeur proportionnées à son corps. Cette planche, qui lui sert de berceau, est garnie de mousse et recouverte d'une peau amollie. Un renflement, destiné à empêcher le menton de tomber sur la poitrine, se trouve à la hauteur du cou. Lorsque le patient est couché sur le dos, on rabat sur son front, au-dessus des arcades sourcilières, une petite planche mince et flexible dont les deux côtés sont garnis de lacets fixés dans les trous latéraux du corps du berceau ; c'est en augmentant graduellement la pression que la difformité est produite. Jusqu'à l'âge de trois ans, les enfants restent presque constamment attachés à la planche. Quelquefois le berceau est creusé en forme

d'auge, et en voyage, les femmes le portent derrière leur dos ou à l'arçon de la selle. L'enfant y est solidement lié, le corps emmaillotté dans de la mousse sèche et quelques fourrures, et les pieds soutenus par un petit renflement situé à la partie inférieure. Un demi-cercle, allant d'un côté à l'autre du berceau, garantit l'enfant contre les accidents qui pourraient résulter d'une chute.

La nature rétablit en partie chez les adultes la forme primitive du crâne. On verra, dans le dessin n° 26 de l'Atlas, que les têtes des jeunes hommes sont beaucoup moins aplaties que celles des enfants. Quelquefois l'aplatissement s'opère d'une manière irrégulière. Ainsi, dans le crâne n° 3, le pariétal de droite a pris plus de développement que celui de gauche. La compression du cerveau exerce sur les facultés de ces Indiens une influence funeste; il n'est donc pas étonnant que de toutes les tribus de la côte, celle des Têtes Plates soit la moins intelligente. Les Européens qui ont résidé parmi eux, et le savant docteur John Mac Loughlin entre autres, ont remarqué qu'ils sont aussi fort sujets à l'apoplexie [1].

Les Tchinouks se divisent en hauts Tchinouks, qui habitent au-dessus des Dalles du Rio Colom-

[1] Voir dans l'Atlas le dessin n° 26.

bia, et en Tchinouks inférieurs, qui occupent les bords du fleuve, depuis le fort Van Couver jusqu'à la mer. Les hauts Tchinouks comptent encore mille individus ; mais la population des Tchinouks inférieurs, qui se composait il y a peu d'années de près de mille loges, ne dépasse pas aujourd'hui trois cents personnes. Les fièvres tremblantes ont emporté des villages entiers ; les animaux eux-mêmes sont soumis à ces influences funestes et dont l'origine est jusqu'à présent assez obscure. Disons, en passant, que, règle générale, on doit, en parlant des Indiens, compter toujours cinq individus par loge, tente, wigwam, ou cabane.

Le jargon ou petit tchinouk que parlent les naturels le long de la Colombie, est composé de mots indiens mêlés d'anglais, et surtout d'une grande quantité de locutions françaises. Plusieurs d'entre eux, notamment les enfants, entendent parfaitement notre langue ; ce qui s'explique par deux raisons : d'abord, parce que la plupart des Canadiens ont, comme nous l'avons déjà dit, épousé des femmes indiennes ; ensuite, parce que les Indiens se trouvent en rapports constants avec les Missionnaires, dont les instructions se font en français. On peut donc affirmer hardiment que d'ici à quelques années notre langue

sera la plus usitée dans le territoire de l'Orégon. Citons, à cet égard, un fait qui nous paraît intéressant et dont nous avons été témoin.

Durant notre exploration du Rio Colombia, nous étions, par une nuit glaciale du mois de décembre, couché au bord du fleuve sur un terrain détrempé, mal abrité sous un canot renversé, mourant de faim, et n'ayant pour toute nourriture que quelques lambeaux de saumon à moitié pourris. A quelques pas plus loin, les trois Indiens qui nous servaient de rameurs, se chauffaient accroupis autour d'un grand feu de bois de sapin qu'ils savent allumer, même au milieu des pluies battantes.

Tout à coup, nous les vîmes, à notre grande surprise, tirer de leur poitrine un petit crucifix en cuivre brillant, et après avoir fait le signe de la croix, entonner ce cantique qu'on nous apprend dans notre enfance :

Heureux le cœur fidèle
Où règne la ferveur !
Il possède avec elle
Tous les dons du Seigneur.

Cet air, chanté si loin de la France, au sein de cette solitude profonde, par de pauvres sauvages, nous fit oublier un instant nos fatigues,

nos privations et l'horrible misère à laquelle nous étions réduit. Rien ne saurait peindre la joie de ces Indiens lorsqu'ils nous virent nous mêler à leurs chants. Pour nous prouver que leur science ne se bornait pas à la connaissance de ce cantique, ils nous en récitèrent plusieurs autres, ainsi que des prières que la *Robe noire* (M. l'abbé Blanchet) leur avait enseignées; puis, nous regardant avec une certaine fierté, ils ajoutaient que les *king Georges* et les *Boston* (les Anglais et les Américains) ne savaient pas cela.

Notre étonnement augmenta en apprenant que ces Indiens ont quelques notions de l'existence de Napoléon, qu'ils doivent sans doute aux Français Canadiens. En échange d'une chemise, j'obtins d'un Multonoma une corne d'élan servant de mesure à poudre, et surmontée de la figure de l'Empereur, grossièrement sculptée avec un couteau. Un autre Indien, au cou duquel était suspendue une pièce de monnaie à l'effigie de Napoléon, nous disait, dans son naïf enthousiasme, que s'il était possible de se rendre à pied auprès du *grand chef des Français*, il se mettrait en route à l'instant même[1].

Les Tchinouks aiment passionnément les jeux

[1] Voir dans ce volume la vignette n° 8.

de hasard et s'y livrent avec fureur. Ils ne sont pas moins superstitieux que les Pieds Noirs. S'ils tombent malades, ils font venir le devin ou sorcier, afin qu'il pratique sur eux *l'Atamanoua* ou *médecine*, cérémonie bizarre qui a lieu au bruit assourdissant du tambour, et consiste en chants, danses, cris et évocations. Les malades inspirent une telle crainte à ceux qui les soignent, à cause de la faculté qu'on leur suppose de pouvoir jeter des sorts, qu'on ne se refuse à satisfaire aucun de leurs désirs, même les plus extravagants, et que souvent, au milieu d'une fièvre brûlante, on les plonge dans les eaux glacées du fleuve.

Ces Indiens n'ont qu'une idée confuse de Dieu; leurs prières s'adressent à des figures d'hommes ou d'animaux grossièrement représentées sur des morceaux de bois, et auxquelles ils attribuent une puissance surnaturelle. Ils professent pour le loup des prairies un culte particulier ; cet animal se trouve sculpté à la tête de presque tous les canots tchinouks du Rio Colombia. Les Tchinouks ne brûlent point leurs morts, mais ils leur donnent une sépulture digne d'un peuple qui passe sur l'eau la plus grande partie de sa vie. Dès qu'un d'entre eux a expiré, on remplit ses narines d'une espèce de coquillage nommé *aïqua*, et l'on attache sur ses paupières des bandelettes de grains

de verre ou d'étoffe. Le cadavre, revêtu de ses plus beaux vêtements, est ensuite enveloppé dans des peaux d'animaux ou des couvertures de laine, et placé la face tournée vers la terre et la tête suivant le cours de la rivière, dans un canot recouvert d'écorces, élevé sur quatre pieux et soutenu par des barres transversales. Des branches d'arbres, plantées autour de ce sépulcre aérien, supportent tous les objets dont le mort a fait usage pendant sa vie : son arc, ses flèches, son fusil, sa hache, sa chaudière. Pendant plusieurs semaines les parents, les femmes, les enfants du défunt viennent auprès du cercueil pleurer et pousser des gémissements dont rien ne saurait rendre l'effet lugubre lorsqu'on les entend la nuit le long des rivières ou du fond d'une forêt. Sur la rive droite de la Colombie, et à quelques lieues de son embouchure, on aperçoit un énorme rocher couvert de canots indiens servant de sépulture et appelé le *Mont des Cercueils*[1].

Les Tchinouks, ainsi que tous les Indiens pêcheurs, mènent une vie paisible ; ils n'ont rien du caractère aventureux des tribus établies au pied des Montagnes Rocheuses. Parmi ces dernières, un chef se vante sans cesse des guerriers qu'il a

[1] Voir dans l'Atlas la carte n° 18.

vaincus et des femmes qu'il a enlevées. S'il revêt sa robe de bison, il étale avec orgueil les chevelures fixées sur le cuir de ses manches, au moyen de broderies faites en nerfs d'antilope et en pointes de porc-épic teintes de brillantes couleurs; car, de même que les chevrons d'un soldat indiquent en Europe le nombre de ses années de service, les chevelures dont les bras de l'Indien sont couverts, indiquent ici le nombre d'ennemis qu'il a *scalpés*.

Pour scalper, les Indiens se servent d'un couteau ou d'un os tranchant; ils circonscrivent le front et la peau au-dessus des oreilles, puis prolongent l'incision jusqu'à la partie inférieure du cou, entre les deux omoplates; ils saisissent alors fortement par derrière le lambeau de chair et, appuyant le pied sur les épaules de l'ennemi couché la face contre terre, ils enlèvent d'un seul morceau tout le cuir chevelu. Ils le font sécher avec soin, tannent l'intérieur, et dans leurs fêtes les guerriers portent avec orgueil au bout d'une perche ces horribles trophées. Cet affreux dépouillement du crâne pratiqué sur un homme vivant ne cause pas toujours sa mort, et Washington Irving a conservé le nom d'un vaillant trappeur, Edward Robinson, engagé Astorien, qui avait été scalpé par les Sioux.

L'esclavage est établi chez les Indiens de la côte de l'Amérique. Le prix d'un esclave mâle ne dépasse guère la valeur de quatre ou cinq couvertures en laine blanche, soit unies, soit à raies de couleurs assez grossières ou de deux livres de poudre ; mais les femmes se vendent un peu plus cher. La plupart des colons blancs sont mariés avec des esclaves indiennes qu'ils ont achetées : ces Squaws se trouvent bien plus heureuses que d'épouser des Indiens, et sont en général très-adroites et fort laborieuses. Dans quelques tribus, les proches héritent au détriment des enfants. Il y a des peuplades, telles que celle des Nez Percés, qui abandonnent ou laissent mourir de faim leurs vieillards. Les Esquimaux ont une coutume plus barbare encore : ils tuent souvent leurs vieux parents afin, disent-ils, qu'ils laissent plus vite un monde où ils ne font que souffrir, et pour qu'ils aillent auprès du Grand Esprit jouir d'une vie meilleure.

On comprend sous le nom général de Killimous, les Indiens du sud du Rio Colombia, tels que les Nahelems, les Nikas, les Kaouais, les Alsiias, les Umquas, les Klamaks, les Toutounis et les Sastés. Ces deux dernières peuplades se sont jusqu'à présent montrées hostiles aux caravanes des blancs. L'expédition que la Compagnie d'Hud-

son envoya pour la première fois en 1829, dans les régions occupées par ces Indiens, eut à repousser de leur part plusieurs attaques. En 1830, le parti américain de M. Smith fut presque entièrement détruit par les Klinkas, tribu fixée au nord du Rio del Sacramento. Depuis cette époque, les fièvres ayant considérablement affaibli le nombre de ces peuplades, les Français Canadiens ont pu venir trapper avec sécurité en Californie jusqu'au port de San Francisco.

CHAPITRE XII.

Tribus indiennes de la Californie. — Migrations des Aztèques. — Las Casas grandes. — Différences des races. — Variétés des idiomes. — Mythologie.—Calendrier des Indiens.—Superstitions. — Chants, fêtes, jeux et combats; mœurs et coutumes.—Influence bienfaisante des Missionnaires. — Admirables résultats obtenus par les Franciscains et les Jésuites.

De tous les Indiens de la côte occidentale de l'Amérique, les indigènes de la Californie sont ceux qui ont été étudiés avec le plus de soin. Les Jésuites et les Franciscains espagnols qui ont résidé longtemps au milieu d'eux, ont fourni sur

leurs mœurs et leurs usages des renseignements précieux ; toutefois, les recherches auxquelles se sont livrés ces savants religieux n'ont pu les amener à résoudre le problème de leur origine. Quelques auteurs, Torquemada, Clavigero et Siguenza, entre autres, pensent que ces peuplades sont originaires de l'Asie, et que c'est de cette partie de l'Amérique que sont sortis les Aztèques et les Chichimèques qui fondèrent, vers la fin du douzième siècle, l'empire de Mexico[1]. En 1160 environ, les Aztèques opérèrent leur migration de la Californie au Mexique, en traversant les Rios Colorado et Gila, au sud desquels on trouve encore aujourd'hui les ruines d'une de leurs stations[2].

Ces édifices, nommés dans le pays *las Casas grandes*, ont trois étages; il n'existe point de portes au rez-de-chaussée ; on pénètre dans l'intérieur avec des échelles par les fenêtres du second étage. Cette précaution avait paru nécessaire pour résister plus aisément aux attaques des tribus hostiles. Plusieurs des *Casas grandes* sont bâties en pierres qui ont deux et trois mètres en carré ;

[1] Voir le P. Torquemada, Monarquía Indiana, lib. 1, cap. 14 et 15. Madrid, 3 vol. in-fol., 1723.

Siguenza : Historia del Imperio Chichimeca.

Storia antica del Messico dell' abate Clavigero, t. I, pag. 157.

[2] Voir dans l'Atlas la carte générale n° 1.

les planchers sont formés avec des poutres de pin. Une tour de garde était élevée au centre de l'édifice pour surveiller les mouvements de l'ennemi; enfin, un fossé et une muraille de sept pieds d'épaisseur dont il reste quelques vestiges, environnent tout le bâtiment. En faisant des fouilles, on trouve encore des idoles, des poteries, des armes, et des miroirs en pierres polies nommés Itztli.

Les Aztèques se fixèrent à Culiacan, et plus tard s'étendirent à l'est vers Zacatecas. En 1325, le roi des Chichimèques, déjà établi depuis soixante ans au bord des lacs, fonda la ville de Mexico; mais ce ne fut qu'en 1352 que le chef aztèque Acamapitzin fut élevé à la dignité de roi. Ce dernier doit être considéré comme le fondateur de l'empire de Anahuac.

Toutefois, en comparant attentivement les races d'Indiens du Mexique et celles de la Californie, il est difficile d'admettre qu'elles aient une origine commune. Il existe entre elles des différences tout à fait caractéristiques. Ainsi, les Californiens sont presque noirs; la position de leurs yeux et l'ensemble de leur visage leur donnent avec les Européens une ressemblance assez marquée, tandis que les Indiens Mexicains ont la peau jaunâtre, les yeux fendus obliquement, et une

physionomie semblable à celle des Asiatiques.

Les Californiens, longtemps anthropophages, ont toujours été plongés dans l'ignorance la plus profonde; les Mexicains, au contraire, bien qu'ils offrissent des sacrifices humains à leurs dieux, n'ont point connu l'anthropophagie, et se sont élevés progressivement jusqu'à la civilisation; ils possédaient les notions complètes de l'écriture, de la peinture, de l'astronomie, de l'architecture, et connaissaient l'art de travailler les métaux; enfin, tous les Indiens Aztèques ou Chichimèques parlent la même langue; tandis qu'en Californie il existe une telle diversité dans les dialectes, que, sur une étendue de deux cents lieues occupée par les Missions, on trouve plus de cent idiomes complétement distincts. Dans la seule Mission de San Josè, nous avons compté plus de quarante Indiens se servant de dialectes différents. Dans celle de San Juan il y avait des Indiens appartenant à plus de quinze tribus.

Le Père Boscana rapporte qu'un Cacique trouvant ses Indiens trop nombreux pour le territoire qu'il occupait, partagea sa tribu en deux parties. Il se réserva le commandement de l'une, et confia l'autre à sa fille, en lui ordonnant d'aller chercher des terres plus à l'est. Avant de se séparer, la tribu nouvelle composa une langue entière-

ment distincte de celle de la tribu dont jusqu'alors elle avait fait partie. Le phénomène de la multiplicité des idiomes avait frappé les premiers missionnaires qui, ainsi que leurs successeurs, en recherchèrent inutilement la cause[1].

Les Indiens de la Californie, depuis le nord du Rio Sacramento jusqu'au cap San Lucas, appartiennent tous à une même famille, et s'ils diffèrent par leur langue, partout leurs caractères physiques, leurs mœurs et leurs usages sont les mêmes.

Ces Indiens n'ayant aucune idée de l'écriture, leur histoire se transmet par tradition. Les chants dans lesquels elle se conserve, sont rédigés dans une langue dont les chefs et les sorciers seuls ont l'intelligence, et qui n'a pas le moindre rapport avec le dialecte en usage de nos jours dans le reste de la tribu. La signification de leurs jeux et de certaines danses n'est également connue que d'un petit nombre d'adeptes. Il existe cependant parmi ces indigènes des signes conventionnels à l'aide desquels ils peuvent indiquer, soit sur une corbeille tressée, soit sur une ceinture

[1] Historia de las costumbres gentílicas de los Indios de California. Manuscrit précieux du R. P. Boscana de la mission de San Juan Capistrano. (Entre nos mains.)

en plumes, la valeur des objets. En traçant sur les arbres ou sur la terre certaines figures, ils trouvent également moyen de se mettre en communication, de se donner rendez-vous en divers endroits pour voler les chevaux, attaquer leurs ennemis ou célébrer des fêtes. Ils emploient aussi une sorte de télégraphie de nuit formée par des feux allumés sur des collines, et dont le nombre, l'éclat et la couleur produits par la combinaison de plusieurs combustibles, sont autant de signes qu'ils comprennent parfaitement, et qui échappent à l'Européen.

Voici, sur la mythologie des races du Sud, les renseignements que nous avons pu recueillir des indigènes, chez les Franciscains et dans les archives des Missions. Suivant cette tradition, il n'y avait au monde, dans le principe, que deux êtres qui étaient frère et sœur, l'un formant le ciel et l'autre la terre. Les choses à cette époque n'étaient point dans l'état où elles se trouvent aujourd'hui. Une obscurité complète régnait partout; il n'y avait ni soleil, ni lune, ni étoiles. Le frère s'approcha de la sœur, et, lui présentant la lumière, il lui dit qu'il voulait cohabiter avec elle. De leur commerce naquirent, en différentes fois, les pierres de toute espèce, et surtout les cailloux tranchants dont les Indiens arment leurs flèches,

les plantes, les arbres; et enfin, après toutes les choses existantes, un être animé nommé *Oïot*. Cet Oïot engendra un grand nombre d'enfants dont il fut le père et le chef; on ignore quelle fut la mère de ces enfants; les Indiens se bornent à dire que ces êtres étaient d'une nature différente de la leur. A mesure que la famille d'Oïot augmentait, la terre s'agrandissait du nord au sud. C'est ici le lieu de remarquer que les Indiens de Californie croient que leurs ancêtres sont venus du Nord, ce qui est une nouvelle et forte présomption de leur origine asiatique.

Oïot étant devenu vieux, les hommes de sa tribu, mécontents de son gouvernement, l'empoisonnèrent avec des herbes vénéneuses, puis ayant brûlé son cadavre, ils se réunirent pour élire un chef en sa place. Pendant qu'ils délibéraient, ils virent planer sur leurs têtes une figure, ombre ou fantôme qui ne leur ressemblait aucunement. Ils lui demandèrent s'il était leur roi Oïot: « Non, « répondit l'apparition; je suis un chef bien au« trement puissant, j'habite là-haut, et me nomme « *Chinigchinig;* c'est moi qui ai tout créé, et bien« tôt je formerai des êtres qui seront bien diffé« rents de ce que vous êtes. » Il ajouta que dès ce moment il leur accordait le pouvoir de créer les animaux et les plantes dont ils pourraient

avoir besoin. Chinigchinig, en achevant, prit un peu de boue au bord d'une lagune et en forma plusieurs hommes et plusieurs femmes d'où descendent les Indiens actuels. Le grand Être leur dit alors : « Celui qui ne croira pas en moi et qui « ne m'obéira pas sera sévèrement châtié; je le « ferai déchirer par les vipères et dévorer par les « ours. » Il leur indiqua ensuite les lois et les règles qu'ils devraient observer. La première de ces recommandations fut de lui ériger un temple où ils devraient l'adorer et lui offrir des sacrifices. Ce grand Être, suivant les Indiens, n'a eu ni père ni mère, son origine est entièrement ignorée; ils croient qu'il est présent partout, qu'il voit tout, même au milieu des nuits obscures; qu'il est invisible à tous les yeux qu'il est l'ami des bons, et qu'il châtie les méchants. Quant aux descendants d'Oïot, la plupart des Indiens assurent que Dieu transforma leur nature et les rendit en tout semblables à eux.

Ces Indiens ont aussi une idée du déluge. Il est mentionné dans leurs chants qu'à une époque très-reculée la mer sortit de son lit et couvrit les vallées. Tous les hommes et les animaux périrent, à l'exception de quelques-uns qui s'étaient réfugiés sur une haute montagne où l'eau ne parvint pas; les Indiens ajoutent qu'un pareil désastre

n'est plus à craindre, Chinigchinig ayant décidé qu'il n'y aurait pas d'autre inondation.

Les pères accoutument de bonne heure leurs enfants aux exercices du corps et au maniement de l'arc et de la lance, et leur inculquent en même temps des principes de morale fort sage, leur apprenant à haïr le mensonge, à ne point faire de mal aux autres, et surtout à respecter les vieillards. En naissant, les enfants indiens sont presque blancs; leur couleur est celle des mulâtres ou quarterons très-clairs; mais ils noircissent en grandissant. Lorsqu'ils ont atteint sept à huit ans, on les place sous la protection d'une divinité choisie presque toujours parmi les animaux, et dans laquelle ils doivent mettre leur confiance; on ne les consacre jamais au dieu principal Chinigchinig, parce qu'il est invisible. A l'âge de la puberté, on les entoure de sorciers et de devins. Ces derniers leur font prendre un breuvage enivrant, composé ordinairement avec une plante de la famille des solanées assez semblable au tabac, et dont les Indiens fument les feuilles sèches. Quand le jeune homme est parvenu au paroxysme de l'ivresse, les sorciers l'empêchent de s'endormir, entretiennent son excitation cérébrale et lui demandent sans relâche s'il ne voit pas le lion, l'ours, le cerf, l'aigle ou le loup de prairies.

On conçoit que ce malheureux, épuisé par la fatigue de l'ivresse, est assez naturellement conduit à avoir des hallucinations qu'on accepte comme un présage, et qu'on interprète en conséquence. Les devins, à l'aide de plantes réduites en pâte, forment sur les bras et la poitrine du jeune homme, la figure de l'animal auquel il est consacré, et mettent le feu à cette espèce de moxa; une fois la combustion complète, ils frottent la plaie avec des sucs d'herbe diversement colorés, et ce stigmate devient ineffaçable.

Pour apprendre à *devenir hommes*, les jeunes gens s'accoutument de bonne heure à souffrir les plus dures privations et à endurer les plus cruels tourments. Ils ne s'approchent jamais du feu, afin de s'aguerrir contre les intempéries des saisons, et ne mangent que les aliments les plus grossiers; mais ce qui est à peine croyable, c'est qu'ils se flagellent le corps avec des poignées d'orties, et se placent tout ensanglantés au milieu de fourmilières où ils restent comme morts sans bouger ni pousser un cri. Quelques-uns s'infligent ce supplice plusieurs fois. Après l'avoir subi, ils disent qu'ils sont *tannés*, et que les flèches de l'ennemi ne peuvent plus les atteindre. L'éducation que reçoivent les jeunes filles ne diffère pas essentiellement de celle des garçons. On leur enseigne à

être humbles et soumises, à recueillir et à préparer les grains, à coudre les peaux d'animaux, à tresser les nattes et les corbeilles, et à vaquer à tous les soins du ménage. On tatoue les femmes autour des yeux, de la bouche, des seins, et sur les bras, en enfonçant une épine dans la peau, de manière à faire sortir une goutte de sang, et en frottant la place avec du charbon pilé. Les Indiennes considèrent comme un ornement les lignes bleues que ce mélange produit.

La terreur que les sorciers inspirent est si grande, que les Indiens n'hésitent pas à leur livrer leurs filles, et vont jusqu'à défendre à celles-ci de leur opposer aucune résistance. Ces sorciers prétendent être issus du loup de prairies (coyote), et ils attribuent à leur origine l'usage où ils sont de manger de la chair humaine. Il est très-rare de trouver d'autres Indiens qui n'aient pas cet usage en horreur. Lorsqu'un jeune homme veut se marier, il commence par tourner pendant plusieurs jours autour de la loge de celle qu'il convoite. Cette formalité remplie, il pénètre dans la cabane et offre son présent, consistant en peaux de loutres ou en grains de verre. Il est dès lors admis à habiter avec les parents de sa fiancée, à la condition de leur apporter chaque jour quelques aliments. Pendant ce temps, la jeune fille se lève

de bonne heure, va se baigner tous les matins dans le ruisseau voisin, et se livre avec ardeur aux soins domestiques, afin de donner d'elle une idée avantageuse à son prétendu. Au bout de quinze jours environ, toutes les loges se réunissent. Les sorciers enlèvent à la jeune fille les colliers et les coquillages qu'elle porte au cou, aux bras et aux oreilles ; ils lui attachent une ceinture autour des reins, et lui mettent sur la tête une couronne de plumes renversées. C'est en cet état qu'elle est remise à son mari; toutefois, avant de se séparer d'elle, ses parents ont soin de lui recommander la fidélité conjugale, lui représentant le déshonneur qui rejaillirait sur sa famille, si elle manquait à ses devoirs, et les châtiments qu'elle attirerait sur sa propre tête; ils ajoutent que si elle avait à se plaindre de son mari, elle pourrait revenir dans la maison paternelle.

Les consanguins ne se marient point entre eux; un Indien ne peut épouser sa cousine ; il en est autrement des collatéraux. Un Indien qui a perdu sa femme peut se remarier avec la sœur de cette dernière. Il est à remarquer que cette coutume se retrouve dans la Loi Mosaïque.

La polygamie, dans les tribus du Sud, n'est en usage que parmi les chefs ; ils ont le droit d'épouser deux femmes et de les répudier ; mais chaque

Indien ne peut en posséder qu'une, et n'est autorisé à la quitter qu'en cas d'adultère. Dans certaines tribus, le complice est puni de châtiments corporels qui entraînent souvent la mort. D'autres gardent la femme qu'ils ont séduite, mais à la condition d'en payer le prix au mari outragé. On est douloureusement surpris de rencontrer chez ces Indiens des vices qui semblent le partage exclusif des sociétés les plus corrompues. Il existe dans chaque tribu des individus appelés *Joyas*, qui s'habillent en femmes, habitent avec elles, participent à leurs travaux, et ont des droits sur toutes, à la condition de se prêter eux-mêmes aux plus infâmes débauches[1]. Ces êtres dégradés sont du reste l'objet d'un mépris général, et il leur est interdit de porter des armes.

La plus grande partie de la vie des Indiens habitant la vallée de los Tulares se passe dans l'oisiveté. Tout le temps qui n'est pas employé à combattre l'ennemi pendant la guerre ou à chasser, ils le passent à jouer, à fumer, à danser et à dormir. Les femmes sont chargées de tous les travaux pénibles; ce sont elles qui vont chercher de

[1] Voir : Vida del P. Junípero Serra, pag. 223.

Manuscrit du R. P. Boscana de la Mission de San Juan Capistrano, pag. 23. (Entre nos mains.)

Torquemada : Monarquía Indiana, lib. 13, cap. 9.

l'eau, qui coupent le bois, construisent les loges et préparent les peaux d'animaux qui servent de vêtements aux Indiens pendant l'hiver. Nous avons souvent rencontré de ces malheureuses, portant d'énormes fardeaux et succombant presque sous le faix, tandis que les hommes fumaient tranquillement leurs pipes, étendus à la porte de leurs cabanes.

Dès qu'un cacique devient vieux, il donne une grande fête à tous les chefs voisins et à ses amis, et leur annonce que son but, en les réunissant, est d'élever son fils à la dignité de chef. Les crieurs se répandent aussitôt dans la tribu pour faire part de cette résolution à tous les Indiens. Le lendemain, le nouveau cacique, le corps peint de couleurs éclatantes, portant un plumet brillant dans ses cheveux, et le front ceint d'une couronne de plumes, est amené devant les chefs, et reconnu publiquement par ces derniers qui forment autour de lui un cercle en dansant; mais cette reconnaissance n'entraîne pas l'exercice immédiat du pouvoir. Le nouvel élu n'entre souvent en fonction qu'à la mort de son père. On voit que le principe héréditaire est consacré parmi ces tribus. A défaut d'enfants mâles, les filles sont aptes à succéder. La femme chef peut choisir le mari qui lui convient; mais ce dernier, fût-il fils

de cacique, ne participe point à l'autorité, qui demeure concentrée entre les mains de sa femme, jusqu'à ce que l'aîné des enfants mâles ait atteint sa majorité. Le pouvoir des caciques ne consiste guère que dans le droit de diriger les expéditions guerrières, de traiter de la paix avec l'ennemi, et d'indiquer les jours de fête. Pour tout ce qui concerne les affaires intérieures, l'influence des devins est bien supérieure à la leur. Toutefois, les pères ne manquent jamais d'inspirer pour les caciques à leurs enfants autant de crainte que de respect. Le chef d'une tribu n'a jamais qu'une femme légitime, les autres sont considérées comme des concubines, et ce n'est qu'à défaut d'enfants de la première que les leurs peuvent hériter du pouvoir.

Les Indiens érigent en l'honneur de leur dieu Chinigchinig une espèce de temple d'une forme ovale, ayant dix à douze pieds de diamètre; ils placent au milieu l'image grossière de ce dieu, auquel ils offrent en sacrifice des peaux d'animaux, des grains, des plumes, des becs et des serres d'aigles, oiseau pour lequel ils ont une grande vénération; ils l'expliquent en disant qu'un homme étant tombé dans un puits, un aigle l'en retira. Le privilége de l'immunité est attaché à ce temple. Les Indiens qui peuvent s'y

réfugier, fussent-ils coupables d'adultère et de meurtre, y demeurent à l'abri de tout danger. Ils peuvent même en sortir librement. Ceux qu'ils ont offensés se contentent de leur dire : « Vous « vous êtes réfugiés chez le dieu Chinigchinig, et « nous vous avons épargnés ; mais c'est lui qui se « chargera de votre châtiment ! » Quoi qu'il en soit, la vengeance est héréditaire dans les familles; et les descendants d'un coupable portent, de génération en génération, la peine de son crime. Si un chef de tribu condamné à mort se réfugie dans le temple, il est déposé à l'instant même, et on élit à sa place son fils aîné, en lui recommandant d'avoir toujours présent l'exemple de son père, afin de ne pas l'imiter.

La plupart des cérémonies et des fêtes des Indiens consistent dans des danses de divers caractères auxquelles ils se livrent avec ardeur. En dansant, ils sont ordinairement nus, la tête ornée de plumes, le visage et le corps peints ; les hommes et les femmes forment deux groupes distincts, séparés les uns des autres. La musique se compose de plusieurs chanteurs, dont quelques-uns sont munis de tambours et d'écailles de tortue, remplis de petits coquillages qu'ils agitent en mesure. Quelques-unes de ces danses sont extrêmement licencieuses. D'autres représentent la chasse de

l'ours, celle du cerf, des scènes empruntées à la vie privée : le départ pour la guerre, la chasse de la mort, etc. Cette dernière danse, à laquelle nous avons assisté chez les Indiens Mokelemnés, au levant de San Francisco, est fort singulière, et mérite quelques mots de description.

Un groupe de chanteurs accroupis pendant la nuit autour d'un grand feu, au bord d'une rivière ou sur la lisière d'un bois, accompagne plusieurs Indiens dansant paisiblement. Tout à coup, un cri aigu, semblable à celui du chacal, se fait entendre, et l'on voit se dessiner dans le lointain un être fantastique couvert de plumes noires hérissées, avec une longue queue, la tête surmontée de grandes cornes, et portant à la main un arc et des flèches. A son approche, les Indiens se forment sur une seule ligne en poussant des cris lamentables; puis ils l'entourent en tenant leurs arcs bandés et les flèches dirigées vers lui; ils tournent longtemps dans cette attitude et en dansant, tandis que le mauvais esprit semble chercher des yeux celui qu'il doit frapper. Lorsqu'il a choisi sa victime, il lui lance une flèche émoussée; l'Indien tombe comme mort, sans proférer un cri; ses compagnons se débandent alors, une partie s'approche de lui en accompagnant leur danse de chants plaintifs; l'autre s'empresse de

déposer aux pieds du démon, pour le fléchir, leurs arcs et leurs flèches. Alors le devin, qu'on est allé querir, s'avance vers la victime en dansant, avec des gestes bizarres ; il s'agenouille auprès d'elle, applique ses lèvres sur la blessure, et fait semblant d'en retirer un caillou tranchant. Le corps du blessé est alors porté devant le feu, mais si près qu'on sent l'odeur de la chair brûlée. L'Indien a le courage d'y rester jusqu'à ce que le démon, vaincu par les prières et les présents de ses amis, consente à s'approcher de lui et à souffler sur sa bouche pour lui rendre l'âme. Lorsque cette cérémonie est terminée, le blessé se relève et court se mêler aux autres Indiens qui recommencent à danser.

Une autre fois, étant campé sur la rivière del Sacramento, nous aperçûmes de loin une soixantaine de squelettes qui dansaient une danse guerrière autour d'un grand feu. En approchant, nous reconnûmes que ces Indiens étaient des guerriers Kosumnès, qui avaient peint en blanc sur leurs corps naturellement fort noirs, et avec une exactitude effrayante, toutes les côtes et les ossements de la charpente humaine.

Pour s'emparer des cerfs et des chevreuils, les Indiens se servent d'un artifice très-ingénieux ; ils préparent avec beaucoup d'habileté la tête de

cet animal, en ayant soin de remplir le cuir du cou et du poitrail avec des herbes sèches; ils se couvrent ensuite de ce masque et se cachent dans les taillis, marchant accroupis, appuyés sur la main gauche, et tenant de la droite un arc et une flèche. Dès qu'un cerf ou un chevreuil vient à paraître, ils imitent les mouvements et les cris de l'animal du sexe contraire, avec une perfection telle qu'ils ne manquent pas de l'attirer jusqu'à la portée de leur arc. Du reste, leur coup d'œil est si juste et leur force à tirer si grande, qu'à une distance de quarante pas, ils traversent de part en part un cheval au galop.

Leurs armes sont des massues, des lances et des flèches fabriquées avec soin et armées de cailloux tranchants. Leurs arcs, doublés de tendons de cerf, et dont la courbure est renversée afin d'augmenter la tension, n'ont pas plus d'un mètre de long; la corde, faite avec du chanvre sylvestre, est garnie d'un petit morceau de peau qui en étouffe le sifflement; aussi, peut-on, en voyageant, recevoir une flèche tirée à une très-grande distance, sans avoir entendu aucun bruit et sans soupçonner la main qui l'a lancée[1].

A l'exemple des peuples orientaux, les Indiens

[1] Voir dans l'Atlas le dessin n° 25.

de la Californie font un usage fréquent des bains d'air chaud, qui, disent-ils avec raison, entretiennent leur agilité et augmentent leurs forces. L'endroit où ils se réunissent pour les prendre s'appelle *Temascal*. C'est une sorte de four circulaire, creusé dans la terre, ayant dix ou quinze pieds de diamètre et sept ou huit d'élévation. Le toit est formé par des branchages recouverts de terre foulée. On pénètre dans l'intérieur par une petite ouverture devant laquelle brûle, à l'extérieur, un très-grand feu; l'air du Temascal acquiert une température extrêmement élevée, qui ne tarde pas à produire des transpirations abondantes; lorsque les Indiens sont ruisselants de sueur, ils se plongent dans l'eau froide d'un ruisseau au bord duquel le Temascal est ordinairement construit[1]. A l'époque de la conquête, les Espagnols trouvèrent du reste l'usage du *Temascal* répandu parmi toutes les grandes nations indiennes de la Nouvelle Espagne.

Nous avons déjà dit qu'il n'y a pas dans les tribus d'autres médecins que les sorciers. Ceux-ci, dans les affections internes, telles que les fièvres, se bornent à recommander l'usage des bains d'eau froide. Dans les affections externes, blessures,

[1] Voir dans ce volume la vignette n° 7.

plaies ou tumeurs, ils appliquent sur la partie malade différentes herbes écrasées entre des pierres, particulièrement de la sauge et du romarin, dont ils font quelquefois respirer les infusions. Quant aux douleurs vagues, ils les combattent en frictionnant le corps avec des orties, et même en le couvrant de fourmis, lorsque la peau est dénudée. Ce traitement, qui attire l'inflammation à l'extérieur, amène souvent la guérison. Ces sorciers, pour s'attirer les présents du malade, lui font croire que l'affection dont il souffre provient de morceaux de bois ou d'épines entrés dans le corps. En conséquence, ils appliquent leurs lèvres sur la partie affectée, et font semblant d'en retirer le corps étranger qu'ils ont eu auparavant le soin de cacher dans leur bouche. Plusieurs de ces Indiens brûlent leurs morts; d'autres tribus les enterrent; mais toutes détruisent les objets qui ont servi à leur usage personnel.

La doctrine de l'immortalité de l'âme n'est qu'imparfaitement connue de ces sauvages. Cependant, il est dit dans un de leurs chants: « que « de même que la lune meurt et revient à la vie, « de même ils renaîtront après la mort. » Ils croient que dans le ciel de leur dieu Chinigchinig, ils auront de riches vêtements, du gibier en abondance, de belles femmes et des jeux de toute

espèce. On voit que cette croyance à une autre vie est toute matérielle. Ces Indiens n'ont aucune idée de rémunération et de châtiments éternels[1].

L'astronomie, si cultivée chez les Indiens Mexicains, est restée chez ceux de Californie à l'état d'enfance. Leur année commence au solstice d'hiver; ils comptent par mois lunaires ; de sorte que pour compléter leur année, ils sont obligés d'ajouter plusieurs jours supplémentaires. Tous ces mois ont des noms symboliques. Ainsi, décembre et janvier sont appelés le mois du froid; février et mars, la pluie; mars et avril, la première herbe; avril et mai, crue des eaux; mai et juin, racines; juin et juillet, pêche du saumon; juillet et août, la chaleur; août et septembre, les fruits sylvestres; septembre et octobre, les racines bulbeuses; octobre et novembre, les glands, les pignons et les noisettes; novembre et décembre, la chasse des ours et des cerfs.

Tous les Indiens de la Californie, habitant la grande vallée de los Tulares, ont été enhardis, dans ces derniers temps, au pillage des ranchos, par l'insolence des habitants et les injustices commises au préjudice des néophytes des Missions. Il ne se passe pas de jour où ils n'aillent jusque

[1] Manuscrit du R. P. Boscana, pag. 49, op. cit.

dans les pueblos voler des parcs entiers de chevaux, et quelquefois même commettre des assassinats. Cependant ils ne sont guère à redouter si l'on exerce quelque vigilance, comme le faisaient les compagnies présidiales espagnoles. En effet, ils se font la guerre entre eux par surprise; et toute leur stratégie consiste à s'approcher la nuit de leurs adversaires, sans être entendus, et à les attaquer au point du jour en poussant de grands cris. Il est évident que plusieurs milliers de ces sauvages ne tiendraient pas contre une poignée d'Européens disciplinés et pourvus d'armes à feu. Ils ont d'ailleurs la conscience de la supériorité des blancs, et il est facile de leur imposer soit par la force physique, soit par les moyens les plus vulgaires.

Le R. P. Ugarte, président des Jésuites, homme d'une haute stature et d'une force prodigieuse, prêchait à la Mission de Notre-Dame de Loreto ; un cacique indien, placé près du Père et renommé par sa vigueur, riait aux éclats en tournant ses paroles en dérision. Le P. Ugarte perdant patience, se pencha sur sa chaire, saisit d'une main le cacique par sa longue chevelure, et le tint un moment suspendu en le balançant de côté et d'autre. A cette vue, les Indiens furent frappés de crainte, quelques-uns s'enfuirent, et les jours

suivants, en revenant à la Mission, ils assistèrent aux cérémonies religieuses avec le plus profond recueillement[1].

Nous avons nous-même éprouvé plusieurs fois combien il est aisé de se rendre maître de l'esprit des Indiens. Pendant que nous explorions le Rio del Sacramento, nous étions accompagné d'un matelot anglais et de quatre rameurs Mokelemnès, auxquels nous avions promis de donner, lors de notre retour à San Francisco, des mouchoirs rouges et de la poudre. Un soir, au moment de camper, tandis que notre matelot s'était éloigné dans l'intention de tuer quelque antilope ou quelque castor pour notre souper, nos Indiens étaient occupés à rassembler du bois et des feuilles sèches pour allumer du feu. Déjà dans la journée deux d'entre eux m'avaient demandé de leur donner, celui-ci un couteau, celui-là mon chronomètre, supposant, au bruit que faisait le balancier, qu'il renfermait quelque esprit bien puissant ou quelque *grande médecine*, et mon refus n'avait pas laissé que de les mettre d'assez mauvaise humeur. Aussi n'étais-je pas sans quelque appréhension de leurs projets. Tout en amarrant la chaloupe, je les voyais, accroupis autour du bois sec, frotter

[1] Voir : Vida del R. P. Ugarte, Mexico, 1752, vol. I, pag. 22.

les branches les unes contre les autres, mais si lentement qu'il était impossible que ce mouvement produisît des étincelles. M'adressant alors au chef de la troupe :

— Pourquoi, lui dis-je, n'allumes-tu pas le feu?

— Parce que tu ne nous donnes pas le couteau et l'animal renfermé dans la boîte (il désignait le chronomètre).

Pendant qu'il parlait, je tirai, sans qu'ils me vissent, de la giberne attachée à ma ceinture, une allumette chimique, et la tenant le long de l'index de ma main droite qui était gantée, je la frottai rapidement sur la couverture que portait un des rameurs, en ayant l'air de le frapper et en disant : « Eh bien, je l'allumerai moi-même! »

J'approchai rapidement l'allumette enflammée des feuilles sèches et l'éteignis entre mes doigts : la flamme s'éleva aussitôt. Les Indiens stupéfaits firent un pas en arrière, poussant un cri et plaçant leur main devant leur bouche, signe qui chez eux exprime la surprise.

M'avançant vers le chef la main étendue vers lui et sans gant : « Tu vois, lui dis-je, que je « n'ai pas besoin de toi. »

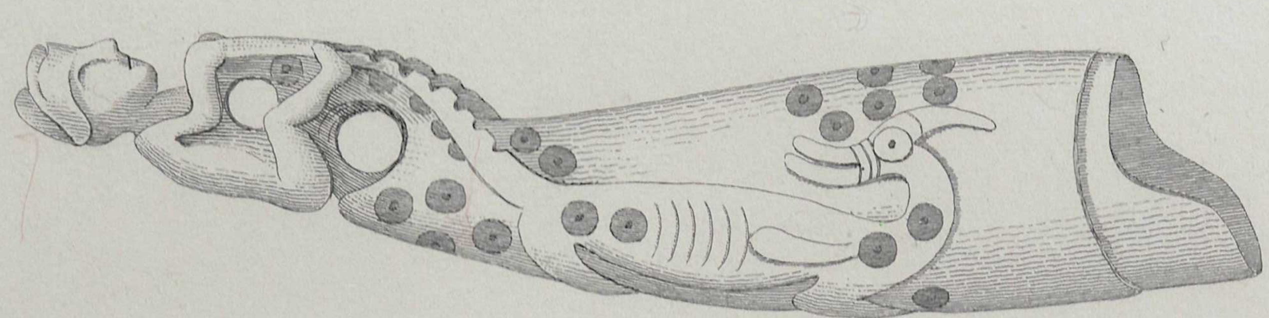
L'Indien épouvanté recula en s'écriant : « Hom- « bre! no me enciendas! » *Homme! ne* M'ALLUME *pas!*

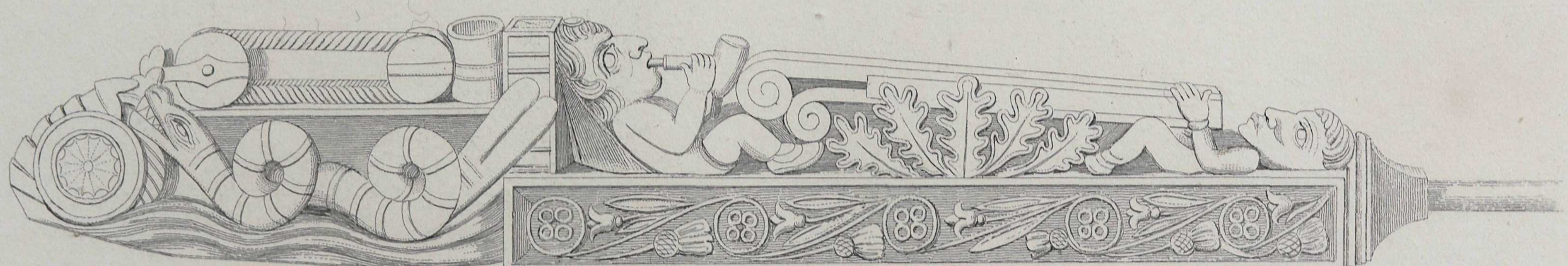
Je n'ai nul besoin d'ajouter que ces Indiens, convaincus que j'avais le pouvoir de les brûler si bon me semblait, se montrèrent pendant le reste de l'expédition aussi dociles qu'ils avaient été rétifs auparavant.

Les magnifiques résultats obtenus par les Jésuites dans la Nouvelle France, et par les Missionnaires espagnols qui étaient parvenus à réunir plus de trente mille néophytes dans leurs Missions de la Haute Californie seulement, prouvent du reste qu'il est facile d'attirer les Indiens par les présents, de leur faire comprendre les avantages d'un travail modéré, et de les retenir par la bienveillance. Dans les déserts les plus reculés de l'Amérique, les voyageurs sont souvent surpris de rencontrer des croix de bois grossières élevées par les indigènes. Ceux-ci, depuis les temps les plus éloignés de la conquête, gardent un souvenir de vénération pour les missionnaires, pour ces hommes qui, contrairement à tous les autres blancs, ne leur ont jamais fait que du bien, et les ont continuellement protégés. Aussi la nation qui ne tendrait pas à détruire les Indiens, c'est-à-dire à employer à leur égard les moyens dont se servent les États-Unis contre ceux des Florides, devrait, avant tout, envoyer au milieu d'eux des Missionnaires qui

pussent continuer l'œuvre de civilisation si admirablement commencée par les Jésuites et les Franciscains espagnols. Parmi ces tribus, comme chez tous les peuples non encore policés, l'autorité militaire seule ne saurait produire aucun résultat durable. La croix de bois de quelques pauvres religieux avait conquis plus de provinces à l'Espagne et à la France que l'épée de leurs meilleurs capitaines!

Voyage de M.D. de Mofras. Vig. N° 8.





Publié par Arthus Bertrand. *Imp. par Bougeard.* *Ch. Ransonnette sc.*

SCULPTURES INDIENNES.

CÔTÉ NORD OUEST DE L'AMÉRIQUE.

CHAPITRE XIII.

Philologie. — Diversités des langues. — Examen comparatif des idiomes océaniens et américains. — Systèmes de numération binaire et quaternaire, — Appendice de botanique et de zoologie. — Texte des traités cités dans l'ouvrage. — Tableau des positions astronomiques. — Note sur les cartes, plans et dessins de l'Atlas. — Bibliographie. — Dernières nouvelles du Mexique. — Table générale analytique et alphabétique de l'ouvrage.

Malgré le grand nombre de dialectes des Missions de la Californie, les Franciscains espagnols s'étaient attachés à apprendre la langue générale de la grande vallée de los Tulares, dont presque toutes les tribus sont originaires, et ils

ont rédigé le vocabulaire et une sorte de grammaire de cette langue nommée *el Tulareño*[1].

On retrouve dans cette langue toutes les lettres de notre alphabet, à l'exception de cinq : *b*, *d*, *f*, *g* et *r* ; elle possède plusieurs articulations gutturales et aspirées, telles que *kh*, *tsh*, *lm*, *tp*, *tsp*, *thr*, *th*, etc., etc. Il faut remarquer que les lettres dont manque cet idiome, sont celles qui jouent le principal rôle dans les autres langues de l'univers. L'*r* ne se retrouve ni dans les dialectes de l'Amérique, rarement dans ceux de la Polynésie, ni dans le chinois; il est partout remplacé dans la prononciation par l'*l*, qui est aussi une lettre liquide, bien que les Européens s'en servent en écrivant certaines articulations de l'*l* modifié. En Californie, les Indiens parviennent cependant à prononcer avec facilité l'espagnol, bien qu'ils disent presque toujours *Pale* au lieu de *Padre*, et *Malia* au lieu de *Maria*.

Quelques savants, le docteur Lang entre autres, prétendent que tous les dialectes asiatiques, océaniens et américains de la Mer Pacifique ont une origine commune; et Zuñiga, dans son histoire des Philippines, avance que le tagali, langue

[1] Gramática de la lengua Tulareña, por el R. P. Arroyo de la Mission de Santa Inès. (Manuscrit entre nos mains.)

des indigènes de ces îles, a les plus grands rapports avec les langues des Indiens du Chili et du Pérou[1].

Comme il n'entre nullement dans notre plan de traiter à fond la question de linguistique, et de rechercher les origines et les analogies des langues de l'Amérique Occidentale et de l'Océanie avec celles de l'Asie Orientale, nous nous bornerons à citer, comme le spécimen dont la comparaison est la plus aisée à établir, quelques oraisons dominicales et un tableau des noms de nombre de l'Océanie, qu'il sera facile de comparer avec ceux de l'Amérique Russe, des Indiens du Rio Colombia, des deux Californies, jusqu'aux Aztèques du Mexique. Ces dialectes sont, ceux de l'Amérique du moins, complétement inconnus en Europe, et les exemples que nous en donnons pourront aider les savants philologues dans leurs travaux si importants.

[1] View of the Origin and Migrations of the Polynesian Nation, demonstrating their ancient Discovery and progressive Settlement on the Continent of America, by Dr. J. D. Lang. London, 1834, I vol., pag. 256.

Et Richard Armstrong in the Hawaïan Spectator, 1839. Pag. 181, Journal imprimé à Honoloulou. (Iles Sandwich.)

PATER NOSTER.

LANGUE TCHINOUK DU RIO COLOMBIA.

Lhaïka wilham ikaushah pa ; itokouté maïka emeh halléou ekintchehel tcohmmok, kwanissom tekeh antchi keoha kanavoué itélehom, itakouté maïka ametige intchakwamenith pa, kwanissom maïka amentchetekishta. Itokoute maïka abiwawat ikan holitchommok kopa willeh kwatlekwe kopa sahalé. Tayah wikwah amentchita nsaïka el hollom. Ikann hamnten tchallalakwa nsaïka kitamela kwolekwe nsaïka hamnten tchallalakwa itelehem. Kitamela kopa nsaïka. Ikoun kholkkhal itcha wintchammohohtch naske kansih kitamela nsaïka. Aka tlaak hamnten tchoha kitamela kopa nsaïka itokauté kivotlké.

LANGUE GUILUCO DE LA MISSION DE SAN FRANCISCO SOLANO.

Allá-igamé mutryocusé mi zahuá om mi yahuatail cha usqui etra shou mur tzecali ziam pac onjinta mul zhaiíge Nasoyate chelegua mul znatzoitze tzecali zicmatan zchiitiilaa chalehua mesqui pihuatzite yteima omahuá. Emqui Jesus.

LANGUE CHOCOUYEM DU RIO DEL SACRAMENTO.

Api maco su lileco ma nénas mi aués omai mácono mi taucuchs oyópa mi tauco chaquenit opú neyatto chaquenit opu liletto. Tu maco muye genum ji naya macono sucuji sulia mácono masócte, chague mat opu ma suli mayaco. Macoi yangia ume omutto, ulémi mácono omu incapo. Nette esa Jesus.

LANGUE JOUKIOUSMÉ DE LA MISSION DE SAN RAFAEL.

Apí maco sa liléto manénas mi aues onía macóno michauka oiopa mitauka chakenit opu negato chàkenit opu liléto tumako muye quenunje naya macono sucuji sulia macóno masojte chake mat opu ma suli mayaco maco yangía ume omut ulemi macono omu in capo. Netenti Jesus.

LANGUE DE LA VALLÉE DE LOS TULARES.

Appa macquen erinigmo tasunimac emracat, jinnin eccey macquen unisínmac macquen quitti éné soteyma erinigmo : sumimac macquen hamjamú jinnan guara ayei : sunun macquen quit ti enesunumac ayacma : aquectsem unisimtac nininti equetmini : juriná macquen equetmini em men.

LANGUE DE LA MISSION DE SANTA CLARA.

Appa macréne mé saura saraahtiga elecpuhmen imragat, sacan macréne mensaraah assueiy nouman ourun macari pireca numa ban saraathtiga poluma macréne souhaii naltis anat macréne neéna, ia annanit macréne nieena, ia annanit macréne macrec équetr maccari noumabaú macre annan, nou maroté jassemper macréne in eckoué tamouniri innam tattahné, icatrarca oniet macréne equets naccaritkoun och á Jésus.

LANGUE TATCHÉ OU TÉLAMI DE LA MISSION DE SAN ANTONIO DE PADUA.

Za tili mo quixco nepe limaatnil an zucueteyem na etzmatz antsiejtsitia na ejtmilina. An citaha natsmalog, ruilac quicha nepe lima. Maitiltac

taha zizalamaget zizucanatel ziczia. Za manimtiltac na zanayl, quicha na kac apaninitilico na zananaol. Zi quetza commanatatelnec zo alimeta zo na ziuxnia. Zo na quissili jom zig zumlaylitec. Amen Jesus.

LANGUE DE LA MISSION DE SANTA INÉS.

Dios caquicoco upalequen alapa, quiaenicho opte : paquininigug quique eccuet upalacs huatahuc itimisshup caneche alapa. Ulamuhu ilahulalisahue. Picsiyug equepe ginsucutaniyug uquiyagmagin, canechequique quisagin sucutanagun utiyagmayiyug peux hoyug quie utic lex ulechop santequiyug ilautechop. Amen. Jesus.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN FERNANDO.

Yyorac yona taray tucúpuma sagoucó motoanian majarmi moin main monó muismi miojor y iactucupar. Pan yyogin gimiamerin majarmi mi fema coyó ogorná yio mamainay mii, yiarmá ogonug y yoná, y yo ocaynen coijarmea main ytomo mojay coiyamá huermí. Parima.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN GABRIEL.

Y yonac y yogin tucupugnaisá sujucoy motua-

nían masarmí magin tucupra maimanó muísme milléosar y ya tucupar jiman bxí y yoní masaxmí mítema coy aboxmi y yo mamaínatar momojaích milli y yaxma abonac y yo no y yo ocaihuc coy jaxmea main itan momosaích coy jama juexme huememesaích. Amen. Jesus.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN JUAN CAPISTRANO.

Chana ech tupana ave onench, otune a cuachin, chame om reino, libi yb chosonec esna tupána cham nechetepe, micate tom cha chaom, pepsum yg cai caychame y i julugcalme cai ech. Depupnn opco chame chum oyote. Amen Jésus.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN LUÍZ REY DE FRANCIA.

Cham na cham mig tu panga auc onan mo quiz cham to gai ha cua che nag omreina li vi hiche ca noc ybá heg gá y vi an qui gá topanga. Cham na cholane mim cha pan pituo mag ma jan pohi cala cai gui cha me holloto gai tom chame o gui chag cay ne che cal me tus so lli olo calme alla linoc chame cham cho sivo. Amen. Jésus.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN DIEGO.

Nagua anall amaí tacaguach naguanetuuxp mamamulpo cayuca amaíbo mamatam meyayam canaao amat amaibo quexuic echasau naguaguí ñañacachon ñaquin ñípil meñeque pachís echeyuchapo ñagua quexuíc ñaguaích ñacaguaihpo ñamechamel anipuchuch-guelích-cuíapo. Nacuíuchpambo-cuchlích-cuíatpo-ñamat. Napuíjá.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN FRANCISCO DE BORGIA.

Cahaí apá, ambeing miá, mimbang-ajuá valvuit-mahá; amét mididuvaijuá cucyém; jemmu juá amabáng vihí miéng ametenáug luichim. Theváp yieué timiei; diguá, i bang-anáng gna cahittevichip nuhiguá aviuvehám, vichip iyeguá gnacaviuvém : cassetasuàng mamenit-guakúm guang tevisiec gna cavignahà. Amen.

LANGUE DE LA MISSION DE SANTA GERTRUDIS.

Pennayú nakænambá yáa ambayujúp miya mó buhú mombojuá tammalá gkomendá hi nogodognó de muejueg gkajim ; pennayulá dogodognó gkajim guihí ambayujup mabá yaá kœammet e

decuinyi mó puegign; yaá buhula mújua ambayu jupmó dedahijua, ameté nó guilugui, ji pagkajim. Tamadá yaá ibó tejuég guiluguigi pamijich é mó; ibó yanno puegin : guihi tammá yaá gambuegjula kœpujui ambinyijuá pennayula dedaudugújua, guilugui pag kajim; giuhí iyaá tagumueglá huí ambinyyjúa hi doomó puguegjuá hi doomó pogounyim; tamuegjua, guihí usi mahel kœammet é dicuin yumó, guihí yaá huí mabinyí yaá gambueguá pagkaudugum. Amen.

LANGUE DE LA MISSION DE SAN IGNACIO DE LOYOLA.

Ua bappá amma-bang miamú, ma mang-á-juá huit maja tegem : amat-ma-thadabajuá ucuem : kem-mu-juá amma-bang vahi-mang amat-à-nang la-uahim. Teguap ibang gual gúiang-a-vit-á-jua ibang-á-nane pac-kagit : machi-pugijua abadakegem, machi uayecg-juá pac-kabaya-guem ; kazet-à-juan á-juangamuegnit-pacum : guang mayi-acg packanajam. Amen.

LANGUE DES AZTÈQUES DU MEXIQUE.

Baylemé amitquahat tiaheb quaquahlau, cachik anatzalletal. Catahau alanelal tetitzabal nuantiani huatabab tiaheb. Ani tacoupiza xahouc caylel yabacanil anitacoupacoulamchi autouhua-

labchieh antiani houahoua toúpacoulamchial toutomnanchixlomchic ani ib tacouhila tincal ib coucouallam tinexextalab.Timat taceulouh timbâ ana il quaqua. Anitzacatahan.

LANGUE DE LA NOUVELLE ZÉLANDE.

E tou matou Matua i te rangi, kia tapu tou ingoa, tukua mai tou rangatiratanga, kia meatia tou hiahia ki te wenua me tou hiahia e te rangi; homai kia matou aienei ta matou kai mo tenei ra, hohia mai te rango ki a matou mo a matou hara, me matou haki e hohou atu nei i te rongo ki nga tungata e hara ana kia matou; aua matou e kaue atu ki te wakapakepakenga, wakaorangia matou i te kino; ina nau ra haki te rangatiratanga, me te kaha, me te kororia ake, ake, ake. Amene.

LANGUE DE L'ILE RAROTONGA.

E to matou Metoua i ke ao ra kia tapou to ou ingoa. Kia tae to ou basileia, kia akonoia to ou ano ano i te enua nei mei tei te a katoa na. Omai te kai e tau ia matou i teia nei ra. E akakore mai i ta matou ara, mei ia matou i akakore i tei ara ia matou nei. Auraka e akaruke ia matou kia roko ia e ke ati, e akaora ra ia matou i te kino,

no ou oki te au, e te mana, et te kaka, e tuatau ua atu. Amene.

LANGUE DES ILES SAMOA.

La matou Tamae, i le ao, ia salou ingoa. Ia oo lou malo, ia talia lou finangalo i le fanua nei, pei o ei le ao na. Au mai la matou mea e ai, o le aso ma le mea e ai, o le aso ma le mea e ai. Faaola i a matou sala, pei oi matou e faaola ia tei latou e angasala mai ia tei matou. Ana fai le tuu i matou i le faasala; faaola ia ei matou ma le atuatu vale, o lou fai le malo, ma le mana, ma le mamalu, e tuai, tuai tava. Amene.

LANGUE DES ILES TONGATABOU.

Koe mau Tamai oku i hevani, ke tabupa ho huafa. Ke au mai hoo bule, ke fai ho finangalo e mamani o hange ko hevani. Ke foaki mai haa mau mea kai he aho ni. Bea he faka molemole e mau angahola o hange ko e mau fakamolemole akinautolo aku angahala mai kia teki mautolu. Bea ona naa ke tuku ki mautolu kihe ahiahi kovi; he ko hoo bule, mo ho malohi, mo ha kololia o lanikuonga. Emeni.

LANGUE DES ILES SANDWICH.

E ko makou Makua iloko o ka lani, et hoanoia kou inoa. E hiki mai kou aupuni; e malamaia kou makemake ma ka honua nei, e like me ia i malamaia ma ka lani la; e haawi mai ia makou i keia la i ai na makou no neia la; e kala mai hoi ia makou i ka makou lawehala ana, me makou e kala nei i ka poe i lawehala i ka makou. Mai hookuu oe ia makou i ka hoowalewaleia mai; e hoopakele no nae ia makou i ka ino; no ka mea, nou ke aupuni, a me ka mana, a me ka hoonaniia, a mau loa aku. Amene.

LANGUE DES ILES MARQUISES.

E to matou Matua iuna i te aki, ia hamitaiia to oe inoa : Ia tuku mai to oe basileia : Ia hakaokohia to oe makemake i te henua nei me ia i hakaokoia i te aki iuna : a tuku mai i te kaikai no matou i te nei mau a. A haka oe i ta matou pio, me matou e haka aku i ta telahi pio ia matou nei : auwe oe tilii ia matou ia oohia matou i te pio : A hoopahue ia matou, ko oe te basileia e ta mana e te hanohano, i te mau pokoehu atoa kakoe e pato. Amene.

LANGUE DE L'ILE DE TAÏTI.

E to matou Matoua i te aora, ia raa to oe ia. Ja tae to oe rahau iahaapao hia to oe hinaaro i te fenoua ne mai tei te ao atoa na. Homai no matou i teie nei mahana i tei haopaohia eao te mahana o te mahaa o te mahana o te mahaa. E faaro mai i ta matou hapa mai ta matou maou amou tarahou i faa ore atoa hia e matou mei. E eiaha e faaroue ia matou ia roohia e te ati ra foora ra ia matou no oe hoi te ahou ete mana, ete hanahana, i te mau aui atoa e ore e hope. Amene.

TABLEAU COMPARATIF DES NOMS DE NOMBRE.

OCÉANIE.

Nos	MALAIS.	PHILIPPINES.	JAVA.	NOUVELLE ZÉLANDE.	SANDWICH.	OTAHITI.	MARQUISES
1	Satou.	Isa.	Siji.	Tahi.	Kahi.	Tahi.	Tabi.
2	Doua.	Adoua.	Lorou.	Roua.	Loua.	Rona.	Oua.
3	Tiga.	Atlo.	Toulou.	Torou.	Tolou.	Torou.	Tou.
4	Ampat.	Apat.	Papat.	Oua.	Ka.	Aha.	Ha.
5	Lima.	Lima.	Limo.	Rima.	Lima.	Rima.	Ima.
6	Anam.	Anam.	Namam.	Ono.	Ono,	Ono.	Ono.
7	Injou.	Piiou.	Pitou.	Vitou.	Hitou.	Hitou.	Fitou.
8	Delapah.	Valo.	Oualo.	Ouaru.	Aalou.	Vailou.	Vaou.
9	Sambelan.	Siam.	Sango.	Ioua.	Iva.	Iva.	Iva.
10	Sapoulou.	Apolo.	Sapoulo.	Angaourou.	Oumi.	Ahourou.	Onohou.

COTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE.

Nos	SITKA.	ILE DU ROI GEORGE.	INDIENS HAIDAS.	ATNAS.	NOUTKA.	TCHINOUKS.	UMPQUAS.
1	Claké.	Sohouck.	Squansung.	Moumouk.	Sahouac.	Sloukouik.	Teïtza.
2	Taïké.	Atlac.	Stoung.	Malouk.	Atla.	Sâali.	Itlageh.
3	Nousch.	Catsa.	Klukounil.	Youtouk.	Catza.	Tchalk.	Tliganti.
4	Takoun.	Mou.	Stounsang.	Moak.	Nou.	Moas.	Tlugita.
5	Kachini.	Soutcha.	Koheil.	Skiouk.	Soutcha.	Tzeiloutche.	Outchailea.
6	Claïtouchou.	Noctpou.	Klounil.	Katlouk.	Noupou.	Seïtoutch.	Tchettchech.
7	Tatouchou.	Atalapou.	Tsounqua.	Maltlousk.	Atlipou.	Tzoaps.	Tinchak.
8	Nustouchou.	Atlaquel.	Stansounga.	Youkousk.	Atlcoual.	Tzamoas.	Ouaschek.
9	Kutchouk.	Sawaquel.	Klasosinoh.	Mamaneïah.	Tzacouatl.	Toukouh.	Oualtchek.
10	Tchiniouk.	Aïhou.	Klaoulh	Aïkas.	Ayó.	Pâamitch.	Mounchou.

CALIFORNIE.

Nos	MISSION DEL CARMELO.	N. S. DE LA SOLEDAD.	SAN LUIZ.	SAN JUAN.	SAN GABRIEL.	INDIEN PIMA.	INDIEN AZTÈQUE.
1	Pek.	Enkala.	Tchoumou.	Soupouhé.	Poukou.	Hemako.	Houn.
2	Oulhaj.	Oultis.	Eschiou.	Houah.	Guepé.	Kouk.	Tzab.
3	Koulep.	Kappes.	Micha.	Paaï.	Pagi.	Beïk.	Ox.
4	Kamakous.	Oultizim.	Paksi.	Houasah.	Guatcha.	Keïk.	Tzé.
5	Pemakala.	Haliizou.	Tiyeoui.	Maha.	Makaï.	Ketaspé.	Bô.
6	Pegualanaï.	Haliskakem.	Ksoukouïa.	Pomkalilo.	Pabaï.	Tchoutep.	Acac.
7	Kulakulanaï.	Kapkamaï.	Ksouamiché.	Ehouehoui.	Guachacabia.	Boubak.	Bouc.
8	Kounaïlepla.	Oultoumaï.	Scomo.	Ouasakabia.	Gueguacha	Kikiké.	Houaxic.
9	Kakouslanaï.	Pakké.	Scoumotchi.	Ouasamaha.	Majaïcavia.	Houmoukt.	Beleouh.
10	Tomoïla.	Tamchakt.	Touymili.	Ouikinmaha.	Guejémajaï.	Houisteniam.	Lahou.

SYSTÈMES DE NUMÉRATION DES INDIENS.

Dans les langues indiennes les plus parfaites, telles que l'Aztèque, l'Otomi du Mexique, le Quichua du Pérou, les dix premiers noms de nombre au moins sont exprimés par des monosyllabes, qui servent de dérivatifs primaires pour leur mode de numération. Parmi quelques nations habituées à compter avec les doigts, le mot main, représenté par le nombre cinq, est la base du système; mais il est très-digne de remarque que, dans plusieurs tribus du Rio Colombia, entre autres parmi les Klikatas et les Serpents, le système est binaire ; pour exprimer le nombre quatre, on est obligé de dire deux fois deux, et ainsi de suite. Chez quelques Indiens de la Californie, ceux de San Gabriel, de San Diego, les Primas et autres, le système est quaternaire. Ainsi pour exprimer huit ou douze, on dit deux ou trois fois quatre ; mais il existe un mot spécial pour le nombre quatre, lorsqu'il est élevé à sa seconde puissance. Ces Indiens sont, du reste, dans un état de civilisation si peu avancé, que leur numération, tout imparfaite qu'elle soit, suffit à leurs besoins.

APPENDICE DE BOTANIQUE ET DE ZOOLOGIE.

La famille des conifères, en y comprenant ses trois sections des

Taxineæ,
Cupressineæ,
Abietineæ,

est sans contredit la plus riche en arbres sur la côte nord-ouest de l'Amérique. Les savants travaux des botanistes anglais, MM. Hooker, Douglas, Nuttall, ont fait connaître en partie les nombreuses espèces des pays situés à l'ouest des Montagnes Rocheuses et baignés par la Mer Pacifique.

La famille des amentacées, les aulnes, les bouleaux, les saules, les chênes nouveaux, ne sont pas moins abondants.

Parmi les laurinées, le laurier royal et l'arbousier atteignent en Californie les plus grandes dimensions, et permettent d'employer ces bois précieux pour la menuiserie et l'ébénisterie. Le laurier-camphre, qui se trouve au nord du port de San Francisco, vers les fermes russes, ne dépasse pas la hauteur d'un arbuste.

C'est à partir des Établissements Russes du port de la Bodega, au bord de la rivière Umquá et du Rio Colombia, que l'on trouve des *taxodium* et des pins, tels que ceux de la variété *Lambertina,* qui atteignent une hauteur de trois cents pieds, et présentent un diamètre de plus de trois toises, et dont les pommes de pin ont jusqu'à quinze pouces de haut [1].

Dans quelques parties de l'Europe, les pins croissent au milieu des plaines arides et sablonneuses, comme dans les landes de Bordeaux et les steppes de la Russie. A la côte nord-ouest, en Californie, au contraire, ces conifères affectionnent les terrains humides et les bords de la mer. Sur plusieurs points de la côte, on voit les arbres sortir de l'eau, et lorsque la vague brise sur le rivage, des pins déracinés couverts d'écume, entraînés par les flots, ce qui les fait ressembler de loin à des débris de navires.

Les régions où ces arbres acquièrent leur plus grande hauteur sont situées à la même latitude

[1] Hooker : Flora Boreali-Americana. London, 1840. Vol. II, pag. 160.

Mémoire de M. Douglas dans le « Companion to the botanical Magazine », 1836.

M. de Mirbel : De la distribution géographique des conifères : Mémoires du Muséum, 1825, vol. XIII.

que la France; leur acclimatation y serait donc facile, et l'on conçoit tout le parti que notre marine pourrait en tirer plus tard.

CATALOGUE DES PRINCIPALES PLANTES DE LA CÔTE NORD-OUEST DE L'AMÉRIQUE, DU TERRITOIRE DE L'ORÉGON ET DE LA CALIFORNIE.

Abrone mellifera.
Amelanchier florida.
Anemone hudsoniana. — nutalliana.
Astragalus succulentus.
Anterlium grandulosum.
Audibertia incana.
Apocynum hypericifolium.
Andromedia hypnoïdes.
Artemisia nobilis.
Abronia vespertina. — conferta.
Benthamia conferta — lycopsioïdes.
Berberis nervosa. — æquifolium. — glumacea.
Brodiæa congesta. — glandiflora.
Calochortus macrocarpus. — luteus.
« splendens. — venustus.
Caprifolium Douglasii. — ciliosum.
« hispidulum. — occidentale.
Castilleja coccinea.
Chelose nemorosa.

Clarckia elegans. — gaurvides. — pulchella.
Clematis virginiana.
Claytonia elegans. — pulchella. — lanceolata.
Calliprora lutea.
Collomia grandiflora. — bellidefolia. — gracilis.
« linearis. — pinnatifida.
Colloisia bicolor. — grandiflora. — parviflora.
Cyclobothryga alba. — pulchella.
Chladotamnus pyroliflorus.
Cannabis sylvestris.
Carex Menziesii.
Coriopsis atkinsoniana.
Cornus alba.
Cratægus Douglasii.
Delphinium Menziesii.
Donia villosa.
Douglasia nivalis.
Dendromecum rigidum.
Dodecatheos.
Delphinum cardinalis.
Eutoca viscida. — divaricata. — multiflora.
Eschscholtsia californica. — crocea.
Epilobium minimum.
Erigonum compositum.
Erigonum nudum. — spherocephalum.
Eriophyllum cæspitosum.
Erythronium grandiflorum.

Fucus natans. — giganteus. — lutkeanus.
« pyriformis.
Guillardia cristata.
Garria elliptica.
Gualtheria salax.
Geranium carolinianum.
Gilia achilleæfolia. — capitata. — caronopifolia.
« tenuifolia. — pungens. — splendens.
« tricolor.
Godetia lepida. — rubicunda. — venosa.
Helianthus lenticularis.
Helonias tenax.
Heuchera micranthea.
Horkelia congesta.
Hosackia bicolor.
Hyssopus urticæfolius.
Hootkeria lucens.
Ipomopsis elegans.
Iris tenax.
Juncus Menziesii. — triglumis. — globosus.
« biglumis.
Lychrus fulgens.
Lycopodium alpinum.
Lathyrus californicus.
Lilium pudicum.
Linum Levisii. — sibericum.
Lupinus arbustus. — albiflorus. — aridus.

Lupinus bicolor, densiflorus. — flexuosus.
« grandiflorus. — hirsutissimus.
« laxiflorus. — leptophyllus. — lepidus.
« leucophyllus. — littoralis. — lucidus.
« micranthus. — nanus. — ornatus.
« polyphyllus. — plumosus.
« rivularis. — succulentus. — tristis.
« sabinianus. — latifolius.
Lasthenia californica. — glabra.
Letosiphon androsaceus. — densiflorus.
Limmathis Douglasii.
Lewisia rediviva.
Lichen jubatus.
Malva munroana.
Menziesia ferruginea.
Mimulus cardinalis. — floribundus. — guttatus.
« moschatus. — roseus.
Nemophilia insignis.
Nicotiana multivalvis. — pulvurenta.
Nymphæa advena.
OEnothera albicaulis. — decumbens. — dentata.
« lepida. — lindleyama. — muricata.
« quadrivulnera. — rubricunda.
« viminea. — densiflora.
« tenella, var. albiflora.
Oxyura chrysanthemoides.
Panax horrida.

Phalangium quamash.
Pœonia Browinii.
Pteris aquilina.
Pulmonaria.
Purshia tridentata.
Pyrola aphylla.
Phacelia tanacetifolia.
Psolarea macrostachya.
Pentstemon acuminatum. — attenuatum.
« confertum. — densum. — diffusum.
« glandulosum. — gracile. — ovatum.
« digitalifolium. — Richardsoni.
« Scouleri. — speciosum.
« triphyllum. — venustum.
« cæruleum.
Platystemon californicum.
Phlox speciosa.
Potentilla arachnoida.
Pontentilla arguta. — effusa. — glandulosa.
« obscura. — pectinata.
Ribes cereum. — divaricatum. — ecchinatum.
« glutinosum. — irriguum. — lacustre.
« malvaceum. — niveum. — petiolare.
« sanguineum. — setosum. — speciosum.
« tenuiflorum. — viscosissimum.
« aureum.
Rubies leucodermus. — leucostachys.

Rubies longipetalus. — nutkanus. — spectabilis.
Rhus toxodendrum (la yedra des Espagnols).
Scilla esculenta.
Sidia malvæflora.
Silene inamœna.
Spergula ramosissima.
Spircia americana. — aræfolia. — capitata.
« aruncus.
Symphoria racemosa.
Tanacetum boreale.
Trifolium fucatum. — altissimum.
« megacephalum.
Tritelia laxa.
Thuja plicata. — occidentalis.
Tiarella.
Typha angustifolia.
Tolmieia occidentalis.
Vitis sylvestris.
Vaccinium ovatum. — parvifolium.
Xylosteum.

ARBRES.

Acer montana (*érable*). — macrophylla.
« circinnata.
Arbutus procera (*arbousier*). — laurifolia.
Betuna alnus (*bouleau*).

Castanea chrysophilla (*variété de châtaignier*).
Corylus (*noisetier*).
Cupressus (*cyprès commun.*).
« thuyoides (*cèdre blanc*).
Fraxinus ornus (*frêne commun*).
« acuminata (*frêne blanc*). — excelsior.
Juniperus (*espèce de cèdre*).
Laurus regia (*laurier royal*).
« camphora (*camphrier*).
Nux juglans (*noyer commun*).
Malus aurea (*oranger*).
Musa paradisiaca (*bananier*).
Phænix dactylifera (*dattier*).
Oreodoxa regia (*palmier*).
Populus tremula (*tremble*). — trepida.
« tremuloides. — alba (*peuplier blanc*).
« canescens.
Pinus cedrus (*cèdre*). — abies (*sapin*).
« strobus (*pin blanc*). — pinea (*pin à résine*).
« nobilis. — amabilis. — resinosa. — larix.
« ponderosa. — banksiana. — canadensis.
« balsamea. — nigra. — alba. — microcarpa.
« Douglasii. — Sabiniana. — venusta.
« pinea. — maritima. — sylvestris. — picea.
« rigida. — taxifolia. — Lambertina.
Quercus robur (*chêne*). — diverses espèces.
Salix (*saule*). — diverses espèces.

Sycomorus (*sycomore*).
Ulmus (*orme*).

CATALOGUE DU RÈGNE ANIMAL.

Accipenser transmontanus (*esturgeon*).
Balæna mysticetus (*baleine franche*).
Physeter macrocephalus (*cachalot et autres espèces*).
Exocetus exiliens et evolans (*poisson volant*).
Scomber thymus. — pelamys (*bonite*).
Squalus carcharias (*requin*).
Garosteus ductor (*pilote du requin*).
Echeneis remora (*remora du requin*).
Salmo Scoulerii. — salar sanguinolentus.—alpinus.—proteus.—lycaodon.—orientalis. —erythreus. — gibberus (*saumons de divers genres*).
Xiphias gladius (*espadon*).
Phoca leonina. — jubata. — vitulina.
« elephantina ou Macrorhinus proboscideus (*diverses espèces de phoques, veaux marins, éléphants de mer, etc.*).
Enhydris lutria ou lutria maritima (*loutre de mer*).
Lutria vulgaris (*loutre d'eau douce*).
Halyotis gigans (*coquille de Vénus*).

Physalia cestum Veneris. — megalista.—portita.
« medusa ponopyra. — capillata (*diverses espèces de méduses*).
Crotalus durissus (*serpent à sonnettes*).
Boa constrictor (*petite espèce de boa*).
Viverra et culebra (*vipère et couleuvre*).
Scorpio et Iulius (*scorpion et mille-pieds*).
Arachnoïdes (*diverses espèces*).
Bos americanus (*bison ou buffalo*).
Antelope furcifer (*antilope*).
Capra lenata (*chamois*).
Capra americana (*chèvre de montagne*).
Cervus californianus. — canadensis.
« alces. — leucurus. — macrocurus.
« axis (*divers genres de cerfs*).
Canis azara (*loup des prairies*). — lupus.
« nubilus. — latrans (*chien des prairies*).
Vulpes cinereo argentatus (*renard argenté*).
Castor fiber (*castor*).
Gulo luscus (*glouton*).
Fiber zibethicus (*rat musqué*).
Mustella martes (*marte*). — herminea. — vison.
« Pennanti (*diverses espèces*).
Metilis viverra (*putois*).
Felis onca (*lion d'Amérique*). — rufa (*lynx*).
Concolor (Felis) (*jaguar*).
Felis ou lux montis (*chat sauvage*).

Lepus artemisia. — palustris.
« Nuttallii (*lièvres divers*).
Arctomys ludovicianus (*chien de prairie*).
« Douglasii. — Francklinii.
« Richardsonii.
Spermophilus. — tridecemlineatus.
« Townsendii (*marmotes*).
Geomys borealis. — Townsendii.
Ursus terribilis ou ferox (*ours gris-brun*).
« americanus (*ours noir*).
Proxeon lotor (*blaireau*).
Mus musculus. — leucopus.
« neotoma Drummondii.
« arvicola Townsendii.—Oregonii (*divers rats*).
Sciurus Douglasii. — Richardsonii.
« lanuginosus.
« californicus et tamias minimus.
Tamias vulgaris.—quadrivitatus.—Townsendii.
Pteromys oregonensis.
« sabrinus (*écureuils divers*).
Ovis montana (*mouton de montagne*).
Condylara longiconta. — macroura (*taupes*).
Scalops Townsendii. — sorex (*musaraigne*).
Vespertilio sabulatus. — plecotus.
« Townsendii (*chauve-souris*).
Hystrix dorsata (*porc-épic américain*).

OISEAUX.

Ardea nycticorax. — herodias (*hérons*).
Anas canadensis. — americana fusca.
« sponsa, clypeata, acuta (*canards*).
Diomedea exulans, fuliginosa, melanophrys.
« brachyura (*albatros*).
Procellaria pelagica, glacialis, desolata (*pétrels*).
Pelecanus piscator, urile (*pélicans*).
Falco fulvus, ossifragus, aliætus, velox.
« cyaneus, borealis (*faucons*).
Icterus Bullocki (*loriot*).
Phalacrocorax splendens, carbo.
« Oregonii (*cormorans*).
Cygnus buccinator (*cygne buccinateur*).
Aquila pelagica, leucephola.
Alcedo alcyon (*alcyon*).
Sturnus ludovicianus (*étourneau*).
Alea pelagica (*pingouin*).
Parus sitchensis (*mésange de Sitka*).
Hirundo bicolor, rufa (*hirondelle*).
Passerina, rufa, gracilis, etc.
Passer arctous (*passereau*).
Fringilla nivalis, sitchensis.
Sarcoramphos californianus (*vautour californien*).
Strix cinerea, virginiana, asio, nævia, otrus.

Strix brachyotus, acadica, Tendemanii,
« canicularia, passerinoides.
Sturcus ludovicianus.
Icterus phæniceus, Bullocki.
Quiscalus ferrugineus.
Corvus corax, corone, ossifragus, picæ,
« columbianus.
Garrulus ultramarinus, canadensis.
Parus minimus.
Bombycilla carolinensis.
Lanius septentrionalis, ludovicianus.
Muscicapa tyrannus, Gooperi, fusca, parva,
« pyrope, virens, acadica, Trailli, pusilla,
« verticalis (*divers oiseaux mouches*).
Icteria viridis.
Vireo solitarius, gylvus, noveboracensis.
Orphæus montanus.
Turdus migratorius, nævia, minor.
Tetrao californiana (*perdrix de Californie*).
Ptiliogonys Townsendi.
Cinclus Mortoni, Townsendi.
Sylvia æstiva, trihar, Tolmei, azurea, Wilsoni,
« celata, occidentalis, nigrescens,
« Auduboni, Townsendi.
Regulus calendula, cristatus.
Troglodytes, ædon, hyemalis, Bewicki, obsoleta.
Salia arctica, occidentalis.

Anthus spinoletta.
Alauda cornuta.
Embiraza nivalis.
Tanagra ludoviciana.
Plectrophanes Towsendi.
Fringilla amœna, leucophrys, graminea, socialis, tristis, pinus, purpurea.
Fringilla arctica, savana, oregona,
« cinerea, maculata, vespertina,
« atricapilla, grammaca, canadensis,
« pusilla.
Loxia curvirostra.
Coccyrzus americanus.
Picus mexicanus, pileatus, torquatus, ruber,
« Harrisi, pubescens.
Sitta carolinensis, canadensis.
Certhia familiaris.
Trochilius rufus.
Alcedo alcyon.
Hirundo rufa, fulva, bicolor, riparia, Thalasmoi.
Cypselus Vauxi.
Caprimulgus virginianus.
Columba fasciata, migratoria, carolinensis.
Perdix plumifera.
Tetrao umbellus, obscurus, urophasianus,
« canadensis, phasianellus, leucurus.
Hæmatopus Bachmani.

Charadrius vociferus, montanus.
Grus americana, canadensis.
Recurvirostra americana.
Numenius longirostris, borealis.
Tringa alpina Wilsonii, semipalma.
Frinca Townsendi.
Totanus macularis, flavipes, semipalmatus.
Limosa fedoa.
Scolopax Wilsonii, grisea.
Rallus carolinus.
Fulica americana.
Phalaporus hyperboreus, Wilsonii, fulicarius.
Podiceps minor, rubricollis.
Sterna nigra.
Larus glaucus, canus, zonorrhyncus.
Thalassidroma Wilsonii.
Anser hyperboreus, albifrons.
Anser canadensis, Hutchinsii.
Faligula perspillicita, marila, valisneria, rufitor-
« gues, histrionica, clangula, glacialis.
Mergus merganser, cucullatus.
Colymbus glacialis.
Uria grylle, Townsendi.
Sylvicola, elata, regulus.
Troglodytes parvulus.
Pelacanus onocrotalus (*pélican blanc*).
Cucullus cristatus.

Totanus flavipes, vociferus.
Lestris catarrhactes.
Trochilus rufus.
Mormon corniculata.
Regulus ignicapillus.
Loxia curvirostra.
Certhia familiaris.
Strepsilas collaris.

La plupart des animaux dont nous venons de parler, sont mentionnés dans les savants ouvrages de Richardson, Townsend et Audubon; nous avons pensé qu'il suffisait d'en donner la nomenclature, sans entrer dans la description détaillée de chaque espèce, ce qui nous aurait entraîné beaucoup trop loin [1].

[1] Richardson : Fauna Boreali-Americana, 1836, 1840. London.
Townsend : Journal Acad. Nat. Scien. Philadelphia, 1838, vol. IV.
Audubon : Birds of America. Philadelphia, vol. IV, 1837.

EXAMEN DES TRAITÉS DE PAIX, DÉCLARATIONS ET CONVENTIONS DONT IL EST FAIT MENTION DANS CET OUVRAGE, OU QUI ONT TRAIT AUX QUESTIONS QUI S'Y TROUVENT DÉBATTUES. L'ORDRE CHRONOLOGIQUE DE CES DOCUMENTS EST LE SUIVANT :

1632, 9 mars : Traité de Saint-Germain-en-Laye entre la France et l'Angleterre.

1697, 20 septembre : Traité de Ryswick entre la France et l'Angleterre.

1713, 31 mars et 11 avril : Traité d'Utrecht entre la France et l'Angleterre.

1762, 3 novembre : Traité de cession de la Louisiane à l'Espagne par la France.

1763, 10 février : Cession du Canada ; traité de Paris entre la France, l'Angleterre et l'Espagne.

1778, 6 février : Traité de reconnaissance des États-Unis par la France.

1782, 30 novembre : Traité entre l'Angleterre et les États-Unis.

1783, 3 septembre : Traité entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

1790, 24 juillet : Déclaration et contre-déclaration entre l'Espagne et l'Angleterre.

1790, 28 octobre : Convention de l'Escurial entre l'Angleterre et l'Espagne.

1794, 19 novembre : Traité entre l'Angleterre et les États-Unis.

1795, 27 octobre : Traité entre les États-Unis et l'Espagne.

1795, 28 octobre : Traité entre les États-Unis et l'Angleterre.

1796, 5 octobre : Déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre.

1800, 1er octobre : Traité de rétrocession de la Louisiane par l'Espagne à la France.

1803, 30 avril : Cession de la Louisiane par la France aux États-Unis.

1813, 12 décembre : Prise d'Astoria par les Anglais aux Américains.

1814, 5 juillet : Traité de Madrid entre l'Angleterre et l'Espagne.

1814, 24 décembre : Traité de Gand entre les États-Unis et l'Angleterre.

1818, 6 octobre : Restitution d'Astoria aux Américains par les Anglais.

1818, 20 octobre : Convention pour le Territoire

en litige entre l'Angleterre et les États-Unis.

1819, 22 février : Traité des Florides entre les États-Unis et l'Espagne.

1821, $\frac{4}{16}$ septembre : Ukase de l'empereur de Russie relatif à l'Amérique russe.

1824, $\frac{5}{17}$ avril : Traité entre les États-Unis et la Russie.

1825, $\frac{16}{28}$ février : Traité entre la Russie et l'Angleterre.

1827, 6 août : Renouvellement de la convention du 6 octobre 1818 entre l'Angleterre et les États-Unis.

1828, 12 janvier : Acceptation du traité des Florides du 22 février 1819, par les États-Unis et le Mexique.

1831 / 1832, 5 avril : Ratification de ce traité entre les mêmes puissances.

1840, 1er juin : Convention entre la Compagnie impériale Russe et la Compagnie anglaise de la baie d'Hudson.

1842, 9 août : Traité de Washington entre les États-Unis et la Grande-Bretagne.

1844, 12 avril : Traité d'annexation entre les États-Unis et le Texas.

Dumont. Corps universel diplomatique du droit des gens, contenant un recueil des traités d'alliance, de paix, de trêve, etc. Amsterdam, 1728; vol. VI, part. I, page 31.

1632. Traité entre Louis XIII, roi de France, et Charles I^{er}, roi d'Angleterre, pour la restitution de la Nouvelle France, l'Acadie et le Canada, pris de part et d'autre. Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1632.

L'art. III porte simplement que tous les points pris sur Sa Majesté Très-Chrétienne en Amérique par le roi de la Grande-Bretagne, lui seront rendus par l'Angleterre. Il n'est nullement question de frontières entre les possessions des deux puissances dans ce traité. (L'original en français.)

Dumont, vol. VII, part. II, page 399.

1697. Tractatus pacis inter Ludovicum XIV, Regem Galliæ, et Guilielmum III, Regem Magnæ Britanniæ, etc. Fait à Ryswick, le 20 septembre 1697.

L'art. VIII ordonne la restitution à faire aux Anglais, par les Français, de tous les points que les premiers avaient abandonnés en vertu de leur capitulation du 5 septembre 1696, ainsi que la

nomination de commissaires des deux nations devant se réunir pour régler les différends et indemnités entre les deux couronnes. (L'original en latin.)

Il n'est pas question non plus de frontières dans ce traité.

Dumont, vol. VIII, part. II, pag. 339.

1713. Traité de paix et d'amitié entre Louis XIV, roi de France, et Anne, reine de la Grande-Bretagne, etc. Fait à Utrecht, les 31 mars et 11 avril 1713. (Les originaux en français et en latin.)

L'art. X ordonne que le roi Très-Chrétien restituera à la reine de la Grande-Bretagne la baie et le détroit d'Hudson, etc., et il porte textuellement que « quant aux limites entre la baie « d'Hudson et les lieux appartenant à la France, « on est convenu réciproquement qu'il sera « nommé des commissaires de part et d'autre, qui « les détermineront dans le terme d'un an, et il « ne sera pas permis aux sujets des deux nations « de passer lesdites limites pour aller les uns aux « autres, ni par mer ni par terre. Les mêmes com- « missaires auront le pouvoir de régler pareille- « ment les limites entre les autres colonies fran- « çaises et britanniques dans ces pays-là. »

Le reste du traité a rapport à la cession de l'Acadie, et autres matières étrangères à nos recherches.

Nous avons dit, dans le cours de cet ouvrage, que les commissaires ne se réunirent jamais, et que les limites restèrent incertaines.

1762. Acte de cession de la Lousiane à l'Espagne par la France, signé à Fontainebleau le 3 novembre 1762. (L'original en français aux archives du Ministère des Affaires Étrangères.)

Ce traité était resté secret jusqu'en 1836, époque à laquelle des copies authentiques furent délivrées à M. White, Chargé d'Affaires des États-Unis, successivement à Paris et à Madrid. Le sénat de Washington le fit traduire en anglais, et le publia en 1837 parmi les documents du Congrès.

L'original porte que, pour resserrer les liens d'amitié des deux couronnes, « Sa Majesté Très-« Chrétienne cède en toute propriété, purement « et simplement, et sans aucune exception, à Sa « Majesté Catholique et à ses successeurs à perpé-« tuité, tout le pays connu sous le nom de Loui-« siane, ainsi que la Nouvelle Orléans et l'île dans « laquelle cette ville est située. » Le négociateur français était le duc de Choiseul, et l'ambassadeur du roi Charles III, le marquis de Grimaldi

qui n'accepta le don que sous condition. L'acte d'acceptation du roi d'Espagne est du 13 novembre ; il remercie le roi de France d'une action si généreuse (*de tan generosa accion*), et promet de tout faire aussi de son côté pour fortifier l'amitié des deux peuples. Cet acte fut ratifié par Louis XV, le 23 novembre : il n'y est du reste fait aucune mention des frontières, étendue ou limites de la Louisiane, et l'on peut croire que cette province ne fut donnée amicalement à l'Espagne que comme une espèce de compensation anticipée des pertes qu'elle éprouva l'année suivante par le funeste traité de Paris.

Martens : Recueil des principaux traités d'alliance, de paix, etc. Gœttingue, 1791, tome I, page 33.

1763. Traité définitif de paix et d'amitié entre Sa Majesté Britannique, George II, le roi Très-Chrétien Louis XV, et le roi d'Espagne, Charles III, signé à Paris, le 10 février 1763. (L'original en français.)

Par l'article IV, le roi de France renonce, en faveur du roi d'Angleterre, à l'Acadie, au Canada, à la Mobile, et à presque toutes nos possessions continentales en Amérique.

La lecture de ce traité doit faire rougir de honte tout homme qui porte un nom français ou

espagnol et lui faire sentir le devoir d'effacer cette tache imprimée à sa nation.

Martens : tome I, pag. 685 et 701. Gœttingue, 1791. (Les originaux en français.)

1778. Traité de reconnaissance des États-Unis par la France, et traité d'alliance éventuelle et défensive, signés à Paris, le 6 février 1778.

Il n'est point question des frontières dans ce traité.

Voir Martens, vol. II, page 308. Gœttingue, 1791.

1782. Traité de reconnaissance des États-Unis par l'Angleterre, signé à Paris, le 30 novembre 1782. (L'original en anglais.)

L'article II, qui traite des limites entre les possessions des Américains et des Anglais, ne fait même pas mention des régions situées à l'ouest de ces possessions.

Voir Martens, tome II, page 497. Gœttingue, 1791.

1783. Traité signé à Paris, le 3 septembre, entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

Il n'y est point question des frontières de l'Ouest des deux pays, et ce traité n'est guère que la confirmation du traité précédent.

Martens : vol. 3, Gœttingue, 1791, page 166. (L'original en français et en anglais.)

1790. Déclaration et contre-déclaration signées et échangées, le 24 juillet 1790, à Madrid, par l'Ambassadeur de Sa Majesté Britannique et le Secrétaire d'État de Sa Majesté Catholique.

Dans ces deux documents, les deux puissances s'engagent à une réparation mutuelle, et déclarent que les déclarations et contre-déclarations ne peuvent préjudicier en rien aux droits respectifs que les deux couronnes peuvent avoir relativement à tout établissement que leurs sujets pourraient avoir formé ou voudraient former à l'avenir dans le port de Noutka.

C'est à la suite de ces déclarations que fut conclue la convention de l'Escurial, du 28 octobre de la même année.

Martens : vol. 3, Gœttingue, 1791, page 184.

1790. Convention entre Sa Majesté Britannique et le roi d'Espagne, signée au palais de Saint-Laurent de l'Escurial, le 28 octobre 1790. (Les originaux en espagnol et en anglais.)

Après le protocole ordinaire relatif aux pléni-

potentiaires, les articles portent textuellement ce qui suit :

ARTICLE Ier.

« Il est convenu que les bâtiments et les dis-« tricts de terrains situés sur la côte du nord-ouest « du continent de l'Amérique septentrionale, ou « bien sur des îles adjacentes à ce continent, des-« quels les sujets de Sa Majesté Britannique ont « été dépossédés vers le mois d'avril 1789, par « un officier espagnol, seront restitués auxdits « sujets britanniques.

ARTICLE II.

« De plus, une juste réparation sera faite selon « la nature du cas, pour tout acte de violence ou « d'hostilité qui aura pu avoir été commis, depuis « ledit mois d'avril 1789, par les sujets de l'une « des deux parties contractantes contre les sujets « de l'autre ; et au cas que, depuis ladite époque, « quelques-uns des sujets respectifs aient été for-« cément dépossédés de leurs terrains, bâtiments, « vaisseaux, marchandises, ou autres objets de « propriété quelconques, sur ledit continent, ou « sur les mers ou îles adjacentes, ils en seront

« remis en possession, ou une juste compensation « leur sera faite pour les pertes qu'ils auront es- « suyées.

ARTICLE III.

« Dans le but de resserrer les liens d'amitié, et « de conserver à l'avenir la parfaite harmonie et « la bonne intelligence entre les deux parties « contractantes, il est convenu que leurs sujets « respectifs ne seront point troublés ou molestés « soit en naviguant, soit en se livrant à la pêche « dans l'Océan Pacifique ou Mer du Sud, soit en « débarquant sur les côtes de ces mers, dans des « points non encore occupés, dans le but de tra- « fiquer avec les naturels du pays ou d'y former « des établissements, le tout cependant demeu- « rant assujetti aux restrictions spécifiées dans les « trois articles suivants.

ARTICLE IV.

« Sa Majesté Britannique s'engage à prendre « les mesures les plus efficaces pour empêcher « que la navigation et la pêche, par ses sujets, « dans l'Océan Pacifique ou les Mers du Sud, « ne deviennent un prétexte de commerce illicite

« avec les établissements espagnols, et, dans cette « vue, il est, en outre, expressément stipulé « que les sujets britanniques ne navigueront et « ne pêcheront pas, dans lesdites mers, sinon « à distance de dix lieues marines de tous points « des côtes déjà occupées par les Espagnols.

ARTICLE V.

« Aussi bien dans les points qui doivent être « rendus aux sujets britanniques, en vertu du « 1er article, que sur tous les autres points des « côtes nord-ouest de l'Amérique septentrionale, « ou des îles adjacentes, situées au nord des « lieux de ladite côte déjà occupés par l'Espagne, « partout où les sujets de l'une des deux puis- « sances pourront avoir formé des établisse- « ments, depuis le mois d'avril 1789, et par- « tout où ils en formeront par la suite, les sujets « de l'autre puissance auront un libre accès, et « trafiqueront sans aucun trouble ni empêche- « ment.

ARTICLE VI.

« Il est encore convenu, par rapport aux côtes « tant orientales qu'occidentales de l'Amérique

« méridionale et aux îles adjacentes, que les su-
« jets respectifs ne formeront à l'avenir aucun
« établissement sur les parties de ces côtes situées
« au sud des parties de ces mêmes côtes et des îles
« adjacentes, déjà occupées par l'Espagne : bien
« entendu que lesdits sujets respectifs conserve-
« ront la faculté de débarquer sur les côtes et îles
« ainsi situées, pour les objets de leur pêche, et
« d'y bâtir des cabanes et autres ouvrages tempo-
« raires servant seulement à ces objets.

ARTICLE VII.

« Dans tous les cas de plainte ou d'infraction
« des articles de la présente convention, les offi-
« ciers de part et d'autre, sans se permettre au
« préalable aucune violence ou voie de fait, se-
« ront tenus de faire un rapport exact de l'affaire
« et de ses circonstances à leurs cours respectives,
« qui termineront à l'amiable ces différends.

« La présente convention sera ratifiée, etc. »

Dans le courant de cet ouvrage nous avons longuement parlé de cette convention et exprimé déjà notre opinion sur sa validité actuelle.

Voir Martens, vol. VI, page 336. Gœttingue, 1800. (L'original en anglais.)

1794. Traité d'amitié, de commerce et de navigation conclu, le 19 novembre 1794, à Londres, entre Sa Majesté Britannique et les États-Unis d'Amérique, avec un article additionnel du 24 juin 1795, et ratifié les 28 octobre 1795 et 29 février 1796.

« Il est convenu qu'il sera libre, dans tous les « temps, aux sujets de Sa Majesté et aux citoyens « des États-Unis, et même aux Indiens, demeurant « sur l'un et l'autre côté des lignes de démar- « cation, de passer et repasser librement, soit « par terre, soit par la navigation intérieure, « dans les contrées et territoires respectifs des « deux parties contractantes, sur le continent « d'Amérique (la contrée sise dans les limites de « la Compagnie de la Baie d'Hudson seule excep- « tée), de naviguer librement sur tous les lacs « nécessaires au commerce, et trafiquer récipro- « quement l'un avec l'autre. »

Le reste a trait à la navigation du Mississipi, à la démarcation des limites vers la rivière Sainte-Croix, à l'est, et il n'est pas question des frontières de l'ouest.

Voir Martens, vol. VI, page 560. Gœttingue, 1800. (Les originaux sont en anglais et en espagnol.)

1795. Traité conclu entre le roi d'Espagne et les États-Unis d'Amérique, à l'Escurial, le 27 octobre 1795.

Les articles II et III ont trait aux limites entre les Florides espagnoles et les possessions des États-Unis. — L'article IV stipule que la ligne de démarcation entre les possessions occidentales des États-Unis et la colonie espagnole de la Louisiane, sera formée par le milieu du Mississipi. Il n'est pas question des régions situées à l'ouest de ce fleuve.

Voir Martens, vol. VI, page 568. Gœttingue, 1800. (L'original en anglais.)

1795. Traité entre les États-Unis et l'Angleterre, signé à Londres, le 28 octobre 1795.

Il n'est nullement question des frontières dans ce traité.

Moniteur du 9 brumaire an V (30 octobre 1796.)

1796. Cédule royale, du 5 octobre, du roi d'Espagne, Charles IV, portant déclaration de guerre à l'Angleterre.

Après avoir exposé ses principaux griefs contre

l'Angleterre, la cédule porte textuellement :

« Enfin il ne m'a pas été permis de dou-
« ter de la mauvaise foi de l'Angleterre, en ap-
« prenant les fréquents débarquements de ses
« vaisseaux sur les côtes du Pérou et du Chili,
« pour y faire la contrebande et en reconnaître
« le pays, sous prétexte de la pêche de la baleine,
« privilége qu'elle prétendait lui avoir été accordé
« par la convention de Noutka. »

Cet extrait ne fait que confirmer ce que nous avons déjà avancé, c'est-à-dire que, par le traité de l'Escurial, du 28 octobre 1790, l'Angleterre avait acquis le droit de pêche et d'établissement sur la côte occidentale de l'Amérique du *Nord*, et nullement sur la côte ouest de l'Amérique du *Sud*, ce qui justifie le grief exposé dans le décret royal.

1800. Traité de la rétrocession de la Louisiane à la France par l'Espagne, conclu à Saint-Ildephonse, le 9 vendémiaire an IX (1er octobre 1800), entre le premier consul de la République française et Sa Majesté Catholique. L'original de ce traité, en langue française, est aux archives du Ministère des Affaires Étrangères; ainsi que celui de la cession de la Louisiane à l'Espagne par la France, en 1762, il avait été tenu secret de la part du Gouvernement

français. Les États-Unis en ayant eu copie, il est imprimé, traduit en anglais, dans le *American Diplomatic Code* de Elliot, tome II, page 197, Washington, 1834. Greenhow, dans son *History of Oregon and California, etc.*, cite aussi ce traité, à la page 279.

Les deux premiers articles indiquent que cette rétrocession a lieu de la part de l'Espagne à la condition, de la part de la France, de constituer en Italie un État souverain agrandi pour S. A. R. l'Infant, duc de Parme; l'article suivant porte textuellement :

« Article III. Sa Majesté Catholique promet et « s'engage de son côté à rétrocéder à la Républi- « que française, six mois après l'exécution pleine « et entière des conditions et stipulations ci-dessus « relatives à Son Altesse Royale le duc de Parme, « la colonie ou province de la Louisiane, avec la « même étendue qu'elle a actuellement entre les « mains de l'Espagne, et qu'elle avait lorsque la « France la possédait, et telle qu'elle doit être « d'après les traités passés subséquemment entre « l'Espagne et d'autres États. »

Il n'est fait nulle mention des limites dans ce traité pas plus que dans celui de la cession à l'Espagne de 1762, et le roi catholique ne fit que rendre la Louisiane telle qu'il l'avait reçue.

Voir Elliot, American Diplomatic Code, tome Ier, page 109, 2 vol. in-8°, Washington, 1834, et le Moniteur Universel du temps. (L'original du traité est en français.)

1803. Traité entre les États-Unis d'Amérique et la République française (pour la cession de la Louisiane faite par la France aux États-Unis), signé à Paris, le 10 floréal an XI (30 avril 1803).

L'article Ier, après l'insertion littérale de l'article III du traité précédent, se termine textuellement par ces mots :

« Et comme, par suite dudit traité, et spécialement dudit article III, la République française « a un titre incontestable au domaine et à la possession dudit territoire, le Premier Consul de « la République désirant donner un témoignage « remarquable de son amitié auxdits États-Unis, « il leur fait, au nom de la République française, « cession à toujours et en pleine souveraineté dudit territoire, avec tous ses droits et appartenances, ainsi et de la manière qu'ils ont été « acquis par la République française en vertu du « traité susdit, conclu avec Sa Majesté Catholique. »

Dans le reste du traité il n'est question d'aucune

espèce de limites aux frontières; les deux conventions, de la même date, qui le suivent, n'ont trait qu'au règlement des indemnités à accorder, par la France, à certains citoyens des États-Unis dont les navires avaient été saisis, et au mode d'acquittement des soixante millions de francs que le gouvernement fédéral versait à la République française, en échange de la Louisiane. Nous avons, dans le cours de cet ouvrage, donné des détails et exprimé notre opinion sur cette transaction à jamais déplorable pour la France.

The history of Oregon and California and the other Territories on the North West Coast of America, by Greenhow. 1 vol. London, 1844, page 442. (L'original est en anglais.)

1813. Arrangement entre les Agents de la Compagnie des Fourrures de la Mer Pacifique et la Compagnie du Nord-Ouest, pour la vente que les premiers font à cette dernière de leurs Établissements sur le Rio Colombia, conclu à l'entrée du fleuve, le 16 octobre 1813.

Le 12 décembre, le capitaine Black, commandant la corvette de guerre anglaise *Racoon*, prit solennellement possession du fort George au nom de la Grande-Bretagne. Cette convention, conclue entre les partners ou agents des deux Compa-

gnies, par M. Mac Dougal pour les Américains, et Mac Tavish pour les Anglais, est parfaitement régulière. Le prix convenu fut acquitté, et il n'y eut aucune réclamation commerciale pour l'achat de la factorerie d'Astoria et des fourrures qu'elle renfermait. Cependant la factorerie fut rendue officiellement en vertu des documents que nous donnons plus loin.

Voir Martens, Supplément, vol. VIII, page 48, Gœttingue, 1820.
(Les originaux en anglais et en espagnol.)

1814. Traité d'amitié et d'alliance entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté Catholique, Ferdinand VII, signé à Madrid, le 5 juillet 1814.

Les articles qui ont rapport aux questions que nous traitons sont les suivants, que nous citerons textuellement :

« Article III. Ayant été convenu, par le traité « signé à Londres, le 14 janvier 1809, de procé- « der à la négociation d'un traité de commerce « entre la Grande-Bretagne et l'Espagne aussitôt « qu'il sera possible de l'effectuer, et les deux « hautes parties contractantes désirant mutuelle- « ment protéger et étendre le commerce entre

« leurs sujets respectifs, elles se promettent de « procéder sans délai à la formation d'un arrangement définitif de commerce.

« Article IV. Dans le cas où le commerce avec « les possessions espagnoles en Amérique serait « ouvert à des nations étrangères, Sa Majesté « Catholique promet que la Grande-Bretagne « sera admise à commercer avec ses possessions « comme la nation la plus favorisée. »

A ce traité furent joints et signés à Madrid, le 28 août de la même année, trois articles additionnels, dont le premier est fort important, et a la teneur suivante :

« Article Ier. Il est convenu que, durant la négociation d'un nouveau traité de commerce, la « Grande-Bretagne sera admise au commerce « avec l'Espagne, sous les mêmes conditions que « celles qui ont existé avant l'année 1796, tous « les traités de commerce qui, à cette époque, « subsistaient entre les deux nations étant ratifiés « et confirmés par le présent acte. »

Depuis cette époque, l'Angleterre n'a pu encore parvenir à obtenir un traité définitif de commerce.

Voir Martens, Supplément, tome VI, page 76, Gœttingue, 1818.

1814. Traité de paix et d'amitié entre Sa Majesté Britannique et les États-Unis d'Amérique, signé à Gand, le 24 décembre 1814. (Le texte en français.)

L'article I[er] porte textuellement :

« Il y aura une paix solide et universelle en-
« tre Sa Majesté Britannique et les États-Unis, et
« entre leurs pays, territoires, cités, villes et peu-
« ples respectifs, de tout rang, sans exception de
« lieux ou de personnes. Toutes hostilités cesse-
« ront sur terre et sur mer aussitôt que ce traité
« aura été ratifié par les deux parties, ainsi qu'il
« est dit ci-après. Tous les territoires, lieux et
« possessions quelconques pris par l'une des par-
« ties sur l'autre durant la guerre, qui seront
« pris après la signature du présent traité, excepté
« seulement les îles ci-après mentionnées, seront
« rendus sans délai et sans faire détruire ou em-
« porter aucune partie de l'artillerie ou autres
« propriétés publiques originairement prises dans
« lesdits forts et lieux, lesquelles y resteront après
« l'échange des ratifications du présent traité,
« ainsi qu'aucuns esclaves ou propriétés privées.

« Et toutes les archives, registres, actes et papiers, « soit d'une nature publique ou appartenant à « des personnes privées, qui dans le cours de la « guerre peuvent être tombés entre les mains des « officiers de l'une ou l'autre partie, seront resti- « tués sur-le-champ, autant que cela sera pra- « ticable, et délivrés aux propres autorités et « personnes auxquelles ils appartiennent respecti- « vement.

« Celles des îles de la baie de Passamaquaddy, « qui sont réclamées par les deux parties, reste- « ront en la possession de celle qui les occupera « à l'époque de l'échange des ratifications du « présent traité, jusqu'à ce qu'il ait été statué sur « les droits auxdites îles, conformément au qua- « trième article du traité.

« Aucunes dispositions faites par ce traité, rela- « tivement à la possession des îles et territoires « réclamés par les deux parties, ne seront d'au- « cune manière quelconque censées affecter le « droit de l'une ni de l'autre. »

L'article IV fait mention du règlement qui de- vra être effectué des frontières du Maine ; mais il n'est pas question des limites de l'ouest.

British Statement annexed to the protocol of the sixth Conference held at London, december 16th, 1826, between Messrs. Huskisson and Addington, the British Commissioners, and M. Gallatin, the Minister Plenipotentiary of the United States.

1818. Ces documents furent publiés par ordre du Parlement, et ils sont reproduits dans l'ouvrage cité de M. Greenhow, pages 309 et 453. (Les originaux sont en anglais.)

Downing street, 27 janvier 1818.

« L'information ayant été reçue que la corvette « de guerre des États-Unis *Ontario* a été en« voyée par le gouvernement américain pour for« mer un établissement sur le Rio Colombia, qui « était occupé par cette puissance au commen« cement de la dernière guerre, je dois vous in« former que la volonté du prince régent est (sans « admettre pourtant le droit de ce gouvernement « à la possession en question), que, conformé« ment au premier article du traité de Gand, « toute facilité soit donnée pour la réoccupation « dudit établissement par les officiers des États« Unis; et je dois désirer que vous contribuiez,

« autant qu'il est en votre pouvoir, à l'exécution « des ordres de Son Altesse Royale.

« J'ai l'honneur, etc. *Signé* BATHURST. »

« Aux associés et agents de la Compagnie du « Nord-Ouest, résidant sur le Rio Colombia. »

L'acte de remise de la part des commissaires anglais aux Américains est conçu en ces termes :

« Pour obéir aux ordres de Son Altesse Royale « le prince régent, contenus dans une dépêche du « très-honorable comte Bathurst, adressée aux « associés et agents de la Compagnie du Nord-« Ouest, portant la date du 27 janvier 1818, et « en exécution d'un ordre postérieur daté du « 26 juillet, donné par M. W. H. Sheriff, Éc^{r}, « capitaine du bâtiment de Sa Majesté *Andro-« mache*, nous soussignés, conformément à l'ar-« ticle premier du traité de Gand, rendons au « gouvernement des États-Unis, par l'entremise « de son agent M. J. B. Prévost, Éc^{r}, l'établisse-« ment du fort George sur le Rio Colombia.

« Fait et signé par nous en triplicata, au fort « George (Rio Colombia), ce jour 6 octobre « 1818.

« *Signé* F. HICKEY,

« Capitaine du navire de Sa Majesté *Blossom*. »

« J. KEITH,

« de la Compagnie du Nord-Ouest. »

L'acte d'acceptation du commissaire américain est ainsi formulé :

« Je reconnais, par les présentes, avoir pris « aujourd'hui possession, pour le compte du gou- « vernement des États-Unis, de l'établissement « ci-dessus mentionné, conformément à l'article « premier du traité de Gand.

« Fait et signé en triplicata au fort George « (Rio Colômbia), ce 6 octobre 1818.

« *Signé* J. B. Prévost,
« Agent des États-Unis. »

Elliot : The American Diplomatic Code; Washington, 1834, vol. 1, page 280. Ce document est aussi donné par Greenhow dans son *History of Oregon*, Londres, 1844, page 467.

1818. Convention entre les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, signée à Londres le 20 octobre 1818. (L'original en anglais.)

Après le protocole, le premier article traite des frontières de l'Est et du droit de pêche accordé aux Américains sur la côte de Terre-Neuve et du Labrador, et sur la côte plus au nord, sans pouvoir cependant porter préjudice à aucun des droits exclusifs de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Les articles suivants portent textuellement :

ARTICLE II.

« Il est convenu qu'une ligne tirée du point le « plus nord-ouest du Lac des Bois, le long du « quarante-neuvième parallèle de latitude nord, « ou si ledit point ne se trouve pas situé sur le « quarante-neuvième degré de latitude septen- « trionale, alors une ligne tirée dudit point droit « au nord ou droit au sud, selon qu'il sera néces- « saire, jusqu'à ce que ladite ligne coupe ledit pa- « rallèle de latitude nord, et depuis le point de « cette intersection la ligne de démarcation entre « les territoires des États-Unis et ceux de Sa Ma- « jesté Britannique, devra suivre droit à l'ouest « ledit parallèle, et cette dite ligne formera « la limite septentrionale desdits territoires des « États-Unis, et la limite méridionale des terri- « toires de Sa Majesté Britannique depuis le Lac « des Bois jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

ARTICLE III.

« Il est convenu que tout pays qui pourrait « être réclamé par l'une ou l'autre des deux par- « ties sur la côte nord-ouest de l'Amérique à « l'ouest des Montagnes Rocheuses, sera, avec

« tous ses ports, baies, criques, et la navigation
« de toutes les rivières, libre et ouvert pendant
« l'espace de dix ans, à dater de la signature de la
« présente convention, aux navires, citoyens et
« sujets des deux puissances : demeurant bien en-
« tendu que cet arrangement ne pourra porter
« atteinte à aucun des droits que chacune des
« deux hautes parties contractantes peut avoir sur
« une portion quelconque dudit pays, et qu'il
« ne pourra infirmer les droits de toute autre
« Puissance ou État sur une partie quelconque
« dudit pays; le seul but des hautes parties con-
« tractantes étant de prévenir toutes discussions
« ou différends entre elles. »

L'article IV limite à dix ans la durée exécutoire de cette convention, renouvelée en 1827, comme nous le verrons ci-après.

Elliot : American Diplomatic Code. Washington, 1834, vol. 1, page 415, ou dans Greenhow, op. cit., page 468.

1819. Traité d'amitié, d'arrangement et de limites, entre les États-Unis d'Amérique et Sa Majesté Catholique, signé à Washington le 22 février 1819. (L'original en espagnol et en anglais.)

Par l'article second, le roi d'Espagne cède aux États-Unis, en toute propriété et souveraineté,

tous les territoires qui lui appartiennent, situés à l'est du Mississipi, et connus sous le nom de Floride Occidentale et Floride Orientale, avec toutes les îles dépendantes de ces deux provinces. Les articles suivants portent textuellement :

ARTICLE III.

« La ligne de limite entre les deux pays à l'ouest « du Mississipi partira du golfe du Mexique à « l'embouchure de la rivière Sabine sur la mer ; « elle suivra, au nord, le bord occidental de « cette rivière jusqu'au trente-deuxième degré de « latitude, où elle est jointe par la Rivière Rouge « des Natchitoches ; la ligne se continuera en « suivant le cours de la Rivière Rouge, à l'ouest, « jusqu'au centième degré de longitude occiden- « tale de Londres, ou vingt - troisième degré « compté de Washington, point où elle coupera « cette rivière ; elle suivra en ligne droite vers le « Nord, sur le même méridien, jusqu'à la rivière « Arkansas, dont elle suivra la rive méridionale « jusqu'à son origine, située par quarante- « deux degrés de latitude septentrionale : et à « partir de ce point, on tirera une ligne droite « suivant le même parallèle jusqu'à la Mer du « Sud. Le tout d'après la carte des États-Unis de

« Melish, publiée à Philadelphie et corrigée en « 1818. Mais si la source de l'Arkansas se trou- « vait au nord ou au sud dudit quarante-deuxième « degré de latitude, la ligne suivra, à partir de « l'origine de la susdite rivière, droit au Sud ou « au Nord, selon qu'il sera nécessaire, jusqu'à ce « qu'elle rencontre le quarante-deuxième degré « de latitude; et de là, elle se prolongera en sui- « vant ce même parallèle jusqu'à la Mer du Sud. « Toutes les îles de la Sabine et de la Rivière « Rouge et de l'Arkansas, dans toute l'extension du « cours décrit, appartiendront aux États-Unis; « mais l'usage des cours d'eau et la navigation de « la Sabine jusqu'à la mer ainsi que celle de la « Rivière Rouge et de l'Arkansas, dans toute l'ex- « tension de leurs limites mentionnées sur leurs « rives respectives, seront communs aux habi- « tants des deux nations.

« Les deux hautes parties contractantes con- « viennent de céder et de renoncer à tous leurs « droits, réclamations ou prétentions sur les ter- « ritoires décrits par ces limites : savoir, Sa Ma- « jesté Catholique renonce et cède pour toujours, « pour elle et au nom de ses héritiers et succes- « seurs, tous les droits qu'elle a sur les terri- « toires à l'est et au nord de ladite ligne; et les « États-Unis, d'une manière semblable, cèdent

« à Sa Majesté Catholique et renoncent pour tou-
« jours à tous leurs droits, réclamations ou pré-
« tentions sur les territoires quelconques situés
« à l'ouest et au midi de la même ligne ci-dessus
« décrite.

ARTICLE IV.

« Pour fixer cette ligne avec plus de précision,
« et placer des bornes qui marquent avec exac-
« titude les limites des deux nations, chacune
« d'elles nommera un commissaire et un ingénieur
« qui se réuniront avant le délai d'un an, à
« compter de la date de la ratification de ce
« traité, à Natchitoches, sur les bords de la
« Rivière Rouge, et procéderont au tracé et à la
« démarcation de ladite ligne depuis l'embou-
« chure de la Sabine jusqu'à la Rivière Rouge,
« et depuis ce point jusqu'à l'Arkansas, et déter-
« mineront avec certitude le lieu où l'Arkansas
« prend sa source, afin de fixer, ainsi qu'il est
« stipulé et convenu dans le présent traité, le
« point d'où devra partir la ligne qui doit suivre
« le quarante-deuxième degré de latitude jusqu'à
« la Mer Pacifique. Les commissaires et ingé-
« nieurs tiendront des journaux ; ils conserveront
« les plans levés pour leurs opérations, et le ré-

« sultat arrêté entre eux sera considéré comme « une partie de ce traité, et aura la même force « que s'il y était inséré : les deux gouvernements « devront s'entendre amicalement relativement « aux dépenses que pourront faire les personnes « choisies, et relativement à l'escorte respective « qu'elles devront avoir toutes les fois que cela « paraîtra nécessaire. »

Ce traité, si funeste à l'Espagne, fut ratifié à Madrid par le roi Ferdinand VII, le 24 octobre 1820, et fut accepté par le Mexique après sa séparation d'avec l'Espagne, le 12 janvier 1828; mais l'échange des ratifications n'ayant pas eu lieu en temps utile, le traité ne fut définitivement ratifié de part et d'autre que le 5 avril 1831, à Mexico, et le 5 avril 1832 à Washington.

Voir Martens : Supplément, vol. IX, page 358. Gœttingue, 1829. (L'original est en français.)

1821. Ukase de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies qui interdit tout commerce aux nations étrangères avec les îles Aléoutiennes, et détermine les limites maritimes de l'Amérique Russe, daté du $\frac{4}{16}$ septembre 1821.

L'article premier pose les limites méridionales de l'Amérique Russe au cinquante et unième de-

gré de latitude, et défend aux bâtiments russes de s'éloigner de ces limites.

Les articles II et III interdisent aux navires étrangers de s'approcher à moins de cent milles marins des côtes occupées par les Russes, sous peine de confiscation de leurs cargaisons, sauf les cas d'avarie et de force majeure. Il n'est question ni de l'Angleterre ni des États-Unis dans cet ukase ; mais on doit remarquer qu'il consacre la possession des îles Kouriles, qui avoisinent le Japon et la côte d'Asie jusqu'au 45° 41′ de latitude nord, point formé par l'extrémité méridionale de l'île Ouroup.

Elliot : The American Diplomatic Code. Washington, 1834, vol. 1, page 443. (L'original en français.)

1824. Traité entre la Russie et les États-Unis, pour les limites de la côte Nord-Ouest de l'Amérique, conclu à Saint-Pétersbourg, le $\frac{5}{17}$ avril 1824.

ARTICLE PREMIER.

« Il est convenu que dans aucune partie du « Grand Océan, appelé communément Océan « Pacifique ou Mer du Sud, les citoyens ou su- « jets respectifs des hautes puissances contrac- « tantes ne seront ni troublés, ni gênés, soit dans

« la navigation, soit dans l'exploitation de la « pêche, soit dans la faculté d'aborder aux côtes « sur des points qui ne seront pas déjà occupés, « afin d'y faire le commerce avec les indigènes, « sauf, toutefois, les restrictions et conditions dé- « terminées par les articles qui suivent.

ARTICLE II.

« Dans la vue d'empêcher que les droits de « navigation et de pêche exercés sur le Grand « Océan par les citoyens et sujets des hautes puis- « sances contractantes, ne deviennent le prétexte « d'un commerce illicite, il est convenu que les « citoyens des États-Unis n'aborderont à aucun « point où il se trouve un établissement russe, « sans la permission du gouverneur ou comman- « dant; et que réciproquement les sujets russes « ne pourront aborder sans permission à aucun « établissement des États-Unis sur la côte nord- « ouest.

ARTICLE III.

« Il est convenu, en outre, que dorénavant il « ne pourra être formé par les citoyens des États- « Unis, ou sous l'autorité desdits États, aucun

« établissement sur la côte nord-ouest d'Amé-
« rique, ni dans aucune des îles adjacentes *au*
« *nord* du cinquante-quatrième degré et quarante
« minutes de latitude septentrionale ; et que de
« même il ne pourra en être formé aucun par des
« sujets russes, ou sous l'autorité de la Russie,
« *au sud* du même parallèle.

ARTICLE IV.

« Il est néanmoins entendu que pendant un
« terme de dix années à compter de la signature
« de la présente convention, les vaisseaux des
« deux puissances, ou qui appartiendraient à
« leurs citoyens ou sujets respectifs, pourront
« réciproquement fréquenter, sans entrave quel-
« conque, les mers intérieures, les golfes, havres
« et criques sur la côte mentionnée dans l'article
« précédent, afin d'y faire la pêche et le com-
« merce avec les naturels du pays.

ARTICLE V.

« Sont toutefois exceptées de ce même com-
« merce accordé par l'article précédent, toutes
« les liqueurs spiritueuses, les armes à feu, armes
« blanches, poudre et munitions de guerre de

« toute espèce, que les deux puissances s'engagent réciproquement à ne pas vendre, ni laisser « vendre aux indigènes par leurs citoyens et sujets « respectifs, ni par aucun individu qui se trou- « verait sous leur autorité. Il est également stipulé « que cette restriction ne pourra jamais servir de « prétexte, ni être alléguée dans aucun cas pour « autoriser, soit la visite ou la détention des vais- « seaux, soit la saisie de la marchandise, soit enfin « des mesures quelconques de contrainte envers « les armateurs ou équipages qui feraient ce com- « merce ; les hautes puissances contractantes s'é- « tant réciproquement réservé de statuer sur les « peines à encourir, et d'infliger les amendes en- « courues en cas de contravention à cet article, « par leurs citoyens ou sujets respectifs.

ARTICLE VI.

« Lorsque cette convention aura été dûment « ratifiée par le président des États-Unis, de l'avis « et du consentement du sénat, d'une part, et de « l'autre par Sa Majesté l'Empereur de toutes les « Russies, les ratifications en seront échangées à « Washington dans le délai de dix mois de la date « ci-dessus, ou plus tôt si faire se peut. »

Cette convention, expirée depuis plusieurs années, n'a pas été renouvelée.

Voir Martens : Supplément, tome 10. Gœttingue, 1823, page 684. (L'original en français.)

1825. Convention entre la Grande-Bretagne et la Russie, concernant les limites de leurs possessions respectives sur la côte du Nord-Ouest de l'Amérique et la navigation de l'Océan Pacifique, conclue à Saint-Pétersbourg le $\frac{16}{28}$ février 1825.

ARTICLE PREMIER.

« Il est convenu que les sujets respectifs des « deux hautes parties contractantes ne pourront « être troublés ni molestés dans aucune partie de « l'Océan, communément nommé l'Océan Paci- « fique, soit en y naviguant, soit en y pêchant, « ou en débarquant sur les points de la côte qui « n'auront point déjà été occupés, et cela pour « trafiquer avec les indigènes, sous les restric- « tions et conditions spécifiées dans les articles « suivants.

ARTICLE II.

« Pour empêcher que le droit de navigation et de « pêche exercé sur l'Océan par les sujets des deux « hautes parties contractantes, ne devienne le « prétexte d'un commerce illicite, il est convenu « que les sujets de Sa Majesté Britannique ne dé-

« barqueront sur aucun point où il existera déjà « un établissement russe, sans la permission du « gouverneur ou commandant, et, d'un autre « côté, les sujets russes ne débarqueront point « sans permission dans tout établissement an- « glais sur la côte nord-ouest.

ARTICLE III.

« La ligne de démarcation entre les possessions « des deux hautes parties contractantes sur la côte « du continent et les îles de la côte nord-ouest « de l'Amérique, sera tracée de la manière sui- « vante :

« Commençant à la pointe la plus méridionale « de l'île du Prince de Galles, laquelle pointe gît « sur le parallèle de 54 degrés 44 minutes de « latitude nord, et entre les 131e et 133e degrés « de longitude ouest (du méridien de Greenwich), « la ligne de démarcation remontera vers le nord, « en suivant le canal de Portland, jusqu'au point « sur le continent où elle rencontrera le 56e degré « de latitude nord : de ce dernier point, la ligne « suivra le sommet des montagnes situées parallè- « lement à la côte, jusqu'au point d'intersection « du 141e degré de longitude (du même méridien); « et finalement, depuis ce point d'intersection la-

« dite ligne méridienne du 141^e degré, dans son « prolongement jusqu'à la Mer Glaciale, formera « les limites entre les possessions russes et bri- « tanniques sur le continent de l'Amérique au « nord-ouest.

ARTICLE IV.

« En référence à la ligne de démarcation stipu- « lée dans le précédent article, il est entendu :

« 1° Que l'île appelée île du Prince de Galles « appartiendra en entier à la Russie.

« 2° Que partout où le sommet des montagnes « qui s'étendent dans une direction parallèle à la « côte depuis le 56^e degré de latitude nord jus- « qu'au point d'intersection du 141^e degré de « longitude ouest, sera trouvé être à une distance « de plus de dix lieues marines de l'Océan, la « limite entre les possessions britanniques et la « ligne de côte qui doit appartenir à la Russie, « comme il est ci-dessus mentionné, sera formée « par une ligne parallèle aux sinuosités de la côte, « sans excéder jamais la distance de dix lieues ma- « rines à partir de la côte.

ARTICLE V.

« Il est convenu en outre qu'il ne sera pas formé

« d'établissement par aucune des deux parties « dans les limites assurées par le précédent ar- « ticle à la possession de l'autre ; conséquemment, « les sujets britanniques ne formeront aucun éta- « blissement sur la côte ou sur la frontière du con- « tinent, comprise dans les limites des possessions « russes, telles qu'elles sont désignées dans les « deux articles précédents ; et de la même ma- « nière, aucun établissement ne pourra être « formé par les Russes au delà desdites limites.

ARTICLE VI.

« Il est entendu que les sujets de Sa Majesté « Britannique, de quelque part qu'ils arrivent, « soit de l'Océan, soit de l'intérieur du Continent, « jouiront pour toujours du droit de libre navi- « gation, et sans aucune espèce d'empêchement, « dans toutes les rivières et cours d'eau qui, « dans leurs courses vers l'Océan Pacifique, cou- « peraient la ligne de démarcation sur la ligne « de côtes décrite à l'article III de la présente « convention.

ARTICLE VII.

« Il est aussi entendu que pour l'espace de dix

« ans, à dater de la signature de la présente con-
« vention, les navires des deux puissances, ou
« ceux appartenant à leurs sujets respectifs,
« pourront fréquenter librement, et sans trou-
« ble aucun, toutes les mers intérieures, gol-
« fes, havres et criques sur la côte mentionnée à
« l'article III, dans le but de pêcher ou de trafi-
« quer avec les indigènes.

ARTICLE VIII.

« Le port de Sitka ou Nouvelle Archangel
« sera ouvert au commerce et aux navires des
« sujets britanniques pendant un espace de dix
« ans à dater de l'échange des ratifications de la
« présente convention. Dans le cas où ce laps de
« dix ans serait prolongé en faveur d'une autre
« puissance, la même prolongation serait accor-
« dée aussi à la Grande-Bretagne.

ARTICLE IX.

« La liberté de commerce ci-dessus mentionnée
« ne pourra s'étendre à la vente de liqueurs spi-
« ritueuses, des armes à feu ou autres armes, la
« poudre à canon ou autres munitions de guerre.
« Les hautes parties contractantes s'engagent ré-

« ciproquement à ne point permettre que lesdits « articles soient vendus ou délivrés en aucune ma- « nière aux indigènes du pays.

ARTICLE X.

« Tout bâtiment anglais ou russe naviguant « dans l'Océan Pacifique, qui sera forcé par avarie « ou le mauvais temps de se réfugier dans les « ports des parties respectives, sera libre de s'y « réparer, de s'y pourvoir de tous objets néces- « saires, et de reprendre la mer sans payer d'au- « tres droits que ceux de port et de phare au « même taux que les navires nationaux. Dans le « cas cependant où le propriétaire du navire se- « rait forcé de vendre une partie de son charge- « ment pour payer ses dépenses, il devra se con- « former aux règles et tarifs du pays où il aura « abordé.

ARTICLE XI.

« Dans tous cas de plaintes relatives à une in- « fraction des articles de la présente convention, « les autorités civiles et militaires des hautes par- « ties contractantes, avant d'agir activement ou « de prendre quelque mesure de force, devront

« faire un rapport exact et circonstancié sur la « matière, à leurs Cours respectives, qui s'engagent « à arranger le différend à l'amiable, et selon les « principes de la justice. »

Cette convention n'a pas été renouvelée, et des négociations sont entamées entre les gouvernements russe et anglais depuis son expiration.

Elliot : The American Diplomatic Code. Washington, 1834, vol. 1, page 329. Greenhow : op. cit., page 471.

1827. Convention signée à Londres le 6 août 1827, par les États-Unis et le Roi de la Grande-Bretagne, portant continuation exécutoire de l'article III de la convention du 20 octobre 1818. (L'original en anglais.)

Le protocole expose que : les États-Unis d'Amérique et le roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande étant également désireux d'éloigner autant que possible toute chance de mésintelligence entre les deux nations relativement au Territoire sur la côte nord-ouest de l'Amérique, à l'ouest des Montagnes Rocheuses, après l'expiration du troisième article de la convention conclue entre eux le 20 octobre 1818, et aussi dans le but de donner plus de temps pour prendre avec matu-

rité les mesures qui devront avoir pour objet l'ajustement définitif des droits de chacune des deux parties sur ledit territoire, ont nommé respectivement des plénipotentiaires pour traiter à l'amiable d'un renouvellement temporaire dudit article III de la convention du 20 octobre 1818.

ARTICLE PREMIER.

« Toutes les conditions du troisième article de « la convention conclue entre les États-Unis d'A- « mérique et Sa Majesté le roi du Royaume-Uni « de la Grande-Bretagne et d'Irlande, le 20 oc- « tobre 1818, sont et seront par les présentes in- « définiment étendues, et continueront à être en « vigueur de la même manière que si toutes les « conditions dudit article étaient ici littéralement « transcrites.

ARTICLE II.

« Il sera cependant libre à l'une et à l'autre des « parties contractantes, dans le cas où l'une des « deux le trouverait convenable, d'annuler et « d'abroger la présente convention à une époque « quelconque après le 20 octobre 1828, en noti-

« fiant formellement son intention à l'autre par-
« tie contractante douze mois auparavant; et dans
« ce cas la convention sera conséquemment en-
« tièrement annulée et abrogée après l'expiration
« dudit délai de notification.

ARTICLE III.

« Rien, dans cette convention ni dans le troi-
« sième article de celle du 20 octobre 1818, qui,
« par la présente, continue à être en vigueur, ne
« pourra servir à les infirmer ou à porter atteinte
« en aucune manière aux droits que chacune des
« parties contractantes peut avoir sur une por-
« tion quelconque du pays situé à l'ouest des
« Montagnes Rocheuses. »

La convention ci-dessus n'a pas été renouvelée en 1838, et depuis lors les négociations sont entamées entre les gouvernements anglais et américain.

Elliot : American Diplomatic Code. Washington, 1824, vol. 2, page 110.

1828. Traité de limites entre les États-Unis d'Amérique et les États-Unis Mexicains, conclu à Mexico le 12 janvier 1828. (L'original en espagnol et en anglais.)

Le protocole porte textuellement :

« Les limites du territoire limitrophe du Mexi-
« que et des États-Unis d'Amérique ayant été
« fixées et déterminées par un traité solennel con-
« clu et signé à Washington, le 22 février 1819, par
« les plénipotentiaires respectifs du gouverne-
« ment des États-Unis d'une part, et de l'Espagne
« de l'autre ; et comme et en considération de ce
« que ledit traité reçut sa sanction à une époque
« où le Mexique formait une partie de la monar-
« chie espagnole, on a cru nécessaire maintenant
« de déclarer et de confirmer la validité dudit
« traité en le considérant en vigueur et obliga-
« toire entre les États-Unis du Mexique et les
« États-Unis d'Amérique : et, à cet effet, les plé-
« nipotentiaires respectifs ont été nommés. »

(Suivent les noms des plénipotentiaires.)

ARTICLE PREMIER.

« Les limites de division des États-Unis du
« Mexique et des États-Unis d'Amérique pour les
« territoires limitrophes des deux républiques
« étant les mêmes que celles qui furent arrêtées
« par ledit traité signé à Washington, le 22 fé-
« vrier 1819, on procédera immédiatement à
« mettre à exécution, entre les deux parties con-

« tractantes, les articles trois et quatre de ce « traité ci-dessous inséré. »

(Suivent textuellement les articles trois et quatre du traité des Florides, entre l'Espagne et les États-Unis.)

ARTICLE IV.

« Le présent traité sera ratifié, et les ratifica-« tions seront échangées à Washington dans le « délai de quatre mois, ou plus tôt s'il est pos-« sible. »

Pour diverses causes, les ratifications n'arrivèrent point en temps utile, et elles ne purent être échangées que le 5 avril 1831, à Mexico, et le 5 avril 1832, à Washington.

Elliot : American Diplomatic Code. Washington, 1834, vol. 11, page 81.

1831-1832. Traité de commerce entre les États-Unis et le Mexique, signé à Mexico le 5 avril 1831 en même temps que la ratification du traité du 12 janvier 1828. (L'original en espagnol et en anglais.)

Dans le traité de commerce il est convenu, à l'article 32, que les citoyens des États-Unis auront le droit de trafiquer par terre avec les provinces

internes, telles que Cohauila, Chihuahua et le Nouveau Mexique. Malgré la ratification du traité des limites échangé à Washington, le 5 avril 1832, et les cinq ou six conventions provisoires conclues entre les cabinets de Washington et de Mexico pour la nomination des commissaires et ingénieurs qui doivent tracer géométriquement les limites des deux pays, cette question n'est pas encore résolue de nos jours. La politique des États-Unis à l'égard du malheureux Mexique est parfaitement facile à saisir, et nous avons déjà dit, au commencement de ce volume, que dans ses négociations le gouvernement de l'Union avait, dès 1835, offert une somme immense au Mexique pour qu'il lui accordât le trente-septième degré de latitude depuis les Montagnes d'Anahuac jusqu'à la Mer Pacifique pour ligne de séparation entre les deux pays.

1840. Wrangel : Statistische und ethnographische Nachrichten, über die Russischen Besitzungen an der Nordwestküste von Amerika; St. Petersburg, 1 band 8°, 1839, page 323. (En allemand et en anglais.)

Convention commerciale et de limites temporaires entre la Compagnie Impériale Russo-Américaine des Fourrures et l'honorable Compagnie de la baie d'Hudson, signée à Saint-Pétersbourg,

en décembre 1839, et en vertu de laquelle, à partir du 1er juin 1840, la Compagnie Impériale se réserve seulement le commerce des îles, et cède pour dix ans aux Anglais le droit d'exploitation mercantile de la côte de l'Amérique russe, située au sud et à l'est d'une ligne tirée du sommet de la montagne du Beau Temps et aboutissant au cap Spenser; la Compagnie anglaise, de son côté, fournit aux postes russes deux mille huit cent quinze hectolitres de blé au prix de deux piastres, et deux mille peaux de veaux marins (*fur seal*), dont la valeur, à Londres, est de vingt-cinq à trente schellings la pièce. Les limites de la convention entre les deux Compagnies sont marquées sur la grande carte générale n° 1 de l'Atlas qui accompagne cet ouvrage.

1842. A Treaty to sotile the Boundaries between the Territories of the United States and the Possessions of Her Britannic Majesty in North America, etc. Conclu à Washington, le 9 août 1842, ratifié le 22, échangé le 13 octobre et publié le 10 novembre 1842. (Imprimé à Washington, l'original est en anglais.)

Les articles I et II ont trait au règlement des frontières entre l'État du Maine, le Nouveau

Brunswick et le Canada; la ligne de démarcation, au couchant de ces provinces, est celle du traité de 1818, qui fixe la limite à partir du lac des Bois au quarante-neuvième degré de latitude nord jusqu'aux Montagnes Rocheuses à l'est. Il n'est pas fait mention dans le traité dont nous parlons, des territoires situés à l'ouest de ces montagnes; mais il est d'un haut enseignement de remarquer combien l'attitude ferme des États-Unis a fait diminuer les prétentions, même les plus justes, de l'Angleterre dans ce règlement de frontières si importantes pour elle.

L'ajustement des différends pour le territoire de l'Orégon et le pays situé à l'ouest des Montagnes Rocheuses est confié à la sagesse et à l'habileté de l'honorable M. Richard Pakenham, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne près le gouvernement des États-Unis, et le siége des négociations a été transporté de Londres à Washington.

Extrait du New-York Spectator, du 1[er] mai 1844. (L'original en anglais.)

1844. Traité d'annexation conclu entre les États-Unis d'Amérique et la République du Texas, à Washington, le 12 avril 1844.

Nous croyons inutile de citer ici textuellement ce traité. Les articles I et II, qui sont les plus importants, expriment : que la République du Texas, agissant conformément au vœu général du peuple, cède, en toute propriété et souveraineté, ses territoires aux États-Unis, pour leur être annexés, et pour que ses citoyens soient incorporés à ceux de l'Union, jouissent de l'exercice de leur liberté, et se voient admis aussitôt que cela sera possible, conformément aux principes de la Constitution fédérale, à jouir de tous les droits, priviléges et immunités des citoyens des États-Unis. On sait que, par son message du 22 avril de cette année, le président Tyler soumit ce traité à la sanction du Sénat, et que, le 8 juin, après une séance des plus orageuses, tenue à huis clos, celui-ci rejeta à la majorité de trente-cinq voix contre seize le traité d'annexation. Le président attache un tel prix à la réunion du

Texas, que, le 10 juin, il a adressé au Congrès un nouveau message à ce sujet, et l'on peut considérer cette question comme résolue, aux États-Unis, depuis que les intentions du protectorat de l'Angleterre pour la nouvelle république ont été rendues publiques. Ces manifestations, si évidemment hostiles aux États-Unis, n'ont servi qu'à rallier les esprits de la plupart de ceux qui étaient le plus opposés à l'annexation.

NOUVELLES RÉCENTES DE MEXICO.

Quant au Mexique, dont nous avons promis, dans notre premier volume, de donner les dernières nouvelles au moment de mettre sous presse, il paraît persister dans cette voie funeste où un gouvernement aveugle entraîne une nation si digne de tout notre intérêt. Le général Santa Anna espère, à l'aide de quatre millions de piastres, obtenus du Congrès, et de son armée, portée à trente mille hommes, reconquérir le Texas. Le sort de cette lutte ne saurait être douteux : le commencement des hostilités sera le signal pour les volontaires américains de la vallée du Mississipi; et toutes les provinces espagnoles limitrophes des États-Unis, Chihuahua, le Nouveau Mexique, la Californie, doivent s'attendre à être envahies par les hardis pionniers de l'Union. A l'égard de la France, la conduite du Mexique n'est pas moins imprudente; sans parler des événements récents de Tabasco et des Français fusillés sans jugement, le gouvernement mexicain persiste à maintenir les décrets qui ruinent complétement notre commerce.

Ainsi, depuis l'exposition que nous avons faite de nos griefs contre cette puissance, il n'y a rien de changé dans la question. Nous connaissons seulement la décision arbitrale de l'Angleterre, qui refuse aux Français, expulsés après la prise de Saint-Jean d'Ulloa, toute sorte d'indemnités pour les pertes que cette expulsion leur a causées, mais qui reconnaît comme de bonne prise, ce qui est pour nous d'un intérêt presque nul, les navires mexicains capturés par notre escadre pendant le blocus. Les nouvelles de Mexico du mois d'août portent un décret qui augmente les impôts de vingt pour cent, et, ce qui est plus grave pour les gouvernements étrangers, c'est la violation du secret des dépêches diplomatiques que le Président n'a pas craint de publier.

Faudra-t-il que la France ait de nouveau recours à la force, lorsque ses protestations les plus énergiques et sa longanimité restent sans effet? Il ne nous appartient pas de résoudre un point aussi délicat; mais nous devons désirer pour le Mexique que nous connaissons, de le voir secouer le joug despotique qui l'opprime, de le voir adopter une forme de gouvernement en harmonie avec les excellentes qualités d'un peuple que nous avons su apprécier, et dont le sort mérite toutes les sympathies, toute la sollicitude de la France.

Pour dresser la grande carte générale qui accompagne cet ouvrage, et qui embrasse toute la côte occidentale de l'Amérique sitùée au nord de l'Équateur, depuis Acapulco jusqu'au détroit de Behring, et l'immense région comprise entre les Montagnes Rocheuses et la Sierra Madre et la Mer Pacifique, nous avons employé principalement les positions suivantes, qui méritent toute confiance, ainsi que l'indiquent les autorités.

TABLEAU DES POSITIONS PRINCIPALES

QUI ONT SERVI A LA CONSTRUCTION DE LA CARTE GÉNÉRALE QUI ACCOMPAGNE CET OUVRAGE.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
Abreojos (pointe de)......	26.59.30	116.07.03	Malaspina.
Acapulco (port d').........	16.50.28	102.12.41	De Tessan.
Alijos (îlots Los)..........	24.57.25	118.05.44	De Tessan.
Alto (cap) ou Foulweather.	44.49.00	126.34.15	Malaspina.
Antonio (Real de San).....	23.32.00	112.12.37	Dépôt de Madrid.
Archangel (Nouvelle)......	57.03.00	137.38.24	Lutké et Wrangel.
Bárbara (Santa)...........	34.24.40	122.20.37	Divers.
Bartolomé (port San)......	27.40.00	117.11.44	Belcher.
Bartolomé (cap San).......	55.17.00	135.56.15	Espinosa.
Beautemps (cap)..........	58.50.40	140.26.05	Malaspina.
Beautemps (mont).........	59.00.42	139.57.35	Espinosa.
Benito (île San)..........	28.18.22	118.05.03	Espinosa.
Bernardo (île San)........	34.00.00	122.50.03	Espinosa.
Blas (San), l'arsenal.......	21.32.34	107.35.48	Beechey.
Bodega (port de la).......	38.18.30	125.24.20	Officiers russes.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
Catala (île)..............	49.48.50	129.28.05	Malaspina.
Cedros (île de), pointe sud..	28.02.10	117.42.03	Malaspina.
Chametla (Rio)...........	22.50.00	108.18.00	Belcher.
Clemente (île San)........	32.43.00	120.48.03	Espinosa.
Colorado (Rio)............	31.51.00	118.06.05	Hardy.
Coquins (rivière des)......	42.26.00	126.34.24	Brotchie.
Coronados (les)...........	32.25.10	119.37.43	Espinosa.
Corrientes (cap)..........	20.25.45	107.59.31	Beechey.
Corvetana (la)............	20.45.00	108.04.20	Malaspina.
Désappointement (cap).....	46.19.00	126.14.24	Off. de la Cie d'H.
Diablo (Monte del)........	37.52.55	124.14.08	Beechey.
Diego (port San)..........	32.39.30	119.37.03	Malaspina.
Diligencias (cap).........	42.51.00	127.06.15	Espinos. et Malasp.
Edgecumbe (cap).........	57.01.30	138.10.05	Espinosa.
Élie (mont Saint).........	60.17.35	143.11.21	Malaspina.
Falso (cap)..............	22.51.30	112.16.00	Du Petit Thouars.
Farallones (pointe).......	19.24.00	107.22.00	De Tessan.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
Farallon (le grand)........	37.41.55	125.18.52	Beechey.
Flattery (cap)............	48.22.00	127.07.15	Galiano et Valdès.
Flores (île)...............	49.12.10	128.27.15	Galiano et Valdès.
Français (port des)........	58.36.00	139.46.05	Malaspina.
Francisco (baie de San)..... Basse Californie.	30.22.00	118.16.57	Belcher.
Francisco (Port de San)....	37.48.30	124.48.26	Beechey.
Frondoso (cap)...........	50.08.40	130.21.35	Galiano et Valdès.
Gray (havre de)...........	47.00.00	126.13.24	Galiano et Valdès.
Grégory (cap)............	43.26.00	126.52.45	Espinosa.
Guadalupe (île), partie nord.	29.10.45	120.39.40	De Tessan.
— îlot du sud.	28.54.30	120.41.00	De Tessan.
Guaymas................	27.58.00	113.07.29	Dépôt de Madrid.
Isabela (îlot)............	21.52.00	108.08.40	De Tessan.
José (baie de San)......... Mer Vermeille.	22.57.46	112.01.31	Du Petit Thouars.
José (Mission de San)..... Basse Californie.	23.03.13	112.01.08	Espinosa.
Juan (mont San), 1900m...	21.26.15	107.21.03	Beechey.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
Juan (port San).......... Ile de Quadra et Van Couver.	48.34.00	126.28.24	Galiano et Valdès.
Juan Capistrano (San).....	33.27.00	120.01.24	Belcher.
Juanico (île San).........	21.45.30	108.59.18	Malaspina.
Klamat (rivière)..........	41.33.00	126.10.24	Brotchie.
Lazaro (cap San)......... Basse Californie.	24.47.00	114.35.20	De Tessan.
Langley (fort)........... Dans la rivière de Frazer.	49.11.00	124.57.24	Capitaine Brotchie.
Loreto (Mission de)....... Basse Californie.	25.59.00	113.20.37	Dépôt de Madrid.
Lucas (cap San)..........	22.52.28	112.10.38	Malaspina.
Magdalena (baie de la).....	24.36.37	114.26.16	De Tessan.
Manzanillo..............	19.06.00	106.48.15	Espinosa.
Marias (îles las Tres)...... Extrémité de la plus Est.	21.16.00	108.35.05	Belcher.
Mazatlan...............	23.12.00	108.42.00	Bauza.
— à l'île Venados...	23.14.82	108.45.52	De Tessan.
Mendocino (cap)..........	40.29.00	126.49.30	Malaspina.
Mexico, 2277^{m}..........	19.25.45	101.25.30	Humboldt.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
MonteRey	36.35.55	124.11.14	De Tessan.
Mulgrave (port)	59.34.20	142.02.21	Espinosa.
Narvaez (Tables de)	24.00.00	113.15.00	Narvaez.
Narvaez (port)	54.17.00	133.07.37	Narvaez.
Nesqually (fort). Baie de Puget.	47.08.00	125.54.24	Brotchie.
Noutka	49.35.15	128.57.07	Galiano et Valdès.
Nuñez Gaona (port de)	48.20.00	127.03.37	Galiano et Valdès.
Paz (port de la). Basse Californie.	24.10.00	112.20.00	Dépôt de Madrid.
Pedro (San)	33.43.00	120.34.24	Belcher.
Petatlan (Morro de)	17.32.00	103.40.54	Espinosa.
Phipps (cap)	59.32.45	142.08.17	Malaspina.
Quadra (port de)	48.02.30	124.57.54	Van Couver.
Remedios (port de los)	57.24.15	138.14.05	Malaspina.
Reyes (pointe de)	37.59.40	125.19.54	Beechey.
Roca partida	18.37.00	116.25.07	Krusenstern.

NOMS.	LATITUDE NORD.	LONGITUDE OUEST.	AUTORITÉS.
	° ′ ″	° ′ ″	
Ross (le fort de)..........	38.33.00	125.35.24	Officiers russes.
Sébastien (cap S^t^).......	41.47.00	162.42.15	Espinosa.
Socorro (île del).........	18.40.00	112.30.37	Krusenstern.
Spencer (cap)...........	58.13.00	139.00.55	Malaspina.
Stikine (rivière)..........	56.00.00	133.30.24	Belcher.
Tabla (mont de la)........	37.55.40	124.54.01	Beechey.
Todos los Santos (Miss. de).	23.26.00	112.37.03	Espinosa.
Trinidad (Baie de la)......	41.07.00	125.35.37	Bodega et Espinosa.
Umqua (Rivière).........	43.50.00	126.16.24	Brotchie.
Vaches (rivière aux)......	43.31.00	126.24.24	Brotchie.
Van Couver (fort)........	45.35.53	124.40.34	Belcher.

NOTE ANALYTIQUE SUR L'ATLAS DES CARTES, PLANS ET DESSINS.

Quelques-uns des plans, cartes et dessins composant l'atlas proviennent des sources suivantes :

La carte n° 2 de l'Océan Pacifique a eu pour base, la carte générale hydrographique du Dépôt de la Marine.

La carte de l'isthme de Tehuantepec est due au général espagnol Don Juan de Orbegoso.

Le plan du port del Manzanillo nous a été donné par le savant hydrographe espagnol Don José Narvaez.

La base des plans d'Acapulco, San Blas, Guaymas, la Páz, San Diego, MonteRey, Noutka et

Mulgrave est tirée du dépôt hydrographique de Madrid.

Les esquisses des mouillages de San Pedro et Santa Barbará, par le capitaine John Hall, nous ont servi pour notre travail.

Nous devons au savant capitaine Belcher le port de Mazatlan et deux vignettes, la vue de Sitka entre autres; à son digne collègue, le capitaine Beechey, le plan de San Francisco; à Van Couver les baies de la Trinidad et de Quadra; à M. de Rotscheff le plan de la Bodega, et à l'amiral russe Lutké, le plan de la Nouvelle Archangel.

Mais si, d'une part, il faut toujours se servir des travaux des devanciers, de l'autre, on comprend aisément que certains lieux changent, et qu'un plan rectifié est souvent bien différent d'un levé fait dix ou vingt ans auparavant. Nous ne saurions remercier assez nos savants et modestes amis M. de Navarrete, directeur du Dépôt hydrographique de Madrid, et M. d'Aussy, membre du Bureau des longitudes, conservateur du Dépôt des cartes et plans de la Marine, ingénieur en chef au corps royal des hydrographes, pour les précieux instruments, renseignements, les positions, les avis et les conseils sans nombre qu'ils nous ont fournis, soit avant d'entreprendre

notre voyage, soit depuis notre retour, pour nous aider à rendre notre travail plus parfait et plus facile.

Au Dépôt de la guerre, nous n'avons pas trouvé moins d'obligeance, et, par les ordres bienveillants de M. le Maréchal duc de Dalmatie, président du Conseil, M. le lieutenant général baron Pelet, pair de France, directeur du Dépôt, et M. le colonel Lapie, du corps royal d'état-major, ont fait exécuter pour nous plusieurs copies, calques et réductions qui nous ont été fort utiles.

Nous savons de combien de perfectionnements notre travail est susceptible; mais nous prions le lecteur de se souvenir que pour explorer une aussi immense étendue de terrain et de côtes, nous étions entièrement seul. Pour les parties que nous n'avons point visitées nous-même, nous nous sommes appuyé sur les meilleures cartes gravées ou manuscrites espagnoles, russes, françaises, anglaises et américaines: ainsi, pour l'Orégon et les territoires de la Compagnie d'Hudson, plusieurs officiers au service de la Société, entre autres le capitaine Brotchie, nous ont communiqué des notions intéressantes; M. de Tessan, ingénieur hydrographe de la frégate la *Vénus*, a bien voulu aussi nous faire part de plusieurs de ses

positions que nous avons adoptées. Enfin nous n'avons rien épargné pour bien faire; et si nous n'avons pas atteint complétement le but, nous avons, du moins, la conscience d'avoir tout tenté pour que notre voyage ait un résultat utile au commerce et à la navigation, et pour nous montrer digne de la confiance que le Gouvernement du Roi nous avait accordée dans cette mission.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

DES OUVRAGES CITÉS OU CONSULTÉS.

Gomara : Historia general de las Indias. 1 vol. in-8°. Anvers, 1554.

Le P. Acosta : Historia natural é moral de las Indias. 1 vol. in-8°. Madrid, 1612.

Antonio de Herrera : Descripcion de las Indias Occidentales, etc. 2 vol. in-fol. Madrid, Imprenta Real, 1615.

Marc l'Escarbot : Histoire de la Nouvelle France. 1 vol. in-8°. Paris, 1617.

Champlain : Les Voyages de la Nouvelle France Occidentale. 1 vol. in-4°. Paris, 1632.

Le P. Sagard : Le grand voyage du pays des Hurons, situé en l'Amérique vers la Mer Douce, ès derniers confins de la Nouvelle France. 1 vol. in-12. Paris, 1632.

Grotius : De Origine Gentium Americanarum. Amstelod. 1 vol. in-4°, 1642.

Drake : Sir Francis Drake revived, etc. 1 vol. in-4°. London, 1653.

Creuxius : Historiæ Canadensis seu Novæ Franciæ, libri X. 1 vol. in-4°. Paris, 1656.

Le P. Hennepin : Histoire de la Nouvelle France. 1 vol. in-18. Paris, 1688.

Dampier : A New Voyage round the World. 3 vol. in-8°. London, 1709.

Woods Rogers : A Cruising Voyage round the World. In-8°. London, 1712.

Torquemada : Monarquia Indiana. 3 vol. in-fol. Madrid, 1723.

Dumont : Corps universel diplomatique. 6 vol. in-fol. Amsterdam, 1728.

Voyage en Amérique du baron de la Hontan. 3 vol. in-12. Amsterdam, 1728.

Solis : Historia de la Conquista de Mejico. 1 vol. in-fol. Bruxelles, 1741.

Le P. Charlevoix : Histoire de la Nouvelle France. 3 vol. in-4°. Paris, 1744.

Arthur Dobbs : An account of the Countries adjoining to Hudson's Bay in the North west part of America. 1 vol. in-4°. London, 1744.

Vida del. R. P. Ugarte. 1 vol. in-8°. Mexico, 1752.

El P. Buriel : Noticia de la California escrita por Venegas. 3 vol. in-8°. Madrid, 1754.

Mémoires des Commissaires du Roi en Amérique (pour la délimitation des frontières). 4 vol. in-8°. Paris, Imprimerie Royale, 1757.

Anson : A Voyage round the World. 1 vol. in-4°. London, 1767.

Extracto de noticias del puerto de MonteRey. 1 broch. in-8°. Mexico, 1770.

Hernando Colon : Historia del Almirante. 1 vol. in-4°. Madrid, 1770.

Clavigero : Storia antica del Messico. 3 vol. in-8°. Cesena, 1771.

Continuacion y suplemento del Viaje de Don Pedro Fages, en 1772. Manuscrit à M. Ternaux Compans.

Chappe d'Auteroche : Voyage en Californie. 1 vol. in-4°. Paris, 1772.

El P. Riobo : Relacion del viaje de la fragata *Princesa* en 1779. Manuscrit entre nos mains.

Reales Ordenanzas para la direction, regimen y gobierno del importante cuerpo de la mineria de

Nueva España y de su Real Tribunal General. 1 vol. in-4°. Mexico, 1783.

Real Reglamento de la provincia de Californias. 1 vol. in-4°. Mexico, 1784.

J. Carver : Voyage dans l'intérieur de l'Amérique Septentrionale, traduit de l'anglais par Montucla. 1 vol. in-8°. Paris, 1784.

Capitaine Cook : A Voyage to the Pacific Ocean. 4 vol. in-4°. London, 1784.

Real ordenanza para las intendentes de Nueva España. 1 vol. in-fol. Madrid, 1786.

Clavigero : Storia della California. 2 vol. in-8°. Cesena, 1786.

Francisco Palou : Relacion historica de la vida del R. P. Junipero Serra y de las Misiones que fundó en la California Septentrional. 1 vol. in-8°. Mexico, 1787.

Capitaine Portlock : A Voyage round the World. 1 vol. in-4°. London, 1789.

George Dixon : A Voyage round the World. 1 vol. in-4°. London, 1789.

Hernan Cortés : Historia de Méjico publicada per el Ill. Arzobispo Lorenzana. 1 vol. in-fol. Mexico, 1790.

Lieutenant Meares : Voyages maid from China to the North west Coast of America. 1 vol. in-4°. London, 1790.

De Lesseps : Journal historique de son voyage. 2 vol. in-8°. Paris, 1790.

Recopilacion de las leyes de Indias. 3 vol. in-fol. Madrid, 1791.

Muñoz : Historia del Nuevo Mundo. 1 vol. in-4°. Madrid, 1793.

Long : Voyages chez différentes nations sauvages de l'Amérique. 1 vol. in-fol. Paris, 1794.

Noticia de la provincia de Californias. 1 vol. in-8°. Valencia, 1794.

a muel Hearne : A Journey from Prince of Wale's fort in the Hudson's Bay, to the Northern Ocean. 1 vol. in-4°. London, 1795.

Memorias historicas sobre la Legislacion y Gobierno de los Españoles con sus Colonias de Americana, por D. Rafael Antunez y Acevedo. 1 vol. in-4°. Madrid, 1797.

La Peyrouse : Voyage autour du monde. 5 vol. in-4°. Paris, 1797.

Ordenanzas de Intendentes de Indias. 1 vol. in-fol. Madrid, 1798.

Ciriaco Cevallos : Memorias sobre los viajes apocrifos de Maldonado. 1 vol. in-8°. Madrid, 1798.

Marchand : Voyage autour du monde. 4 vol. in-4°. Paris, 1798.

Van Couver : A Voyage of discovery to the North Pacific Ocean. 4 vol. in-4°. London, 1798.

Crónica apostólica del Colegio de la Santa Crúz de Querétaro. 1 vol. in-fol. Mexico, 1799.

Sir Alexander Mackenzie : Voyages from Montreal through the Continent of North America. 2 vol. in-4°. London, 1801.

De Vergennes : Mémoire sur la Louisiane. 1 vol. in-8°. Paris, 1802.

Martin de Navarrete : Relacion del viaje hecho por la Goletas Sutil y Mejicana en el año 1792 para reconocer el estrecho de Fuca por Galiano y Valdes : 1 vol. in-8°. Madrid, 1802.

Archives du Ministère de la marine, 1711-1803.

Archives du Ministère des affaires étrangères, 1713-1803.

Baudry de Lozières : Voyage à la Louisiane. 2 vol. in-8°. Paris, 1803.

William Coxe : Account of the Russian discoveries between Asia and America. 1 vol. in-8°. London, 1803.

Broughton : Voyage of discovery to the North Pacific Ocean. 1 vol. in-4°. London, 1804.

D. José de Espinosa : Memoria sobre las observaciones astronomicas que han servido de fundamento á las cartas de la costa Noroeste de America. 1 broch. in-8°. Madrid, 1805.

Espinosa : Memorias sobre las observaciones astronomicas, etc. 1 vol. in-4°. Madrid, 1809.

Baron de Humbolt : Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne. 5 vol. in-8°. Paris, 1811.

Ferrer Maldonado : Voyage de la Mer Atlantique à l'Océan Pacifique par le Nord-Ouest dans la Mer Glaciale, l'an 1588. 1 vol. in-4°. Plaisance, 1812.

Lisiansky : A Voyage round the World. 1 vol. in-4°. London, 1814.

Krusenstern : Reise um die Welt. 3 Band in 4°. St.-Petersburg 1814.

Lewis and Clarke : Journal of the Expedition across the Rocky Mountains. 3 vol. in-8°. Philadelphia, 1814.

Langsdorff : Voyages and Travels. 2 vol. in-4°. London, 1815.

Lord Selkirk : Sketch of the British fur Trade in North America. 1 vol. in-8°. London, 1817.

Narrative of the Occurences in the Indian Countries of America, published by the North West Company. 1 vol. in-8°. London, 1817.

Franchère : Relation d'un voyage à la côte Nord-Ouest de l'Amérique Septentrionale. 1 vol. in-8°. Montréal. 1820.

Archives de la vice-royauté à Mexico, 1600-1821.

Kotzebue : Entdeckungsreise in die Südsee. 1 Band in 4°. Weimar 1821.

Löwenörn : Extrait de la relation d'un voyage au Groënland. 1 vol. in-8°. Paris, 1823.

Roquefeuil : Journal d'un voyage autour du monde. 2 vol. in-8°. Paris, 1823.

J. Klaproth : Mémoires relatifs à l'Asie. 1 vol. in-8°, Paris, 1824.

Major Long : Narrative of an expedition to the lake Winnipeg, etc. 2 vol. in-8°. London, 1825.

De Mirbel : De la distribution géographique des Conifères (Mémoires du Muséum, vol. XIII). Paris, 1825.

Richard : Commentatio botanica de Coniferis. 1 vol. in-fol. Paris, 1826.

Summary of British pretentions by the British commissioners, M. Huskisson and M. Addington. 1 vol. in-4°. London, 1827.

Convention between his Majesty and the United States of America, relative to the Territory on the North west Coast of America, signed at London, August 6th 1827. Presented by command and ordered by the House of Commons to be printed, 20th June 1828.

D. José Presas : Juicio imparcial sobre las principales causas de la Revolucion de la America Española. 1 vol. in-8°. Bordeaux, 1828.

Barbé Marbois : Histoire de la Louisiane et de sa cession par la France aux États-Unis. 1 vol. in-8°. Paris. 1829.

Hardy : Travels in the interior of Mexico. 1 vol. in-8°. London, 1829.

Hall Kelley : A geographical sketch of the Oregon. 1 vol. in-8°. Boston, 1830.

Torrente : Documentos sobre la independencia de America. 3 vol. in-8°. Madrid, 1830.

Kotzebue : Neue Reisen um die Welt. 2 Band in 8. St.-Petersburg, 1830.

Ross Cox : Adventures on the Colombia River. 1 vol. in-8°. London, 1831.

Capitaine Beechey : Narrative of a Voyage to the Pacific Ocean. 1 vol. in-4°. London, 1831.

Lucas Alaman : Memoria presentada al Congreso. 1 vol. in-4°. México, 1831.

Lives and voyages of Drake, Cavendish and Dampier. 1 vol. in-8°. London, 1831.

Capitaine Morrell : A narrative of four voyages round the World. 1 vol. in-8°. New-York, 1832.

Docteur Lang : View of the Origin and Migration of the Polynesian nation, etc. 1 vol. in-8°. London, 1834.

Le R. P. Boscana : Historia de los Indios de California. Manuscrit entre nos mains, 1834.

J. Elliot : The American Diplomatic Code. 2 vol. in-8°. Washington, 1834.

D. Silliman : The American Journal of Science and Arts, vol. XXV. New Haven, 1834.

L'amiral Krusenstern : Recueil de mémoires hydrographiques sur l'Océan Pacifique. 2 vol. in-4°. Saint-Pétersbourg, 1824-1835.

Capitaine Duhaut Cilly : Voyage autour du monde. 2 vol. in-8°. Paris, 1835.

D. Mora : Historia de México. 4 vol. in-8°. Paris, 1836.

Audubon : Birds of America. 4 vol. in-8°. Philadelphia, 1836.

L. P. Arroyo : Gramática de la lengua Tulareña (Manuscrit entre nos mains), 1836.

Burkhardt : Aufenthalt und Reisen in Mexico. 1 vol. in-8°. Stuttgard, 1836.

James Douglas in the Companion to the botanical Magazine. 2 vol. in-8°. London, 1836.

Alvarado, Castro y Vallejo : leurs proclamations, imprimées à MonteRey, 1836.

Don José Manuel de Vadillo : Apuntes sobre los principales sucesos que han influido en el actual estado de la America del Sur. 1 vol. in-8°. Cadix, 1836.

Pritchard : Physical history of Mankind. 1 vol. in-8. London, 1836.

L'amiral Lutké : Voyage autour du monde. 5 vol. in-8°. Paris, 1836.

Washington Irving : Astoria or anedoctes of an Enterprise beyond the Rocky Mountains. 2 vol. in-8°. New-York, 1836.

Bouchette : British Dominions in America. 3 vol. in-4°. London, 1837.

Général Tornel : Tejas y los Estados Unidos de America en sus relaciones con la República Mejicana. 1 vol. in-8°. México, 1837.

Martinez Caro : Primera campaña de Tejas y sucesos despues de la accion de San Jacinto. 1 vol. in-8°. Méx ico, 1837.

Dr Channing : On the Annexation of Texas to the United States. 1 broch. in-18. Boston, 1837.

Antiquitates americanæ, sive scriptores septentrionales rerum antecolumbianarum in Americâ. Edidit Societas regia Antiquariorum Septentrionalium. 1 vol. in-4°. Hafniæ, 1837.

Navarrete : Coleccion de los viajes y descubrimientos de los Españoles. 2 vol. in-4°. Madrid, 1837.

Parker : Journal of an exploring Tour beyond the Rocky Mountains. 1 vol. in-8°. New York, 1838.

Memoirs of Aaron Burr, by L. Davis. 1 vol. in-8°. New York, 1838.

London and Westminster Review (n° d'août). London, 1838.

Montgomery : The Geography, Statistic and History of Canadas. 1 vol. in-8°. London, 1839.

John K. Townsend : Narrative of a journey across the Rocky Mountains to the Columbia River. 1 vol. in-8°. Philadelphia, 1839.

Alexander Forbes : A History of upper and lower California. 1 vol. in-8°. London, 1839.

D. de Mofras : Recherches sur les progrès de l'astronomie et des sciences nautiques en Espagne. 1 vol. in-8°. Paris, Imprimerie Royale, 1839.

Orbegoso : Resultado del Reconocimiento hecho en el itsmo de Tehuantepec. 1 broch. in-8°. México, 1839.

Admiral von Wrangel : Statistische und etnographische Nachrichten über die russischen Besitzungen an der Nordwestküste von Amerika. 1 Band in 8°. St.-Petersburg, 1839.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague, vol. 1er, 1836-39.

Sketcher of the North West coast of America. 1 vol. in-8°. Boston, 1840.

Hooker : Flora Boreali-Americana. 2 vol. in-4°. London, 1840.

Martens : Recueil des principaux traités de paix, etc. 30 vol. in-8°. Gœttingue, 1791-1840.

Richardson : Fauna Boreali-Americana. 2 vol. in-4°. London, 1840.

Robert Greenhow : Memoir historical and political of the Northwest coast of North America. 1 vol. in-8°. New York, 1840.

Hawaiian spectator, revue imprimée à Honoloulou, îles Sandwich, 1838-1840.

Dr Henry : The importance of exalting the intellectual spirit of the nation; and need of a learned class. The position and duties of the educated men of the country. 1 vol. in-8°. New York, 1840.

J. M. Gutierrez Estrada : Carta dirigida al Exmo Sr Presidente de la República. 1 vol. in-8°. México, 1840.

Mac Culloch : Dictionary of Commerce. 1 vol. in-8°. London, 1840.

Rapport sur les Missions du diocèse de Québec, n° 2. Québec, 1840.

J. Tracy : History of the American Board of Commissioners. 1 vol. in-8°. Boston, 1840.

Catlin : Letters and notes on the North American Indians. 2 vol. in-8°. London, 1841.

Archives du Commerce : Documents sur la pêche de la baleine, tome XXVIII. Paris, 1841.

William Kennedy : Texas. 2 vol. in-8°. London, 1841.

D. Andres del Rio : Manual de Geologia. 1 vol. in-fol. México, 1841.

Bulletin des lois des mois de juillet et août : Documents pour la pêche de la baleine. Paris, Imprimerie Royale, 1841.

Edinburgh new philosophical journal (Memoir of M. Dease on the cultivation of cerealia in the high latitudes of America), vol. de 1841.

Rapport de l'association des Missions, in-8°. Montréal, 1841.

Archives des Missions de Californie et du Gouvernement à MonteRey, 1770-1842.

Diario del Gobierno de la República (pour les décrets cités). México, 1842.

Comptes rendus de l'Académie des sciences : Mémoire sur l'isthme de Panama. 1 vol. in-4°. Paris, 1842.

Müller and Pallas : Conquest of Siberia translated by Dillon. 1 vol. in-8°. London, 1842.

Annales de la propagation de la foi, n° 82. Paris, 1842.

Dr Forry : The climate of United States. 1 vol. in-8°. New York, 1842.

Historia de la Compañia de Jesus por el P. Alegre. 2 vol. in-8°. México, 1842.

Navarrete, Salva y Baranda : Coleccion de documentos inéditos para la historia de España. 3 vol. in-8°. Madrid, 1843.

Madame Calderon de la Barca : Life in Mexico. 1 vol. in-8°. London, 1843.

Saint-Clair Duport : De la production des métaux précieux au Mexique. 1 vol. in-8°. Paris, 1843.

L'amiral Dupetit-Thouars : Voyage de *la Vénus*. 4 vol. in-8°. Paris, 1843.

Capitaine Belcher : Narrative of a voyage round the World 1836-1842. 2 vol. in-8°. London, 1843.

Alex. Simpson : The Sandwich Island. 1 vol. in-8°. London, 1843.

L'amiral baron de Wrangel : Le Nord de la Sibérie, traduit par le prince Galitzin. 2 vol. in-8°. Paris, 1843.

Major Poussin : De la puissance américaine des États-Unis. 2 vol. in-8°. Paris, 1843.

Farnham : Travels in the great western prairies, the Rocky Mountains and in the Oregon Territory. 2 vol. in-8°. London, 1843.

Thomas Simpson : Narrative of the Discoveries on the North Coast of America, effected by the officiers of the Hudson's Bay Company, during the years 1836-1839. 1 vol. in-8°. London, 1843.

Lieutenant Fromont : Journal of travels on the Plate and Yellow Stone Rivers; published by order of the U. S. Senate. Documents of the American Congress : Washington, 1843.

Documents of the Congress of Washington, 1778-1844.

British and foreign Review, n° XXXII. 1 vol. in-8°. London, 1844.

L'amiral Laplace : Campagne de circumnavigation de *l'Artémise*. 3 vol. in-8°. Paris, 1844.

Journal of the Royal geographical Society, 1836-1844.

Ternaux Compans : Documents inédits sur l'Amérique. 20 vol. in-8°. Paris, 1834-1844.

Importations by the Hudson's Bay Company. In-fol. London, 1844.

Adam Thom : The claims to the Oregon Territory considered. 1 broch. in-8°. London, 1844.

John Dunn : History of the Oregon Territory. 1 vol. in-8°. London, 1844.

Robert Greenhow : The history of Oregon and California and the other territories on the North West coast of North America. 1 vol. in-8°. London, 1844.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

Établissements russes en Californie. — Leur origine et leur importance. — Los Farallones. — Fort de Ross. — Port de la Bodega. — Hospitalité du Gouverneur et des officiers russes.................................. 1

CHAPITRE II.

Mœurs des habitants de la Nouvelle Californie. — Partie habitée par les Indiens. — Météorologie. — Hydrographie. — Résumé. — Avenir de la Haute Californie.... 21

CHAPITRE III.

Des îles Sandwich envisagées comme appendice naturel de la Californie. — Quelques considérations sur les autres groupes de la Mer Pacifique. — Otaïti et les Marquises.. 73

CHAPITRE IV.

Pages.

Territoire de l'Orégon. — Découverte et description du Rio Colombia. — Astoria ou fort George. — Montagnes Rocheuses. — Détroit de Juan de Fuca. — Ile de Quadra et Van Couver. — Rivière Fraser. — Importance de la Baie du Puget.................................. 93

CHAPITRE V.

Ile de Noutka découverte et occupée par les Espagnols, puis cédée par eux à l'Angleterre. — Gisements houillers dans l'île de Quadra. — Fort Mac Loughlin. — Entrée de Perez. — Détroit supposé de Fonte. — Nouvelle Calédonie. — Son climat et ses productions. — Limite septentrionale du Territoire en litige........................... 141

CHAPITRE VI.

Population du Territoire de l'Orégon. — Histoire, organisation et importance de la Compagnie de la baie d'Hudson. — Description de ses Territoires. — Anciennes Compagnies françaises du Canada. — Abandon de la Nouvelle France.................................... 155

CHAPITRE VII.

Forts de la Compagnie de la baie d'Hudson. — Fort Van Couver. — Le Docteur Mac Loughlin, surintendant. — Le Gouverneur Sir George Simpson. — Marine et commerce de la Compagnie. — Colonie de Français-Canadiens. — Compagnie d'Agriculture de la baie du Puget. — Missionnaires français dans l'Orégon............. 187

CHAPITRE VIII.

Pages.

Cession de la Louisiane par la France aux États-Unis. — Expéditions de découvertes et commerciales des Américains. — Fondation, vente, prise et restitution d'Astoria. — Explorations officielles du Territoire par ordre du Gouvernement. — Direction de l'émigration des États-Unis. — Population américaine de l'Orégon..... 221

CHAPITRE IX.

Examen des prétentions de l'Angleterre et des États-Unis. — Priorité des découvertes. — Esprit des traités avec la France et l'Espagne. — Historique des négociations. — Actes du Congrès de Washington. — Dernier Message du Président relatif au Territoire de l'Orégon. — Intérêt de la France dans la question. — Résumé........... 249

CHAPITRE X.

Amérique Russe. — Voyages de découvertes de Behring. — Compagnie Impériale Russo-Américaine des Fourrures. — Son organisation, son commerce, sa marine. — Rapports de l'Amérique Russe avec la Californie, le Kamtschatka, la Sibérie et la Chine. — La Nouvelle Archangel. — Kiatka, ville Russo-Chinoise. — Considérations politiques sur l'avenir de tous les pays décrits dans cet ouvrage. — Résumé général...................... 297

CHAPITRE XI.

Origine des Indiens de l'Amérique. — Communications autrefois faciles entre le Groënland et la côte Orientale de l'Amérique. — Similitude des races de la côte occi-

Pages.

dentale de l'Amérique avec celles de la côte Est de l'Asie. — Indiens du Nord-Ouest de l'Amérique et de la Nouvelle Calédonie. — Indiens Têtes Plates du Rio Colombia.... 327

CHAPITRE XII.

Tribus indiennes de la Californie. — Migrations des Aztèques. — Las Casas grandes. — Différences des races. — Variétés des idiomes. — Mythologie. — Calendrier des Indiens. — Superstitions. — Chants, fêtes, jeux et combats; mœurs et coutumes. — Influence bienfaisante des Missionnaires. — Admirables résultats obtenus par les Franciscains et les Jésuites........................ 359

CHAPITRE XIII.

Philologie. — Diversités de langues. — Examen comparatif des idiomes océaniens et américains. — Systèmes de numération binaire et quaternaire. — Appendice de botanique et de zoologie. — Texte des traités cités dans l'ouvrage. — Dernières nouvelles du Mexique. — Tableau des positions géographiques. — Note sur les cartes, plans et dessins de l'Atlas. — Bibliographie. — Table générale analytique et alphabétique de l'ouvrage........... 387

FIN DE LA TABLE DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES CARTES, PLANS ET DESSINS.

DANS CE VOLUME.

Nos 5. Indiens Kodiaks pêchant la baleine.
— 6. Vue de l'île de Sitka.
— 7. Temascal des Indiens.
— 8. Sculptures indiennes.

DANS L'ATLAS.

Nos 1. Carte générale du voyage.
— 2. Carte de l'Océan Pacifique.
— 15. Plan du port de la Trinidad.
— 16. Plan du port de San Francisco.
— 17. Carte du port russe de la Bodega.
— 18. Carte du Rio Colombia.
— 19. Plan du port de Quadra.

N^os 20. Plan du port de Noutka.
— 21. Plan du port de la Nouvelle Archangel.
— 22. Plan du port Mulgrave.
— 25. Tête de chef indien de l'Amérique.
— 26. Crânes des Indiens Têtes Plates.

FIN DE LA TABLE DES CARTES, PLANS ET DESSINS.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

	Vol.	Pag.
Abella (le R. P.).........	I.	380
Acapulco (port et ville d')...	I.	143
Agriculture en Californie....	I.	470
Alarcon; son voyage........	I.	95
Alijos (rochers los)..........	I.	246
Alizé (inversion de l') en Californie..................	I.	171
Almaden (mines de mercure d')......................	I.	49
Américains faits prisonniers en Californie................	I.	309
Amérique russe............	II.	298
Angeles (pueblo de los)......	I.	353
Anson (l'amiral) prend les galions des Philippines....	I.	105
Antonio (mission de San-)...	I.	387
Armée mexicaine...........	I.	17
Astoria ou fort George.......	II.	125
Arbres (catalogue des).......	II.	410
Arbres gigantesques.........	II.	201
Archangel (Nouvelle)........	II.	312
Armes des Indiens........ .	II	377
Arteaga (le capitaine); ses découvertes sur la côte Nord-Ouest....................	I.	109
Articles français d'exportation propres au Mexique......	I.	186
Ashburton (lord); sa mission aux États-Unis..........	II.	278

	Vol.	Pag.
Atlas des cartes, plans et dessins; sa construction......	II.	480
Avant-propos..............	I.	VII
Avertissement..............	I.	XIII
Aztèques (Indiens).........	II.	359
Bachelot (l'abbé), missionnaire français en Californie.....	I.	294
Baker (baie de)............	II.	118
Balboa découvre la mer du Sud.	I.	88
Baleiniers français en Californie......................	I.	496
Baleine (nouveau champ de pêche). — Législation de la pêche..................	I.	507
Barbara (port et mission de)..	I.	367
Barre du Rio Colombia......	II.	114
Beauharnais (le marquis de), gouverneur de la Nouvelle France..................	II.	257
Beechey (le cap.) à San Francisco...................	II.	60
Behring. — Ses voyages.....	II.	299
Belcher (cap.).............	II.	124
Bêtes à laine en Californie....	I.	476
Bibliographie..............	II.	481
Blanchet (M. l'abbé), vicaire apostolique de l'Orégon...	II.	215
Blas (port de San)..........	I.	163

	Vol.	Pag.
Bodega y Quadra (le cap.). — Ses découvertes sur la côte Nord-Ouest	I.	107
Bodega (port de la)	II.	16
Bois de Brésil pour la teinture.	I.	195
Bois de construction en Californie	I.	477
Bolanos (mines de)	I.	157
Bolbones (sierra de)	I.	423
Bonaventur. (Mission de S.)	I,	365
Botanique de la Vieille Californie	I.	241
Botanique (appendice de)	II.	403
Bovine (belle race) en Californie	I.	472
Branciforte (villa de)	I.	409
Brotchie (capitaine)	II.	119
Broughton (le cap.)	II.	109
Browne (Mont)	II.	179
Buriel (le R. P.). — Son histoire de Californie	I.	103
Bustamante (le général) renversé	I.	10
Cabrillo. — Son voyage	I.	96
Calvo (M.), consul de France à Tépic	I.	161
Calédonie (Nouvelle)	II.	149
Calendrier indien	II.	217
Californie (Basse ou Vieille).	I.	380
Californie Basse. — Ses tribus indiennes	I.	238
Californie (Haute ou Nouvelle). — Sa géographie	I.	316
Californie (Haute). — Son organisation politique et militaire	I.	321
Californie Nouvelle. — Mœurs des habitants	II.	20
Californie, partie déserte	II.	35
Californie. — Son avenir	II.	71
Californies. — Leurs révolut.	I.	293
Canada. — Son indépendance future	II.	292
Caravanes du Nouveau Mexique	I.	356
Carmel (mission de N. D. du Mont)	I.	391
Cartes et plans ; leur construction	II.	480
Casas grandes (las)	II.	361
Castor (chasse au)	I.	460
Catalina (îles de Santa)	I.	362
Cavallero (le R. P.), président des Dominicains	I.	263
Cavendish. — Ses pillages	I.	99
Céréales en Californie	I.	471
Cermenon. — Ses découvertes.	I.	100
Cession du Canada en 1763	II.	283
Champlain.—Ses découvertes.	II.	263
Chappe d'Auteroche (l'abbé).	I.	227
Charles III. — Sa politique	I.	3
Chevaux de Californie	I.	473
Chili. — État florissant de ses finances	I	64
Chili. — Ses établissements dans le détroit de Magellan.	I.	502
Clara (Mission de Santa)	I.	415
Climatologie de la Vieille Californie	I.	239
Climatologie comparée	II.	325
Coatzacoalco (Rio). — Sa description	I.	123
Colima (ville et volcan de)	I.	150
Colomb (voyages de Christophe)	I.	88
Colombia (Rio) découvert par les Espagnols, connu avant par les Français du Canada.	II.	105
Colonie de la rivière Rouge	II.	164
Colorado (Rio) de l'Occident.	I.	215
Colville (fort)	II.	243
Compagnies étrangères au Mexique	I.	47
Compagnie de la Baie d'Hudson	II.	156
Compagnies françaises (anciennes) du Canada	II.	161
Compagnie du Nord-Ouest	II.	162
Compagnie de la baie du roi George	II.	163
Compagnie des mers du Sud.	II.	163
Compagnie d'agriculture de la baie de Puget	II.	205
Compagnie des Fourrures du Missouri	II.	225
Compagnie des Fourrures de la Mer Pacifique	II.	225
Compagnie des Fourrures du Rio Colombia	II.	227
Compagnie Nord-Américaine.	II.	227
Compagnie des Fourrures des Montagnes Rocheuses	II.	228
Compagnie de pêche et de commerce du Rio Colombia	II.	229
Compagnie impériale russo-américaine	II.	309
Concepcion (Mission de la Purisima)	I.	375

	Vol.	Pag.
Consulats de France au Mexique..................	I.	66
Consulat de France en Californie....................	I.	518
Convention du 20 octobre 1818 entre les États-Unis et l'Angleterre................	II.	266
Convention du 6 août 1827 entre les États-Unis et l'Angleterre.	II.	277
Conventions (texte des).	II.	423
Cordonazo de San Francisco. — Ouragan sur la Mer Pacifique.................	I.	170
Corrientes (cap.) — Son importance...............	I.	153
Cortès (Fernand). — Ses voyages...................	I.	89
Courage des Indiens........	II.	368
Courrier français, journal français à Mexico	I.	12
Crânologie indienne.........	II.	350
Croix (le marquis de), vice-roi du Mexique..............	I.	259
Cruz (Mission et sierra de Santa)...................	I.	410
Cubillas (M.), vice-consul de France à Guaymas........	I.	182
Cuirs de Californie..........	I.	480
Dampier. — Son voyage.....	I.	104
Danois (découverte des).....	II.	328
Danses et jeux des Indiens...	II.	375
Dease et Simpson (MM.).....	II.	184
Dédicace....................	I.	5
De Mers (l'abbé), missionnaire.	II.	139
Démonétisation du cuivre au Mexique.................	I.	84
Dépôt hydrographique de Madrid...................	I.	117
Désappointement (cap)......	II.	104
Dette du Mexique..........	I.	26
Diego (port, presidio et mission de San)................	I.	328
Diligencias (cap)...........	II.	102
Domination espagnole au Mexique.....................	I.	2
Dominicains (les) en Californie.	I.	260
Drake. — Ses voyages.......	I.	98
Dupetit-Thouars (l'amiral) en Californie...............	I.	301
Duran (le R. P.)...........	I.	371
Écaille de tortue de Californie.	I.	196
Écoles en Californie.........	I.	420
Élie (mont Saint)............	II.	309
Élisa (le capit.).—Ses expéditions à Noutka...........	I.	112
Emigration des Américains en Californie..............	II.	62
Engagés français canadiens...	II.	170
Escalante (le R. P.). — Voyages au Rio Colorado.......	I.	112
Esclavage indien...........	II.	357
Espagne (Nouvelle). — Sa révolution.................	I.	5
Espinosa (le capitaine); son voyage à la côte Nord-Ouest.	I.	114
Esquimaux (Indiens)........	II.	331
Esténega (le R. P)...........	I.	352
Établissements russes en Californie.................	II.	1
États de l'Occident du Mexique.....................	I.	15
États-Unis; leur agrandissement futur..............	I.	33
États-Unis. Plan d'occupation de l'Orégon...............	II.	233
Évêché de la Californie.....	I.	274
Expulsion des Français du Mexique	I.	76
Farallones (îlots los)........	I.	429
Fernando (Mission de San)...	I.	359
Ferrelo (son voyage)........	I.	76
Fidalgo (le capitaine) visite le détroit de Behring........	I.	113
Finances du Mexique.......	I.	24
Flattery (cap) ou pointe Martinez....................	II.	129
Flibustiers anglais.........	I.	97
Fonds pieux des Missions de Californie	I.	268
— Le gouvernement de Santa Anna s'en empare	I.	272
Fonte (ses voyages apocryphes)	I.	99
Forbes (son ouvrage sur la Californie)..............	I.	277
Fourrures et pelleteries.....	II.	203
France (son rôle au Mexique).	I.	36
France Nouvelle (son abandon).	II.	161
France (Nouvelle); ses limites.	II.	254
Francisco (baie de San), Basse Californie	I.	233
Francisco de Asis (Mission de).	I.	424
Francisco (Pt et presidio de S.).	I.	427

	Vol.	Pag.
Francisco Solano (Mission de San)	I.	445
Francisco (port de San); offres d'achat des Américains.	II.	66
François Xavier (Mission de Saint)	II.	215
Fraser (rivière de)	II.	135
Fuca (ses voyages)	I.	99
— (détroit de)	II.	130
Gabriel (Mission de Saint)	I.	349
Gagarin (la princesse Hélène)	II.	321
Gali (ses découvertes)	I.	98
Galiano (le capitaine); son voyage au Détroit de Fuca	I.	115
Galice (Nouvelle)	I.	154
Galvez (le comte de); son voyage en Californie	I.	106
Gaona (port de Nunez)	II.	132
Géologie de la Vieille Californie	I.	240
Géologie de la Nouvelle Californie	II.	43
George (port de Saint)	II.	38
George (fort) ou Astoria	II.	125
Giganta (montagne de la)	I.	220
Gila (Rio); sa description	I.	216
Gisements aurifères de la Sonora	I.	210
Gomez Farias, président renversé	I.	12
Gonzalès (le R. P.)	I.	419
Gouvernement des Espagnols au Mexique	I.	22
Gray (le capitaine) entre dans le Rio Colombia	II.	108
Gray (havre de)	II.	129
Grand désert américain	I.	218
Greenhow (ses mémoires sur l'Orégon)	II.	109
Griefs de la France contre le Mexique	I.	71
Grijalva (son voyage)	I.	92
Guadalajara, ville du Mexique.	I.	155
Guadalcazar (le marquis de); voyages ordonnés par lui.	I.	102
Guadalupe (îles de)	I.	249
Guaymas (ville et port de), son importance	I.	180
Guerrero (assassinat du génér.)	I.	10
Gutierrez Estrada; ses vues sages sur le Mexique	I.	30

	Vol.	Pag.
Heceta (le capitaine) découvre le premier le Rio Colombia.	I.	108
— Ses découvertes	II.	108
Helvétie nouvelle	I.	456
Hermosillo ou Pitic (ville de)	I.	209
Hesperia (la), journal de la légation espagnole à Mexico	I.	12
Honoloulou, capitale des îles Sandwich	II.	89
Hooker (Mont)	II.	179
Houille (mines de) dans l'île de Quadra	II.	138
Hudson (marine de la compagnie d')	II.	173
Hudson (compagnie de la baie).	II.	156
Hudson (établissements de la compagnie d')	II.	172
Hudson (fort de la baie d')	II.	152
Humboldt (baron de)	I.	XII
Id	I.	202
Hydrographie de la côte du Mexique	I.	169
Iberville (ses découvertes)	II.	262
Indiens (colléges royaux pour les)	II.	328
Indiens de l'Amérique	II.	342
Indiens Pieds Noirs	II.	347
Indiens Têtes Plates	I.	85
Inès (Mission de Santa)	I.	377
Intérêts français au Mexique.	I.	71
Introduction	I.	8
Iturbide, empereur	I.	157
Jalisco (État de)	I.	157
Jean-Baptiste (Mission de)	I.	407
Jean Capistran (Mission de St).	I.	347
Jean d'Ulloa (Saint), résultat de l'expédition	I.	70
Jésuites (leurs voyages en Californie)	I.	102
Jésus Maria (Rio de)	I.	451
Joaquin (Rio de San)	I.	449
José de Guadalupe (pueblo de).	I.	413
José (Mission de San)	I.	418
Kaoulis (fort)	II.	198
Kaoulis (rivière)	II.	128
Kiakta ou Maïmatchin, ville russo-chinoise	II.	319

	Vol.	Pag.
Kino (le R. P.); ses voyages en Californie	I.	104
Klamaks (rivière des)	II.	38
La Peyrouse, son voyage à la côte Nord-Ouest	I.	110
La Peyrouse à Monte Rey	II.	391
Langsdorf (ses voyages)	II.	2
Langues indiennes	I.	362
Laplace (l'amiral) en Californie	I.	303
Lasalle (découvre le Mississipi)	II.	262
Lazo (art de jeter le)	I.	474
Légation de France à Mexico	I.	66
Lesseps (de); son voyage	II.	318
Lewis et Clarke	II.	125
Leyssègues (le capitaine de) à Monte Rey	I.	300
Lizardi frères, banquiers du gouvernement mexicain	I.	64
Lopez de Haro (ses voyages dans l'Amérique russe)	I.	110
Loreto (Real de)	I.	221
Louis (Mission de Saint) dans l'Orégon	II.	215
Louis Évêque (Mission de Saint)	I.	378
Louis Roi de France (Mission de Saint)	I.	340
Louis (mouillage de Saint)	I.	391
Louisiane cédée aux États-Unis	II.	223
Lucas (cap San)	I.	229
Lucia (sierra de Santa)	I.	386
Lutké (l'amiral russe)	II.	77
Magdalena (baie de la)	I.	230
Mackenzie (voyages de)	II.	136
Mac Loughlin (le docteur)	II.	194
Mac Loughlin (fort)	II.	147
Magellan (ses voyages)	I.	89
Maïmatchin ou Kiakta, ville russo-chinoise	II.	319
Mairet (M.), consul de Suisse assassiné à Mexico	I.	16
Malaspina (le capitaine), son voyage à la côte Nord-Ouest	I.	114
Maldonado (ses voyages apocryphes)	I.	99
Manzanillo (port del)	I.	147
Maquina (le cacique)	II.	345
Marias (îles las Tres)	I.	168
Marie (Mission de Sainte) dans l'Orégon	II.	215

	Vol.	Pag.
Marquises (îles)	II.	91
Marseillaise (la) en Californie	I.	417
Martinez (le capitaine), ses découvertes à la côte Nord-Ouest	I.	110
Martinez (le R. P)	I.	379
Masqué (lac)	I.	454
Mazatlan (port et ville de), son importance	I.	91
Mendocino (capitaine)	II.	172
Mendoza (ses voyages)	I.	36
Mercure, son prix au Mexique	I.	49
Mer Pacifique, station française	I.	57
Mer Vermeille ou golfe de Californie	I.	201
Mercure (mines de) au Mexique	I.	50
Mesures (note des)	I.	15
Métaux précieux, droits d'exportation au Mexique	I.	54
Météorologie de la Californie	II.	46
Méthodistes dans l'Orégon	II.	243
Mexique (population du)	I.	21
Mexique (marine du)	I.	21
Mexique (le) et les États-Unis	I.	25
Mexique; son démembrement futur; sa conquête facile	I.	28
Mexique; ses hôtels des monnaies	I.	42
Mexique; sa production des métaux	I.	43
Mexique; son commerce avec la France	I.	45
Mexique; son budget	I.	61
Mexique (dernières nouvelles du)	II.	472
Miguel (Mission de San)	I.	380
Mines diverses en Californie	I.	489
Mines au Mexique	I.	40
Mission (description d'une)	I.	261
Missionnaires français aux îles Sandwich	II.	86
Missionnaires (influence des)	II.	385
Missions de la Basse Californie	I.	228
Missions de la Nouvelle Californie	I.	320
Molejé (baie de)	I.	219
Montagnes Bleues	II.	98
Montagnes Rocheuses	II.	99
Montagnes Rocheuses; leurs passes	II.	42
Monts Californiens	II.	44

	Vol.	Pag.
MonteRey pris et rendu par les Américains	I.	312
MonteRey (port et ville de)	I.	395
Montréal (exprès de)	II.	176
Munroë (le président)	II.	270
Mythologie indienne	II.	365
Nacre de perle de Californie	I.	196
Napoléon chez les Indiens	I.	353
Narvaez (le capitaine); ses découvertes sur la côte Nord-Ouest	I.	111
Naufrages au Rio Colombia	II.	120
Navarrete; ses ouvrages	I.	88
Navigation à vapeur dans la Mer Pacifique	I.	142
Navires français en Californie	I.	495
Nesqually (fort)	II.	197
Nicaragua (lac de); projet de communication	I.	138
Noutka (port de)	II.	140
Numération indienne (système de)	II.	402
Okhosth (port d')	II.	317
Orégon (territoire de l'). Topographie	II.	93
Orégon (fleuves, lacs et rivières de l')	II.	100
Orégon (examen des prétentions anglaises et américaines sur l')	II.	251
Ornithologie	II.	415
Orographie des Californies	I.	253
Ouallamet (rivière de)	II.	199
Pakenham (l'honorable M.), ministre anglais à Mexico	I.	80
Envoyé britannique à Washington	II.	281
Panama (isthme de); projet de coupure	I.	139
Paquebots transatlantiques	I.	60
Paredes (le général); sa révolution	I.	13
Paul (Mission de Saint) dans l'Orégon	II.	218
Paz (port de la), Basse Californie	I.	223
Pedraza (le président)	I.	10
Pedro (port de San)	I.	361
Pelleteries et fourrures	II.	203
Perez (le capitaine); ses découvertes sur la côte Nord-Ouest	I.	106
Perez (entrée de)	II.	148
Perles de Californie	I.	224
Petropaulowski	II.	317
Peyri (le R. P.)	I.	343
Pirates anglais en Californie	I.	104
Philologie	II.	388
Plane (le Dr), tué à Mexico	I.	12
Plans, cartes et dessins de l'atlas; leur construction	II.	480
Plantes (catalogue des)	II.	405
Polygamie indienne	II.	370
Population indienne de la côte nord-ouest de l'Amérique	II.	335
Population française au Mexique	I.	67
Portala; son voyage en Californie	I.	256
Porter; ses découvertes	I.	102
Positions géographiques	II.	475
Presidio (description d'un)	I.	279
Princes européens qui pourraient régner au Mexique	I.	31
Provencher (Mgr), évêque de Juliopolis	II.	176
Pueblo (description d'un)	I.	288
Puget (baie de); son importance	II.	133
Quadra et Van Couver (îles de), — (port de), ou de la Découverte	II.	133
Quimper (le capitaine) s'établit au port de Nunez Gaona	I.	113
Rafael (Mission de San)	I.	444
Raquettes (mal des)	II.	153
Résumé sur la Haute Californie	II.	58
Résumé général de l'ouvrage	II.	322
Revillagigedo (îles de)	I.	245
Reyes (port et pointe de)	I.	466
Rivera (capitaine); son voyage en Californie	I.	257
Robes noires (les)	II.	217
Rosa (village de Santa)	I.	447
Rosamel (le capitaine de) en Californie	I.	306
Rosario (canal del)	II.	137
Ross (fort russe de)	II.	2
Rotscheff (de), gouverneur		

	Vol.	Pag.
russe en Californie........	II.	19
Rothschild (monopole du mercure par la maison).......	I.	49
Sacramento (Rio del).......	I.	450
Sandwich (établissement russe aux îles); prise et restitution des îles par les Anglais.	II.	73
Santa-Anna nommé président.	I	11
Sarria (le R. P.)...........	I.	390
Saumon (pêche du).........	I.	462
Sausalito (mouillage del)....	I.	436
Scalper (manière de)........	II.	356
Serra (le R. P.)............	I.	333
Sibérie (villes principales de).	II.	320
Sierra-Nevada de Californie..	II.	44
Simpson (sir George)........	II.	137
Sinaloa (province de).......	I.	205
Sitka (île de)..............	II.	305
Slacum (M.); sa mission dans l'Orégon...............	II	230
Société d'émigration pour l'Orégon.................	II.	231
Soledad (mission de Notre-Dame de)...............	I.	389
Sonoma (pueblo de).......	I.	446
Sonora (province de).......	I.	208
Spencer (cap)..............	II.	307
Sutter (le capitaine).......	I.	457
Tableaux synoptiques de la Haute Californie..........	I.	318
Taïti, découvert par les Espagnols..................	II.	78
Tarif des douanes au Mexique.	I.	74
Tehuantepec (isthme de); sa description. — Obstacles à sa coupure..............	I.	119
Temascal, bain indien......	II.	378
Tépic (ville de)............	I.	161
Territoires de la Cie d'Hudson.	II.	185
Texas; sa réunion aux États-Unis..................	I.	34
Thivol (rédacteur d'un journal français à Mexico.........	I.	12
Timpanogos (lac)..........	II.	40
Traîneaux (voyage en).......	II.	153
Traité de Gand.............	II.	265
Traité des Florides.........	II.	267
Traité des Florides.........	II.	272
Traité entre la Russie et l'Angleterre...............	II.	273
Traité de l'Escurial, 1790...	II.	285
Traité de Madrid, 1814......	II.	287
Traité de cession de la Louisiane, 1762.............	II.	288
Traité de rétrocession de la Louisiane, 1800..........	II.	288
Traité d'Utrecht, 1713.......	II.	288
Traités (chronologie des)....	II.	420
Traités (texte des)..........	II.	423
Tremblements de terre en Californie.................	II.	56
Tribus indiennes de la Sonora.	I.	212
Trinidad (port de la)........	II.	37
Tyler (le président); son message sur l'Orégon.......	II.	280
Ugarte (le R. P.); ses voyages en Californie............	I.	105
Ugarte (le R. P.)...........	II.	318
Ukase de l'empereur de Russie.	II.	268
Ulloa; son voyage..........	I.	94
Umpqua (rivière)...........	II.	103
Urrea (le général); sa révolution.................	I.	11
Valade (M.), vice-consul de France à Mazatlan........	I.	176
Valdès (le capitaine); son voyage au détroit de Fuca..	I.	115
Valladolid (ville de), au Mexique...................	I.	153
Vancouver; son voyage à la côte Nord-Ouest.........	I	116
Vancouver (fort)...........	II.	188
Velasco, prend les Philippines.	I.	97
Venegas; son histoire de Californie.................	I.	103
Vérendrye (le chevalier de la).	II.	106
Vérendrye (le chevalier de la); ses découvertes importantes. Il connaissait le Rio-Colombia................	II.	257
Victoria (le général), président...................	I.	9
Vignes en Californie........	I.	471
Villalobos; son voyage......	I.	96
Villette (le Dr); sa belle conduite à Mexico...........	I.	12
Vizcaino; ses belles découvertes.................	I.	101
Voyages des Espagnols à la côte nord-ouest de l'Amérique..................	I.	87

	Vol.	Pag.
Yanez (le colonel), chef de brigands	I.	16
Yerba buena (pueblo de)	I.	425
Zalvidea (le R. P.)	I.	350
Zoologie de la Vieille-Californie	I.	243
Zoologie de la côte Nord-Ouest	II.	412
Washington-Irving	II.	125
Wrangel (l'amiral russe baron de)	II.	309

FIN.

PURCHASED 20th Feb 1912
FROM Pierce & Jahn Book Co
PLACE OF PURCHASE Denver, Colo.
PRICE $36.00

LATER CATALOGUED PRICES
1922 - Edwards - London - £9-0-0

30/-